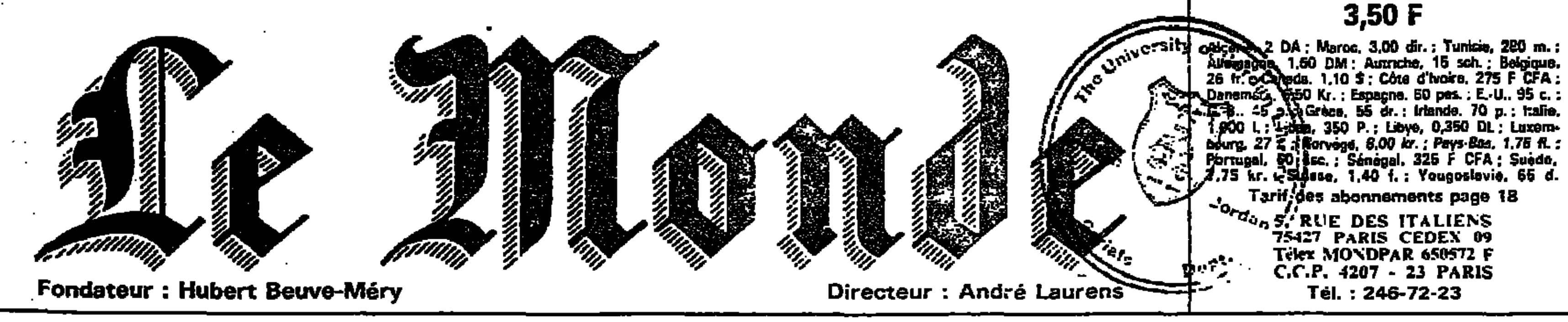
TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 11786 | DERNIÈRE ÉDITION 3 | MARDI 21 DÉCEMBRE 1982

A VIENNE

Les pays de l'OPEP n'ont pu s'entendre sur les quotas de production de pétrole

LIRE PAGE 33



Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens

3,50 F

[illegible] 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, [illegible]50 Kr. ; Espagne, 60 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 [illegible]00 L. ; [illegible], 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 6,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, [illegible] esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, [illegible],75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Nouvelles perspectives électorales en R.F.A.

Les élections régionales de Hambourg, les dernières avant les élections législatives prévues pour le 6 mars, constituent un sérieux avertissement pour le nouveau chancelier. Le recul des chrétiens-démocrates, la forte poussée des sociaux-démocrates, qui reprennent la majorité absolue, apparaissent avant tout comme une marque de sympathie envers l'ancien chancelier Schmidt et comme un signe de réprobation des conditions de son éviction. Ils constituent aussi un désaveu de la politique mise en œuvre à Bonn depuis le 1er octobre, sur le plan économique et social notamment. Si les tendances de Hambourg se reproduisaient intégralement en mars, le parti libéral y perdrait son existence parlementaire et les chrétiens-démocrates le pouvoir. Tout le débat politique va désormais porter sur les hypothèses nouvelles qui s'offrent : la République fédérale serait-elle « gouvernable » avec deux grands partis de force à peu près égale et des « verts » qui auraient supplanté les libéraux au Bundestag ?

Quel que soit au printemps prochain le gouvernement de Bonn, il aura besoin d'un mandat très clair de l'électorat pour aborder 1983, qui s'annonce particulièrement difficile. Sur le plan économique on s'attend à la poursuite de la récession, qui, si elle allait de pair avec une politique d'austérité plus sévère, risquerait de mettre à mal la légendaire « paix sociale » ouest-allemande. Mais surtout, la nouvelle année verra l'implantation des nouveaux missiles de l'OTAN si les négociations de Genève n'aboutissent pas. Le non moins légendaire « consensus » ouest-allemand a déjà sur ce point volé en éclats : un groupe qui défend des positions radicalement différentes de celles des deux grands partis est devenu l'année dernière – les élections régionales l'ont montré – la troisième force politique. Toute la question est maintenant de savoir s'il sera représenté au Bundestag au printemps.

A Hambourg, les « verts » n'ont reculé que d'à peine un point par rapport aux dernières élections (6,8 % au lieu de 7,7 % en juin), ce qui est relativement peu étant donné le gain spectaculaire enregistré dans le même temps par les sociaux-démocrates. Le fait que les écologistes soient apparus comme un élément de blocage du système parlementaire n'a donc pas suffi à détourner d'eux une partie importante de leur électorat, et il en seront vraisemblablement renforcés dans leur refus du compromis.

Du côté des sociaux-démocrates, les ambiguïtés entretenues un moment par M. Willy Brandt à l'égard des écologistes seront certainement dissipées après les élections de Hambourg, qui sont aussi un succès pour la ligne Schmidt, défavorable à tout ce qui pourrait ressembler à une alliance pré-électorale avec les « verts ».

La ville de Hambourg, fief des sociaux-démocrates et traditionnellement ouverte aux courants contestataires, n'est pas toutefois représentative de l'ensemble de la R.F.A. Une autre hypothèse n'est pas à exclure : celle où les écologistes ne parviendraient pas plus que les libéraux à franchir la barre des 5 % et laisseraient les deux grands partis face à face.

(Lire nos informations page 7.)

La controverse sur l'existence d'une « filière bulgare »

Prudence des enquêteurs italiens scepticisme des services secrets ouest-allemands et israéliens

La Chambre italienne ouvre ce lundi 20 décembre un débat sur les différentes enquêtes qui ont conduit à évoquer une « filière bulgare » après la tentative d'assassinat du pape l'an dernier. Le ministre de l'intérieur, M. Virgilio Rognoni, a nettement démenti à notre correspondant que des informations venues des services spéciaux français soient jamais parvenues au Vatican et à Rome.

D'autre part, selon le *New York Times*, les services secrets israéliens et ouest-allemands seraient sceptiques sur l'existence d'une telle « filière bulgare ».

De notre correspondant

Rome. – A la veille du débat parlementaire sur la « filière bulgare » et des enquêtes sur le terrorisme, M. Virgilio Rognoni, ministre de l'intérieur, nous a accordé un entretien autour de ces deux thèmes. Interrogé sur l'assertion selon laquelle M. de Marenches, ancien directeur du SDECE, aurait averti le Vatican d'un complot contre le pape (*le Monde* daté 19-20 décembre), M. Rognoni a répondu de façon catégorique :

« *Ni les services de renseignements italiens ni la police, qui, en tout état de cause, devaient être les destinataires légitimes et responsables de cette information, ne l'ont reçue. J'ai toutes les raisons de penser que cette information n'est pas parvenue au Vatican.* »

– Il faut observer en effet que, selon le Concordat de 1929, c'est à la police italienne que revient d'assurer la sécurité du pape sur le territoire national. Si le Vatican avait reçu une telle information, il en aurait normalement référé aux autorités italiennes. Sans doute, la place Saint-Pierre est territoire national italien jusqu'aux lignes de pavés clairs qui prolongent les deux courbes de la colonnade du Bernin. Mais le Saint-Siège a toujours laissé aux forces de police italiennes le soin de contrôler le secteur appartenant au territoire du Vatican.

L'entretien avec le ministre de l'intérieur italien s'est poursuivi dans les termes suivants :

« Tant dans l'attentat contre le pape que dans l'affaire des trafics d'armes et de drogue découverts à Trente et que dans l'affaire Scricciolo, il semble que le lien soit la Bulgarie. Qu'en pensez-vous ?

– *Dans ces trois enquêtes judiciaires existe assurément une référence commune à la Bulgarie. Il s'agit soit de liens avec des citoyens bulgares (diplomates ou non), soit de relations avec les services secrets de ce pays, soit encore de l'utilisation de la Bulgarie comme lieu de transit facile pour le trafic d'armes et de drogue.*

– Il existe une curieuse coïncidence dans le temps sur les révélations sur ces trois enquêtes. Comment s'explique-t-elle ?

– *Ces trois affaires judiciaires ont commencé indépendamment les unes des autres, en des lieux et à des moments différents, et le pouvoir exécutif ne peut avoir aucune influence sur les enquêtes. Par exemple, l'enquête sur le trafic d'armes et de drogue qui a récemment conduit la magistrature de Trente, à inculper de nombreuses personnes italiennes et étrangères, a commencé en novembre 1979.*

« *L'enquête sur l'attentat contre le pape a connu de nouveaux développements, essentiellement à la suite des révélations d'Ali Agca, qui, au départ, n'avait rien dit. Les raisons de ce changement d'attitude d'Agca, déjà condamné à la prison à perpétuité, peuvent être diverses. On ne peut exclure qu'il espère pouvoir obtenir certains avantages consentis par la loi.*

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 6.)

LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT AU PROCHE-ORIENT

- **Le roi Hussein propose au président Reagan trois formules pour intégrer l'O.L.P. dans le processus de paix.**
(Lire l'article d'ERIC ROULEAU page 3.)
- **Israël paraît avoir assoupli son attitude à l'égard du Liban.**
(Lire l'article de FRANCIS CORNU page 3.)

Les propositions de M. Alain Savary pour unifier le système éducatif

- **Tous les parents pourraient faire un choix entre plusieurs établissements**
- **Les écoles privées seraient insérées dans le service public**
- **Les statuts des personnels seront harmonisés**

Après un an de consultations et conformément à la procédure adoptée par le gouvernement le 4 août dernier, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a fait, ce lundi 20 décembre, une déclaration à la presse sur l'enseignement public et l'enseignement privé. Cette déclaration s'appuierait sur les conclusions des quatre groupes de travail créés depuis l'été au sein du ministère et comporte les propositions du gouvernement pour l'ouverture de négociations dès la mi-janvier avec ses partenaires des deux secteurs d'éducation.

Les groupes de travail mis en place le 4 août avaient pour mission de réfléchir sur quatre aspects qui serviront de point de départ aux propositions du ministre de l'éducation nationale : la carte scolaire, le caractère des établissements, le statut des personnels et les modalités de leur nomination, les activités éducatives qui prolongent l'enseignement.

● La carte scolaire

L'implantation et la construction des établissements pourraient dépendre entièrement des collectivités territoriales : commune, département, région, conformément à la loi de décentralisation. La carte des formations assurées par les écoles, collèges et lycées serait établie par les autorités académiques après concertation. Contrairement à la pratique actuelle, les établissements privés, dans la mesure où ils souhaiteraient *bénéficier de fonds publics* et accepteraient une nouvelle définition juridique, devraient prendre place dans cette carte. S'ils choisissaient de ne pas s'y soumettre, leurs contrats avec l'État pourraient être progressivement annulés ; ces établissements devront alors trouver *leur propre financement.*

La procédure d'inscription des élèves serait profondément modifiée : les familles auraient le choix, dans un secteur géographique plus large qu'aujourd'hui, entre plusieurs établissements publics et privés insérés dans le service public. Ce *serait la généralisation du libre* choix, réservé jusqu'ici aux usagers de l'école privé ; il serait étendu à ceux du public, dans les limites d'un groupement d'établissements. Ce choix pourrait cependant être soumis à une commission comprenant des chefs d'établissements, des enseignants et des parents du public et du privé.

Financièrement, les mêmes règles budgétaires seraient imposées à tous les établissements, c'est-à-dire que l'enseignement privé ne pourrait plus créer des classes subventionnées en se fondant sur le seul « besoin scolaire reconnu ». L'État continuerait de prendre à sa charge les dépenses salariales des personnels d'enseignement. Il pourrait partager avec les collectivités locales les dépenses de fonctionnement.

Pour toutes ces opérations liées à la carte scolaire, ainsi que pour assurer le fonctionnement de l'ensemble du système éducatif, la participation de tous les partenaires devrait devenir réalité.

Une nouvelle formule juridique serait proposée aux établissements privés qui désireraient s'insérer dans le service public. Cette nouvelle formule pourrait s'inspirer des « *groupements d'intérêt public* » créés par la loi d'orientation et de programmation pour la recherche de juillet 1982. Les établissements privés s'appelleraient alors « *établissements d'intérêt public* » et seraient gérés par un conseil d'administration comprenant trois partenaires : l'État, les collectivités locales et l'association, qui resterait, comme elle l'est actuellement, propriétaire des locaux et pourrait en outre s'occuper d'activités complémentaires. L'établissement d'intérêt public disposerait, d'autre part, d'un conseil d'établissement chargé d'élaborer le projet de l'école, du collège ou du lycée, et de régler les questions pédagogiques.

Il faut noter que l'établissement d'intérêt public pourrait comprendre un ou plusieurs lieux d'enseignement, c'est-à-dire plusieurs écoles, collèges ou lycées.

● Le caractère des établissements et les activités éducatives

Pour en finir avec l'uniformité d'un système éducatif centralisé, le ministère pourrait proposer que chaque établissement (public ou privé, nouvelle formule) dispose d'une marge d'initiative qu'il exprimerait dans un projet d'établissement.

(Lire la suite page 10.)

Tassement du chômage

M. Delors lance un appel à l'effort et au rassemblement

M. Delors, qui était l'invité dimanche 19 décembre du « Club de la presse » d'Europe 1, a réaffirmé la volonté de Paris de défendre le franc au sein du S.M.E. et de donner la priorité à la lutte contre l'inflation. Il a évoqué l'hypothèse « d'un nouveau tour de vis sur le plan du budget et de la politique monétaire », *au cas où la désinflation ne serait pas assez rapide. Le ministre de l'économie et des finances a également lancé un appel au rassemblement pour faire face à la* « guerre économique ».

D'autre part, un « léger reflux du chômage », *selon l'expression de M. Le Garrec, ministre de l'emploi, a été observé en novembre. A la fin de ce mois, on comptait 2 161 000 demandeurs d'emploi en données brutes et 2 031 100 en données corrigées, soit dans les deux cas une diminution, par rapport au mois précédent, de 0,7 %. Sur les cinq derniers mois, le nombre des chômeurs tend à fléchir pour la première fois depuis 1974.*

C'est un véritable discours-programme en matière économique qu'a tenu M. Delors, dimanche.

Après avoir répondu de façon volontairement rassurante aux questions sur la solidité du franc (fonction oblige), le ministre a pris des accents gaulliens pour affirmer qu'« *aujourd'hui, pour rester debout, il faut avoir une monnaie stable et avoir maîtrisé l'inflation* ». Parlant de la « *dure loi de notre époque* » et reconnaissant qu'« *il ne sert à rien d'injurier le monde entier* », il « *n'hésitera pas* » à proposer un « *nouveau tour de vis* » si « *la désinflation n'était pas assez rapide* » et il « *ne cédera pas* ».

Reprenant le thème développé jeudi 16 décembre, devant le Conseil national du crédit, sur les choix indispensables (les investissements plutôt que la consommation) au sein d'une masse monétaire « *raisonnable* », le ministre annonce clairement la couleur : c'est la rigueur et, pour autant qu'il reste en place, elle sera maintenue.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 32.)

Trois visages du socialisme français

I. – *Une dynamique de la productivité*

par MAURICE DUVERGER

Comment l'opposition peut-elle dire que « le socialisme ça ne marche pas », puisque l'expérience française est à peine commencée et qu'on n'en connaîtra pas les premiers résultats avant plusieurs années ? Nul ne peut savoir si les fruits tiendront les promesses de fleurs qui ne sont pas encore en boutons.

Les générosités initiales de la gauche étaient nécessaires pour corriger des injustices souvent plus grandes que chez nos voisins *et tenir les promesses* faites aux électeurs.

La rigueur appliquée depuis l'été commence à montrer de bons résultats, mais elle relève d'une lutte contre la crise plutôt que d'une volonté de transformation sociale.

Que « le socialisme ça ne marche pas » en U.R.S.S., en Pologne et dans les autres pays de l'Est, tout le monde le sait depuis longtemps. Mais ce socialisme-là ne l'est que de nom. Comment parler à son propos de « socialisme réel » en oubliant que cette formule constitue le plus bel exemple d'antiphrase, avec celle de « démocratie authentique » employée par la Constitution *soviétique pour désigner une* authentique dictature ?

Le socialisme français n'a aucun rapport avec ces faux-semblants. Bien qu'il en soit moins éloigné, il demeure très différent de la social-démocratie, qui a fait progresser l'égalité et la sécurité par prélèvement sur les produits réguliers de la croissance des dernières décennies. La crise a stoppé l'essor de ce socialisme et de la redistribution.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR — Meurtriers

Hasard funeste des rencontres. Sans raison, un inconnu se saisit d'un quidam et le précipite sous les rames du métro qui passe. C'est un crime-limite.

Déjà, on désigne d'un mot nouveau — les « pousseurs », — cette nouvelle race de criminels. Leur folie meurtrière, leurs pulsions, sont imparables. Toute la France frissonne.

Mais prenez un de ces « pousseurs » et mettez-lui un volant dans les mains : il deviendra un « chauffard ». Un de ces fous meurtriers qui tuent, chaque jour, dans l'indifférence générale, des dizaines de personnes qui ne leur avaient rien fait.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde

idées

Le remboursement de l'I.V.G.

L'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi sur le remboursement de l'I.V.G. par la Sécurité sociale ne met pas fin au débat dont il a été l'objet. Agents des impôts et catholiques, Thérèse Martiaux et Jean Congourdeau montrent les inconvénients de la grève des impôts suggérée par certains et préconisent le recours aux versements à des institutions d'aide aux futures mères. E. Belghiti-Bickart et C. Dugué dénoncent la thèse selon laquelle le remboursement créerait la banalisation : c'est seulement en ramenant la décision au niveau subjectif de chacune des intéressées qu'on peut échapper à ce risque. Quant à Jeanne Guillin, elle attire l'attention sur la détresse que l'I.V.G. peut laisser chez certaines de celles qui y ont eu recours.

Où est la banalisation ?

par ÉLISABETH BELGHITI-BICKART et CATHERINE DUGUÉ (*)

LA loi est votée par l'Assemblée nationale, mais le bien-fondé du remboursement de l'I.V.G. continue à faire problème. A quel titre ? Ce remboursement serait, dit-on, une mesure dangereuse, nuisible ; certains avancent la menace d'une banalisation de l'acte. Le terme est repris de part et d'autre du débat, soit pour revendiquer la banalisation de l'acte médical, soit pour redouter la banalisation du recours à cet acte. Mais qu'entend-on par là ?

Sous la féodalité, était déclaré « banal » ce qui était soumis à une redevance au seigneur, tout en étant d'un usage public et obligatoire : moulin banal, four banal. On paye pour s'en servir, on est tenu de ne pas avoir recours à d'autres procédés qui seraient clandestins et illicites. Dans ce sens, dès le vote de la loi Veil, l'I.V.G. est banalisée. On paye pour l'avoir, elle est pratiquée obligatoirement dans des lieux publics, et son processus est codifié. A ceci près qu'il ne s'agit pas d'un instrument qui peut passer de main en main, mais d'un acte demandé par un être humain, fait par un autre.

Plus couramment, est banal ce qui est commun, d'un usage répandu, insignifiant. C'est le glissement à cette acception que le remboursement de l'I.V.G. fait redouter, par la facilité qu'il entraînerait. Nous voudrions ici souligner le risque que représente un débat centré seulement sur l'argent, pour autant qu'il élude l'importance de l'entretien dont la loi fait une obligation et ainsi celle de la dimension du sens.

En quoi l'argent dépensé serait-il le garant, et le seul, du caractère d'exception et d'épreuve que l'on reconnaît à l'I.V.G. ? Celle-ci ne serait pas banalisée parce qu'il y aurait à payer : la « douloureuse » serait là pour faire trace, éventuellement trace dissuasive. On ne pourrait se payer cela trop souvent. On s'en souviendrait, parce que « ça fait mal ». Faire ainsi de l'argent « la dernière digue » contre la banalisation de l'I.V.G., en espérer une efficacité dissuasive, n'est-ce pas là une pensée marchande qui soupèse les actes au prorata de leur évaluation financière et qui discrimine bonne et mauvaise dépense ? Dans cette morale de la souffrance, de l'effort à fournir pour mériter, le paiement est considéré dans son efficacité négative. N'a-t-il donc aucune efficacité positive ?

On peut en effet concevoir que le geste du paiement marque le passage d'un droit virtuel à demander une I.V.G. à un droit effectif. C'est la femme elle-même qui opère ce passage, en manifestant par là que ce droit, elle se le donne pour elle. Il y a là mouvement autonome d'appropriation. Or si la loi cherche à instituer un droit à l'I.V.G. égal pour toutes, dans la réalité, le passage du virtuel à l'effectif est modulé selon des instances culturelles, sociales et affectives qui le rendent plus ou moins douloureux. Sur un plan de pure justice sociale, l'obstacle du paiement a peut-être à être levé, mais il a surtout à prendre sens.

Le nivellement ainsi opéré par le remboursement risque, à des degrés divers, de faire disparaître le questionnement et la réflexion sur le sens qu'aurait pris pour chacune le paiement ou la demande d'aide médicale gratuite actuellement en usage. D'autre part, la culpabilité inconsciente qu'est susceptible de drainer chez certaines cette apparente facilité doit être prise en compte.

Ne trouvant pas de point d'ancrage dans le paiement, cette culpabilité flottante pourrait alors entraîner un paiement en souffrance. En outre, le paiement permet de se dégager d'une relation où la femme n'est que celle qui reçoit ; il donne des droits, il protège du sentiment d'être une assistée, sentiment que l'on rencontre déjà chez les femmes qui refusent l'aide médicale gratuite à laquelle elles pourraient prétendre. A celles-ci, il restera toujours la possibilité d'oublier ou de négliger de se faire rembourser. Mais les femmes dont l'I.V.G. aura été prise en charge par la collectivité n'auront-elles pas le sentiment de rester en dette vis-à-vis de la société, dette prise dans l'anonymat, car si l'on doit quelque chose, c'est à tout le monde et à personne ?

Lorsque la collectivité paye, c'est elle qui prend symboliquement en charge l'acte dans l'après-coup. Quand la société vote une loi pour le remboursement de l'I.V.G., elle aménage par anticipation un espace virtuel mais concret (enveloppe budgétaire I.V.G.) pour des actes qui ne sont qu'à venir : comme si l'on préméditait au niveau collectif un acte qui ne l'a pas été au niveau singulier. C'est sur ce point que l'opinion est divisée : la prise en charge collective d'un acte ressenti au niveau collectif comme mortifère. Sur le plan de la réalité, pense-t-on, il va contre la reproduction de l'espèce, ou tout au moins du groupe ; sur le plan de l'imaginaire, il entame la représentation de la mère idéale coextensive à la maternité heureuse et accomplie. Il fait surgir le fantasme de la mère furieuse qui avorte sans retenue.

L'argent fonctionnerait alors comme rempart, « digue » contre l'envahissement par ce mauvais objet qu'est la mère avortante. Il permettrait par sa matérialité de se décharger du sentiment de complicité : quand c'était elle-même qui payait, on était sûr qu'elle le voulait. Curieusement, la critique du remboursement se trouve souvent associée à la peur d'être lésé dans le droit à d'autres prestations, voire, à plus long terme, dans le droit à la retraite. Juste souci économique ou fantasme d'un châtiment collectif ?

C'est comme s'il fallait toujours que quelqu'un paye, au propre et au figuré, comme s'il fallait toujours que cela fasse échec, et ceci parce qu'on ne pense qu'au sort du contenu du corps de la femme elle-même. Or c'est la femme elle-même, dans sa singularité, qui introduit une dimension spécifiquement humaine, dans la mesure où on lui donne les moyens de réfléchir son acte dans une parole.

Si l'on s'en tient à un niveau objectif et de généralisation, l'I.V.G. ne peut être appréhendé que comme un comportement en tant que tel banal. *L'accès au niveau subjectif* permet de restituer une valeur et un sens à un acte qui échappe ainsi au schéma simpliste de l'accident, de la négligence ou de l'erreur. *L'entretien* prévu par la loi, lorsqu'il n'est pas seulement formel, mais ouvert à une réflexion maturante et réparatrice, est peut-être le seul lieu où la femme existe en son nom propre, tire d'elle-même et déchiffre dans l'histoire de sa vie l'originalité de son acte. Cela seulement ne le rendra pas banal.

(*) Psychologues cliniciennes des hôpitaux de Paris.

L'autre détresse

par JEANNE GUILLIN (*)

L'ULTIME débat entre partisans et opposants de l'I.V.G. et de son remboursement a permis d'entendre des arguments divers. Un aspect différent lié à mon travail de conseillère conjugale me semble être une autre information, utile à ceux qui ont à décider finalement — en toute connaissance de cause, bien entendu...

Si l'on évoque la détresse de la femme contrainte à l'I.V.G., on peut la lier à la culpabilité, consciente ou inconsciente. Le paiement de l'I.V.G. serait alors nécessaire, car il permettrait une implication matérielle de la patiente, gage de responsabilité, donc moyen de déculpabilisation. La plus simple et la moins dangereuse façon de le faire est encore celle qui consiste à utiliser espèces sonnantes et trébuchantes à titre de règlement — de compte ou d'acte en K... — favorable à une possible liquidation (l'aide médicale gratuite assistant celles qui ne pourrait l'assumer).

Mais qu'en est-il donc de cette détresse que je constate, celle-ci post-I.V.G.

Elle est peu connue de ceux qui sont concernés par « l'avant et le pendant » de l'avortement. C'est sans doute pour cela que des médecins que j'ai rencontrés, ceux qui se sont exprimés dans diverses presses, m'ont paru peu au fait de cette réalité de l'avortement, quelle que soit leur position éthique ou politique.

Ceux qui sont décidément contre et ne pratiquent pas l'I.V.G. — tant que la clause de conscience le leur permet — affichent parfois un apparent désintérêt que l'on ne manque pas de leur reprocher : cette réalité ne les concerne pas.

Ceux qui souhaitent se montrer plus « compréhensifs » prolongent leur diagnostic de grossesse d'un « Cet enfant, vous le gardez ? » que bien des femmes — il faut qu'ils le sachent — entendent curieusement comme une incitation à l'I.V.G. Dans le louable souci d' « être dans les temps, au cas où... ». Se rendent-ils compte qu'ils posent à la femme le problème du droit de mort sur son enfant dans le même temps où elle se trouve bouleversée — physiologiquement et psychiquement — par l'annonce de la vie en elle. Mais peut-être faut-il être femme et heureuse de l'être pour le comprendre. Ainsi ils ne jugent pas, ne moralisent pas et pensent respecter le choix de la femme sans davantage informer. Rares pourtant sont celles qui ont été informées, comme la loi Veil l'exige, des risques de l'I.V.G. J'ai pu le constater au cours des entretiens qui la précèdent légalement.

« Si j'avais su... »

Pour ceux qui pratiquent l'avortement, la détresse des femmes est la raison invoquée.

Quels que soient leur choix et leur position, la réalité de l'avortement dans sa banale quoditienneté semble souvent leur échapper. Ma profession me l'a faite découvrir et je suis engagée à la dire ; d'autant plus que le débat : acte médical, non thérapeutique, remboursement, budgétisation..., nous fera bientôt oublier de quoi l'on parle !

L'entretien d'I.V.G. m'a fait rencontrer, il est vrai, des femmes angoissées, paniquées devant la révélation d'une grossesse et « seulement » incapables de prendre une décision. Le contexte social et l'urgence aidant, elles ont déjà rendez-vous pris au centre d'orthogénie et, parce que justement elles sont trop souvent seules à l'assumer, elles n'ont pas l'envie de nier, puis d'effacer, d'annuler leur état de grossesse.

Elles ne savent rien des risques — *« ne le dites pas, sinon elles ont peur et ça se passe mal »*. D'ailleurs, demandent-elles, désirent-elles savoir ? On va à l'avortement tête baissée. Que ce soit vite et bien fait. Est-ce pour cela que le lapsus I.V.G-T.G.V. n'est pas rare ?

Après l'I.V.G., une nouvelle détresse apparaît. Ce couple, par exemple, qui depuis va mal : on ne peut plus se supporter, on se rejette la responsabilité de la décision — *« Je le voulais, moi, ce petit »* — avec tout un discours émaillé de « avant » et « depuis ».

Depuis, elle a sombré dans la dépression celle qui me dit : *« Maintenant, je le sais, c'était mon enfant, vous comprenez... Je rêve toutes les nuits de petites mains, de petits pieds. »* Qui saura, osera rapporter les fantasmes et les dépressions *post-abortum ?*

Cette jeune femme — vingt ans — a eu une I.V.G., parfaite, selon la loi, il y a deux ans. Malgré les antibiotiques, péritonite grave, trois séjours à l'hôpital, deux interventions. On l'a sauvée. *« Vous avez de la chance »*, lui a-t-on dit en lui remettant une petite fiche pour qu'elle puisse faire une demande d'adoption. On y lit : ablation d'ovaire droit, de trompe gauche... Mais on n'a pas eu le courage de lui dire que des enfants à adopter il y en a si peu. Alors, inlassablement, elle répète : *« Si j'avais su, si on m'avait dit. »*

On ne dit justement rien, mais cette détresse-là, elle n'est ni prétexte ni alibi. Je connais un chef de service gynécologique qui passe beaucoup de temps à réparer des utérus détériorés ou à remédier à des stérilités acquises.

Non, ce ne sont pas les internes qui sont maladroits, mais l'I.V.G. qui est dangereuse.

« Vous comprenez, à votre âge (a-t-on dit à A..., seize ans), *on aspire juste ce qu'il faut pour ne pas abîmer l'utérus ; pour plus tard... »* Elle est maintenant enceinte de six mois, désespérée : *« On n'élève pas un enfant qu'on a déjà tué un jour... »* C'est pathétique, oui, mais faut-il le taire ?

Une longue pratique de l'entretien, bien avant la loi Veil, m'en a appris beaucoup sur l'avortement. Je peux faire aujourd'hui un bilan. Je suis au regret d'affirmer, à l'encontre de Mme Roudy, que la banalisation a déjà fait beaucoup plus de ravages que l'avortement dit clandestin.

Sa distribution accrue et son remboursement comme produit de consommation courante en multiplieront les effets, donc les méfaits, puisque, ce faisant, on oublie totalement que l'avortement est une affaire de vie, donc de mort, dont nous paierons tous le prix.

C'est pourquoi, je n'ai pas la démagogie de saluer ce qu'il est convenu d'appeler *« la générosité et le courage »* de celles qui ont profité de leur pouvoir pour instaurer, confirmer, pérenniser, chacune à sa manière, ce que je suis bien obligée d'appeler une loi de mort et de dégradation.

(*) Conseillère conjugale.

Au lieu de la grève de l'impôt

par THÉRÈSE MARTIAUX et JEAN CONGOURDEAU (*)

BEAUCOUP aujourd'hui estiment que la loi sur le remboursement de l'I.V.G. rend chacun complice de l'avortement, en l'obligeant à le financer par l'impôt. Pour éviter cette complicité, certains envisagent la grève de l'impôt.

En tant que chrétiens et agents des impôts, ne sommes-nous pas devant un conflit de devoirs et la nécessité de prendre position sur un éventuel refus d'obéissance ?

La loi prévoit le remboursement à la femme qui avorte de 70 % des honoraires médicaux, comme pour tout acte médical ; ce remboursement serait financé par le budget du ministère de la solidarité nationale, c'est-à-dire par l'Etat, c'est-à-dire par le contribuable.

C'est une loi qui facilite le recours à l'avortement, voire qui y incite en le présentant comme un acte médical ordinaire. Nous pouvons donc affirmer qu'il s'agit d'une loi injuste, contraire au bien commun de la société puisqu'elle ne garantit plus les droits à la vie des plus petits de ses membres. Même si elle n'oblige (encore) personne à y recourir ou à le pratiquer, elle oblige le contribuable à participer à un acte qu'il réprouve en le finançant. Se trouve donc posée la question de la nature de notre complicité et des moyens de nous y soustraire.

• En quoi sommes-nous complices ?

La théologie morale distingue la *complicité formelle ou directe* d'un acte contribuant au péché d'autrui (cas du médecin pratiquant un avortement ou en fournissant directement les moyens) et la *complicité matérielle ou indirecte* d'un acte bon ou neutre en soi (payer ses impôts) qui ne constitue ni en lui-même ni dans son intention une contribution au péché d'autrui, mais dont autrui (l'Etat) abuse en le mettant au service du péché (I.V.G.) (1).

Si la complicité directe est toujours à rejeter absolument, la complicité involontaire ne doit l'être que pour des raisons légitimement fondées.

Ici, la loi fait de nous des complices involontaires en détournant à des fins mauvaises une part de notre contribution aux charges de la nation. Notre responsabilité est engagée non sur notre contribution à l'impôt, mais sur notre action pour faire échec à ce détournement.

• La grève de l'impôt fait-elle échec à la complicité involontaire ?

De plusieurs côtés a été avancée l'idée de la grève de l'impôt : on ne verserait pas la part de l'impôt représentant le remboursement de l'I.V.G., évitant ainsi d'être financièrement complice de l'avortement. Cet acte aurait une portée symbolique, signifiant à César qu'il a outrepassé son pouvoir légitime et que nous sommes déliés de l'obligation de lui obéir.

La logique pourrait vouloir que les agents des impôts s'abstiennent de percevoir les recettes destinées à l'I.V.G., s'exposant à la révocation.

Devant les graves implications de telles décisions, il importe de mesurer en quoi la grève de l'impôt est tolérable, voire légitime.

Il s'agit d'un acte grave pour la collectivité nationale : il signifie que chacun considère qu'il peut retirer à l'autorité sa charge de promouvoir le bien commun (les écologistes seraient fondés à refuser de financer le nucléaire, les pacifistes la Défense...). Ce que contredit trois principes :

— *juridique* : la grève de l'impôt est réprimée par la loi (article 1747 du code général des impôts). Et le droit budgétaire impose la non-affectation des recettes aux dépenses.

— *Politique* : en régime démocratiques, les élus du peuple définissent en son nom le cadre juridique et les modalités pratiques (économiques, sociales, culturelles...) par lesquels l'Etat met en œuvre le bien commun dans la réalité concrète.

— *théologique* : l'autorité vient de Dieu (cf. *Romains* 13.6).

La grève de l'impôt peut être assimilée, de même que la désertion, à une rébellion puisqu'on se soustrait délibérément à la loi.

Or la théologie morale subordonne la rébellion à quatre conditions :

— que l'autorité n'assure plus l'essentiel du bien commun (sécurité, liberté individuelle, liberté religieuse) :

— que la rébellion n'entraine pas plus de mal que de bien ;

— qu'il y ait probabilité de réussite ;

— que tous les autres moyens aient échoué.

Certes, en *légalisant* l'avortement, les pouvoirs publics, dès 1975, n'ont plus assuré le droit à la vie des enfants à naître. Mais si la première condition (violation d'un principe essentiel du bien commun) est remplie, nous ne pensons pas que les autres le soient : la rébellion aurait des conséquences fâcheuses en augmentant le risque d'éclatement d'une société dont mai 68 a montré la fragilité : les probabilités de réussite sont minces, si l'on veut bien considérer les réalités sociologiques (cf. le dernier sondage (2) qui révélait que 53 % des catholiques étaient favorables au remboursement de l'I.V.G.). La grève de l'impôt ne saurait avoir une valeur symbolique et prophétique : il serait aventureux de vouloir y appeler l'ensemble des chrétiens.

• Une objection de conscience fiscale dans le cadre de la loi.

Si l'on admet que l'évasion fiscale est un sport national dont les agents du fisc sont les arbitres, il faut distinguer entre d'une part la grève, même partielle, de l'impôt et la fraude fiscale (illégales et pénalement répréhensibles), et d'autre part l'*objection de conscience fiscale légale* qui consiste à utiliser les ressources de la loi pour payer le moins d'impôts possible en restant dans la légalité.

L'État lui-même reconnaît à chaque contribuable la possibilité d'affecter directement une part de l'impôt dû à une dépense de son choix : c'est l'objet de la déduction que les entreprises et les particuliers peuvent pratiquer de leur revenu imposable, en faveur d'œuvres d'intérêt général, philanthropiques, éducatives, etc. Le gouvernement actuel a reconnu l'utilité de ces dispositions puisqu'il vient de porter de 1 % à 3 % du revenu le montant maximal de la déduction des sommes versées aux associations d'utilité publique.

Les montants en jeu ne sont pas minces. Pour une famille de deux enfants ayant 10 000 F de ressources mensuelles :

— la grève de l'impôt ne concernerait que 0,15 % de l'impôt sur le revenu, soit 12 F par an.

— le versement de 1 % de son revenu à des œuvres lui ferait donner 864 F et économiser 225 F d'impôts. En utilisant les 3 %, elle donnerait 2 592 F et économiserait 538 F d'impôts. Plus le revenu augmente plus la déduction fiscale est avantageuse, puisqu'au taux d'imposition maximal, le don de 100 F économise 67,5 F d'impôts. Pour les entreprises, la possibilité d'affecter 1 % du chiffre d'affaires à des œuvres concerne également des sommes importantes.

En étendant ces calculs à l'ensemble de la nation, la grève de l'impôt concernerait 200 millions de francs, tandis que les déductions potentielles dépasseraient 2 milliards de F (l'équivalent du budget du ministère du temps libre) soit dix fois plus que le remboursement de d'I.V.G. (compte non tenu des sommes déjà versées à d'autres œuvres).

A nos yeux de praticiens de la fiscalité, la grève de l'impôt présente un risque politique grave, n'a qu'un intérêt financier limité et une vertu uniquement symbolique. L'épreuve décisive que constitue le remboursement de l'I.V.G. ne nécessite pas seulement un geste prophétique, mais un engagement concret et efficace au service des enfants à naître et de leurs parents.

• Que faire des sommes qui échappent à l'impôt ?

La déduction fiscale n'est pas une fin en soi. Nous souhaitons qu'une part de ces déductions soit affectée aux associations d'aide aux futures mères en difficulté. Elles sont nombreuses : du Secours catholique à S.O.S.-Futures Mères ; du comité d'action de la gauche pour la vie et contre l'avortement (en voie de création) à Mère de Miséricorde (Communauté du lion de Juda et de l'Agneau immolé). A chacun de choisir en se rappelant que seules les associations reconnues d'utilité publique bénéficient des 3 %. Les autres donnant droit à la déduction de 1 %.

Il est évident que cette action ne doit pas se faire au détriment des autres associations : la lutte pour la vie prend place dans une solidarité aux dimensions du monde, et nous n'avons pas à lui sacrifier le tiers-monde, la Pologne ou les Petits Frères des pauvres. Elle ne doit pas non plus être un acte purement financier, mais un engagement spirituel et temporel au service de la vie et de la charité.

L'Église, le 8 décembre, confesse que Marie a été, dès le premier instant de sa conception, préservée du péché originel : elle affirme ainsi que l'embryon, dès sa conception, est une personne humaine irremplaçable et bien-aimée de Dieu. Aux chrétiens et à tous les hommes de bonne volonté revient la charge, non de se laver les mains, mais de tout mettre en œuvre pour préserver les innocents du massacre.

(*) Secrétaires généraux du Syndicat chrétien des impôts (C.F.T.C.).

(1) L'interview de Monseigneur Jullien, président de la commission épiscopale de la famille, sur ce sujet, paru dans le *Pèlerin* en novembre 1982.

(2) *Le Monde* du 11 décembre.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

A Washington

Le roi Hussein va explorer avec le président Reagan les possibilités de relancer le processus de paix

A l'occasion d'une visite privée d'une semaine en Californie et à Hawaï, le roi Hussein est arrivé samedi à Washington, où il rencontrera le président Reagan le mardi 21 décembre. Les deux chefs d'Etat exploreront les possibilités de relancer les processus de paix au Proche-Orient.

Au Caire, le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Kamal Hassan Ali, s'est félicité de l'évolution positive des positions de l'O.L.P. qui, selon lui, serait disposée à s'engager dans des pourparlers de paix fondés sur le plan Reagan et *« d'autres initiatives internationales »*.

M. Yasser Arafat a déclaré, pour sa part, à un hebdomadaire libanais, *Al Nahar International*, que, malgré ses côtés négatifs, le plan Reagan comportait des *« aspects nouveaux »* qu'il juge positifs.

Trois formules de « procédures »

Les entretiens Reagan-Hussein se dérouleront apparemment sous le double signe de l'ambiguïté et du quiproquo. Le chef de la Maison Blanche reçoit celui qu'il considère comme l'interlocuteur valable d'Israël pour la récupération des territoires occupés, bien que le souverain jordanien s'estime déchargé de ce rôle depuis qu'il a reconnu l'O.L.P., à l'automne de 1974, comme *« l'unique représentant légitime du peuple palestinien »*, et la juge, dès lors, seule habilitée à négocier l'établissement d'un Etat en Cisjordanie et Gaza.

M. Yasser Arafat, pour sa part, rejette le plan Reagan pour un règlement – que le chef de la Maison Blanche a esquissé dans son discours télévisé du 1er septembre dernier – dans la mesure où celui-ci exclut la création d'un Etat palestinien indépendant et nie implicitement la représentativité de l'O.L.P. Mais le dirigeant palestinien s'est empressé de se conformer au vœu du président américain en proclamant que des liens organiques seront établis entre le royaume hachémite et l'Etat palestinien après, il est vrai, que celui-ci aurait accédé à la souveraineté. Mieux, une commission conjointe jordano-palestinienne est déjà à l'œuvre pour déterminer la forme que prendrait la future confédération.

Le président de l'O.L.P., malgré son opposition (nuancée) au plan Reagan, donne ainsi un gage de sa bonne volonté avec l'espoir de susciter un dialogue avec Washington par personne interposée. Le roi Hussein, en effet, parlera moins en son nom qu'en celui de M. Yasser Arafat qui l'a chargé de soumettre au chef de la Maison Blanche des propositions destinées à relancer le processus de paix. Amman a, pour sa part, averti Washington que le roi Hussein sera *« pleinement solidaire »* du chef de la résistance palestinienne puisque rien ne pourrait être entrepris valablement sans l'agrément, explicite ou implicite, de l'O.L.P. Celle-ci conserve le soutien des Palestiniens tant dans les territoires occupés qu'en Jordanie où ils constituent 60 % des sujets du souverain hachémite. Il est, dès lors, compréhensible que ce dernier ne veuille pas prendre le risque d'entrer en conflit avec la centrale des fedayin, surtout s'il est persuadé, comme c'est le cas aujourd'hui, qu'il est peu probable que le gouvernement de M. Begin accepte de lui rendre les territoires occupés.

Le président Reagan serait invité à choisir entre trois formules, élaborées conjointement par le roi Hussein et M. Yasser Arafat. Bien qu'elles touchent au fond du conflit, elles sont présentées comme relevant de la « procédure ». Selon la première, une délégation constituée par les signataires de la résolution de Fès (adoptée au sommet arabe de septembre dernier) et comprenant, dès lors, les représentants de l'O.L.P. serait chargée d'ouvrir des négociations de paix. Dans le cas où M. Reagan considérerait cette proposition comme inacceptable, l'alternative serait la formation d'une délégation paritaire jordano-palestinienne dont la présidence reviendrait par alternance aux représentants respectifs de l'O.L.P. et du gouvernement d'Amman.

Une objection majeure

Les deux formules cependant se heurtent à une objection majeure : le gouvernement américain refuse de traiter avec l'organisation de M. Yasser Arafat aussi longtemps que celle-ci ne se serait pas conformée à la double condition posée, dès septembre 1975, par l'ancien secrétaire d'Etat, M. Kissinger : adhérer à la résolution 242 du Conseil de sécurité et reconnaître explicitement l'Etat d'Israël. Faute de quoi, stipulait la *« clause Kissinger »*, Washington refuserait tout « dialogue » avec l'O.L.P.

A ce sujet, le roi Hussein répétera sans doute au président Reagan ce dont la *« commission des sept chefs d'Etat »*, désignée par la conférence de Fès, l'avait informé à l'automne dernier : l'O.L.P. serait disposée à une reconnaissance réciproque et simultanée avec l'Etat d'Israël mais non pas à une démarche unilatérale qui la priverait de l' *« unique carte »* qu'elle aurait à jouer à la table de négociation tout en suscitant en son sein une dangereuse scission.

D'autre part, M. Yasser Arafat serait prêt à accepter le principe de la reconnaissance réciproque si les Etats-Unis devaient, en contrepartie, reconnaître la représentativité de l'O.L.P. et non pas seulement admettre l'ouverture d'un « dialogue » avec elle. C'est dans de telles conditions, explique-t-on dans l'entourage de M. Arafat, que ce dernier serait assuré de la majorité absolue des voix au sein du Conseil national palestinien (le Parlement de la résistance).

A des émissaires palestiniens qui leur soumettaient cette proposition, des responsables américains ont fait valoir que les États-Unis ne pouvaient pas s'engager au nom d'Israël et qu'il revenait donc à l'O.L.P. de reconnaître unilatéralement l'État juif, une telle démarche étant, en tout cas, pour le gouvernemeent de Washington un postulat à toute éventuelle négociation.

Pour contourner la difficulté, une troisième formuleserait soumise au président Teagan : la résistance palestinienne constituerait un *« gouvernement en exil »* qui se doterait d'un programme distinct de la charte de l'O.L.P. (laquelle prône le démantèlement de l'« entité sioniste ») et dont les nouvelles dispositions seraient conformes à la *« légalité internationale »*, en d'autre termes aux résolutions de l'ONU, y compris la 242 adoptée en novembre 1967. Les États-Unis, tout autant qu'Israël ultérieurement, serait alors en mesure de prendre langue avec cette nouvelle instance de la résistance sans que l'une des deux parties en conflit ne soit contrainte à se déjuger. Lformule n'est pas inédite puisqu'elle avait permis au F.L.N., au début des années 60, d'engager des négociations de paix avec la France par le truchement du G.P.R.A. (Gouvernement provisoire de la révolution algérienne).

Deux des principales organisations de l'O.L.P., le Fathet le Front démocratique de M. Nayef Hawatmeh, ont dores et déjà approuvé, au cours de réunions secrètes tenues dernièrement, le principe d'un *« gouvernement palestinnien en exil »* qui s'installerait à Amman ou à Tunis. Le Dr Georges Habache, chef du Front populaire, en a été averti par M. Yasser Arafatlors d'une réunion tenue récemmment à Aden par les principaux dirigeants de la résistance. Bien qu'opposé à une telle mesure qui risquerait, à ses yeux, de conduire à une *capitulation »*, M. Habache se serait engagé à ne pas faire obstacle à la stratégie diplomatique de ses partenaires, quitte à leur demander des comptes si leur entreprise devait échouer.

M. Yasser Arafat, rapporte-t-on encore dans son entourage, ne se fait pas d'illusion à cet égard. Il ne s'attend pas qu'Israël accepte d'engager des négociations avec un gouvernement dont la tâche serait d'établir un État en Cisjordanie et Gaza, même si celui-ci devait être fédéré à la Jordanie. L'objectif du président de l'O.L.P. et de ses partenaires est aûtrement plus ambitieux : obtenir avant tout la reconnaissance des puissancesoccidentales, les États-Unis en tête, afin d'aggraver l'isolement du gouvernement de M. Begin.

Cependant, on imagine mal le président Reagan accepter l'une ou l'autre des trois formules que lui soumettrait le roi Hussein. Toutes conduisent à l'insertion de l'O.L.P. dans le processus de paix. Or, une telle éventualité ne paraît pas répondre, du moins pour le moment, aux exigences de la stratégie globale des États-Unis au Proche-Orient.

ERIC ROULEAU.

Sous la pression de Washington

Jérusalem paraît avoir assoupli ses positions à l'égard du Liban

Jérusalem. – Bien des Israéliens sont perplexes. Qui croire ? D'un côté, le gouvernement de M. Begin laisse entendre qu'il vient d'obtenir un succès retentissant après des tractations secrètes menées au Liban par le ministre de la défense, M. Ariel Sharon ; de l'autre, à Beyrouth, le ministre libanais des affaires étrangères, M. Elie Salem, affirme que les décisions prises le 19 décembre par le conseil des ministres, à Jérusalem, ne portent que sur l' « acceptation » des négociations à venir. Et encore ne s'agirait-il que de propositions israéliennes qui restent à discuter.

Les dirigeants libanais, visiblement très embarrassés par la publicité tapageuse faite à Jérusalem à propos de cette affaire, soulignent à l'intention d'une partie de leur opinion publique et du monde arabe, que, contrairement à ce que l'on prétend à Jérusalem, aucun accord sur l'établissement d'une « *paix* « *de facto* » n'a été préparé par des contacts entre les gouvernements libanais et israélien. C'est un démenti sur presque toute la ligne. Les rencontres auxquelles a fait allusion M. Sharon n'auraient même pas eu lieu. Dans l'entourage de M. Sharon, on dit pourtant qu'elles ont duré près de huit semaines, et ce avec des « *personnalités libanaises* » (cependant elles ne sont pas nommées) qui auraient été mandatées « pleinement) sinon formellement par le président Gemayel lui-même. Pour certains observateurs israéliens, ce pourrait être des membres du parti phalangiste.

Bref, à Beyrouth, on indique que les Israéliens prennent leurs désirs pour des réalités, tandis qu'à Jérusalem on dit, dans les milieux gouvernementaux, qu'un « accord-cadre » a déjà été négocié avec des « *représentants libanais* », et c'est ce qui aurait été adopté en conseil des ministres dimanche. Selon cette ébauche, le Liban et Israël mettrait fin à l'état de guerre (maintenu, en principe, depuis 1948), la libre circulation des personnes et des marchandises entre les deux pays serait autorisée, Israël conserverait une « *mission diplomatique* » à Beyrouth (le ministère israélien des affaires étrangères possède actuellement une « antenne » à Baabda depuis le début de l'invasion), et des « *garanties de sécurité* » seraient accordées à Israël au Sud-Liban, dans une zone large de 45 à 50 kilomètres s'étendant tout au long de la frontière. Les milices du commandant Saad Haddad soutenues par l'armée israélienne depuis 1976 pourraient continuer d'exercer leur contrôle dans ce secteur.

Tel serait, d'après la rumeur savamment entretenue dans les milieux gouvernementaux, le contenu du document approuvé par le cabinet, le 19 décembre. Mais il faut remarquer que le gouvernement s'est bien gardé de le publier. M. Beghin lui-même l'aurait présenté à ses ministres seulement comme un « *document de travail* », et le communiqué officiel du conseil des ministres ne fait mention que d'un « *texte établi lors de contacts entre Israël et le Liban*, ce qui ne signidie pas que les Libanais l'ont approuvé. Il apparaît toutefois que le gouvernement de

De notre correspondant

Beyrouth est prêt à faire certaines concessions mais celles que, pour sa part, le gouvernement de Jérusalem a déjà faites, ne sont sans doute pas moindres. Et tout le bruit orchestré par M. Sharon sur la « *percée* » dont il se targue, n'aurait d'autre but que de masquer le fait que, sous la pression des Etats-Unis, Israël a dû faire machine arrière sur plus d'un point et abandonner quelques-unes de ses exigences qui jusqu'à présensent, bloquaient les négociations, condamnant le médiateur américain, M. Philip Habib, à un constat d'échec le mois dernier.

Les Israéliens ont notamment cédé sur la question de Jérusalem qui hypothéquait tout jusqu'à ces derniers jours. Maintenant, c'est officiel, ils n'exigent plus que les pourparlers israélo-libanais aient lieu alternativement dans la « *capitale d'Israël* » et à Beyrouth. Ces pourparlers, de ce fait, prendront moins de relief et pourraient se tenir dans une capitale européenne. Autre concession, et celle-là est plus importante : il semble, bien qu'il ne s'en soit pas vanté dimanche, que le gouvernement israélien a admis qu'un retrait partiel puisse commencer avant tout accord sur une « *normalisation* » des rapports entre le Liban et Israël. (A noter de surcroit qu'on ne parle plus du tout à Jérusalem d'un traité de paix, sinon à tès long terme). auparavant, le gouvernement de M. Begin faisait de cette condition un préalable au moindre repli de l'armée israélienne. Or l'administration américaine, irritée par les exigences israéliennes, paraît avoir réussi à imposer finalement ses vues, et M. Habib peut envisager désormais, sous réserve de l'acceptation de l'O.L.P. et de la Syrie, un désengagement de part et d'autre de la route Beyrouth-Damas. Les fedayin et les troupes syriennes se retireraient de la Bekaa, tandis que les soldats israéliens évacueraient une partie du Chouf (sur le littoral, le retrait s'effectuerait jusqu'à Damour), l'armée libanaise, entourée par des éléments français et américains de la force multinationale s'installant dans la zone tampon ainsi créée.

Couvre-feu à Naplouse

Dans les territoires occupés, une certaine agitation s'est de nouveau développée dans la région de Naplouse, en Cisjordanie, après la mort d'un jeune Palestinien le 18 décembre (*le Monde* du 19-20 décembre), tué par des soldats isrraéliens qui ont ouvert le feu sur des manifestants.

Un couvre-feu a été imposé dimanche par les autorités israéliennes dans le centre de Naplouse, et il a été maintenu dans le camp de réfugiés de Balata, aux portes de la ville. Cette mesure est en vigueur dans ce camp depuis près d'une semaine, et c'est précisément pour cela et à cause de multiples arrestations que de jeunes Palestiniens manifestaient dan,ns les rues de Naplouse samedi dernier. Le mouvement isrélien « *La paix maintenant* » a une nouvelle fois protesté contre l'attitude des forces de l'ordre, leur reprochant d'avoir peut-être une fois de plus eu la « *gachette facile* », comme cela semblait avoir été le cas déjà à plusieurs reprises ces derniers mois. D'autre part, le mouvement dénonce l'usage « *excessif* » des couvre-feu en prétendant que les autorités veulent ainsi « *harceler* » la population palestiniennes des territoires occupés.

FRANCIS CORNU.

BIBLIOGRAPHIE

« The Longest War », de Jacobo Timerman
Comment peut-on être Israélien ?

De notre correspondante

New-York. – Le nouveau livre de Jacobo Timerman, *The Longest War (la Guerre la plus longue)*, va lui attirer au moins autant d'inimitiés que ses deux précédents sur ses expériences de prison en Argentine. *The Longest War* est un journal personnel de la dernière guerre du Liban. Il commence le 6 juin 1982, premier jour de l'opération Paix en Galilée, et s'achève le 21 septembre, alors que filtrent les nouvelles des massacres des camps palestiniens. Le livre est dédié au major Giora Harnik, membre du mouvement La paix maintenant, tué aux premiers jours de la guerre, dans un corps à corps au château de Beaufort.

The Longest War, va déranger beaucoup de monde : le gouvernement de M. Begin, en tout premier lieu, que Jacobo Timerman accuse d'avoir enfermé le pays « *dans un nouveau ghetto* », les juifs américains, pour lesquels « *l'holocauste est devenu une religion civile* », voire un « *business* », les Palestiniens, « *trahis* », dans leur « *ignorance politique* », « *par tous ceux qui les ont approchés* », les intellectuels des démocraties occidentales, qui se forgent à peu de frais des gloires fructueuses en défendant aveuglément l'un ou l'autre camp.

Mais *The Longest War* est avant tout une longue réflexion, déchirante par endroits, sur la condition du citoyen israélien. Arrivé dans le pays avec sa famille en 1979, Jacobo Timerman était l'un des plus connus des journalistes argentins, directeur du quotidien *la Opinion*, avant d'être arrêté, en 1977, et de passer deux ans en prison.

Sioniste, juif pratiquant, Timerman ne s'en trouve pas moins dans une situation inconfortable en Israël : ashkenaze né en Ukraine, il est arrivé tout enfant en Amérique latine et n'a connu des persécutions nazies que les récits des survivants. Cela ne l'empêche pas de se sentir très « *européen* » et d'éprouver un certain sentiment de condescendance à l'égard des sépharades, que leur « *manque de développement social et culturel* » rend sensibles au « *charisme de leaders populistes* », comme M. Begin... ou, jadis, les descamisados pour Juan Peron.

Incapable, de son propre aveu, d'apprendre l'hébreu, souvent rebuté par ce qu'il appelle la « *froideur* » des Israéliens, ou plutôt leur incapacité à communiquer leurs émotions, Jacob Timerman reste ému et ébloui par l'existence même de l'État hébreu. C'est la raison pour laquelle la « *guerre d'agression* » au Liban, les bombardements de populations civiles, les mensonges du gouvernement et de l'état-major israéliens le traumatisent : « *comment comprendre que ce pays – avec ses kibboutzim, ses partis politiques, sa presse pluraliste, sa vie universitaire active et distinguée, sa démocratie parlementaire – a été incapable d'arrêter une guerre dont la préparation était connue de tous, dont la nécessité n'a jamais été démontrée, dont les raisons ont été fabriquées, en dehors de toute réalité, par l'esprit enfiévré d'un général activiste*, se demande-t-il.

Sharon, maréchal bonapartiste

Timerman réserve ses pages les plus corrosives au général Sharon :

« *Tandis qu'il montre une portion de terrain sur une carte, son visage reflète plus de plaisir que de passion, plus de sensualité que de satisfaction, plus d'esprit dogmatique que de talent... sa relation à la géographie militaire est quasi lascive. Napoléon l'aurait aimé avant la bataille, l'aurait soutenu pendant, mais lui aurait coupé la tête après. Il est curieux qu'un maréchal de Bonaparte fasse carrière dans une armée démocratique, conçue par de jeunes colons socialistes pour un État strictement constitutionnel.* »

Quant à M. Begin, qui a pris le risque de faire d'Israël *la Prusse du Proche-Orient*, il est mû par une démarche qui, selon Timerman, ressort à l'hystérie : mener une guerre de représailles contre le monde au nom de l'holocauste dont le souvenir ne le quitte jamais. Horrifié par la visite qu'il a faite dns les ruines de Tyr et de Saïda, Timerman se demande avec angoisse si, décidément, Israël est devenu « *un État commme les autres* ». S'il ne le croit pas, c'est grâce à ces manifestations massives contre la guerre qui ont précédé et suivi les massacres des camps palestiniens. Il conserve toutes son admiration pour ces jeunes officiers – comme son propre fils – qui n'ont pas hésité à mettre en cause leurs chefs et à risquer la prison pour protester contre la poursuite de la guerre.

NICOLE BERNHEIM.

(1) « The Longest War », traduit de l'espagnol en anglais, 167 pages, publié à New-York par Alfred Knopf, 11 dollars 95.

L'O.L.P. cherche à normaliser ses rapports avec la Syrie

De notre correspondant

Tunis. – Le comité exécutif de l'O.L.P., qui était réuni depuis trois jours à Tunis sous la présidence de M. Yasser Arafat, a terminé, dimanche 19 décembre, ses travaux qui ont porté essentiellement sur les relations palestino-jordaniennes et palestino-syriennes ainsi que sur la préparation de la prochaine session du Conseil national palestinien (Parlement).

L'exécutif palestinien a examiné l'état des rapports avec la Syrie, qui semblent actuellement en voie d'amélioration après la dégradation progressive qu'ils ont connue durant ces derniers mois. Il a procédé, à ce propos, à la désignation de ses représentants au sein d'une commission mixte constituée, affirme-t-on à Tunis, à la demande de Damas pour œuvrer à une normalisation complète.

Une autre commission présidée par M. Arafat, a été contituée pour fixer le lieu et la date de la prochaine session du Parlement de la résistance, que l'on espère réunir dans les quarante jours.

M. Arafat avait interrompu samedi les délibérations de l'exécutif pour assister à la séance d'ouverture de la première assemblée générale de l'Association internationale pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel palestinien (1). Devant les quelque deux cents intellectuels venus d'Europe, d'Amérique, d'Asie et d'Afrique participer à ces assises, le président de l'O.L.P. a lancé un appel à l'opinion mondiale afin qu'elle réagisse « *d'urgence* » pour que soit mis un terme à « *la barbarie sioniste* » avant de proclamer que, malgré cette « *entreprise d'extermination* », le peuple palestinien continuera le combat jusqu'à l'instauration « *d'une paix fondée sur la justice et la légitimité internationale* ».

Pendant les quatre jours que durera l'assemblée générale de l'association, un plan d'action doit être mis au point en vue de répertorier, de protéger et de développer les divers aspects – scientifique, religieux, historique, archéologique, artistique – de la culture palestinienne.

MICHEL DEURÉ.

(1) Présidée par l'Irlandais Sean Mac Bride, l'association a été constituée en mars dernier lors d'une réunion tenue au siège de l'Unesco à Paris.

AFRIQUE

République sud-africaine

L'A.N.C. revendique un attentat contre la centrale nucléaire de Koeberg

De notre correspondant

Johannesbourg. — De son quartier général à Dar-Es-Salam, *Umkhonto We Sizme (La lance de la nation)*, branche militaire de l'A.N.C. (Congrès national africain) a revendiqué, dimanche 19 décembre, la plus spectaculaire et, peut-être, la plus dévastatrice action de sabotage commise en Afrique du Sud depuis l'incendie des usines Sasol en juin 1980. En l'espace d'une douzaine d'heures, quatre explosions, de forte intensité, ont endommagé, selon la police sud-africaine, des points quévralgiques de la centrale nucléaire de Koeberg, près du Cap. Le communiqué publié par les autorités sud-africaines dimanche soir indique que *« Les explosions ont endommagé des circuits de câbles électriques et d'autres équipements »*, de source proche des constructeurs français de la centrale (Framatome-Framateg-Spie Batignolles-Alsthom Atlantique), on précise toutefois que les deux réacteurs, dont l'un devait être chargé de carburant nucléaire ces jours-ci, auraient été touchés, notamment au niveau des cuves.

Il semble que la mise en route définitive du premier réacteur, de 922 megawatts, pourrait être retardée de plusieurs semaines, voire *« de plusieurs mois »*. *Reporté à la suite des difficultés d'approvisionnement en uranium enrichi réprouvé par l'ESCOM (Electricity Supply Commission) en mai 1982, l'événement était prévu pour juin prochain.*

La police a dépêché sur place une petite équipe d'experts pour enquêter, avec, à sa tête, le chef de la police spéciale de sécurité, le général Coetzee. Des mines magnétiques à retardement ont été utilisées par les saboteurs qui, apparemment, connaissaient parfaitement leur affaire.

La seconde explosion, samedi soir à 18 h 40, s'est produite alors même qu'une escouade de police inspectait les lieux de la première détonation, intervenue trois heures auparavant dans un bâtimen auxiliaire, à moins de 20 mètres du réacteur. Les services de sécurité étaient, semble-t-il, encore plus nombreux sur place, lors de la troisième déflagration à minuit. La quatrième charge éclata non noin d'eux, moins de trois heures après.

Si l'on en croit le communiqué de l'A.N.C., les commandos seraient venus de l'étranger et auraient probablement déjà mis au moins une frontière entre eux et la police.

Au début de l'été, l'ANC avait revendiqué l'incendie d'une centrale électrique sur le site. Les dégats avaient été estimés à plusieurs centaines de milliers de rands (1 rand = 6,50 FF), mais les services de sécurité avaient conclu, formellement, à un accident et non à un sabotage. Cette fois-ci, le communiqué de l'ANC n'a pas reçu de démenti. Cependant, l'enquère va d'abord concerner, en bonne logique, le personnel de la centrale.

Quatre mille cinq cents personnes, ouvriers, techniciens et ingénieurs, sont employes à Kœberg. Les trois quarts d'entre eux, pour l'essentiel, des travailleurs manuels, sont Noirs. La plupart appartiennent à l'ethnie dominante de la région, les Xhosas (1), politiquement et juridiquement rattachés par force à deux homelands indépendants », le Ciskei et le Transkai. Le travail des enquêteurs peut-être facilité par le fait qu'une centaine d'employés seulement ont accès à la zone « haute sécurité » des réacteurs. Il est encore trop tôt pour évaluer l'étendue des dommages. Mais l'évènement a montré qu'il n'est pas facile, même pour un pouvoir très répressif de venir à bout de ses adversaires les plus décidés, ainsi que l'a rappelé, dimanche, au Lesotho, le président de l'ANC, M. Oliver Tambo, à l'enterrement des trente victimes sud-africaines du raid contre Maseru.

« *Nous sommes*, a-t-il dit, *potentiellement des millions et des millions (...), cette boucherie ne nous fera pas reculer (...). Le régime fasciste de l'apertheid torture nos enfants, les condamne à mort, les emprisonne à vie, les assassine lâchement... Mais il n'entamera pas la détermination du peuple Sud Africain* ».

Second enseignement : si la responsabilité de l'ANC dans l'attentat de Kœberg est établie, et si samedi à Sweto, un couple de Noirs a été tués froidement, pour avoir, selon la police, « collaboré avec la justice pour dénoncer les terrorsites de l'ANC ». Le raid « préemptif » du Lesotho n'aura rien prévenu.

PATRICE CLAUDE.

(1) M. Nelson Mandela, le leader de l'anc emprisonné depuis vingt ans, et la majorité des victimes du raid contre le Lesotho appartiennent à l'ethnie Xhosa.

Un risque mal accepté

De notre correspondant

Johannesbourg. — *« Cet attentat démontre une fois de plus le danger potentiel effrayant représenté par une centrale nucléaire dans une société comme la nôtre, caractérisée par la violence. »* Cette opinion, émise dimanche soir par un porte-parole de l'association antinucléaire Koeberg Alert, près du Cap, est partagée par un nombre croissant de Sud-Africains.

Soixante-quinze tonnes d'uranium enrichi, nécessaires à la consommation des deux réacteurs de 922 mégawatts (10 % de la consommation nationale d'électricité), sont entreposées sur place.

Le site de Koeberg se trouve à 60 kilomètres au nord du Cap (1,0 million d'habitants). Selon un physicien local, favorable à la construction de la centrale, M. David Asham, une catastrophe à Koeberg provoquerait le mort immédiate de cent mille personnes. Deux cent cinquante mille autres, au moins, succomberaient dans d'atroces souffrances au cours des mois suivants.

Les habitants de la région prennent la menace assez au sérieux pour que le maire du Cap et les représentants de dix-huit municipalités de la péninsule aient demandé, et obtenu, une urgente réunion ce lundi matin avec les responsables gouvernementaux de l'Atomic Energy Corporation.

A Valindaba, près de Pretoria, l'Afrique du Sud dispose d'une petite usine d'enrichissement d'uranium. Elle sera pleinement opérationnelle (50 tonnes par an) d'ici quatre ou cinq ans, mais le réacteur de recherche, Safari 1, tourne déjà grâce au carburant, enrichi à 45 %, produit sur place. Pour conserver notamment le secret de son procédé « révolutionnaire » d'enrichissement (procédé Helikon) et la liste de ses clients, Pretoria se refuse encore à signer le traité international de non-prolifération nucléaire de 1968. Le régime de l'apartheid refuse également de se plier aux exigences du Non Proliferation Act, imposé aux Etats-Unis sous l'administration Carter en 1978.

En fait, pour la plupart des spécialistes, le doute sur la capacité nucléaire militaire de Pretoria n'est plus permis depuis longtemps. Selon un expert, M. Samuel Day, auteur de *The Africaner Bomb*, l'Afrique du Sud disposerait déjà d'une dizaine de bombes atomiques. « L'axe des parias » (Israël-Taiwan-Pretoria) aurait permis de très fructueux échanges d'informations. — P.C.

A TRAVERS LE MONDE

Comores

• L'AVENIR DE MAYOTTE. — Les dirigeants comoriens de l'U.C.P. (Union comorienne pour le progrès, parti unique) ont dénoncé à nouveau *« l'occupation illégale par la France de l'île comorienne de Mayotte »*, au cours d'un rassemblement du parti tenu vendredi 10 décembre à Mitsoudje (Grande Comore) en présence du premier ministre Ali Mroudjae.

Nicaragua

• LE GOUVERNEMENT SANDINISTE a annoncé, le samedi 18 décembre, le départ de son ambassadeur à Washington, M. Francisco Fiallos. Dans un entretien accordé au quotidien d'opposition *la Prensa*, et interdit par la censure, M. Fiallos avait appelé les autorités de son pays à modifier leur politique, en organisant des élections et en rendant sa liberté à la presse. Selon lui, de telles mesures ne pouvaient que consolider le régime face aux agressions dont il est l'objet. — *(A.F.P., A.P.)*

Pakistan

• LE VIEUX DIRIGEANT NATIONALISTE PATHAN, Khan Abdul Ghaffar Khan, âgé de quatre-vingt-seize ans, a été arrêté samedi 18 décembre, près de Peshawar, et accusé d'avoir eu des activités politiques interdites par la loi martiale, a-t-on appris de source officielle. Rentré il y a quelques mois de Kaboul où il avait fait un long séjour, il avait apparemment tenté de convaincre les chefs traditionnels pathans d'Afghanistan réfugiés au Pakistan de retourner dans leur pays. D'autre part, un millier d'avocats pakistanais réunis en conférence nationale, samedi 18 décembre, à Karachi, ont dénoncé la perpétuation du régime militaire du général Zia-Ul-Haq et demandé la tenue d'élections et la libération des prisonniers politiques. — *(A.F.P.)*

Pérou

• LE NOUVEAU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE sera M. Carlos Rodriguez Pastor, qui dirigeait jusqu'à présent le département latino-américain de la banque américaine Wells Fargo. Désigné dimanche 19 décembre par le président de la République, M. Fernando Belaunde, M. Carlos Rodriguez remplacera M. Manuel Ulloa, qui a démissionné il y a une dizaine de jours de ses fonctions de premier ministre et de responsable de l'économie. — *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

A L'ONU

Le mandat du haut commissaire aux réfugiés M. Poul Hartling, est reconduit pour trois ans

De notre correspondante

New-York. — A la suite d'une décision du secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, le mandat du haut commissaire aux réfugiés, M. Poul Hartling (Danemark), a été reconduit pour trois ans.

Le secrétaire général a ainsi tranché un litige qui menaçait de se prolonger, certaines délégations considérant que l'ancien premier ministre danois avait atteint, à soixante-huit ans, la limite d'âge, et devrait laisser la place à un représentant du tiers monde.

Les principaux concurrents de M. Hartling étaient l'ancien ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, M. Max Van der Stoel, et surtout le ministre soudanais des affaires religieuses, M. Dafallah El-Hag Yousif Medani, pour lequel le groupe africain s'est beaucoup dépensé dans les couloirs. Les Africains estimaient que M. Hartling avait négligé les quatre millions de réfugiés d'Afrique au profit des réfugiés afghans au Pakistan (estimés à deux millions sept cent mille), des réfugiés du Sud-Est Asiatique et, plus récemment, de ceux d'Amérique centrale. Le Soudan abrite lui-même six cent mille réfugiés éthiopiens.

M. Hartling, qui avait d'abord refusé de voir son mandat prolongé de deux ans, au lieu des cinq traditionnels, a accepté la suggestion de M. Perez de Cuellar. L'une de ses préoccupations immédiates est le sort des trente-cinq mille Salvadoriens et des six mille Nicaraguyens réfugiés au Honduras, et souvent victimes d'exactions de la guérilla comme des armées régulières. Quatre représentants du haut commissariat ont été envoyés par M. Hartling patrouiller à la frontière salvadorienne, où la situation est particulièrement délicate.

Il reste encore à l'Assemblée générale des Nations unies à approuver la décision du secrétaire général. Mais il y a peu de doute qu'elle s'y ralliera. M. Harding est resté un homme très populaire qui a réussi, au cours de son premier mandat, à quadrupler les contributions étrangères du commissariat. Celui-ci s'occupe de quelque dix millions de réfugiés à travers le monde et a reçu une nouvelle fois, l'an dernier, le prix Nobel de la paix.

NICOLE BERNHEIM.

UNE IMPORTANTE DÉLÉGATION GOUVERNEMENTALE AFGHANE SE REND A MOSCOU

Islamabad *(A.F.P.-U.P.I.)*. — Le président Karmal, le premier ministre, M. Ali Keshtmand, le ministre des affaires étrangères, M. Mohammed Dost, ont quitté Kaboul, dimanche 19 décembre, pour Moscou où ils doivent assister aux cérémonies pour le soixantième anniversaire de la fondation de l'U.R.S.S. La délégation a été saluée à son départ par le ministre de la défense, le général Abdul Qader. C'est la première fois qu'autant de membres du gouvernement de si haut rang se rendent ensemble en U.R.S.S. Selon les milieux exilés afghans au Pakistan, ce déplacement pourrait préluder à d'importantes décisions sur l'Afghanistan ou à des changements dans l'équipe dirigeante de Kaboul.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le congrès refuse de voter les crédits pour la production du MX.

Washington *(A.F.P., Reuter)*. — Le Congrès a refusé, dimanche 19 décembre, d'approuver des crédits pour la production du missile intercontinental MX, infligeant un nouveau revers au président Reagan. Cette décision a été prise par la conférence de conciliation chargée de dégager un compromis entre la Chambre des représentants et le Sénat pour l'adoption d'un budget temporaire d'urgence.

Alors que la Chambre avait rejeté les crédits pour la production du MX, le Sénat les avait approuvés sous certaines conditions. La décision de la conférence élimine de la loi de finances temporaire quelque 988 milliards de dollars de crédits qui avaient été demandés par le gouvernement pour la production des cinq premiers MX. En revanche, la conférence a conservé des crédits de 2,5 millions de dollars pour la recherche et les études concernant le missile, mais en liant leur utilisation à l'approbation par le Congrès du mode de déploiement des MX.

Le compromis adopté par la conférence prévoit que le président Reagan devra faire part au Congrès de ses plans pour le déploiement des MX après le 1er mars 1983 et que celui-ci aura alors quarante-cinq jours pour se prononcer.

Le budget temporaire d'urgence adopté par le Congrès doit recevoir la signature du président pour avoir force de loi. Or Reagan pourrait y opposer son veto, en raison de l'absence des crédits destinés à la production des premiers MX. Dans ce cas, l'ensemble des services gouvernementaux se trouveraient, théoriquement, en état de cessation de paiement et les fonctionnaires fédéraux seraient invités à rentrer chez eux, ce lundi, comme cela c'était produit en 1981 à la même époque. Les services vitaux du gouvernement, notamment la sécurité et la défense, ne seraient, évidemment, pas concernés par une telle mesure.



EN AMÉLIORANT LEURS RELATIONS AVEC L'U.R.S.S.

Les dirigeants chinois souhaitent accroître leur liberté d'action

Un officiel chinois de haut rang a démenti *dernièrement que la Chine veuille poursuivre « une politique d'équidistance »* entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. A l'égard de cette dernière, a-t-il ajouté, *« notre attitude consiste, en premier lieu, à nous opposer à l'hégémonisme, et ensuite à engager un dialogue ». « Puisque nous avons avec l'U.R.S.S. des relations d'Etat à Etat, il ne serait pas bon de refuser un tel dialogue »*, a précisé ce responsable – qui refuse d'être nommément cité, – *au cours d'une conversation avec un* groupe de correspondants de presse en poste à Pékin.

Le but de la Chine dans ses conversations avec Moscou, a-t-il encore indiqué, est *« d'établir des relations de bon voisinage »* entre les deux pays. Il a affirmé que *« l'obstacle le plus important sur cette voie est le problème cambodgien »*.

Affirmant que Pékin n'attendait pas de *« changement de politique radical »* de la nouvelle direction soviétique, le responsable chinois a indiqué que les conversations avec Moscou *reprendraient « l'an prochain »*. Interrogé sur la durée de ces pourparlers, il a déclaré : *« Nous avons le temps. »*

De notre correspondant

Pékin. – Les téléspectateurs chinois ont pu voir, pendant quelques instants, cette semaine, sur leur petit écran, les deux astronautes soviétiques de retour sur terre, après sept mois passés dans l'espace. Quelques jours auparavant, la télévision de Pékin avait diffusé à son bulletin d'informations du soir des images du Kremlin montrant la réception par M. Andropov, de la mission de la Ligue arabe conduite par le roi Hussein. Dans le même temps, si les attaques contre les méfaits de *l'hégémonisme de l'U.R.S.S., en* particulier en Afghanistan, continuent, elles ont tendance à s'espacer et leur champ se rétrécit.

Insensiblement, les moyens d'informations chinois s'adaptent ainsi au changement de climat qui est en train de s'opérer dans les relations sino-soviétiques. On est loin, en tout cas, des propos que tenait, il y a tout juste deux ans, M. Deng Xiaoping, lorsqu'il invitait le monde entier à s'unir pour s'opposer à une *« politique expansionniste qui ne changera jamais »*.

Il faut avoir en tête de tels propos – et ils ne furent pas isolés – pour juger du chemin parcouru. Aujourd'hui, non seulement Pékin a repris langue avec Moscou, mais encore on admet maintenant, ici, qu'une amélioration des relations bilatérales pourrait commencer à intervenir si l'U.R.S.S. faisait des concessions sur un seul des trois dossiers les plus importants – la frontière, le Cambodge, et l'Afghanistan,– qui constituent le noyau dur du contentieux entre les deux États. La question de savoir si l'on s'achemine vers une modification des relations sino-soviétiques ne se pose donc plus. La réponse – quelle que soit la prudence des porte-parole – est positive et Pékin souhaite apparemment un tel changement. M. Hu Yaobang ne déclarait-il pas à des journalistes français le 17 octobre que *« la Chine espère sincèrement que tous les obstacles qui nuisent à la normalisation des relations sino-soviétiques pourront être levés, afin que des rapports normaux s'établissent entre les deux pays et s'engagent sur la voie d'un développement sain » ?*

Exigences économiques et contraintes militaires

Cela étant posé, tout, ou presque, reste à faire. De quelle ampleur sera la réorientation de la politique étrangère chinoise ? Avant de se risquer à une telle évaluation, plusieurs facteurs doivent être pris en considération.

Le premier, et non le moins important, est le changement réalisé par l'actuelle équipe dirigeante en politique intérieure. Un compromis semble aujourd'hui à peu près établi entre les différents courants qui se partagent le pouvoir à Pékin pour consacrer le maximum d'efforts à l'œuvre de construction économique, selon une voie originale, dégagée de tous les modèles. Une telle stratégie implique, pour la Chine, non seulement la nécessité de créer autour d'elle un environnement, sinon amical du moins plus pacifique, et une présence plus active au monde, afin de s'attirer des aides diversifiées et de manifester l'assurance nouvelle d'un pouvoir désormais stabilisé.

Engagés dans une telle politique, les dirigeants chinois *ne pouvaient* pas ne pas être conscients des risques de tension entre les exigences économiques et les contraintes militaires. Avec intelligence et réalisme, ils sont parvenus à la conclusion que leur défense avait tout intérêt à *s'appuyer sur une économie* plus solide, quitte, pour l'armée, à admettre quelques sacrifices, durables – en matière d'effectifs – ou momentanés – en matière de crédits. En pourcentage des dépenses budgétaires, les sommes allouées à *la défense devraient être, en 1985*, en diminution de deux points par rapport à 1980.

A cela s'ajoute une modification de la perception du danger soviétique, due à un double phénomène. Embourbée en Afghanistan, inquiète de la crise polonaise, minée par ses problèmes économiques, l'U.R.S.S., juge-t-on ici, a sans doute besoin d'un répit. Une aventure contre la Chine, en outre, est d'autant moins de saison que la qualité de l'armement chinois, même si elle reste très inférieure à celle de l'U.R.S.S., a fait, ces dernières années, des progrès qui modifient les *données stratégiques entre les deux* pays. A cet égard, le lancement, cet automne, d'une fusée à partir d'un sous-marin est considéré par les spécialistes comme le premier pas vers la constitution d'ici quelque temps d'une force nucléaire de deuxième frappe.

Enfin, la Chine de Deng Xiaoping a, sans aucun doute, été à la fois *déçue par l'attitude à son égard de* l'Amérique de Reagan, et elle a jugé indispensable de poser d'elle-même des limites au dialogue politique entre les deux pays. Le comportement du président républicain envers Taiwan a joué un rôle. Mais plus importants encore ont été le refus de Washington d'armer la Chine, et les obstacles mis par l'administration américaine à la vente au régime communiste de *Pékin de matériels, électroniques* notamment, considérés comme stratégiquement sensibles. Sans parler des taux d'intérêt bancaires, jugés prohibitifs. Ainsi s'est estompée l'idée, un moment caressée, d'une alliance stratégique entre Pékin et *Washington, voire celle d'actions « parallèles »* évoquée lors de la visite à Pékin, en 1980, de M. Harold Brown, secrétaire à la défense. Les objectifs de la diplomatie américaine, aujourd'hui, sont beaucoup plus modestes : la visite, *en février prochain*, du nouveau secrétaire d'Etat, M. Shultz, sera considérée comme un succès si un climat de confiance est rétabli entre les deux gouvernements.

Une politique étrangère indépendante

C'est dans un tel contexte qu'est né, dans l'esprit des dirigeants chinois, le concept d'une politique étrangère *« indépendante »*. Loin de correspondre à un repli sur soi, comme avec la rupture avec les *Soviétiques au début des années* soixante, cette liberté de mouvement, hautement proclamée, ouvre pour Pékin les perspectives d'une diplomatie tous azimuts plus offensive et beaucoup plus souple que dans le passé. Un coup d'arrêt est mis aux tentations américaines de manipuler la « carte chinoise ». En même temps, la Chine élargit considérablement son champ de manœuvre pour influencer les rapports triangulaires entre Washington, Moscou et Pékin.

Des États-Unis, les Chinois paraissent surtout attendre désormais une contribution à la mise en *exploitation de certaines de leurs* ressources naturelles (pétrole, charbon) et à leur développement économique. Mais cet apport sera tenu dans certaines limites et devra être financièrement supportable. Le dialogue politique, quant à lui, risque fort d'être réduit. Des intérêts communs entre les deux pays subsistent, surtout en Asie, mais il y sera fait de moins en moins référence. Taiwan reste un point de friction permanent que Pékin se réserve d'utiliser à tout moment.

En ce qui concerne l'U.R.S.S., il s'agit d'abord d'essayer de lever les obstacles à la normalisation des relations entre les États. Les meilleures informations disponibles, pour le moment, confirment que les principaux problèmes évoqués par Pékin, c'est à celui du Cambodge que les chinois accordent actuellement la plus grande attention. Les raisons de *cet intérêt sont multiples. Disons*, pour simplifier, qu'un succès diplomatique en Asie du Sud-Est, région prioritaire pour Pékin, conforterait son rôle de puissance asiatique, tout en réduisant les ambitions vietnamiennes.

L'affaire cambodgienne est en même temps, vu sa complexité, un bon test pour sonder la sincérité des offres de normalisation soviétiques. Au cours de leurs premières conversations avec les Russes, en octobre, les Chinois auraient suggéré à leurs *interlocuteurs de suspendre leur* aide à Hanoï. Ils auraient, en outre, fait valoir qu'une modération du Vietnam sur le terrain pendant l'actuelle saison sèche serait de nature à créer un meilleur climat pour l'avenir. Or les forces de Hanoï *n'ont toujours pas lancé à la frontière* khméro-thaïlandaise la grande offensive annoncée par leurs adversaires.

D'étranges tractations, d'autre part, paraissent en cours entre les différentes parties au conflit.

Après le message au prince Sihanouk par M. Heng Samrin, le chef du régime de Phnom-Penh, à la suite du vote des Nations unies *favorable* à la coalition anti-vietnamienne, c'est Hanoï qui, par l'intermédiaire, dit-on, de la France, aurait pris récemment contact avec l'ancien souverain. Faut-il voir dans ces mouvements le résultat des fréquentes conversations que les Soviétiques ont eues, ces temps derniers, avec les dirigeants vietnamiens ? Hanoï veut-il gagner Sihanouk à sa cause ou le compromettre ? Et le rôle de la France est-il vraiment celui qu'on lui prête ?

Plus facile, pour Moscou, serait sans doute de faire un geste sur sa frontière avec la Chine. Au lendemain de la mort de Brejnev, le rédacteur en chef de la *Pravda* a laissé entrevoir sur ce point une *certaine bonne volonté russe. Il n'est* pas sûr, pourtant, que les Chinois, même s'ils sont évidemment intéressés, se précipitent dans la brèche. Que signifierait en effet, concrètement, un éventuel retrait réciproque des forces sur la frontière commune ? *Le* véritable danger, stratégiquement, pour la sécurité de la Chine est la force nucléaire de l'U.R.S.S. Or on n'entend nulle part dire que celle-ci pourrait être réduite.

Se hâter lentement

Pour des raisons qui touchent à l'équilibre et à la crédibilité de leur politique étrangère, les Chinois, dans cette affaire, ne peuvent que se hâter lentement. Tout bouleversement précipité des rapports sino-soviétiques provoquerait immanquablement la méfiance et l'inquiétude *des partenaires actuels de Pékin* et limiterait de nouveau sa liberté de manœuvre. Le schéma qui devrait plutôt être suivi serait, apparemment, de procéder à une amélioration graduelle des relations bilatérales dans des domaines non *politiques* (sport, tourisme, échanges universitaires). L'an prochain pourrait voir l'arrivée à Pékin du premier groupe de visiteurs russes et de quelques étudiants. La relance des échanges commerciaux, voire de la coopération économique, *pose déjà des problèmes* plus délicats. Les Russes auraient fait des offres pour la modernisation de certaines entreprises construites par eux dans les années 50. Ces propositions seraient à l'étude, mais aucune décision ne serait encore prise.

La même incertitude se retrouve au plan politique. La Chine souhaite, aujourd'hui, avoir davantage les mains libres tant à l'égard des États-Unis que de l'U.R.S.S. ou du tiers-monde, voire de la Yougoslavie (où M. Hu Yaobang, secrétaire général du parti, devrait se rendre en février, en même temps qu'en Roumanie). Mais il n'est pas sûr qu'elle ait déjà exactement défini la nature des relations qu'elle souhaite entretenir avec les uns et avec les autres.

Pour ce qui est plus particulièrement de l'U.R.S.S., la question cruciale, en dernière analyse, est de *savoir si une normalisation des relations d'État à État* peut déboucher à terme sur une reprise des contacts entre les deux partis. M. Qian Qichen, le négociateur chinois, a exclu récemment devant une délégation de journalistes autrichiens une *telle éventualité, du moins dans les* prochaines années.

MANUEL LUCBERT.

EUROPE

Pologne

Le primat de l'Eglise catholique critique vivement les modalités de la suspension de l'état de guerre

Varsovie. — Après avoir mis jeudi 14 décembre, Gdansk en état de siège pour empêcher M. Walesa d'appeler publiquement à un compromis, le pouvoir polonais vient de récuser le seul autre interlocuteur possible : le primat. Deux jours après que Mgr Glemp eut écrit au président de la Diète pour lui dire les « *doutes* » et « *l'opposition* » de l'Eglise, les autorités ont fait entériner, samedi, par le Parlement, leur nouvelle législation de l'état de guerre (1).

Le lendemain, un dimanche donc, le Conseil d'Etat parachevait le fait accompli en adoptant une résolution qui fixe au 31 décembre, l'entrée en vigueur de « *suspension de l'état de guerre* ». Pour l'Eglise le camouflet est complet, mais de même qu'il avait jeudi, grandi encore , l'aura de M. Walesa en lui imposant silence, le pouvoir vient en récusant le primat, de le repousser dans l'opposition et de rehausser son prestige.

De notre correspondant

Si le général Jaruzelski affirme avec force, il accroit pàarallèment son isoement alors même qu'il tente de se créer une base politique en lançant un mouvement patriotique de renaissance nationale (P.R.O.N.), sensé assurer les conditions du « *dialogue* » entre le régime et le pays.

Très modérée dans sa forme et écrite « *avant tout dand le désir de contribuer à renforcer la paix sociale et la crédibilité du pouvoir vis-à-vis de la société* », la lettre du primat rendue publique, samedi 18 décembre, constitue un véritable réquisitoire contre la nouvelle loi martiale. « *La paix sociale, pour être durable*, écrit d'abord Mgr Glemp, *doit être fondée sur des principes juridiques conformes aux principes moraux généralement acceptés et prenant en considération les droits fondamentaux de l'homme et du citoen.* » Il affirme aussi, qu'il sera « *impossible de garantir la permanence des institutions de l'Etat uniquement à l'aide des moyens répressifs* ».

Suite à une critique détaillée : l'interdiction faite à un ouvrier de quitter son usine sans l'accord de la direction est comparée à l' *attachement féodal de l'agriculteur à la terre* » ; le fait qu'un salarié licencié ne pourra être embauché ailleurs qu'à des conditions de salaire *discriminatoires* » est « *inhumaine* » ; alors que la loi syndicale adoptée en octobre, sous l'état de guerre donc, ne prévoyait de sanction en cas de grève que contre les organisateurs, désormais, tous les grévistes seront licenciés.

La voie est ouverte à l' « *arbitraire et à l'injustice* » par la possibilité de mettre à la porte tout ouvrier ou d'exclure tout étudiant coupable d'avoir « *semé des troubles* » (2). « *Pire encore*, on pourra poursuivre pénalement un citoyen pour *avoir entrepris une action en vue de provoquer des troubles publics.* » Il est « *ouvertement contraire à la Constitution* » de légaliser la violation par le parquet du secret de la correspondance et des communications téléphoniques. L'autogestion est réduite à un élément « *décoratif* », le pouvoir pouvant en suspendre le fonctionnement dans une entreprise. En bref, « *des formules si élastiques peuvent uniquement mener à créer une terreur psychique* » et « *les contraindre* » de l'état de guerre sont « *élargies* » par sa « *suspension* » qui ne peut, dans ces conditions, avoir « *un sens quelconque* ».

Pour donner plus de poids à sa lettre, Mgr Glemp l'avait signée avec Mgr Dabrowski, le secrétaire de la Conférence épiscopale. C'est à toute l'Eglise que le pouvoir a donc rappelé que son « *sentiment de responsabilité pour le bien du pays* » ne devait se traduire que par la condamnation des grèves et de l'agitation politique. Cela ne suffira sans doute pas à détourner le primat de sa volonté de stabilisation sociale, mais ne l'aidera pas non plus à convaincre le bas clergé de la justesse de sa ligne et contribuera encore moins à donner de la crédibilité au PRON.

Un programme séduisant

Présenté au cours de la constitution vendredi de son conseil national par un des conseillers du gouvernement, M. Reykowski, le programme du mouvement est pourtant presque séduisant. Il s'agirait d' « *introduire le principe de l'entente dans le système politique* » ; d'organiser « *un contrôle des pouvoirs* » et d' « *élargir la base de recrutement des cadres* » de l'Etat. Le but serait de « *surmonter la crise économique et résoudre le conflit social par une réforme conséquente du système politique* ». Les « *adversaires principaux* » du mouvement seraient « *les forces qui, au sein des structures du pouvoir, paralysent l'initiative sociale* » et « *son inspiration la plus récente* » serait les accords d'août. Tout cela, naturellement, dans le respect des « *principes socialistes* » mais avec cette restriction, on n'est pas loin des buts de Solidarité avant que l'obstruction du parti ne pousse le syndicat à des positions beaucoup plus radicales.

Membre du POUP depuis 1949, directeur de l'Institut de psychologie de l'académie des sciences, ancien chef du département de recherches sociales de l'Académie politique militaire, M. Reynowski est parfaitement représentatif de ces « *marginaux* » du parti auxquels les militaires se sont alliés pour instaurer l'état de guerre (*le Monde* du 14 décembre 1982). Tout comme M. Rakowski ou M. Urban, il est à la fois totalement fidèle au régime et par faitement conscient que ce dernier ne peut survivre à terme sans réformes profondes. A tel point qu'à la fin des années 70 il avait, un temps, participé à la création d'un club de discussion, le DIP où devaient se retrouver des intellectuels communistes et catholiques partisans d'un changement. La quasi-totalité des membres du DIP sont aujourd'hui d'irréductibles opposants, mais lui a choisi de soutenir le pouvoir.

Il y a deux mois il a eu un sursaut critique en rédigeant un rapport déconseillant la mise hors la loi de Solidarité. Cet homme lucide sait très bien ce qu'il faudrait faire pour sortir de la crise politique. Il n'est pas le seul dans ce cas parmi les hommes au pouvoir, la preuve en est qu'on l'a laissé présider au lancement du PRON. L'ennui est que ce pouvoir, conscient de la nécessité de réformes, doit pour éviter de devoir aller trop loin, commencer par briser toutes les aspirations du pays et éliminer toutes les organisations et personnalités représentatives.

Dissolution des clubs

La semaine passée, avec les épisodes de « *l'enlèvement* » de M. Walesa et de la lettre du primat, a fourni un exemple probant de cette logique. Derrière les idées timides, et les proclamations engageantes, il n'y a finalement qu'une volonté de plus en plus poussée de retour à l'orthodoxie la plus stérile. Sortant d'un long silence, le bureau politique vient de demander la dissolution de tous les « *clubs et associations* » qui s'étaient développés au sein ou en marge du parti depuis trois ans. Cette mesure vise aussi bien les « *durs* » que les « *libéraux* ». Dans la grande tradition , on en revient à l'élimination de l'opportunisme de gauche et de droite et à l'affirmation du juste centrisme de la direction. En fait il s'agit tout simplement d'éliminer toute parole et toute contestation de « *droite* » ou de « *gauche* ».

BERNARD GUETTA.

(1) Neuf députés se sont abstenus : un « sans parti », quatre membres du parti démocrate et quatre députés du groupe catholique « Znak ».

(2) Ce terme a fait l'objet d'un des rares amendements. Ces mots ont été remplacés par « *troublé l'ordre dans l'entreprise* ».

Roumanie

Les difficultés économiques ont été au centre de la conférence nationale du parti

Bucarest. — Sans même reprendre son souffle, le secrétaire général demande qui vote pour, qui vote contre, et déclare le rapport adopté « *à une parfaite unanimité, caractéristique d'ailleurs de toutes les résolutions de la conférence* ». Puis il se félicite de la démocratie dans le parti et des « *critiques justifiées* » qui ont été formulées par certains camarades. Sous l'énorme portrait qui le représente dans une éternelle jeunesse, sans Marx ni Lénine pour voisins, sans l'Internationale pour faire écho à son discours final, M. Nicolas Ceausescu joue le dernier acte de ce que certains ici nomment « *la fête du parti* ».

Il mettra dans ce discours de clôture quelques déclarations consternantes qui, même si l'on ne souhaite pas donner dans la raillerie facile, ne peuvent pas ne pas être relevées. Ainsi ses affirmations selon lesquelles la consommation de viande et de poisson des Roumains a été, en 1982, de 70 kilos par habitant, « *ce qui correspond à une alimentation rationnelle* », ou celles selon lesquelles « *le taux de calories par habitant est de 20 % supérieur aux normes fixées par les organisations internationales* ». Paroles à méditer sur les trottoirs, pendant les longues heures d'ennui passées à faire la queue dans le petit matin, dans la journée, dans la nuit même, dans l'attente d'un arrivage incertain.

L'autre thème du discours, lié au précédent, car il s'agit de parer à des pénuries alimentaires qui deviennent très graves, a été un appel inattendu aux paysans sur le thème « enrichissez-vous ». « *Chaque mètre carré de terre doit être cultivé, chaque famille devrait posséder au moins une vache, des porcs, des moutons et des volailles* », dit le président en s'adressant aux paysans qui n'appartiennent pas aux fermes d'Etat (30 % environ). Cette production privée était jusqu'à présent limitée, les prix de vente, notamment, étant fixés à des niveaux assez dissuasifs.

De notre envoyée spéciale

Il est trop tôt pour savoir si cette déclaration sera suivie d'effets et s'il s'agit d'un réel assouplissement des structures de production agricole, ou plus modestement d'un encouragement à l'autoconsommation destiné à résoudre le problème alimentaire dans certaines régions. Toute augmentation de revenu correspondant à un surcroît de travail est juste, dit encore le président, et, dans une formule qui frôle une fois de plus l'arrogance mais déclenche la mécanique des applaudissements : « *Nous voulons bâtir le socialisme de l'aisance et du bien-être, non celui de la pauvreté.* »

UN CURIEUX ACCIDENT DE LA ROUTE

La semaine dernière, dans la ville roumaine de Bystrica, un camion militaire a écrasé le pasteur protestant Ivan Hadhazi. Celui-ci avait été, ces derniers temps, souvent interrogé par la police sur ses rapports avec des écrivains de Hongrie. On le sommait de cesser ces relations. On n'aimait pas, non plus, qu'il continue à s'occuper de l'entretien, au cimetière de Cluj, en Transylvanie, des tombes de personnalités historiques hongroises.

Si l'on considère cet accident comme particulièrement curieux, c'est que, après la révolte des mineurs de la vallée du Jiu, il y a trois ans, l'un des chefs de cette insurrection, après avoir été menacé à plusieurs reprises par la Securitate, avait, lui aussi, été tué dans un accident semblable.

A.-M. B.

Quant à la vie intérieure du parti, les purges ou les mutations que certains annonçaient n'ont pas eu lieu et l'on s'en tient pour l'instant en matière de rotation du personnel dirigeant, au remaniement gouvernemental intervenu au début de novembre. La conférence nationale n'a fait qu'entériner la nomination au comité central de neuf nouveaux membres de plein droit et de vingt-cinq suppléants (ce qui porte à deux cent cinquante et un le nombre des premiers et cent soixante quatorze celui des seconds). Les nominations des membres de plein droit sont pour la plupart d'assez faible signification politique ; elles correspondent plutôt à une régularisation pour des personnes qui ont accédé récemment au poste de secrétaire de région ou à des postes gouvernementaux. Seul Nicu, fils du président et secrétaire de l'organisation des Jeunesses communistes depuis sept ans fait exception, et on ne voit pas quelles raisons autres que filiales justifient une fois de plus sa promotion (il n'était auparavant que membre suppléant du comité central).

Cette conférence aura donc *été* au total sans grande surprise et sans nouveauté, à part peut-être dans le domaine de l'agriculture. Elle aura cependant permis de vérifier que le chef de l'État roumain, un mois après l'arrivée de M. Andropov au pouvoir en U.R.S.S., n'est pas d'humeur à faire des concessions à Moscou. Il a fait cautionner par son parti le blocage des dépenses militaires jusqu'en 1985. Il opposera cette décision lors de la réunion du pacte de Varsovie début janvier, aux demandes d'accroissement des budgets de défense des pays membres. Il a réaffirmé avec force les options originales de la Roumanie en matière de politique étrangère, notamment de désarmement, prenant souvent carrément le contre-pied de l'argumentation soviétique.

CLAIRE TR[illegible]

Italie

SELON LE « NEW YORK TIMES »

Les services secrets israéliens et ouest-allemands mettent en doute l'existence d'une « filière bulgare »

Dans une circulaire adressée aux journaux, le conseiller de presse de l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris transmet un commentaire de l'agence Tass, relatif à la « filière bulgare ». Ce texte dénonce la « *campagne empreinte de mensonges* » où « *des clins d'œil perfide se font en direction de l'Union soviétique.*

« *Il s'agit de tentatives de jouer sur les sentiments des gens confiants, notamment des croyants... Les filons de cette provocation révoltante remontent à ceux qui soutiennent les régimes répressifs comme au Chili et au Salvador, qui accordent leur protection à l'agresseur israélien et aux terroristes... Les actions amorales des services de renseignement impérialistes répugnent à tout honnête homme.* »

Simultanément, M. Ray Cline, ancien directeur adjoint de la C.I.A. sous les présidents Kennedy et Nixon, a déclare à *la Stampa* : « *Peut-être le K.G.B. n'a-t-il pas suggéré ni organisé l'attentat contre le pape, mais je pense qu'Andropov a été informé et que, à son tour, il a informé Brejnev (...)* » « *Je ne doute pas qu'il y ait vraiment eu complot pour assassiner le pape*, a ajouté M. Cline, *et je pense qu'y a pris part la police bulgare avec l'assentiment — instigation serait un mot trop fort — de celle de l'Union soviétique. Il serait risible de penser que des Bulgares et des Turcs aient pu ourdir un tel complot indépendemment des services d'espionnages des pays du pacte de Varsovie (...). Je suis sûr que les autorités italiennes ne courraient pas tant de risques si les confessions d'Agça n'étaient pas corroborées par d'autres preuves.* »

Beaucoup moins catégoriques sur l'implication des Bulgares dans l'attentat contre le pape sont les services secrets israéliens et allemands cités par le *New York Times*, dans un article de son envoyé spécial à Bonn et à Jérusalem, Henri Kamm. Celui-ci affirme : « *Certaines sources des services secrets israéliens et ouest-allemands qui suivent avec un intérêt particulier le phénomène terroriste international sont sceptiques sur les allégations italiennes concernant une bulgarian connection dans l'attentat de l'année dernière contre le pape, tout en estimant, pourtant, que la Bulgarie, comme les autres pays du bloc soviétique, ont des liens étroits avec les réseaux terroristes* ».

Sans apporter de preuves inculpant les Bulgares, les sources citées par le *New York Times* estiment que ces derniers « *n'auraient pas pris un risque diplomatique aussi grave pour un avantage politique aussi nébuleux et avec des chances aussi fortes d'être découverts* ». Le scepticisme des Israéliens est d'autant plus remarquable que, « *ayant toujours cherché à convaincre le monde que le terrorisme palestinien est une créature de Moscou, ils auraient été heureux de pouvoir impliquer les Palestiniens ou les Bulgares* »... Le *New York Times* n'exclut pas qu'à l'origine des « révélations » sur la bulgarian connection, il y ait une campagne de « désinformation », c'est-à-dire la mise en circulation de fausses nouvelles qui pourraient avoir pour source une opposition interne, au Kremlin, à M. Andropov.

En ce qui concerne l'invitation du juge Martella de se rendre en Bulgarie, on indique, à Rome, qu'elle n'a pas encore été formulée officiellement. Mais Sofia a demandé des visas italiens pour deux avocats bulgares chargés de suivre le cas de Serge Antonov, arrêté le 25 novembre.

Le chargé d'affaires italien en Bulgarie a demandé au parquet de Sofia d'autoriser la présence d'un avocat italien au procès des deux touristes accusés d'espionnage, fixé au 22 décembre.

LA DISPARITION DE VITTORIO GORRESIO

Après sept ans de lutte quotidienne contre le mal qui le rongeait, notre confrère Vittorio Gorresio, chroniqueur à *La Stampa*, vient de mourir à Rome. Il a, jusqu'au dernier jour, exercé son métier d'historien du temps présent, au point de consacrer deux de ses derniers livres à la description de ce cancer qu'il ne craignait pas de nommer.

Né en 1910 dans une famille de militaires, Vittorio Gorresio était un Piémontais. Petit, sec, plein d'humour, il appartenait depuis 1934 à cette catégorie d'envoyés spéciaux qui, de chaque article, fait une grande page littéraire : Barzini, Montanelli, Bartoli, sont encore les témoins de cette Italie du vingtième siècle, dont ils ont rendu compte avec la certitude de la continuité des hommes et des tendances de l'histoire. Ils virent les aventures coloniales du fascisme, ils vécurent ses égarements, ils furent antifascistes.

Et, dès les premiers jours de la jeune République italienne, Vittorio Gorresio en fut le témoin dans une série de chroniques et de portraits qu'inspiraient une grande ferveur pour une conception de l'italianité « laïque », très spécifiquement piémontaise. Son extrême courtoisie, son attention à l'authenticité des êtres dont il parlait, s'alliaient aux scrupules de l'artisan. Depuis son premier livre consacré à la France, Vittorio Gorresio avait été l'un de ces interlocuteurs italiens exemplaires, dont la curiosité pour notre pays s'alliait à une exigence discrète. C'est un prince de l'amitié qui s'en va, un de ces intellectuels italiens irremplaçables qui savent affirmer la place unique de leur nation dans notre Europe.

JACQUES NOBECOURT.

Prudence des enquêteurs italiens

(Suite de la première page.)

— Que pensez-vous de la proposition de la Bulgarie de recevoir le juge instructeur Martella pour qu'il interroge Bechir Celenk ?

— *Toute ouverture des autorités bulgares pour répondre aux exigences de la justice italienne doit être considérée comme un fait positif. Naturellement, il s'agit de voir quel type de collaboration sera fourni au juge Martella dans le cas où il se rendrait en Bulgarie.*

— Dans vos commentaires sur ces différentes affaires, vous avez à plusieurs reprises exhorté à la prudence. Compte tenu de ce que l'on sait, cette prudence n'est-elle pas excessive ?

— *La prudence dans les interprétations ne signifie certainement pas l'absence de volonté de poursuivre toutes les pistes utiles pour parvenir à la vérité. Les forces de police et les services secrets ont suivi toutes les pistes, et les résultats, devenus publics ces derniers jours, démontrent que rien n'a été négligé dans aucune direction.* »

PHILIPPE PONS.

● *L'attaché militaire adjoint soviétique à Rome*, le colonel Ivan Cheliag, a été expulsé le 11 décembre du territoire italien, annonce l'agence ANSA. L'ambassadeur d'U.R.S.S. a déclaré qu'il était reparti « *au terme de sa mission officielle* ». — (A.F.P.)

EUROPE

Portugal

M. Pinto Balsemao choisira lui-même son successeur au poste de premier ministre

Lisbonne. — *Le gouvernement portugais devait se réunir en séance extraordinaire ce lundi 20 décembre afin de prendre officiellement connaissance de la décision de M. Pinto Balsemao d'abandonner les fonctions de premier ministre.*

Le Centre démocratique et social, membre de la coalition gouvernementale a déjà convoqué une réunion de son conseil national pour le mardi 21 décembre. Sociaux-démocrates, centristes et monarchistes analyseront l'avenir de l'Alliance démocratique lors d'une rencontre au sommet prévue pour le milieu de la semaine. « Cette fois-ci, ma décision est irrévocable », *a précisé M. Pinto Balsemao, s'adressant samedi au conseil national du P.S.D.*

De notre correspondant

Dans la période qui a précédé la réunion du 18 décembre, les attaques contre le premier ministre se sont faites très vives. Il a été accusé de n'avoir pas de projet politique, d'être incapable de gouverner, d'être soumis à M. Freitas do Amaral, vice-premier ministre et président tout puissant du C.D.S. Enfin, d'être le grand responsable de l'échec subi par le P.S.D. aux élections locales du 12 décembre. « *M. Balsemao doit être remplacé à la tête du gouvernement et du parti. Il doit reconnaître qu'il n'est pas la personnalité charismatique dont nous avons tous besoin* », affirmait M. Eurico de Melo, ancien ministre, à la veille de l'ouverture du conseil national. Mais au moment décisif, la solution de remplacement, une fois de plus, ne s'est pas dégagée. Les critiques se sont tues et une motion demandant au premier ministre de reconsidérer son attitude a recueilli l'appui écrasant des conseillers.

En maintenant sa décision, M. Balsemao s'est libéré d'une fonction qui contribuait à dégrader son image. Aucun des deux gouvernements qu'il a présidés n'a su en effet prendre les mesures nécessaires pour affronter la crise économique.

En exploitant l'inexistence d'une opposition idéologiquement solide au sein du P.S.D., il a raffermi sa position de leader du parti. C'est lui qui préparera le congrès social-démocrate de février prochain ; c'est lui aussi qui choisira le nom du nouveau chef du gouvernement. MM. Mota Amaral, Mota Pinto et Joao Salgueiro figurent parmi les successeurs possibles.

Chacun d'eux suscite pourtant des réticences. M. Mota Amaral, président du conseil régional des Açores, est considéré comme un « eaniste », c'est-à-dire un partisan du général Eanes, chef de l'État. Or, le P.S.D. a basé toute sa stratégie, ces dernières années, sur la confrontation avec le président de la République. Il est, en outre, résolument opposé au maintien de l'alliance avec le C.D.S.

M. Mota Pinto a quitté le P.S.D. en 1975. Quatre ans après, il assumait les fonctions de premier ministre dans un gouvernement d'indépendants exclusivement fondé sur la confiance présidentielle. Il était, à l'époque, un des défenseurs les plus acharnés du chef de l'État. Il a ensuite rompu avec lui en 1980, c'était le délégué national de M. Carneiro, candidat à la présidence contre le général Eanes. Son retour récent au P.S.D. suscite l'inquiétude de tous ceux qui s'interrogent sur une carrière aussi sinueuse. Enfin, M. Joaro Salgueiro passe pour un technocrate. On lui reproche, en tant que responsable des finances, dans les gouvernements de M. Balsamo, de n'avoir pas su juguler la crise économique.

M. Balsamo estime que la coalition gouvernementale, l'Alliance démocratique, doit être maintenue jusqu'aux élections législatives en 1984. Mais tout indique que le fossé se creuse entre les deux principaux partenaires de la coalition.

Une des conclusions du conseil national des sociaux-démocrates, le week-end dernier, montre bien le climat de méfiance entre les deux partis : « *Le P.S.D.*, lit-on dans le document remis à la presse, *ne renonce pas à exercer au sein de l'Alliance démocratique un rôle prédominant en accord avec la position majoritaire qu'il a dans le pays* ».

Les socialistes croient, pour leur part, que le temps joue en leur faveur. Ils réclament, certes, la dissolution de l'assemblée et la convocation d'élections. Mais ils avouent, en coulisse, qu'une telle décision pourrait bien attendre la fin de l'année prochaine. « *Chaque mois qui passe représente un point de plus dans notre score électoral* », explique M. Pereira, membre du comité permanent du P.S.

Entre le P.S. et le C.D.S., le P.S.D. s'efforce de mieux définir sa personnalité, seule façon, estime-t-on dans le parti de M. Balsemao, « *de ne pas sombrer comme l'U.C.D. espagnole* ».

JOSE REBELO.

Allemagne fédérale

La victoire social-démocrate à Hambourg apparaît comme un avertissement à la coalition de Bonn

Aux élections pour le parlement de Hambourg du dimanche 19 décembre, les sociaux-démocrates ont, avec un peu plus de 51 % des voix, enlevé la majorité absolue des sièges. Toutes les autres formations sont en perte de vitesse par rapport aux élections de juin dernier qui n'avaient pas permis de dégager une majorité de gouvernement. Ce résultat est interprété, à trois mois des élections générales, comme un avertissement donné à la coalition chrétienne-démocrate-libérale au pouvoir à Bonn

De notre correspondant

Bonn. — Il n'y a plus de « *situation hambourgeoise* » à citer comme exemple d'un gouvernement minoritaire soumis aux caprices des Verts. Les électeurs de la ville-État ont manifesté au grand jour leur volonté d'avoir un gouvernement social-démocrate. La majorité absolue obtenue par le S.P.D., qui dispose de 64 des 120 sièges du Parlement municipal, constitue une « *claire défaite* » pour la C.D.U., comme l'a reconnu le chef de file de cette dernière, M. Walther Leisler Kiep.

Non seulement les chrétiens-démocrates ne sont plus le premier parti du conseil municipal, position qu'ils avaient conquise aux élections du 6 juin dernier, mais ils en reviennent à quelques décimales près à leur niveau de 1978. Ce recul, qui les rejette pour quatre ans dans l'opposition, a des causes multiples. En premier lieu, Hambourg a une tradition sociale-démocrate fermement ancrée dans l'histoire. Sans parler de l'époque de Weimar, les socialistes y ont gouverné sans interruption depuis qu'il y a à nouveau des élections libres en Allemagne. Dans la ville hanséatique, le S.P.D. est à la fois synonyme de progrès et de solidité.

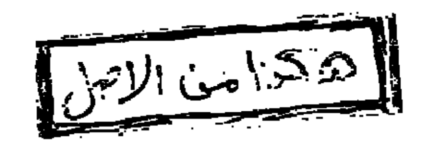
Le succès social-démocrate, qui a pris de court la plupart des pronostiqueurs, s'explique en grande partie par la mobilisation du réservoir des voix S.P.D. La participation électorale a dépassé les 80 % alors qu'elle était de 77,8 % en juin dernier. Les sociaux-démocrates ont repris des voix aux Verts qui n'ont pas profité de la participation électorale élevée, à la C.D.U. et à coup sûr aux libéraux qui voient leur pourventage — comme leur parti — coupé en deux et qui avec moins de 3 % des suffrages échouent pour la troisième fois consécutive à entrer au conseil municipal.

Il faut croire que l'« *ingouvernable* » *Hambourg du maire Klaus von Dohnanyi n'a pas trop mal mené sa barque puisque 65 % des électeurs ont déclaré se décider sur des critères locaux. Les 35 % qui se sont laissés influencer par ce qui se passe à Bonn n'ont pas été en peine de trouver des motifs de mécontentement. La nouvelle coalition a beau les imputer à l'*« *héritage* » *qu'elle a trouvé, elle ne s'en est pas moins résolue dans le domaine social en particulier, à prendre des mesures jugées d'urgence qui ne pouvaient lui valoir que l'impopularité du grand public : la fin de l'assistance financière aux jeunes du secondaire, et la transformation de cette assistance en crédits remboursables pour les étudiants de l'enseignement supérieur, la nouvelle loi sur les loyers, la réorganisation du régime de l'objection de conscience, sont autant de sources de contestation pour un électorat déjà sensibilisé à l'option sociale-démocrate.*

S'il est sans doute exagéré de faire du vote à Hambourg un test sur le plan fédéral, on peut y voir comme l'ancien chancelier Helmut Schmidt, qui a pris une part active à la campagne électorale, un « *signal* » *pour le gouvernement en place. Le chancelier Kohl devait en tirer les leçons au cours d'une conférence de presse prévue pour ce lundi. Pour son associé, le ministre des affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher, le scrutin de Hambourg a apporté la preuve qu'il n'était pas possible à la C.D.U. de gouverner seule. Reste à convaincre l'électeur que pour cette raison il faut voter libéral. En Hesse, en Bavière, et dimanche à Hambourg les compatriotes de M. Genscher n'ont pas suivi son raisonnement.*

Il se peut fort bien que les élections du 6 mars créent à Bonn la même situation. Aux trois dernières consultations électorales la C.D.U. (en Bavière la C.S.U.) a donné l'impression de piétiner tandis que le S.P.D., que l'on disait anémié, retrouvait une vigueur nouvelle et que le F.D.P. disparaissait de la scène politique. Les Verts ont peut-être atteint leur maximun et risquent de se retrouver dangereusement proches de la barre des 5 %. Verra-t-on alors un Bundestag bicolore où ne siégeraient que chrétiens et sociaux-démocrates ? Quoi qu'il en soit l'exemple de Hambourg incite à la prudence dans les prévisions.

ALAIN CLÉMENT.



Le Monde

politique

Les socialistes organisent le dialogue entre les « acteurs du changement »

Les socialistes sont toujours à la recherche du fameux *« compromis »*, cet *« aménagement entre les forces du changement et les forces liées aux anciennes structures économiques et sociales »* dont ils avaient tenté de faire un thème de leurs débats lors du congrès de Valence, en octobre 1981. Samedi, à Montpellier, M. Jacques Delors a de nouveau plaidé pour un *« compromis social »*.

Pour sa part, M. Lionel Jospin, dans une interview accordée au *Journal du dimanche*, affirme que la recherche du *« compromis social »* est de la seule responsabilité des travailleurs et de leurs syndicats. Le gouvernement, selon lui, devrait plutôt établir clairement les règles du jeu économique *« qui permettent aux chefs d'entreprise de faire correctement leur travail »*.

La première de ces préoccupations répond à celle de M. Jean Auroux, ministre du travail, qui souhaite laisser la C.G.T. et la direction de Citroën régler, sans intervention des pouvoirs publics, le conflit de l'usine d'Aulnay. La seconde converge avec celle exprimée par M. Jacques Delors, dimanche au « Club de la presse d'Europe I ». Le ministre de l'économie et des finances *« fera le nécessaire »* afin que les entrepreneurs sachent à quoi s'en tenir *« pour ce qui est de la responsabilité du gouvernement pendant les deux ou trois ans à venir »*.

L'une et l'autre préoccupation procèdent d'une volonté d'assurer sans l'accroître le rôle de l'Etat dans le jeu des forces économiques et sociales. M. Delors estime que les Français ne doivent plus adopter vis-à-vis de l'Etat le comportement d'un adolescent qui menace son père, effectue une fausse sortie et revient à la maison parce qu'il ne peut pas s'en passer. De ce point de vue, il ne paraît pas y avoir contradiction entre le plaidoyer de M. Delors en faveur du *« compromis social »*, voire d'un contrat *« nation-entreprise »*, et la thèse défendue par M. Lionel Jospin.

En attendant l'ère du *« compromis »* et du *« contrat »*, les socialistes privilégient le dialogue. C'est dans cet esprit qu'ils organisent actuellement une centaine de rencontres *« décentralisées »* entre les *« acteurs du changement »* qui seront conclues, du 20 au 23 janvier, à Paris, par des rencontres nationales.

Ces rencontres s'adressent à tous ceux — chefs d'entreprise, syndicalistes, responsables politiques, socialistes ou non — qui sont susceptibles de prendre conscience *« qu'on ne réforme pas la société par décrets et qu'on ne peut faire le bonheur des gens malgré eux »*. M. Delors, qui a participé à l'une de ces rencontres, samedi à Montpellier, estime que le P.S. a trouvé là le *« bon équilibre »* entre le comportement résigné des *« partis godillots »* de la Vᵉ République et la tentation du parti *« qui fait la politique du gouvernement »* du type IVᵉ République.

J.-Y. L.

M. Delors : les « chers petits Français » sont des gens « formidables »

De notre envoyé spécial

Montpellier. — Quel dommage que le mot « participation » ait été monopolisé par les gaullistes ! M. Jacques Delors le pense tellement fort qu'on entend ce regret au travers de tout son propos.

Non pas que le ministre de l'économie et des finances, ancien conseiller de M. Jacques Chaban-Delmas lorsque ce dernier appelait en vain à l'avènement de la « nouvelle société », entende la « participation » seulement au sens étroit de l'association du capital et du travail. Il lui accorde une signification plus vaste : la mise en commun de toutes les forces de la nation afin de résoudre *« les problèmes auxquels on ne peut pas échapper, que l'on soit de droite, de gauche, catholique, protestant ou iconoclaste »*, et afin que la France *« continue à compter dans le monde »*.

M. Delors s'est efforcé de développer cette thèse, samedi 18 décembre à Montpellier, devant trois cents personnes — chefs d'entreprise, syndicalistes, militants socialistes et non militants — rassemblées par le parti socialiste à l'occasion d'une rencontre « décentralisée » entre les *« acteurs du changement »*, préparatoire aux rencontres nationales qui auront lieu à Paris au mois de janvier. Cet œcuménisme lui a paru tellement en accord avec ses aspirations que le ministre de l'économie et des finances, cédant à un irrésistible élan d'amour pour son prochain, a eu des accents à la Jean Nohain pour remercier ces *« chers petits Français »*, qui sont si *« formidables »*.

Il est vrai que cette réunion tranchait, par sa tenue, avec le *« western permanent »* du débat politique dont M. Delors ne veut pas s'accommoder. Sous la présidence de M. Gérard Deltheil, professeur à la faculté de théologie protestante de Montpellier, qui n'est pas membre du P.S., elle a permis à des syndicalistes de F.O. et de la C.F.D.T., au patron de la plus grosse entreprise de la région — l'entreprise Bec, travaux publics, neuf cent cinquante emplois, — aux représentants de la chambre de commerce et d'industrie, aux élus socialistes, de s'exprimer sans qu'à aucun moment le débat ne tourne à la bataille rangée.

On a écouté sans la moindre manifestation d'impatience M. Etienne Lothé, secrétaire général de la chambre de commerce et d'industrie, décrire la création d'une entreprise comme *« le parcours du combattant, avec un sac dans lequel on met des briques de plus en plus lourdes »*, ironiser sur les tribus qui attendent du ministre des finances qu'il *« fasse pleuvoir le jour dit »*, attirer l'attention sur la dure condition de ces entrepreneurs *« qui risquent les bijoux de leur femme et la dot de leur fille »*. On a prêté l'oreille, en silence, à M. Maurice Viols, chargé du secteur entreprise du P.S. dans la fédération de l'Hérault, membre du CERES, qui craint que les *« chers petits Français »* de M. Delors n'éparpillent leurs suffrages, tels les cailloux du petit Poucet, si le gouvernement néglige de s'appuyer sur les forces sociales qui l'ont porté au pouvoir.

Soucieux de *« rassembler »* des forces sociales et économiques qui souffrent de divisions chroniques, M. Jacques Delors s'est adressé à chacun en s'efforçant de ne heurter personne. Aux chefs d'entreprise, il a dit : *« Si vous avez mon âge* (M. Delors a cinquante-sept ans), *que vous pouvez accéder à la préretraite, que vous en avez bavé pendant trente-cinq ans — moi, j'ai fait quatorze métiers dans ma vie, — retroussez à nouveau vos manches. Si vous en avez marre, alors, on ne s'en sortira pas. Le contrat nation-entreprises, c'est un mariage de raison nécessaire sans lequel ceux qui ont des cheveux blancs doivent savoir qu'ils légueront à leurs enfants une France qui ne comptera plus dans le monde »*. Aux salariés, il a dit : *« L'histoire de madame qui plonge dans le tiroir-caisse pour s'acheter un manteau de fourrure, c'est le folklore des entreprises. Le profit serait-il un péché ? Le péché est désigné comme tel par ceux qui ne l'ont jamais pratiqué. Au moins, chez les catholiques, le péché est un plaisir (...). Que l'on discute, que l'on cherche des compromis. Dans trop d'endroits, on agite le chiffon rouge devant les travailleurs. Les travailleurs ont été extrêmement patients jusqu'à présent (...). Le travail doit être source d'épanouissement. Les entreprises les plus compétitives sont celles dans lesquelles les travailleurs ont le plus à dire. Prenez, par exemple, le cas des cercles de qualité japonais. »*

Pacification

A tous, M. Delors a vanté les vertus de la *« pacification entre citoyens »*, du *« compromis social »* nécessaire parce que, *« lorsque le feu menace la maison, nous n'avons pas le droit de nous regarder le nombril et de nous disputer à l'intérieur. »*

Apparemment, ce discours a été bien reçu par les chefs d'entreprise, dont une soixantaine ont participé aux commissions de travail organisées par le P.S. Les seules interventions contestatrices sont venues du secteur entreprise du P.S., et des représentants de Force ouvrière et de la C.F.D.T. Un animateur de l'union régionale C.F.D.T. a regretté que *« l'on perde de vue la planification »* et que chaque ministère — industrie, santé, agriculture — joue *« sa carte sectorielle »*. Le représentant de F.O. a contesté la politique de relance par la consommation, puis par l'investissement, menée, dans un premier temps, par le gouvernement, qui a conduit au blocage des salaires : *« Les acteurs du changement n'ont-ils pas le droit de négocier ? »*

M. Delors n'a pas répété que les *« chers petits Français »* sont tous des gens « formidables ». En concluant cette journée, il s'est contenté de féliciter le parti socialiste d'avoir trouvé une formule susceptible d'animer le *« débat démocratique »* et d'éviter qu'il devienne un parti « godillot ». Il y a bien des *« petits inventeurs de génie »* au parti socialiste.

JEAN-YVES LHOMEAU.

● *Le jury du prix annuel de thèses sur les collectivités locales* organisées par le GRAL (groupement de recherches coordonnées sur l'administration locale), avec la ville d'Orléans, réuni le 11 décembre, a décerné son premier prix à Mme Marie-Paule Fauchet-Degeilh pour sa thèse d'Etat en droit consacrée à *La caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales : organisation et politique.*

Le prix spécial du jury a été attribué de Mme Simone Legay pour sa thèse de 3ᵉ cycle *Espaces et temps quotidiens au village : Saint-Just-Chaleyssin* et une mention a été décernée à M. Philippe Dressayre pour sa thèse d'Etat en science politique sur *Les associations et le pouvoir local aux Etats-Unis et en France.*

M. MAUROY : être résolument optimiste.

MM. Mitterrand et Mauroy ont inauguré, samedi matin 18 décembre, à l'hôtel Matignon, une exposition consacrée à l'œuvre de Léon Blum à l'occasion de l'émission « premier jour » d'un timbre à l'effigie de l'ancien président du conseil.

Dans un bref hommage au chef du gouvernement du Front populaire, le premier ministre a notamment déclaré : *« Si, de toute l'œuvre de Léon Blum, je ne devais retenir qu'une seule leçon, je pense qu'elle pourrait se résumer à cette formule de Jeanne Blum : « Il s'était résolu à « être optimiste. » Je crois, en effet, que cette règle est la nôtre. Tout compte fait, la différence ontologique entre la droite et la gauche, c'est celle qui existe entre l'optimisme et le pessimisme. Il y a ceux qui croient aux progrès de l'homme et de la société et ceux qui, parce qu'ils en doutent, refusent de les favoriser.*

« Il y a, dans l'immédiat, ceux qui s'abandonnent à la fatalité de la crise économique mondiale et ceux qui ont décidé de redresser la tête et de relever le défi. Il y a ceux qui tirent l'homme vers le haut et ceux qui contribuent à le maintenir sous le boisseau. Léon Blum avait fait son choix. Ce choix est également le nôtre (...).

M. JOSPIN : le « compromis social » avec le patronat est l'affaire des syndicats.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a déclaré, dans une interview publiée le 19 décembre par le *Journal du dimanche* : *« Ce qui est fondamental, c'est que nous restions en accord avec la masse de ceux qui nous ont élus. Rechercher un « compromis social » avec le patronat n'est pas de notre fonction. Ceux qui ont à faire des compromis avec le patronat, ce sont les travailleurs et leurs organisations syndicales, ce sont les syndicalistes. (...)*

« A mon avis, le gouvernement a moins à se préoccuper en soi d'un compromis social qu'à donner clairement des règles du jeu économique qui permettent aux entreprises, aux chefs d'entreprises, de faire correctement leur travail. »

Interrogé sur les élections municipales, le premier secrétaire du P.S. a affirmé : *« Je n'imagine pas que nous les perdions nettement. Si nous les perdions, nous serions obligés, à défaut d'oxygène, de respirer l'air du temps. Mais je crois qu'il ne faut pas faire dire à un scrutin plus qu'il ne signifie lui-même. On ne fait pas des élections législatives avec un scrutin municipal. Nous l'avons appris, de 1977 à 1978. »*

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les choix de la direction du P.S. sont contestés dans plusieurs villes

Au Mans : une décision « injuste et inacceptable »

De notre correspondant

Le Mans. — La commission exécutive départementale de la fédération de la Sarthe du parti socialiste a décidé, le vendredi 17 décembre, d'être solidaire des militants socialistes manceaux, en dénonçant, dans une motion adoptée à l'unanimité — ce qui est assez significatif du climat actuel chez les socialistes sarthois — la décision du comité directeur du parti, refusant la présentation d'une liste socialiste pour les élections municipales au Mans.

La fédération de la Sarthe du P.S. est à dominante mitterrandiste, alors qu'il a été souligné qu'un des handicaps de M. Jean-Claude Boulard, candidat à la direction d'une liste socialiste au Mans, était constitué par ses sympathies rocardiennes.

La commission exécutive, *« considérant que la décision du comité directeur d'imposer une tête de liste communiste pour les prochaines municipales au Mans, au premier tour, fait peser une menace grave sur la gauche, la juge injuste et inacceptable et considère qu'elle ne permettra pas de gagner au Mans »*.

Selon la commission exécutive, *« il est dangereux de refuser à l'électorat manceau la possibilité de choisir au premier tour au sein de la gauche son premier magistrat »* et *« il est également dangereux, pour l'unité et le développement de la fédération de la Sarthe du parti socialiste, de refuser le droit de s'exprimer, au premier tour, aux militants socialistes qui ont travaillé, au Mans, devenu largement majoritaire à gauche »*.

La commission exécutive *« considère que, dans l'intérêt de la gauche tout entière, il est indispensable de faire des primaires au Mans et de s'unir, à gauche, au second tour, en respectant les résultats du suffrage universel »*. Elle a mandaté une délégation chargée de présenter sa position au premier secrétaire du P.S., M. Lionel Jospin.

∴

D'autre part, MM. Henri Lelièvre, adjoint au maire du Mans, et François Plet, conseiller municipal, ont décidé de quitter le collectif national de Rencontres communistes, créé en avril dernier et que préside M. Henri Fiszbin. Motifs : d'abord, *« une trop grande soumission de Rencontres communistes à l'égard de la politique gouvernementale »* ; ensuite, *« une démarche qui vise de plus en plus à faire de Rencontres communistes une organisation politique différente, voire étrangère au P.C.F. »*.

MM. Lelièvre et Plet affirment, en outre, que le secrétariat fédéral de la Sarthe du P.C.F. *« n'a plus contesté leur droit à la divergence (pays de l'Est, historique de la période 1972-1981, insuffisance de l'analyse sur la nature et la sociologie du P.S., problème des intellectuels, une certaine conception du centralisme démocratique) »*, dans la mesure où ils reconnaissent, eux, *« la légitimité des instances dirigeantes issues du vingt-quatrième Congrès et leur droit de s'exprimer au nom du parti tout entier »*.

Cette attitude devrait lever l'hypothèque, qui pesait sur la présence, au sein de la liste que prépare le P.C.F., de MM. Lelièvre et Plet, déclarés « hors du parti » par le comité fédéral de la Sarthe, en juillet dernier, en raison de leur appartenance au collectif national de Rencontres communistes. Les deux conseillers municipaux appellent à l'union autour du maire communiste sortant, M. Robert Jarry. — A.M.

A ARLES : « Vauzelle candidat ».

Les socialistes arlésiens ont diffusé, le samedi 18 décembre, une édition spéciale de leur bulletin, *Unité du pays d'Arles*, sous le titre « Vauzelle candidat ». M. Michel Vauzelle, porte-parole de l'Elysée et adjoint au maire d'Arles, M. Jacques Perrot (P.C.), consacre un éditorial à sa candidature *« pour reconstruire l'union de la gauche, pour reconstruire le pays d'Arles »*.

A propos de la décision du comité directeur du P.S. de fixer à onze le nombre des grandes villes où il compte provoquer des « primaires » à gauche, et dont Arles ne fait pas partie, M. Vauzelle affirme : *« Il faut décider au pays et non pas à Paris, c'est le vœu des socialistes. »*

Le premier secrétaire du P.S., M. Lionel Jospin, avait déclaré, le 20 novembre dernier, que les socialistes ne sont pas fondés à revendiquer la tête de liste à Arles. M. Vauzelle rappelle qu'il avait indiqué à M. Jospin qu' *« il n'était pas question, pour autant, de supposer que Paris prendrait le risque d'imposer aux socialistes arlésiens, qui sont pour l'unité et l'intégralité de la ville, de participer, au premier tour, à une liste avec des communistes, qui ont lancé et soutenu l'actuelle procédure de démantèlement de la ville »*. M. Vauzelle se réfère ainsi à la procédure de création d'une commune indépendante à Salins-de-Giraud (*le Monde* du 7 décembre).

A MONTLUÇON : M. Chaubard envisage de passer outre.

La section socialiste de Montluçon (Allier) a décidé, vendredi 17 décembre, de ne pas accepter, *« pour l'instant »*, la décision du comité directeur du P.S., renonçant à revendiquer la conduite de la liste d'union de la gauche contre le maire, M. Pierre Goldberg (P.C.). Les socialistes Montluçonnais doivent se réunir une nouvelle fois, au début de janvier, afin d'arrêter une attitude définitive.

M. Albert Chaubard, député de l'Allier, adjoint au maire de Montluçon et candidat à la direction de la liste d'union de la gauche, a déclaré, samedi, sur Radio-Monte-Carlo, que la décision du comité directeur est *« contraire aux intérêts de la gauche »*, car une liste d'union conduite par M. Goldberg *« ne serait pas crédible »*. M. Chaubard a précisé qu' *« il n'y a pas de socialistes prêts à aller sur la liste dite d'union »*.

Le député socialiste a ajouté : *« Nous avions engagé des démarches pour constituer une liste de large rassemblement autour du P.S., et la décision de conduire une liste en dehors des décisions du comité directeur ne pourrait être prise que lorsque l'on aura repris contact avec les gens qui s'étaient engagés à venir avec nous. »*

● *M. Pierre Mauroy* a indiqué, dimanche 19 décembre, à Lille, que le gouvernement déposera un projet de loi tendant à la création, dans les grandes villes, de conseils de quartier dont les membres seraient élus au suffrage universel en même temps que les conseillers municipaux. *« Ce que l'on a fait à Paris pourra être généralisé dans toutes les villes de plus de cent mille habitants »*, a affirmé le premier ministre, en précisant que cette nouvelle loi ne serait pas applicable avant les élections municipales de 1988.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de loi de finances pour 1983 est définitivement adopté

L'Assemblée nationale a adopté définitivement, samedi 18 décembre, les projets de loi suivants :

● *Comités d'hygiène et de sécurité.* En troisième et dernière lecture, le projet relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. La rédaction définitive est identique à celle du texte adopté par les députés en deuxième lecture (*le Monde* du 26 novembre).

● *Études médicales et pharmaceutiques.* En troisième et dernière lecture, le projet relatif aux études médicales et pharmaceutiques. La rédaction définitive est celle du texte adopté en deuxième lecture (*le Monde* du 25 novembre).

● *Transports intérieurs.* En troisième et dernière lecture, le projet de loi d'orientation des transports intérieurs. La rédaction définitive est celle du texte adopté en deuxième lecture (*le Monde* du 18 décembre).

M. Fèvre (U.D.F., Haute-Marne) a annoncé que son groupe saisira le Conseil constitutionnel à propos de l'article 30 du projet. Cet article prévoit que, en cas de suppression ou de modification de la *« consistance »* d'un service de transport routier non urbain de personnes, l'autorité organisatrice, si elle n'offre pas à l'entreprise concernée des services sensiblement équivalents, doit verser à celle-ci une *« indemnité en compensation du dommage éventuellement subi de ce fait »*. Pour M. Fèvre, cette indemnité doit être *« juste et préalable »*, conformément à l'article 17 de la Déclaration des droits de l'homme.

● *Sécurité sociale.* En troisième et dernière lecture, le projet portant diverses mesures relatives à la Sécurité sociale. La rédaction définitive est celle du texte adopté en deuxième lecture (*le Monde* du 10 décembre).

● *Budget pour 1983.* En troisième et dernière lecture, le projet de loi de finances pour 1983. Le texte définitif ne diffère pas de celui que les députés ont adopté en deuxième lecture (*le Monde* du 17 décembre).

● *Collectif budgétaire pour 1982.* L'Assemblée a adopté en deuxième lecture le projet de loi de finances rectificative pour 1982. Après avoir repoussé une exception d'irrecevabilité défendue par M. Gantier (U.D.F., Paris), les députés ont repris, pour l'essentiel, le texte qu'ils avaient adopté en première lecture (*le Monde* du 9 décembre), tout en acceptant certaines précisions d'origine sénatoriale, notamment à propos des taxes sur les affiches et véhicules publicitaires.

A l'initiative de la commission des finances, un article additionnel a, d'autre part, été adopté, permettant au Crédit mutuel d'accepter les dépôts, dans de meilleures conditions qu'actuellement, de certaines personnes morales à but non lucratif.

Le gouvernement a fait adopter plusieurs articles additionnels, notamment pour améliorer l'incitation fiscale à l'investissement dans les départements d'outre-mer, pour étendre les possibilités d'intervention des sociétés agréées, pour le financement des économies d'énergie et pour autoriser Sacilor et Usinor à émettre des obligations convertibles. Afin d'éviter toute « dénationalisation », celles-ci ne pourront être souscrites que *« par l'Etat ou des personnes morales appartenant au secteur public »*. Il s'agit de permettre à la sidérurgie de diminuer ses frais financiers ; de même, l'Etat pourra aussi accorder à ces deux entreprises des bonifications d'intérêt pour leurs emprunts.

∴

● *I.V.G.* — L'Assemblée a également adopté, en deuxième lecture, le projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure.

Les députés ont adopté un amendement du gouvernement précisant que ce n'est que *« dans les limites fixées chaque année par les lois de finances »* que l'Etat remboursera aux organismes de Sécurité sociale les dépenses qu'ils rapportent à l'occasion des interruptions volontaires de grossesse. Le texte de première lecture indiquait : *« Les lois de finances fixent chaque année les dotations nécessaires à ce remboursement »* (*le Monde* daté 12-13 décembre).

∴

L'Assemblée a adopté les projets de conventions internationales suivants :

— Conventions entre la France et la Belgique sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophes ou d'accidents graves, ainsi que sur l'amélioration de la Lys mitoyenne entre Deûlémont et Menin (la Lys est une rivière mitoyenne entre la France et la Belgique qui prend sa source en Artois) ;

— Convention entre la France et Chypre en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune ;

— Convention entre la France et l'Arabie Saoudite en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur les successions ;

— Convention entre la France et le Koweït en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur les successions.

Au Sénat

TROIS PROJETS DE LOI REPOUSSÉS

Le Sénat a repoussé une seconde fois le projet de loi de M. Bérégovoy tendant à assurer l'équilibre financier de la Sécurité sociale, en votant, samedi 18 décembre, en nouvelle lecture, par 171 voix contre 109 (P.C., P.S., M.R.G.) et 20 abstentions (Gauche démocratique), la « question préalable » opposée à ce texte par le rapporteur, M. Bohl (Un. cent., Moselle).

« Ce projet, avait-il déclaré, *ne répond pas à ses objectifs, et nous sommes persuadés que d'autres mesures devront être prises l'an prochain. »* La taxation spécifique de l'alcool et du tabac a été particulièrement mal vue de plusieurs orateurs.

Les sénateurs repoussent ensuite le collectif budgétaire pour 1983 et le projet de loi sur le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G.). Ces deux textes, examinés en nouvelle lecture après l'échec de la commission mixte paritaire, sont écartés par le vote d'une « question préalable » pour ce dernier projet et, dans le cas du collectif, par le rejet de la première partie (recettes) de la loi de finances, entraînant *ipso facto* le rejet de l'ensemble du projet de loi.

M. Deniau veut donner un « nouveau départ » aux clubs Perspectives et Réalités

Le comité des clubs Perspectives et Réalités, réuni vendredi 17 décembre à Paris, s'est prononcé en faveur d'un « élargissement politique » des clubs et d'un renforcement de leurs structures de réflexion. En faisant adopter ces deux propositions, M. Jean-François Deniau a voulu favoriser un « nouveau départ » des clubs qu'il préside depuis le 12 novembre dernier. Ceux-ci doivent, selon lui, jouer dans l'opposition un double rôle : celui de « laboratoire d'idées » et celui de gérant et de moteur d'une « belle et bonne alliance » de l'opposition.

Placées sous la responsabilité de M. Deniau dès leur création, en novembre, les commissions nationales des clubs se veulent ouvertes à des personnalités qui n'ont pas d'engagement politique précis et à tous ceux qui, au sein des clubs de province, veulent participer à leur réflexion. Chargées d'élaborer sur *« tous les sujets qui intéressent les Français un corps de pensée cohérent »*, elles ont déjà publié des rapports, notamment en ce qui concerne l'économie, la santé, la décentralisation et l'audiovisuel.

En portant leur nombre à douze, M. Deniau a voulu poursuivre l'effort de réorganisation entrepris à la fin de l'année dernière. Les quatre nouvelles commissions nationales s'intéresseront à la société et aux rapports sociaux ; aux sports, à l'urbanisme, au logement et aux transports ; aux questions européennes. Elles seront présidées respectivement par M. Jean-Claude Colli, vice-président du Carrefour social-démocrate, M. Claude Collard, ancien président du comité national olympique et sportif français, M. Jean-Philippe Lachenaud, maire de Pontoise, conseiller général du Val-d'Oise, et M. Philippe Pontet, vice-président du conseil général de l'Eure.

M. Paul Mentré, qui préside la commission économie, a été élu, vendredi, *vice-président des clubs*, chargé de la coordination des commissions nationales, poste laissé vacant par l'élection à la présidence de M. Deniau. Il entre ainsi au bureau politique dont la composition n'a pas été modifiée : M. Pontet et Mme Pelletier demeurent vice-présidents, tandis que M. Frédéric Cuillerier devient secrétaire général adjoint chargé de l'implantation des nouveaux clubs, poste lui aussi vacant.

En proposant d'autre part un *« élargissement politique »*, M. Deniau a voulu associer différentes personnalités aux travaux des clubs. Il s'agit de MM. André Rossinot, secrétaire général du parti radical et député U.D.F. de Meurthe-et-Moselle, André Damien, maire C.D.S. de Versailles, et Jean-Claude Colli, qui devient président de la commission « société et rapports sociaux ». M. Deniau a rappelé que, aux prochaines élections municipales, plusieurs centaines de membres des clubs seront candidats avec l'étiquette « U.D.F.-Clubs ». Il a notamment cité le cas de Mme Christiane Calais, à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis) et de MM. Jean-François Mattéi, à Marseille, Louis Dewerdt, à Dunkerque, Jean-Jacques Descamps à Lille, Loïc Le Masne, à Nantes, et Jean-Philippe Lachenaud, tête de liste à Pontoise.

Désormais, les clubs, sous l'impulsion de leur nouveau président, ne veulent plus être considérés comme l'*« annexe d'un parti »*, en l'occurrence le P.R. M. Deniau nourrit à leur égard de plus hautes ambitions. Il pense qu'ils sont les mieux placés pour enrichir la réflexion de l'opposition et favoriser la cohérence de l'alliance U.D.F.-R.P.R. M. Deniau regrette, en effet, que cette alliance de l'opposition ne fonctionne bien qu'au niveau des groupes parlementaires mais ne soit pas encore véritablement réalisée au niveau des états-majors qui ne se rapprochent qu'à la veille d'échéances électorales. Il note aussi que cette alliance ne saurait être équilibrée si l'U.D.F. ne manifeste pas davantage de *« cohésion »* et souffre encore des *« défauts inhérents à toute coalition »*. En proposant aux clubs un renforcement de leurs structures de réflexion et un élargissement politique, M. Deniau pense contribuer au renforcement non seulement de l'U.D.F. mais aussi de l'opposition. Tel est le sens des dispositions adoptées vendredi par le comité directeur des clubs.

C. F.-M.

Trois visages du socialisme français

(Suite de la première page.)

Le socialisme français se place dans une autre perspective. Il est un socialisme de la production, axé sur le progrès économique, seul moyen de développer le progrès social. Sur ce point, il rejoint Marx, pour qui le socialisme se justifie d'abord par une efficacité supérieure à celle du capitalisme. En l'appliquant dans le cadre d'une dictature monolithique et d'un collectivisme généralisé, les pays communistes ridiculisent la théorie dont ils se réclament. Son principe n'en demeure pas moins valable dans le cadre d'une démocratie occidentale qui contrôle seulement les firmes dominantes et les maintient dans la concurrence internationale. Les doctrinaires du néo ou de l'archéo-libéralisme feraient bien de relire *Capitalisme, socialisme et démocratie*, où Schumpeter a démontré voici quarante ans la supériorité de la gestion publique sur la gestion privée au niveau des très grandes entreprises, à condition qu'elles échappent aux contraintes administratives et qu'elles soient dirigées par des chefs dynamiques.

Notre pays a vérifié la valeur de telles assertions. Bien avant la victoire de François Mitterrand, les industries possédées, contrôlées ou orientées par l'Etat tenaient déjà une place dominante dans nos exportations. Les armes, le nucléaire, l'aéronautique, la régie Renault, les équipements de métro et de chemin de fer jouaient un rôle d'impulsion considérable. L'extension des firmes publiques en 1982 multiplie ces bataillons de première ligne, afin qu'ils puissent mieux entraîner l'ensemble de l'armée. Au-delà de tous les débats théoriques, *les nouvelles nationalisations* présentent un avantage considérable, que leurs adversaires commencent à entrevoir. Dans les prochaines années, les entreprises concernées vont bénéficier d'investissements bien plus importants que si elles étaient restées dans le secteur privé. Curieusement, la stratégie du socialisme français rejoint ici celle du capitalisme japonais, qui répond à la crise en développant l'investissement, alors que les autres capitalismes d'Occident tendent plutôt à le réduire. Dans l'avenir, cela pourrait donner à notre pays un atout décisif dans la compétition mondiale.

Une analyse approfondie révélerait d'ailleurs certaines analogies entre le système économique de Paris et celui de Tokyo, malgré leurs énormes différences. Le gouvernement de Pierre Mauroy prolonge la tradition nationale de Colbert en cherchant à entraîner la production par l'alliance des pouvoirs publics et de capitaines d'industrie choisis par eux. Les meilleurs progrès ont toujours été assurés chez nous par une *telle imbrication de l'Etat et des* usines. Dans l'Empire nippon d'aujourd'hui, elle est aussi forte mais fonctionne en sens contraire, les responsables politiques étant mis en place sous l'influence des hommes d'affaires. Toutefois, le patriotisme profond de ces derniers inverse un peu les rapports, en assurant la primauté de l'intérêt national. Cela revient à dire que le dynamisme japonais ne tient pas seulement au respect des lois du marché, mais aussi à une vision de l'intérêt collectif qui se rapproche de la logique du socialisme français.

Celui-ci ne sépare pas le renforcement des firmes nationalisées et leur coordination avec les milliers d'initiatives privées qui forment la trame de l'économie occidentale. Il ne les considère pas comme en survie transitoire, mais comme un élément fondamental de toute société nouvelle. Marx concevait un collectivisme généralisé parce qu'il croyait à une concentration qui ne laisserait plus subsister que les grandes entreprises, elles-mêmes poussées vers des situations de monopole ou d'oligopole. L'évolution accomplie depuis lors a montré au contraire la résistance et le dynamisme des petites et moyennes entreprises, ainsi que leur caractère irremplaçable. Leur destruction par en haut est l'un des facteurs de la faiblesse économique des pays de l'Est, où elles réapparaissent dans le marché noir.

Le socialisme français doit intégrer ces données à son projet de société future. Elle sera nécessairement une société mixte, où l'avant-garde formée par le secteur public restera entourée par la grande armée du secteur privé. Le succès du gouvernement de gauche dépendra largement de sa capacité à mobiliser les énergies, les initiatives et l'esprit d'invention dans ce dernier aussi, qui détient une part essentielle des *« forces créatrices de la nation »* que le président de la République veut réveiller. Une telle action prend place dans l'aventure de la décentralisation où la majorité du 10 mai 1981 s'est lancée dès son avènement. L'articulation de tous ces éléments implique l'élaboration d'un nouveau modèle de planification qui se dessinera peu à peu, au fur et à mesure de l'expérience.

La productivité du socialisme à la française ne repose pas seulement sur le dynamisme d'un secteur public élargi en 1982 et sur le réveil d'un secteur privé jusqu'alors négligé au nom des lois du marché. Elle se manifeste aussi par une coordination entre l'économie nationale et celles des autres pays de la Communauté européenne. Le projet de pacte de défense antijaponais envisagé entre les trois grands de l'électronique d'audition et de vision (Philips, Grundig, Thomson) a été rendu possible par le transfert du dernier sous contrôle de l'Etat : celui-ci apportant les moyens d'absorber le second, impossibles à réunir par un financement capitaliste. On voit ici un autre aspect de l'efficacité des nationalisations. Elles permettent à un pays comme le nôtre de jouer un rôle notable dans la stratégie des multinationales et d'empêcher ainsi que des intérêts français et communautaires soient totalement à la merci des sociétés privées américaines ou apatrides qui dominent les secteurs de pointe de l'économie occidentale. Cette combinaison de pouvoirs publics et de puissances privées pourrait aider les Dix à se renforcer en face des Etats-Unis et du Japon.

MAURICE DUVERGER.

Prochain article :

LES ILLUSIONS DANGEREUSES

Le Monde

société

LES RELATIONS ENTRE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ET L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

La longue marche de la gauche

Ecole confessionnelle contre école laïque, école des riches contre école du peuple, détournements des fonds de l'Etat au profit de l'école privée et au détriment de l'école publique... Depuis la dernière loi Jules Ferry qui, le 28 mars 1882, a achevé de mettre en place l'école gratuite, obligatoire et laïque, le débat sur la laïcité a, peu à peu, changé de nature mais n'a pas disparu pour autant. Son évolution est liée, notamment, à celle des forces politiques en France.

La victoire, il y a cent ans, du clan « laïque » — et plus particulièrement des instituteurs — contre l'école confessionnelle était aussi celle des groupes politiques qui se réclamaient de la République contre la monarchie. Combat dépassé depuis des lustres. Mais, au fur et à mesure que s'installait dans les faits, et non sans peine, l'école de la République, le débat se déplaçait pour opposer les courants « conservateurs » aux forces de gauche. La lutte fut souvent vive,et la transformation en 1953 du Comité national de *défense* laïque en Comité national d'*action* laïque (CNAL), est significative.

Une étape déterminante a été franchie dès le début de la Vᵉ République avec l'adoption, en décembre 1959, de la loi Debré, relative aux rapports de l'Etat avec l'enseignement privé. En décidant d'apporter, sous forme de liens contractuels, l'aide financière de l'Etat aux établissements scolaires privés, le gouvernement du général de Gaulle ouvrait la voie à un nouveau type de débat électoral. Faut-il ou non maintenir le financement, par l'Etat, d'établissements qui relèvent, à 98 %,de l'enseignement catholique ? Oui, ont toujours répondu les partis de droite, tandis qu'à gauche et, notamment, sous la pression des plus importants syndicats d'enseignants se développait le slogan « *A école publique, fonds publics ; à école privée, fonds privés* ».

A l'intérieur de la gauche, durant les vingt-trois ans où elle a été absente du pouvoir — et surtout depuis sa victoire électorale en mai 1981, — l'évolution parcourue à l'égard de l'enseignement privé a sa propre histoire.

Déjà en 1959, alors qu'il s'agissait de répondre par tous les moyens à l'« explosion » scolaire, le socialiste André Boulloche, ministre de l'éducation nationale dans le gouvernement de M. Michel Debré, démissionnait pour marquer son désaccord avec une phrase de l'article premier de la loi — qui, pourtant, aurait pu ouvrir la voie à l'intégration future du privé au système public. Une phrase qui affirme le « *caractère propre* » des établissements privés, c'est-à-dire la reconnaissance d'une spécificité et de la liberté de choix des parents. Le CNAL, qui a réuni plus de dix millions de signatures sur une pétition hostile à la loi Debré et rassemblé plusieurs milliers de manifestants avec l'appui des partis de gauche, a perdu la bataille, mais n'a pas pour autant abandonné le combat.

Le respect des croyances

A l'occasion des élections présidentielles de 1965 (où M. Mitterrand fut pour la première fois candidat) et de 1969 (où la candidature de M. Gaston Defferre a reçu le soutien de Pierre Mendès France), le sujet n'a pas occupé le devant de la scène électorale. Bien qu'en 1966 M. Defferre ait déposé, au nom du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, une proposition de réforme de l'enseignement qui, au chapitre de l'enseignement privé, précisait : « *Sont abrogées les dispositions instituant une aide directe ou indirecte des finances publiques à des établissements d'enseignement privé ou à des institutions éducatives dont l'activité ne répond pas aux critères de neutralité.* »

C'est à la fin de l'année 1970 — à l'occasion de l'expiration de certaines dispositions de la loi Debré — que, selon les termes du CNAL, « *la guerre scolaire est rallumée* » par Georges Pompidou. Contre l'avis de son ministre de l'éducation nationale, M. Olivier Guichard, le président de la République décidait de pérenniser les contrats simples dans l'enseignement primaire et laissait neuf ans aux établissements secondaires pour adopter le contrat d'association. La loi était votée en juin 1971, en dépit du mouvement de protestation et des grèves déclenchés par les laïques.

Un an plus tard — M. Mitterrand ayant, entre-temps, pris la direction du P.S., — le programme commun de gouvernement des partis communiste et socialiste, en vue des élections législatives de 1973, prévoyait la réunion, « *dans un service public, unique et laïque, dépendant du ministère de l'éducation nationale* », de tout les secteurs de l'« *enseignement initial* » et d'une « *part importante de l'éducation permanente* ». Le programme envisageait l'« *intégration progressive* » des personnels et ajoutait : « *Laïque, l'éducation nationale respectera rigoureusement toutes les croyances, toutes les options philosophiques.* »

Les circonstances particulières de l'élection présidentielle de 1974, après la mort de Georges Pompidou, ont laissé le sujet dans l'ombre. Entre deux scrutins, le parti communiste a montré une attitude prudente à l'égard de l'enseignement catholique en « *tendant la main aux chrétiens* », tandis que le P.S. a durci sa position... provisoirement, il est vrai.

Le feu aux poudres

C'est le projet rédigé par M. Louis Mexandeau, alors délégué national à l'éducation nationale du P.S., qui, en septembre 1976, a mis le feu aux poudres en proposant de nationaliser les établissements scolaires sous contrat pour des raisons de principe et de bonne gestion : « *La dualité scolaire empêche d'établir effectivement la carte scolaire et entraine doubles emplois et dépenses inutiles.* » Devant l'émotion suscitée par ce texte et le risque d'utilisation politique évident par ses adversaires, le P.S. reconnaît avoir commis une « *erreur de méthode* ».

Le 14 janvier 1977, M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti, écrit dans *l'Unité* : « *Contre le parti socialiste, tous les moyens sont bons. Il suffit, pour n'en pas douter, de regarder d'où est parti le coup, cette Union des associations des parents d'élèves de l'enseignement privé, l'UNAPEL, qui sert habituellement de boute-feu aux adversaires de la gauche et que nous retrouvons devant nous à la veille de chaque consultation électorale (...). La coexistence de deux structures d'enseignement, le public et le privé, pose un problème qui n'est pas né d'hier et que personne ne résoudra par des habiletés de langage ou en gommant l'histoire (...).*

« *Nous croyons, nous qui récusons tout endoctrinement, toute idée d'école officielle, que le pluralisme des idées, des croyances, des cultures, des ethnies, que le droit à la différence peut et doit s'exercer au sein du service public d'éducation.* »

Même s'il considérait alors que l'enseignement catholique s'identifiait aux partis conservateurs, M. Mitterrand, se référant au programme commun de 1972, précisait que jamais ses auteurs « *n'ont entendu imposer l'intégration, ni décider d'un monopole, ni même ordonner la nationalisation sans discuter, négocier, préparer les étapes en tenant compte des réalités multiples de la France* ». Un nouveau texte, prenant en considération ce rappel à l'ordre, était rédigé par M. Mexandeau. Mais la rupture de l'union de la gauche se profilait et, par derrière elle, l'échec aux élections législatives de 1978.

Prudence

La situation scolaire au fil des ans s'est transformée. En même temps que l'enseignement catholique se déconfessionnalisait, il faisait preuve d'innovation pédagogique et apparaissait, de plus en plus, comme un recours face à certaines faiblesses de l'enseignement public. Compte tenu sans doute de cette réalité, mais aussi de la nécessité de ne pas compromettre ses chances sur un enjeu qui, en définitive, n'était pas essentiel, M. Mitterrand, candidat à l'élection présidentielle de mai 1981, usait de prudence pour présenter la septième de ses dix propositions pour l'école : « *Un grand service public, unifié et laïque de l'éducation nationale sera mis en place, mise en place qui sera négociée sans spoliation ni monopole. Les contrats d'association des établissements privés conclus par les municipalités seront respectés. Des conseils de gestion démocratiques seront créés aux différents niveaux.* »

Elu président de la République, il s'est montré, lors de sa première conférence de presse, soucieux de « *veiller à ce que soit préservée, surtout dans ce domaine, l'unité nationale (...) On ne construira pas cette unité en commençant par la défaire* ».

Le choix de nommer M. Alain Savary à la tête du ministère de l'éducation nationale était symbolique de cette volonté. Réputé pour être un habile négociateur, M. Savary a, pour l'instant, fait preuve de prudence et de réalisme, prenant le temps de consulter tous les intéressés avant de se faire sa propre opinion. Sous l'œil vigilant, certes, du « locataire de l'Elysée ». Ne se laissant pertuber ni par l'impatience de ses amis ni par la récupération politique de ses adversaires, prompts à saisir l'occasion de litiges avec des communes socialistes à quelques mois des élections municipales.

CATHERINE ARDITTI.

LES CONTRATS

Depuis la loi Debré, les établissements privés ont pu conclure avec l'Etat (représenté par le préfet) des contrats de l'un des deux types : « simple » ou d'« association ».

● CONTRAT SIMPLE (en 1981-1982, 70,7 % des écoles élémentaires catholiques. Pas d'établissement secondaire).

Les enseignants d'un établissement privé sont agréés par l'Etat, qui assure alors leur rémunération (en fonction de leur qualification) et les charges sociales. Ces enseignants restent sous statut de droit privé ; leur employeur est l'établissement. Les frais de fonctionnement sont à la charge des écoles (donc des parents d'élèves), mais les communes peuvent y participer.

● CONTRAT D'ASSOCIATION (en 1981-1982 : 28,8 % des écoles élémentaires et 98,7 % des établissements secondaires catholiques). Dans les classes ou les établissements ayant conclu ce contrat, la totalité de la charge financière des enseignants (dont certains peuvent avoir réussi un concours de recrutement pour l'éducation nationale : agrégation ou CAPES) est supportée par l'Etat. L'enseignement suit les « *règles générales de programme de l'enseignement public* ». Un forfait destiné à couvrir les dépenses de fonctionnement est versé par l'Etat aux établissements secondaires ou techniques, et par les communes (encore que la loi Guermeur ait été ambiguë sur ce point et qu'il ait fallu l'arrêt du Conseil d'Etat du 12 février dernier pour trancher) aux écoles primaires.

LA CARTE SCOLAIRE

L'expression de carte scolaire recouvre l'implantation géographique des établissements scolaires et la composition de leurs différentes sections : les C.A.P. préparés par exemple ou les séries de baccalauréat. C'est donc la répartition des formations offertes aux élèves sur le territoire national.

Il faut la considérer sous deux aspects :

● La création ou la suppression de classes. — *Ouvrir ou fermer une classe dépend, dans l'enseignement public, de la population scolaire existante et à prévoir, ainsi que de l'harmonisation des diverses filières proposées sur un secteur considéré. Depuis cette année, la « grille* Guichard » *n'est plus utilisée comme barème absolu fixant les seuils d'élèves à accueillir pour être autorisé à ouvrir ou à fermer une classe primaire (maternelle ou élémentaire). C'est l'administration départementale qui en décide, après concertation. Pour les sections de techniciens supérieurs dans les lycées, la décision qui dépend d'une politique de l'emploi est prise par le ministère.*

● La sectorisation. — *C'est l'obligation faite aux parents d'inscrire leurs enfants dans telle école ou tel établissement de l'enseignement public selon leur lieu de résidence.*

L'enseignement privé a toujours bénéficié de sa libre décision d'ouverture de classe en fonction du seul « besoin scolaire reconnu », c'est-à-dire du nombre d'élèves attendus ; comme il a toujours tenu au libre choix de l'établissement scolaire accordé aux parents pour inscrire leurs enfants.

La déclaration liminaire du ministre « L'apprentissage de la tolérance et l'acquisition de la liberté »

Voici le texte intégral de la déclaration liminaire faite ce 20 décembre par le ministre de l'éducation nationale :

« Ainsi que le gouvernement l'a décidé le 4 août dernier, les propositions présentées aux différents partenaires en vue de l'ouverture des négociations concernent quatre domaines essentiels pour le devenir du système d'enseignement français : la carte scolaire ; le caractère des établissements ; le statut des personnels ; les activités éducatives.

» Ces propositions ont pour objet d'assurer une meilleure gestion matérielle, morale et socale de l'éducation nationale. Elles s'inscrivent dans une perspective d'évolution qui doit permettre :

● La rénovation, l'assouplissement et la généralisation de la carte scolaire ;

● L'insertion du secteur privé d'enseignement au sein du service public sous la forme nouvelle de l'établissement d'intérêt public ;

● La participation de tous les partenaires au fonctionnement du système éducatif ;

● Le développement de la responsabilité et de l'identité des établissements d'enseignement ;

● L'harmonisation des statuts des personnels d'enseignement et d'éducation ;

● L'organisation, dans et autour de l'établissement, d'activités éducatives plus nombreuses et plus diversifiées, éléments d'un projet global d'éducation.

» Si ces propositions sont acceptées comme base des négociations, celles-ci seront engagées dès le mois de janvier 1983. Au cours de celles-ci, seront examinées les modalités de mise en œuvre de ces propositions, tant sur le plan du régime permanent que des dispositions transitoires. Compte tenu de l'ampleur des problèmes à traiter et de la sérénité indispensable à leur examen concerté, les négociations ne pourront être conclues avant plusieurs mois.

» La période de mise en œuvre qui suivra les conclusions de cette phase de négociations s'ouvrira à la rentrée 1983. Elle sera constamment marquée de la volonté de concertation et de progressivité.

» L'objectif de cette entreprise n'est pas de contraindre, il est de procéder par étapes à une rénovation d'ensemble du système national d'enseignement, de construire les bases de son unité sans céder à l'uniformité, de donner à l'acte éducatif une dimension globale qui relie acquisition du savoir et développement de la personnalité, de répondre enfin dans les meilleures conditions aux besoins, aux souhaits et aux difficultés des enfants dont le service public assume la responsabilité dans le respect des principes fondamentaux d'égalité et de laïcité réaffirmés par l'article 2 de la Constitution.

» La réduction sans heurt du dualisme dans le système d'enseignement français financé par l'Etat demandera les efforts de tous. C'est un devoir que de la réussir.

» Aucun des partenaires, aucun des observateurs nationaux ou internationaux, ne pourrait comprendre que l'école de notre pays, enviée et copiée, ne puisse faire son unité autour des valeurs qu'elle a justement mission de transmettre, celles qui lient l'apprentissage de la tolérance avec l'acquisition de la liberté. »

La fin d'une guerre de cent ans ?

La déclaration faite par M. Alain Savary, ce lundi 20 décembre, a été lentement mûrie, dans le secret et la méditation. Sa révélation n'a revêtu aucun caractère claironnant : simple lecture de texte devant la presse, sans questions ni réponses. Et pourtant, l'événement risque bien de faire date dans l'histoire des rapports entre l'enseignement privé et l'Etat. Rapports conflictuels à propos desquels on a pu parler de « guerre scolaire ».

Pour la première fois depuis un siècle, des représentants de l'enseignement privé et des défenseurs de la laïcité pourront, s'ils le veulent, réfléchir ensemble au bien commun que devrait être l'éducation des enfants en France. Ensemble, même s'ils ne sont pas, d'emblée, assis en même temps à la même table. Il se pourrait, en effet, qu'au début les négociations soient bilatérales : gouvernement-enseignement privé d'une part, gouvernement- enseignement public de l'autre.

Car il y aura plusieurs partenaires. Là réside l'habileté du ministre de l'éducation nationale, qui s'est fixé pour objectif de régler non seulement l'avenir de l'école privée mais aussi celui de l'école publique dans un mouvement de rénovation globale.

L'application prochaine de la loi de décentralisation est, dans cet esprit, un instrument utile, puisqu'il s'agit de mettre fin à l'uniformité qui est, aujourd'hui, la règle dans un système très centralisé. Uniformité qui rend difficile la réponse adaptée aux besoins des élèves, qui, par définition, ne sont pas identiques.

Le nouveau modèle insérerait dans le service public les établissements privés répondant à l'appellation d'établissements d'intérêt public (E.I.P.). Il s'inspire largement pour l'ensemble du réseau scolaire de la souplesse qui est déjà de règle dans l'enseignement privé. Avec, toutefois, des concessions aux uns et aux autres.

Comme dans tout compromis, chacune des parties en présence pourra se réjouir de certaines dispositions et s'attrister d'autres. Les laïcs, par exemple, apprendront avec plaisir que l'enseignement privé entre dans la carte scolaire ; en contrepartie, les familles auraient, sous certaines conditions, la liberté du choix de l'établissement de leurs enfants dans l'enseignement public. Les laïcs se réjouiront aussi de voir que les dépenses en personnels d'enseignement privé seront soumises aux règles budgétaires de l'Etat et non plus couvertes quasi automatiquement à la demande de l'enseignement privé, « *à guichets ouverts* », comme ils disent. De même du « caractère propre » censé définir l'originalité des établissements privés sous contrat qui irritait tant ce même clan en raison de sa référence à une spécificité religieuse — ou idéologique : l'expression ne figure plus dans les propositions soumises à la négociation.

En revanche, chaque établissement, public ou privé nouvelle formule, devrait définir un « *projet d'établissement* » qui déterminerait son « *identité* ». Tous pourraient avoir leur caractère spécifique, ce qui n'exclut pas le respect d'un « *certain nombre de valeurs fondamentales (accès de tous les enfants sans discrimination, liberté de conscience, tolérance...) et des prescriptions communes d'enseignement* ».

Des orientations non négociables

C'est un point gagné par les partisans du privé : s'ils perdent l'expression « caractère propre », ils en gardent le contenu. Ils ont même la satisfaction de le voir proposé à l'ensemble du système éducatif. Il faut remarquer que la connotation confessionnelle de l'expression s'est estompée au fil des années. Autre motif de satisfaction pour le « camp du privé » : l'amélioration de la situation des personnels. En revanche, il perdra sa toute-puissance sur la nomination des enseignants. L'harmonisation de la situation des personnels pourrait, à terme, entraîner une redistribution des cartes syndicales.

L'ensemble du nouveau système public sera soumis à un contrôle tripartite : personnels, usagers, collectivités territoriales. C'est introduire dans l'enseignement privé le contrôle des élus et du bailleur de fonds, et renforcer dans l'enseignement public celui des usagers. Une ombre, toutefois, sur les conditions de ce contrôle : on ignore la part de représentativité des différents partenaires.

La déclaration liminaire de M. Savary n'est pas négociable, puisqu'elle concerne « *quatre domaines essentiels pour le devenir du système d'enseignement français* » et a « *pour objet d'asssurer une meilleure gestion matérielle, morale et sociale de l'éducation nationale* ». En revanche, les propositions pour l'ouverture des négociations risquent de donner lieu à des débats tumultueux, et la partie est loin d'être gagnée. L'actuel gouvernement voudrait arriver à des modifications législatives qui mettraient en place un dispositif irréversible en cas de changement de majorité. Quel pouvoir, en effet, oserait revenir sur le libre choix de l'établissement scolaire par les parents, ou retirer aux personnels du secteur privé des avantages qui les mettent à égalité avec ceux du public ?

Néanmoins, il n'est pas assuré que la période des négociations sera calme et sereine, chaque partie ayant ses extrémistes politiques qu'elle ne contrôle pas. Il ne faut toutefois pas sous-estimer la capacité de réaction des partenaires, qui acceptent de négocier mais ne sont pas prêts à toutes les concessions. Rien ne permet aujourd'hui d'affirmer que les négociations iront jusqu'à leur terme. Pour le gouvernement comme pour le chef de l'État, l'enjeu n'est pas lié aux prochaines élections municipales. Il fallait, toutefois, que le gouvernement fasse connaître ses intentions avant cette échéance pour ne pas être taxé de lâcheté par les uns comme par les autres. Nul doute cependant que l'opposition ne se privera pasd'exploiter le sujet, comme elle a commencé à le faire sans se priver de détourner quelques vérités. La fin de la guerre de cent ans scolaire est-elle proche ?

CATHERINE ARDITTI et CHARLES VIAL.

Les propositions de M. Savary

(Suite de la première page.)

Le projet d'établissement porterait aussi bien sur la pédagogie que sur le domaine spirituel, culturel, sportif ou de loisirs. Le conseil d'établissement chargé d'élaborer ce projet aurait une composition tripartite : usagers, personnels, élus locaux.

● **Le statut des personnels**

Dans les établissements d'intérêt public (actuellement établissements privés sous contrat) pourraient travailler à terme aussi bien des enseignants du public que du privé. Mais ces derniers verraient dans un premier temps leur situation modifiée. Trois cas seraient envisagés : ceux qui actuellement sont assimilés aux titulaires pourraient choisir d'être intégrés dans les catégories correspondantes de l'enseignement public, sur place. Parmi ceux qui sont assimilés aux maîtres auxiliaires, les bénéficiaires d'un contrat entreraient dans un plan de titularisation ; les autres seraient mis à la disposition des recteurs, comme leurs collègues de l'enseignement public. Enfin, les clercs demeureraient contractuels.

Les directeurs d'écoles se verraient proposer un statut qui les alignerait progressivement sur le statut des directeurs d'écoles publiques (à l'exception des clercs). Dans l'enseignement secondaire, les chefs d'établissement seraient contractuels de droit public. Pour le premier et le second degré, les directeurs seraient nommés sur l'intervention du conseil d'établissement et du conseil d'administration. Pour le second degré, l'avis du recteur et l'inscription sur une liste d'aptitude pourraient être aussi pris en compte.

Les personnels non enseignants, dont aucun n'est actuellement payé par l'État, seraient recensés. Ceux qui correspondent à des catégories de personnels d'éducation du secteur public (censeurs, conseillers d'éducation, par exemple) pourraient être intégrés et pris en charge par l'État.

LES EFFECTIFS

En 1982-1983, les effectifs de l'enseignement privé en France métropolitaine dans les DOM étaient les suivants (estmations) :

● **Premier degré**

	Elèves
Préélémentaire	325 000
Elémentaire	649 000
Spécialisé	6 000
Total	980 000

(soit 12 500 de moins qu'en 1981-1982), dont

— sous contrat simple : 690 500 (70,40 %).

— sous contrat d'association : 279 000 (28,46 %).

● **Second degré**

	Elèves
Premier cycle	628 000
Second cycle court technique	179 000
second cycle long	285 000
Total	1 092 000

(soit 9 000 de plus qu'en 1981-1982), dont

— sous contrat simple : 0[illegible]

— sous contrat d'association : 991 000 (90,75 %).

— Personnel enseignant sous contrat : 68 998.

● **Total**

Elèves : 2 072 000

Enseignants sous contrat : 109 496.

Depuis 1979, le nombre d'élèves a diminué de 32 000 dans le premier degré et augmenté de 49 000 dans le second degré.

(Source : « Budget du programme » pour la loi de finances 1983).

● **L'enseignement catholique scolarisé**

— 93,3 % des effectifs du privé ;

— 95 % des effectifs du privé sous contrat ;

— l'équivalent de 18,5 % des effectifs du secteur public ;

— l'équivalent de 15,4 % du total (public et privé cumulés) des effectifs scolarisés en France.

Mgr LUSTIGER : archaïsmes

Au cours de l'émission R.T.L. — *le Monde* « Grand Jury », le dimanche 19 décembre, voici ce que Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, a dit au sujet de l'enseignement libre : « *Ce problème de l'enseignement est le problème de la jeunesse. Il existe dans la société française une école catholique qui s'est construite sur un certain système législatif et sur un certain état de la législation. Celle-ci correspond à une certaine fonction et respecte un certain droit, qui est le droit des parents — droit élémentaire et vital — d'avoir pour leurs enfants une éducation qui corresponde à ce qu'ils veulent transmettre.*

« *La question qui me paraît la plus grave actuellement c'est la liberté effective des parents, et surtout le problème de notre jeunesse. Il me paraîtrait désastreux que les adultes règlent ces querelles, qui sont souvent archaïques. Je veux dire par-là que l'école catholique n'est plus, n'est pas une arme de combat au détriment du respect de la conscience individuelle des enfants, n'est pas une école de classe, n'est pas un instrument sélectif ou qui veut construire une espèce de ségrégation sociale.* »

L'ENQUÊTE SUR LE MEURTRE D'UN MILITANT ANTINUCLÉAIRE DU SUD-OUEST

Les deux visages de Claude-Henri Mathais

Agen. — Les militants antinucléaires du Sud-Ouest risquent de perdre ce dernier combat : spontanément ou par esprit tactique, ils espèrent se mobiliser, après l'échec de la lutte contre l'implantation d'une centrale à Golfech (Tarn-et-Garonne), autour du mystère provoqué par l'assassinat de l'un de leurs chefs de file, Claude-Henri Mathais (*le Monde* du 12 décembre).

Dès la disparition, le 10 novembre, de ce militant âgé de trente-quatre ans, ils avaient redouté la *« provocation politique »* et soupçonné un enlèvement. Puis, le 8 décembre, après la découverte du cadavre de leur compagnon dans les eaux en crue de la Garonne autour de La Réole (Gironde), ils ont parlé de *« crime politique »* et suspecté le gouvernement de chercher à taire la vérité par souci d'une obscure *« raison d'Etat »*. L'émoi comme l'utilisation de cette affaire sont compréhensibles : la mort de Claude-Henri Mathais, tué par des coups à la tête avant d'être immergé, pouvait fournir un excellent motif d'action à des militants exaltés mais de plus en plus isolés. Mais l'enquête leur a permis de connaître l'autre visage de leur ami.

Ils ignoraient que leur compagnon de lutte avait un autre visage, presque une autre vie, qu'il tenait secrète dans les rangs du « comité » de Golfech. A en croire les premiers éléments de l'enquête policière et la logique apparente de ce meurtre, il a vraisemblablement été tué lors d'une incursion dans cette autre part de lui-même, l'homosexualité, pendant une sortie nocturne sur un « lieu de drague » des bords de la Garonne ou à l'occasion d'une rencontre sur une route.

Impossible, bien sûr. Claude-Henri Mathais dispensait tant d'énergie, il mettait tant de talent à brouiller les pistes. Sa moustache et les favoris broussailleux, l'allure râblée d'un pilier de rugby, il avait tout ou presque de l'« hétéro » un peu macho. Fort en gueule, il aimait à rugir dans les assemblées générales houleuses du mouvement antinucléaire. Dans les « boîtes de nuit mobiles » du samedi soir, la vue de sa carrure mettait généralement fin aux pugilats.

« Un brave type, Claude-Henri », comme le dit l'un de ses amis, Me Philippe Briat. Quand il s'était installé à Agen en 1979, on l'avait un peu soupçonné, lui originaire de Saint-Etienne, d'être *« un indic des flics », de vouloir en remontrer aux antinucléaires locaux avec ses diplômes d'études supérieures et son intelligence.* Mais il s'était vite attiré la sympathie générale par un coup d'éclat, la prise du cahier d'enquête d'utilité publique sur la centrale de Golfech, en pleine préfecture d'Agen. Il s'était hissé au rang d'animateur par sa générosité, sa disponibilité à la lutte. Et puis, n'avait-il pas tout quitté, ses parents, son emploi de directeur d'un supermarché, pour ce combat précaire ?

Menaces

Voilà ce que ses amis croyaient savoir de Claude-Henri Mathais. Ce qu'ils ont dit aux policiers. Leurs certitudes et leurs soupçons liés à ce personnage : depuis plusieurs semaines, il tentait de recentrer les énergies militantes, d'apaiser les partisans de la violence et de ranimer les pacifistes. Il avait, dit-on, reçu des menaces de mort, et on se souvint d'avoir entendu pendant une manifestation des C.R.S. promettre de lui *« faire la peau »*. C'était donc du côté du complot qu'il fallait chercher les raisons de la mort du militant.

Alors que les communiqués de presse des « antinucléaires » défendaient cette thèse, un portrait inconnu est venu se superposer au précédent, d'abord tracé par une vague rumeur. Claude-Henri Mathais était connu dans Agen par des milieux qui rechignaient à crier leurs liens avec le disparu sur les toits de la ville et qui allaient d'abord opposer un silence embarrassé aux questions des policiers.

On avait retrouvé dans la voiture du militant, cachée entre deux caravanes sur le parking d'une cité H.L.M., un guide européen des lieux de rencontre entre homosexuels. Pour Agen, quelques boîtes et surtout le Gravier, l'esplanade du bords de la Garonne, située dans le centre-ville, où, tard dans la nuit, des homosexuels tentent de s'aborder par des appels de phares avant d'aller cacher des amours furtives sous l'arche d'un pont. Certains soirs après minuit, Claude-Henri Mathais rangeait sa voiture dans cette ronde incertaine et guettait les silhouettes dans l'obscurité.

Comme d'autres, parfois il tombait dans des pièges grossiers. Après sa mort, ses amis devaient apprendre qu'il avait déjà été victime en 1980 d'une agression au Gravier. Il avait fait monter deux jeunes gens dans sa voiture et, alors qu'il roulait, ceux-ci l'avaient menacé d'un couteau et délesté des 35 francs qu'il avait sur lui. A leur procès, le 11 juin 1980, le militant avait publiquement regretté les peines trop sévères — six mois de prison ferme — infligées aux agresseurs de l'homonucléaire avait été vu cette nuit-là au Gravier sans son chien Elec, comme à chaque fois qu'il se rapprochait du milieu homosexuel. Ses amis politiques, eux, avaient l'habitude de trouver le chien dans les jambes de

De notre envoyé spécial

son maître à chacune de leurs rencontres ce qui explique qu'ils aient aussi vite cru à un enlèvement en retrouvant Elec affamé, enfermé dans la maison de Prayssas que Claude-Henri Mathais louait à quelques kilomètres d'Agen.

Mais, selon ces témoignages, personne n'aurait remarqué cette nuit-là — la première nuit de décrue après les inondations de début novembre — des étrangers au Gravier qui seraient venus se mêler au manège discret des homosexuels dans le but de commettre un mauvais coup. Claude-Henri-Mathais a été retrouvé sans son blouson et ses bijoux. Aucune trace pourtant d'un éventuel agresseur. Tour à tour deux jeunes gitans dont les familles ont garé leurs caravanes sur l'esplanade et les permissionnaires de l'école de sous-officiers des transmissions (ESOAT) ont été suspectés. En vain.

On a cru tout d'abord que Claude-Henri Mathais avait pu inviter un inconnu à monter dans sa voiture, qu'il avait été roué de coups sur la rive puis jeté dans les eaux gonflées du fleuve. D'autres témoignages cependant laissent à penser que la nuit du 10 au 11 novembre s'était achevée sans encombre pour lui et que sa mort se situait quelques heures plus tard, à la fin de la matinée. Trois de ses voisins à Prayssas avaient en effet dit avoir croisé Claude-Henri Mathais, pipe à la bouche et l'air insouciant, après 10 heures le 11 novembre. L'un d'eux se souvient même de l'avoir vu monter dans sa voiture. Or, ce jour-là, il avait rendez-vous à Bordeaux avec un ami homosexuel qui l'avait attendu en vain devant un cinéma.

Une « agression fortuite »

L'enquête ces derniers jours s'oriente donc vers les routes qui mènent de Prayssas à Bordeaux. Claude-Henri Mathais a-t-il été victime d'auto-stoppeurs, qu'il avait l'habitude de prendre à son bord ? D'une rencontre convenue la veille au Gravier ? Le jeune militant détestait emprunter l'autoroute, et, en débordant de son lit, la Garonne obligeait cette semaine-là les automobilistes à des détours le long de ses rives. Entre Agen et La Reole, à 80 kilomètres en aval, Claude-Henri Mathais a pu s'approcher du fleuve en une dizaine d'endroits au moins au hasard des routes de campagne.

Pour le magistrat instructeur et les policiers, l'enquête sur cet assassinat s'annonce donc longue et difficile. Mais les premiers jours de recherche ont sensiblement compliqué un portrait que les militants du « comité » de Golfech croyaient plus dépouillé, plus transparent. Le fait que Claude-Henri Mathais ait été homosexuel, qu'il ait eu un certain goût pour les rencontres de fortune et une curiosité intellectuelle pour les endroits à haut risque conditionne les efforts des enquêteurs. La face cachée de sa vie a sans doute une part plus grande dans sa mort. « *Sans négliger les autres hypothèses,* explique M. Aldige, *nous pensons que l'idée d'une agression fortuite est la plus plausible.* »

PHILIPPE BOGGIO.

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

La « croisade » de Montigny

En février 1981, M. Robert Hue, maire communiste de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise), avait ameuté les populations en dénonçant des « trafics de drogue » qui, selon lui, sévissaient à la cité d'H.L.M. de l'Espérance. Il parlait d'un triangle de la mort par surdose dont Montigny était la base. Il était parti en croisade sur une simple lettre de dénonciation. Il avait multiplié les conférences de presse, menacé de « donner » les trafiquants si la police n'intervenait pas, et finalement il avait tenu parole. Ses militants avaient distribué dans toute la ville un tract où figurait le nom d'une famille marocaine. Et, persévérant, M. Hue organisait sous les fenêtres de ces Maghrébins, en plein cœur de la cité de l'Espérance, une manifestation contre la drogue (le Monde *du 10 février 1981).*

On apprit par la suite que Mme Ben A., Algérienne, avait dénoncé les K., la famille marocaine, parce que leurs enfants fumaillaient ensemble. Toute l'affaire n'était en réalité qu'un petit trafic de « joints » entre jeunes au chômage. M. K. était un honnête travailleur, Mme Ben A., une mère de famille qui ne savait à quel saint se vouer. On découvrit qu'on n'était pas toujours tendre entre voisins, même immigrés.

Il fallait donc oublier cette histoire et retenir, pour une autre fois, qu'il y a risque de bavure quand on veut jouer au policier.

Mais, au moment des faits, M. Patrick Thomas, conseiller municipal sans étiquette, prit la défense de la famille calomniée et s'était vivement opposé au maire de Montigny, qui avait entraîné, par discipline de parti, les communistes dans son combat. Dans l'Humanité *du 11 février 1981, M. Blotin, premier secrétaire de la fédération du Val-d'Oise, publiait un article reprochant à M. Thomas d'avoir exercé sur Mme Ben A. un* « odieux chantage et de monstrueuses pressions morales ». « Ils n'ont pas craint, *concluait M. Blotin,* pour tenter de défendre le trafic de la drogue, de s'attaquer à une famille de travailleurs algériens. »

C'était le style de l'époque, à la mesure d'une passion qui dressait les bons contre les mauvais immigrés. Puis, tout s'apaisa. Mme Ben A. est restée à Montigny. Les K. ont dû partir. M. Thomas a poursuivi M. Blotin et l'Humanité *en diffamation. Devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris vendredi 17 décembre, il ne réclamait qu'un franc de dommages et intérêts.* « C'était indigne, *a-t-il dit à la barre.* Le maire demandait qu'on lui adresse personnellement des lettres de dénonciation, il mettait en place un système de délation généralisé. Je n'ai jamais exercé de pression sur Mme Ben A., *a-t-il ajouté.* Je suis allé la voir pour lui expliquer qu'elle ne devait pas entrer dans une affaire qui la dépassait, parce qu'elle en serait elle-même la victime ». *M. Blotin de son côté regrettera que M. Thomas se soit servi de la justice comme d'une tribune politique, navré qu'un membre du P.S. (M. Thomas est aujourd'hui membre de ce parti) poursuive, juste avant les municipales, un membre du comité central du P.C.F.*

Jugement le 14 janvier.

CHRISTIAN COLOMBANI.

● *Nomination de magistrats.* — Le Conseil supérieur de la magistrature s'est réuni jeudi 16 décembre sous la présidence de M. Mitterrand. Il a procédé à la nomination de trois premiers présidents de cour d'appel. Mme Hélène Aldebert, président de chambre à la cour d'appel de Nîmes, est nommée premier président de la cour d'appel de Chambéry ; M. Alfred Lescuyer, cinquante-huit ans, président de chambre à la cour d'appel de Chambéry, est nommé premier président de la cour d'appel de Poitiers ; M. Pierre Certin, cinquante-sept ans, premier président de la cour d'appel de Douai, est nommé premier président de la cour d'appel de Rennes.

MÉDECINE

AU COLLOQUE DE NICE

Comment transformer, sans les détruire, les structures des centres hospitalo-universitaires

Comment évolueront les structures très particulières — par leurs charges spécifiques, le coût qu'elles représentent et la technicité médicale qu'elles symbolisent — que sont les centres hospitaliers universitaires (C.H.U.) ? Cette question était au centre des débats, les 17 et 18 décembre à Nice, des délégués élus des médecins de C.H.U., membres des commissions médicales consultatives (C.M.C.), réunis sous la présidence du professeur Jean Escat (Toulouse).

Nice. — Dès leur création en 1958 par la réforme Debré, les centres hospitalo-universitaires ont fait figure de « monstres » administratifs. La loi leur confiait, en effet, une triple mission (soigner, enseigner, promouvoir la recherche), et les plaçait sous une double tutelle, celle de l'administration de la santé et celle de l'éducation nationale. Elle inventait une notion jusqu'alors inconnue dans les hôpitaux : le plein temps. Les médecins jusqu'à cette date n'exerçaient à l'hôpital qu'à temps partiel, pour des rémunérations symboliques, et les hôpitaux demeuraient, quinze ans après la libération, le lieu de la misère sociale, économique et médicale.

En quelque vingt ans, l'image et la réalité de l'hôpital devaient subir une mutation radicale, singulièrement — mais non exclusivement — dans les C.H.U., devenus peu à peu synonymes de haute technicité, de spécialisation et de permanence des soins. Mais un développement aussi spectaculaire et aussi rapide comporte nécessairement des obstacles, et les défauts du système, dénoncés par les intéressés eux-mêmes, apparaissent aujourd'hui au grand jour.

Le premier tient sans doute au rythme du développement lui-même : celui-ci a provoqué vers les C.H.U. un afflux de compétences, c'est-à-dire de jeunes médecins titrés, auxquels le système ne pouvait conférer toutes les responsabilités qu'ils étaient en droit d'en attendre. Le chef d'un service hospitalier étant nommé, en France, à vie, les plus jeunes, à qualification parfois égale, ne pouvaient prétendre accéder à des responsabilités ni à des rémunérations de même niveau.

Compétition

Il a donc fallu multiplier les services pour parvenir à de nombreuses nominations de responsables. Mais il a fallu aussi, pour répondre à cette pression, multiplier les statuts de niveau intermédiaire et même créer — en 1978 — une catégorie de praticiens « hospitaliers purs », les « mono-appartenants », dégagés des responsabilités de l'enseignement et de la recherche pourtant dévolues au C.H.U. Un cadre particulier, très proche de celui des « mono-appartenants », était aussi créé pour les anesthésistes-réanimateurs et les hémobiologistes.

En outre, l'hôpital universitaire s'attachait parallèlement quantité de vacataires, de médecins travaillant à titre temporaire. Il ne pouvait plus répondre aux aspirations des

De notre envoyée spéciale

chefs de clinique pourtant dotés de tous les titres universitaires, auxquels le système ne pouvait suffisamment décerner de fonctions de responsabilités.

L'hôpital universitaire, enfin, accordant pour des raisons d'éthique évidentes la priorité aux soins, n'a pu toujours fournir tous les efforts d'enseignement — notamment en raison de l'afflux des étudiants — et de recherche pourtant imposés par son statut.

Le deuxième élément du blocage est donc ainsi d'ordre financier : l'expansion n'est plus là pour conférer un développement infini au système. Les besoins en équipements hospitaliers étant jugés saturés et les dépenses excessives, on ne crée plus ni lits, ni établissements nouveaux, ni postes de professeur. La compétition s'est donc faite plus vive au sein des vingt-sept C.H.U., au demeurant accusés de privilégier la médecine hyperspécialisée au détriment de la pratique courante, de former les étudiants à ce type d'approche et de grever le budget de la santé.

Pourtant, et les praticiens réunis à Nice l'ont unanimement souligné, personne ne veut « *casser les C.H.U.* ». Médecins, malades et administratifs s'accordent à reconnaître que, notamment grâce à eux, la France dispose d'une structure hospitalière de pointe accessible, fonctionnelle, qui a fait accomplir à la médecine et à la recherche, en l'espace d'une génération, des progrès décisifs.

Les projets de réformes, actuellement élaborés par le gouvernement, menacent-ils une telle structure ? Sur ce point, les avis qui se sont exprimés à Nice ont paru relativement clairs. Bien peu sont disconvenus de la nécessité de modifications profondes, d'introduire davantage de mobilité, d'ouvrir le C.H.U. sur la pathologie quotidienne et la médecine courante et, même, d'y augmenter la densité médicale. Convient-il pour autant de supprimer les services en organisant des « départements » plus vastes, où l'autorité serait temporaire et élective ? Très rares ont été les médecins universitaires à exprimer une hostilité catégorique à la notion de département. Ce qu'ont souhaité la plupart a, d'abord, été une extension des délais de l'application de la réforme, initialement prévue pour janvier 1984. Sur ce point, M. Jean de Kervasdoué, directeur des hôpitaux au ministère de la santé, a indiqué que ces délais seraient vraisemblablement allongés.

Une nette hostilité, d'autre part, s'est exprimée à l'encontre de la notion d'élection des responsables des futurs départements pour partie (12,5 %) par des non-médecins. Il n'est pas exclu qu'une telle éventualité soit abandonnée. En bref, a estimé M. de Kervasdoué, « *le dossier est ouvert* ». Si le principe de la départementalisation est acquis, a-t-il ajouté, ainsi que celui de l'élection des chefs de département pour des durées limitées, les modalités pratiques de la réforme restent à arrêter avec les intéressés. Il faudra notamment, a conclu M. de Kervasdoué, « *reparler de l'organisation des soins infirmiers, du problème de la responsabilité, du rôle relatif des « unités fonctionnelles »* (qui constitueront les futurs départements) *et des départements eux-mêmes* ». Le directeur des hôpitaux a enfin annoncé la suppression, dans le projet, du nombre de médecins (entre cinq et vingt) que devrait comporter le département.

Budget global

Une autre réforme d'envergure concerne la simplification des multiples statuts des médecins hospitaliers et l'élaboration d'un statut unique, auquel les praticiens accéderaient au terme d'un « résidanat » (de six mois à deux ans et demi, a indiqué M. de Kervasdoué), lui-même ouvert à l'issue de l'internat et d'un concours. Néanmoins, en son état actuel, le projet ne semble toucher que le statut des médecins non universitaires : les praticiens des C.H.U. relèvent, en effet, pour partie de la réforme de l'université actuellement en cours, et le ministère de la santé ne peut à lui seul apporter sur ce point de modification décisive.

Restera le troisième aspect essentiel des réformes hospitalières, qui concerne l'ensemble des structures de soins publiques, universitaires ou non : l'instauration du « budget global » dès 1984, c'est-à-dire la suppression du système actuel des prix de journée. Une telle réforme, a-t-on souligné à Nice, signifiera, à n'en pas douter, une emprise accrue de Paris sur les finances hospitalières et non pas l'évolution souhaitée vers la décentralisation. Cette tendance a été amorcée par M. Raymond Barre, alors premier ministre, qui avait fait instaurer le système des enveloppes globales d'augmentation des dépenses hospitalières fixée par Paris, un moule dans lequel la réforme de 1984 se coulera aisément.

CLAIRE BRISSET.

FAITS DIVERS

MEURTRE DANS LE MÉTRO

Sans mobile apparent...

Un meurtre inexplicable s'est produit, samedi 18 décembre, vers 15 heures, sur la ligne n° 7 du métro parisien, à la station Pont-Neuf. Un ouvrier terrassier portugais, âgé de quarante-sept ans, M. Antonio Fernandès, complètement ivre, a poussé sous une rame qui pénétrait dans la station M. Raymond Gérome, cinquante-cinq ans, qui rentrait chez lui à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). M. Gérome est décédé peu après, et M. Fernandès a été immédiatement interpellé, grâce aux témoins de la scène. La R.A.T.P. a démenti que « le pousseur » ait été victime d'une tentative de lynchage. Elle a précisé qu'en raison de la densité de la foule les agents ont utilisé de petites bombes lacrymogènes d'autodéfense pour se frayer un passage vers la sortie.

Une dispute s'est-elle produite entre les deux hommes, ou s'agit-il d'une pulsion incontrôlée ? Les témoignages varient. Certains prétendent que le meurtrier a injurié M. Gérome. D'autres qu'il lui a demandé un renseignement et l'a ensuite importuné. Lorsque M. Gérome s'est levé au moment où la rame pénétrait dans la station, il a été poussé sur les voies. M. Fernandès ne se souvient plus de rien. Les policiers ont dû attendre qu'il sorte d'un profond sommeil, dû à un quasi-coma éthylique, avant de pouvoir l'interroger.

C'est la troisième agression de ce type en moins d'un mois dans le métro. Le 22 novembre, M. Victor Bordrez avait été tué après avoir été poussé du quai à Saint-Germain-des-Prés par un déséquilibré d'origine laotienne. Le 14 décembre, un Guadeloupéen, M. Rosam Bourelet, victime également d'un « pousseur », inconnu cette fois, avait été grièvement blessé à la station Stalingrad.

M. Joseph Franceschi, secrétaire d'État à la sécurité publique, a annoncé que les effectifs des forces de l'ordre dans le métro seraient portés de quatre cent trente-six actuellement à cinq cents dans les semaines à venir, puis à six cents à plus ou moins long terme.

● *Une Fédération des associations de défense des victimes du terrorisme* (*) vient d'être créée à Paris. Elle groupe les riverains et les usagers de plusieurs rues de la capitale touchées par des attentats. Il s'agit principalement des habitants de la rue Marbeuf (8e arrondissement), du 19 de la rue Général-Appert (16e), de la rue Cardinet (17e), de la rue de La Baume (8e) et du 24 *bis*, avenue de Villiers (17e). La Fédération réclame en premier lieu l'indemnisation des victimes du terrorisme. Elle propose des mesures pour accroître la sécurité des habitants. Elle demande aussi le contrôle du personnel diplomatique en poste en France et sa domiciliation dans des locaux moins exposés, comme c'est le cas dans certains pays, où des « cités diplomatiques » existent déjà.

★ 35, rue Marbeuf, 75008 Paris (225-65-90).

PILLAGE AU MÉMORIAL D'ORADOUR-SUR-GLANE

(De notre correspondant.)

Limoges. — Le mémorial du village martyr d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne) a été visité par des cambrioleurs dans la nuit du 17 au 18 décembre. Une cinquantaine de bijoux d'or ont été volés : trente-quatre alliances, des bracelets et des chaînes d'enfant.

Ce vol a soulevé une très vive émotion en Limousin, où le culte de la Résistance reste très fort ; il apparaît comme une véritable profanation.

Oradour-sur-Glane est un haut lieu de ce culte du souvenir, après le massacre du 10 juin 1944 (642 victimes dont 254 enfants âgés de moins de quatorze ans brûlés vifs dans l'église par des soldats de la division SS das Reich). Tous les objets familiers des disparus retrouvés dans les cendres avaient été rassemblés dans le Mémorial du souvenir, une sorte de petit musée qui n'avait pour toute protection qu'une serrure très ordinaire. Ce sont ces vestiges de métal précieux qui ont disparu.

● *Le directeur du tourisme du Doubs a été écroué.* — L'enquête judiciaire ouverte après la plainte déposée le 14 décembre par le président de l'association départementale du tourisme du Doubs (émanation du conseil général) a abouti à l'inculpation du directeur de cet organisme, M. Bernard Walger (*le Monde* du 16 décembre). M. Rémy Bruel, juge d'instruction à Besançon, a inculpé M. Walger de faux et usage de faux en écritures, abus de confiance et escroquerie. M. Walger, qui avait été mis à pied et qui fait l'objet d'une procédure de licenciement pour fautes lourdes, a été écroué à la maison d'arrêt de Besançon le 17 décembre. — *(Corresp.)*

Le Monde

sports

ATHLÉTISME

Au Cross du « Figaro »

Le « record » de Jacky Boxberger

Trente-trois mille personnes s'étaient inscrites aux trente-six épreuves du vingt-deuxième cross du *Figaro* organisé les 18 et 19 décembre aux abords de l'hippodrome d'Auteuil. Gadoue, froid et, pour finir, averse glacée ont été au rendez-vous du Bois, alors que les organisateurs s'étaient efforcés de procurer le maximum de confort aux participants grâce au concours de l'armée, de la Croix- Rouge et d'un système vidéo permettant aux concurrents de revoir leur course.

L'épreuve des As féminines (4 kilomètres) a été gagnée par la championne de France de la spécialité, Jacqueline Lefeuvre (14 minutes 37 secondes), une agricultrice normande qui a devancé Patricia Deneuville, de Marignane, lauréate de la précédente édition, et Fiona McQueen, de Toulouse. Chez les hommes (12 kilomètres), Jacky Boxberger s'est imposé (38 minutes 29 secondes) pour la septième fois, record de l'épreuve, devant le Marocain de Marignane Saïd Aouita, vainqueur en 1981, et le Sochalien Delaby.

Ni Michel Jazy, ni Noël Tijou, ni Jean Wadoux, qui ont chacun gagné quatre fois le Cross des As du *Figaro*, n'avaient fait mieux en leur temps que Jacky Boxberger. Dimanche, sous une méchante pluie glaciale, il a signé une septième victoire dans la fondrière du bois de Boulogne, un record.

Une belle victoire. Vainqueur en 1981, le Marocain Saïd Aouita, qui avait battu le Portugais Lopes la semaine dernière à Marseille, attaqua sèchement à la fin du second tour. Radhouane Bouster, qui avait attendu la pluie pour confirmer son engagement, ne résista pas à cette accélération, il abandonna à la fin du tour suivant. Boxberger refit à ce moment-là la jonction avec le petit Marocain et, au train, il se détacha irrésistiblement dans les trois derniers kilomètres pour terminer en 38 minutes 29 secondes, avec une cinquantaine de mètres d'avance.

Depuis le 1er octobre, c'était la onzième victoire en treize épreuves du Sochalien, qui s'était notamment imposé dans les Vingt Kilomètres de Paris et dans Versailles-Paris. Curieusement, Boxberger avait laissé entendre au début de la semaine dernière qu'un soudain mal de gorge pourrait l'empêcher de courir. En fait, il s'agissait d'un message codé : « *Si vous tenez à ma participation, une prime de départ serait la bienvenue* », disait-il en substance à l'adresse des organisateurs du Cross. Ceux-ci ont eu la sagesse de ne jamais céder à de tels appels. « *Le prix du vainqueur a une valeur de l'ordre de 4 000 F et ses frais de déplacement sont à notre charge* », ont-ils fait comprendre, comme à tous ceux qui avaient eu quelques « exigences » analogues. Bref, l'angine-prétexte a été miraculeusement enrayée et « Box » a gagné. Sur tous les tableaux. Cela n'avait pas toujours été le cas. Lors d'un récent cross dans l'Est, il avait demandé une prime de départ. Il courut et gagna. La prime avait été accordée, mais elle se révéla finalement d'un montant sensiblement inférieur à la valeur du prix au vainqueur.

Aucun regret

Drôle de bonhomme, ce Boxberger, qui court ainsi le cacheton plutôt que les records. Un gabarit de pur-sang, un talent à fleur de peau. En octobre 1968, à Mexico, il était apparu comme le junior le plus prometteur du demi-fond mondial en terminant sixième du 1 500 mètres olympique à quelques encâblures du Kenyan Keino et du recordman du monde de la spécialité Jim Ryun. D'octobre à décembre 1982, il a signé une série impressionnante de victoires aux dépens d'une brochette de champions et recordmen du monde, parmi lesquels le Britannique Ford et les Belges Puttemans et de Beck. Toutefois, pendant ces quatorze ans, le junior surdoué n'est pas sorti du registre hexagonal : pas de titre international, pas de record. En courant tous azimuts, pour grapiller quelque argent, le Sochalien n'a-t-il pas dilapidé son talent ? Ce gaspillage n'est-il pas le mal profond qui ronge le demi-fond français depuis un lustre ?

Boxberger n'a, pour sa part, aucun regret. Les courses sur route qui mettent l'athlète en contact direct avec le public lui ont redonné le plaisir de courir. Il a bouclé son premier marathon en 2 heures 15 minutes et 9 secondes l'année dernière. Il pourrait envisager de tenter sa chance sur les 42,195 kilomètres aux Jeux de Los Angeles. Il aurait alors l'âge qu'avait Alain Mimoun lorsqu'il est devenu champion olympique à Melbourne.

Mais le Sochalien saura-t-il faire les sacrifices qu'imposerait une telle entreprise ? Il s'était présenté aux derniers championnats d'Europe à Athènes à court de forme après une série de courses épuisantes. Et il est difficile de changer le pli des mauvaises habitudes. Quand on lui demanda dimanche s'il participerait au prochain Cross de *l'Equipe*, début février, il répondit : « *Pas de problème* » ; mais il regardait un représentant du quotidien sportif en se frottant le pouce et l'index. Jamais un simple geste n'a aussi bien résumé la carrière d'un ex-futur grand champion.

ALAIN GIRAUDO.

SKI

Les Norvégiens s'imposent à Davos

Encore une fois, les intempéries n'ont pas épargné les coupes du monde de ski.

A Val-Gardena (Italie), la descente masculine, qui devait remplacer celle de Val-d'Isère samedi 18, n'a pas pu être disputée. En revanche, dimanche 19, la course prévue s'est déroulée normalement. Le Suisse Conradin Cathomen, deuxième aux championnats du monde de Schladming, a gagné, à vingt-trois ans, sa première descente de Coupe du monde, en dévalant le « Saslong » en 2 min. 9 sec. 54. Il a devancé les Autrichiens Irwir Resch et Franz Klammer. Le meilleur Français a été Frédéric Ancey, vingt et unième, à plus de 2 secondes. Michel Vion, le champion du monde du combiné, s'était blessé à l'entraînement. A signaler encore que le Suisse Toni Buergler, crédité du douzième temps, a été disqualifié pour avoir montré trop obstensiblement la marque de ses skis à la télévision.

A Davos (Suisse), le coup d'envoi de la Coupe du monde de ski nordique a été donné avec une semaine de retard. Tandis que les Français, privés de leur chef de file Jean-Paul Pierrat, à la retraite, classaient Dominique Locatelli à la trente-sixième place, les fondeurs norvégiens s'imposaient chez les hommes avec Mikkelsplass (15 kilomètres en 46 min. 12 sec. 2) chez les dames avec Pettersen (5 kilomètres en 17 min. 57 sec. 3) et en relais (3 × 5 kilomètres en 53 min. 8 sec.).

Un écologiste qui a du fond

Davos. – La première étape de la Coupe du monde de ski de fond s'est disputée samedi 18 décembre à Davos (Suisse). L'élite internationale s'y retrouvait avec une semaine de retard, puisque le départ du circuit prévu pour le 11 décembre, à Ramsau (Autriche), avait été reporté en raison du manque de neige. Les Français ont fait pâle figure, ce qui était prévisible avec le départ à la retraite de Jean-Paul Pierrat. Le meilleur a été le Dauphinois Dominique Locatelli, classé trente-sixième à 2 min. 39 sec. du vainqueur, le Norvégien Pal Gunnar Mikkelsplass. Un sacré bonhomme...

A vingt et un ans, ce jeune Norvégien, dont le nom signifie « terrier de lapin », est devenu la coqueluche du circuit nordique, non seulement parce qu'il gagne plus souvent que les autres garçons de son âge, mais aussi parce que son style n'a pas d'égal. On a pu s'en rendre compte une nouvelle fois dans la station helvétique où, en l'espace de 15 kilomètres couverts en 46 min. 12 sec. 2, il a déployé une tonicité à couper le souffle.

Mikkelsplass est unique en son genre, les lattes qui prolongent le corps léger (62 kilos) de ce Viking à taille basse (170 cm) ne glissent pas à la manière souple de celles de Wassberg, l'élégant et filiforme champion olympique. Le jeune Norvégien donne davantage l'impression

Correspondance

de courir, et sa manière de lutter avec les traces préfigure ce vers quoi semble évoluer le ski de fond : un véritable cross des neiges, avec un rythme de plus en plus dynamique reléguant au placard la glisse coulée chère à nos écoles.

Dans les côtes, le lapin Mikkelsplass se fait écureuil. Dans les descentes, le lapin Mikkelsplass se fait Dingo. Cela lui a parfois joué de vilains tours : A Oslo, en février de l'année dernière, dans le relais des championnats du monde, il faillit faire manger la grenouille d'or à l'équipe de son pays après une chute spectaculaire. Faire de la descente est d'ailleurs son rêve. Il parle avec délectation de ses glissades au printemps dernier dans les vallons de la Meije. Curieusement, beaucoup de fondeurs de haut niveau jouent de ce violon d'Ingres. Le vainqueur de la précédente Coupe du monde, l'Américain Bill Koch, n'a pas résisté cet été au plaisir de dévaler les pentes en compagnie de son compatriote vainqueur de la coupe du monde de ski alpin, Phil Mahre.

Malgré ces échappées sur les territoires de leurs cousins, les deux garçons le plus attachants de la famille nordique restent parfaitement représentatifs de l'esprit du ski de fond, le sport le plus authentiquement rural qui soit. Ainsi de Mikkelsplass qui a forgé son caractère et son corps dans les forêts de Bromma, un village situé à 170 kilomètres au nord-ouest d'Oslo. Le père est exploitant forestier, comme son frère Eilif, membre de l'équipe de Norvège, et Pal Gunnar pratique la tronçonneuse en guise d'entraînement. Dans ce sport où la « consommation maximale d'oxygène » fait partie des nécessités premières, il n'est pas étonnant, après tout, que les hommes de la campagne soient mieux prédisposés que ceux de la ville à occuper les premiers rangs.

Qui est plus, Mikkelsplass se nourrit du lait de ses chèvres. Il en possède quarante-cinq. Ces recettes de vie ont produit un garçon sain et solide. Au printemps dernier, il résistait à un virus qui lui provoquait de violentes migraines. Cet été, des problèmes de ligaments à un genou l'empêchèrent d'effectuer des footings. Il put se tourner vers le ski à roulettes, mais à force de se livrer à cet effort très typé, il contractait une tendinite au coude.

Après tous ces contre-temps, les entraîneurs norvégiens s'inquiétaient pour le début de la saison. La réponse, en date de ce samedi, qui complétait un autre succès, mardi dernier, à Val-di-Sole, en Italie, prouve que cet homme des bois et de l'écologie au naturel, a du fond.

LLIBERT TARRAGO.

LES RÉSULTATS

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Vingtième journée)

*Bastia et Nantes	1-1
*Bordeaux b. Lens	3-0
Monaco b. Paris-Saint-Germain	1-0
*Laval b. Auxerre	1-0
*Brest b. Saint-Etienne	4-2
*Mulhouse b. Nancy	1-0
*Lille b. Strasbourg	1-0
Sochaux b. Toulouse	6-2
*Metz b. Tours	5-1
Rouen b. *Lyon	4-0

CLASSEMENT. – 1. Nantes, 31 pts ; 2. Bordeaux, 28 ; 3. Lens, 25 ; 4. Laval, 23 ; 5. Monaco, Brest, Paris-Saint-Germain, 22 ; 8. Lille, 21 ; 9. Metz, Nancy, 19.

Judo

COUPE D'EUROPE
DES CLUBS CHAMPIONS

Après le J.C. Maisons-Alfort, un nouveau club de judo français est devenu champion d'Europe des clubs : Villiers-le-Bel a battu 4 à 2 et 1 nul le club de Sarajevo (Yougoslavie) le 19 décembre à Paris, confirmant la victoire 5 à 2 du match aller le 12 décembre.

Chez les Français, les vainqueurs ont été Ogé (– 60 kg) qui l'emportait sur Jokic, Maurel (– 65 kg) victorieux de Stjeparovic, C. Vachon (– 95 kg) qui immobilisait Todorovic et R. Vachon (+ 95 kg) qui dominait Kusmuk. Libert (– 71 kg) obtenait le nul face à Pejeic, tandis que Berthet (– 78 kg) et P. Vachon (– 86 kg) s'inclinaient respectivement devant Lescak et Mucibabic.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Onzième journée)
Groupe A

Poule A

Narbonne b. *Tulle	13-7
*Agen b. Nice	22-9
*Angoulême b. Boucau	12-9
Nîmes b. *Racing	4-3
*Carcassonne b. Oloron	19-10

CLASSEMENT. – 1. Narbonne, 29 pts ; 2. Agen, 27 ; 3. Nice, 26.

Poule B

*Toulon b. La Voulte	30-27
*Bayonne b. Biarritz	13-6
*Montauban b. Toulouse	7-0
Béziers b. *Mont-de-Marsan	10-7
Lourdes b. *Auch	22-9

CLASSEMENT. – 1. Bayonne, 25 pts ; 2. Béziers, Montauban, 24.

Poule C

*Tarbes b. Grenoble	11-3
*Bègles b. Castres	11-7
*Montferrand b. La Rochelle	13-3
*Aurillac b. Bourgoin	16-6
*Tyrosse b. Albi	13-6

CLASSEMENT. – 1. Tarbes, 29 pts ; 2. Grenoble, 27 ; 3. Aurillac, 24.

Poule D

*Pau et Aire	16-16
*Graulhet b. Dax	18-6
Brive b. *Valence	22-12
*Bourg et Perpignan	12-12
*Bagnères et Romans (remis)	

CLASSEMENT. – 1. Graulhet, 27 pts ; 2. Dax, 25 ; 3. Bourg, Pau, 24.

FOOTBALL

Nantes en position de force avant la trêve

Le championnat de France de football fait relâche pour sa trêve hivernale, du 19 décembre au 15 janvier. Le Football-Club de Nantes, qui avait connu une saison 1981-1982 difficile l'écartant des coupes européennes et provoquant un déficit d'exploitation de 2 341 000 F, a réussi dans la première moitié de la compétition un impressionnant retour au premier plan.

Avec deux défaites seulement, les Nantais possèdent trois points d'avance sur les Bordelais, qui leur rendront visite le 15 janvier, six points sur les Lensois et huit points sur les Lavallois. Autant dire qu'une victoire nantaise à la reprise réduirait l'intérêt du championnat aux luttes pour les trois places en coupe de l'U.E.F.A. ou pour éviter la relégation en deuxième division. Il est vrai que, cette saison, l'exemple du Paris-Saint-Germain, démontre qu'une place en Coupe européenne vaut bien mieux qu'un accessit et peut bouleverser la vie d'un club.

L'or européen du Paris-Saint-Germain

« La Coupe d'Europe est tellement fascinante et mobilisatrice que le menu du championnat paraît ensuite bien fade. » M. Francis Borelli, président du Paris-Saint-Germain, ne croyait pas si bien dire, samedi 18 décembre, avant la rencontre entre son club et l'Association sportive de Monaco, le champion sortant. Depuis sa qualification pour les quarts de finale de la coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe, l'équipe de la capitale a enchaîné les mauvais résultats dans la compétition nationale. Tenus en échec à domicile par Auxerre (0-0), dominés à Tours (3-1) par les derniers du classement, les Parisiens ont encore été battus par Monaco (1-0) au Parc des Princes où ils ont déjà laissé six points à leurs visiteurs, tout comme Tours sur son propre terrain.

Si les footballeurs du Paris-Saint-Germain ont peut-être plus de difficultés a se motiver pour certaines rencontres de championnat depuis qu'ils ont goûté aux soirées européennes, ces dernières ont des conséquences beaucoup plus positives sur la trésorerie. La qualification avait déjà incité la municipalité parisienne à porter sa subvention à 4 millions de francs. Une souscription publique pour le recrutement avait ensuite rapporté plus de 500 000 F. Enfin R.T.L. s'était engagé à verser 350 000 F à chaque tour pour la publicité sur les maillots.

Les recettes perçues à l'occasion des deux premiers tours sont encore plus substantielles. Pour le premier match contre le Lokomotiv de Sofia, Paris-Saint-Germain a encaissé 2 783 000 F aux guichets (pour 30 562 spectateurs), 150 000 F d'indemnité de télévision et 800 000 F de publicités autour du terrain. Pour le deuxième match contre Swansea, un double record a été établi au Parc des Princes avec 49 171 spectateurs payants et 4 670 000 F de recettes aux guichets. La probable retransmission à la télévision des quarts de finale contre les Belges de Waterschei devrait permettre au Paris-Saint-Germain de dépasser, le 2 mars prochain, les 5 millions de francs de recettes diverses.

Bénéfices

Les recettes européennes sont d'autant plus intéressantes qu'elles laissent plus de profit que celles du championnat. « *Frais et taxes déduits, nous conservons à peu près 50 % de nos recettes à domicile en championnat,* explique M. Pierre Arzana, l'un des experts-comptables du club. *Pour les deux premiers matches de coupe d'Europe, la ville nous a dispensés de la taxe sur les spectacles. Nous n'avons payé que les 6 % pour la location, du Parc des Princes et les 4 % pour l'U.E.F.A. Primes des joueurs réglées, le match contre Sofia nous a laissé à peu près 2 700 000 F de bénéfice et celui contre Swansea plus de 3 500 000 F.* »

Alors que la plupart des clubs français connaissent des difficultés de trésorerie, le budget du Paris-Saint-Germain devrait être largement excédentaire cette saison. Basé sur 440 000 spectateurs en championnat (457 000 pour la saison 1981-1982), un tour de Coupe de France et un tour de Coupe d'Europe, le budget prévisionnel dépassait 35 millions de francs et dégageait un bénéfice de 2 500 000 F.

Avec 233 000 spectateurs à mi-championnat, le Paris-Saint-Germain est déjà en avance sur ses prévisions, en grande partie grâce à l'augmentation du nombre de ses abonnés (7 200 contre 4 500 la saison dernière). Pour « fidéliser » encore plus son public, le club propose aux parents d'offrir à leurs enfants pour les fêtes de fin d'année un abonnement à 150 francs pour les matches retour et de s'abonner à un tarif préférentiel pour les accompagner. Compte tenu de ces perspectives et de deux tours supplémentaires déjà assurés en Coupe d'Europe, le budget 1982-1983 devrait dépasser largement les 40 millions de francs, et les bénéfices devraient atteindre plusieurs millions de francs. Le coup de foudre du Paris-Saint-Germain pour la Coupe d'Europe pourrait donc se transformer en mariage riche de promesses si la qualification pour cette épreuve ne passait pas presque impérativement chaque saison par une place dans les quatre premiers du championnat.

GÉRARD ALBOUY.

La place nous manque

pour dire ici tout ce que renferme le no 65 (décembre) de *SPIRIDON, revue internationale de course à pied.* Une chose est sûre : il vient de paraître. En 92 pages et en couleurs.

SPIRIDON est en vente par abonnement seulement (six numéros ou près de 600 pages) : 100 F à l'ordre de

O. Ring, L'Escalade A3
74160 St-Julien
C.C.P. 3083-71 J Lyon

JEU A TREIZE

« Sans faute » des Kangourous

Pour sa quinzième tournée en Europe, l'équipe d'Australie de jeu à treize a signé, le 18 décembre à Narbonne, une victoire (23-9) contre la France, qui lui permet d'être la première formation à gagner tous les matches de sa tournée, soit vingt-deux succès consécutifs dont cinq tests-matches.

Absolument indiscutable, la victoire des Kangourous à Narbonne n'a pas eu le panache escompté. Les Australiens, qui tenaient avant tout à réussir le « sans-faute », ont contrôlé de bout en bout les opérations. Ils ont, néanmoins, réussi cinq essais par Meninga (6e min.), Grothe (34e et 48e min.), Reddy (43e min.) et Kenny (68e min.). Meninga a réussi trois transformations et passé une pénalité. Les Français ont marqué un seul essai par Gresseque (28e min.) que transforma Kaminski, auteur de deux pénalités. Les Kangourous ont quitté l'Europe après avoir marqué vingt-sept essais et en avoir encaissé deux seulement en cinq tests-matches. Ils étaient intouchables. Leur seul regret aura été de déployer leur talent devant six mille spectateurs seulement.

TENNIS

Martina Navratilova en maîtresse

Martina Navratilova termine l'année comme l'incontestable première joueuse mondiale. Elle a remporté, dimanche 19 décembre, à East-Rutherford (New-Jersey), le Masters féminin, doté de 300 000 dollars de prix, en battant son éternelle rivale Chris Evert-Lloyd (4-6, 6-1, 6-2).

Sur les quatre tournois du grand chelem qu'elle a disputés, elle en a gagné deux (Roland-Garros et Wimbledon), n'étant éliminée que par Pam Shriver (Flushing-Meadow) et, tout récemment, par Chris Evert-Lloyd (Internationaux d'Australie).

La néo-Américaine, après avoir perdu le premier set, a repris le match en main, alternant les contre-pieds et ces volées de gauchère qui en font la plus grande attaquante du tennis féminin. Chris Evert-Lloyd, qui avait écrasé Tracy Austin en demi-finale (6-0, 6-0), était pourtant en pleine forme : elle l'a d'ailleurs reconnu sportivement...

VOILE

Philippe Jeantot : deuxième victoire d'étape dans le tour du monde en solitaire

Déjà vainqueur de la première étape Newport-Le Cap de la course autour du monde en solitaire (le Monde *du 20 octobre), le Français Philippe Jeantot, à la barre de* Crédit agricole, *un sloop de 17 mètres spécialement construit pour cette épreuve, a récidivé dans la deuxième étape en arrivant le premier à Sydney, dimanche 19 décembre. Pour parcourir les 6 900 milles entre Le Cap et Sydney, le Français a mis un peu moins de trente-six jours à travers ces quarantièmes rugissants qui fascinent et inquiètent tant de navigateur. Durant la dernière semaine, le voilier de Philippe Jeantot a même progressé à une moyenne de 208 milles par jour.*

Comme la plupart des concurrents, Jeantot n'a pourtant pas été épargné par le mauvais temps et les incidents de course. Après avoir couché son bateau sur le flanc et cassé beaucoup de matériel dans une tempête au Nord des îles Kerguelen, il a aussi dû passer cinq heures attaché au sommet de son mât pour dégager le haut de son spinnaker. Les dernières heures de course ont peut-être été les plus pénibles car la proximité de la côte rocheuse et l'intensité du trafic maritime imposaient une vigilance de tous les instants. Le Britannique Desmond Hampton, qui suivait Jeantot à trois heures, à bord du prestigieux Gipsy Moth *de son compatriote Francis Chichester, s'est d'ailleurs échoué, samedi 18 décembre, sur les récifs de l'île de Gabo, à 400 kilomètres au Sud de Sydney, pour avoir voulu prendre un peu de repos. Après cet abandon, il ne reste que onze des dix-sept concurrents qui avaient pris le départ de cette course de 27 000 milles.*

RELIGION

AU « GRAND JURY R.T.L.-« LE MONDE »

Mgr LUSTIGER : l'échec du communisme, comme idéologie d'Etat, est patent

Invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 19 décembre, Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, a répondu à des questions touchant essentiellement à la politique internationale et française. Après avoir dit qu'il ne savait rien de plus sur l'attentat contre le pape ou la « filière bulgare », n'ayant de relations *« ni dans la C.I.A., ni dans le K.G.B., ni même dans le SDECE »*, Mgr Lustiger a parlé de la crise polonaise.

« Dès le début, a-t-il dit, *il était clair pour le primat de Pologne et pour Walesa que l'enjeu n'était pas de faire sortir la Pologne du bloc soviétique — ils savaient parfaitement que personne au monde ne pourrait le leur permettre, — mais d'obtenir dans un cadre déterminé la reconnaissance d'un minimum de liberté et de dignité, en acceptant une lutte qui ne devait, en aucun cas, mettre en jeu la survie physique du peuple. (...) L'événement que sont en train de vivre les Polonais est d'ordre spirituel. Ce peuple polonais est moralement comme les autres, mais il a assez de force et de conviction intérieures pour être capable de remettre en cause un totalitarisme oppressant. »*

Quant à l'Eglise polonaise, elle *« joue le rôle de support de l'identité du peuple, en se gardant bien de se laisser identifier avec les instances politiques ou syndicales légitimes. (...) Tout le jeu du pouvoir consiste à amener l'Eglise à sa main, soit en la flattant, soit en lui donnant des avantages, soit, à l'inverse, en la réduisant. (...) L'Eglise, dans un cas de détresse, où le peuple n'a plus de moyens d'expression légitimes, retrouve son rôle historique qui est de permettre au peuple, à la culture, à la nation de subsister. »*

Pour l'archevêque de Paris, *« le communisme comme idéologie d'Etat représente l'une des plus extraordinaires tentatives de la raison humaine moderne pour s'emparer du pouvoir sur la condition humaine sociale, et son échec est patent. Cela prouve que l'homme ne peut pas s'emparer de l'homme »*. Et, en réponse à une question sur la récente ouverture du P.C.F. envers les chrétiens, Mgr Lustiger a répondu : *« Je trouve très sympathique que les communistes français nous tendent la main, mais je souhaiterais surtout qu'ils la tendent au peuple polonais. »*

Puis, au sujet du désarmement et du pacifisme, il a commencé par commenter la récente prise de position des évêques américains.

« Premièrement, les Etats-Unis portent le poids de l'armement nucléaire de l'Occident d'une façon fantastique — je veux dire qu'ils en portent le poids financier et technologique. A l'intérieur des Etats-Unis, cela leur pose deux questions : isolationnisme ou non-isolationnisme ? Les Etats-Unis doivent-ils « se » défendre, ou ont-ils la charge de prendre en compte l'équilibre d'une stratégie mondiale ?

» Deuxième élément : quelle est la nature précise de l'arme nucléaire ? Est-elle encore une arme efficace ? Est-elle une arme tolérable moralement ? Est-elle encore une arme raisonnable, comme on dit ? C'est-à-dire, n'est-on pas devant quelque chose d'absurde compte tenu de l'effet destructeur ?... »

Pour Mgr Lustiger, les évêques américains n'ont pas adopté une position pacifiste. Et le mouvement pacifiste qui se développe en Occident *« peut aussi être manipulé comme un outil politique. Et c'est là l'ambiguïté de l'affaire. Il y a une conviction pacifique chrétienne qui fait qu'un chrétien ne peut que souhaiter que cesse cette horreur que sont la violence et le meurtre, mais que, en même temps, cette volonté de paix ne soit pas utilisée pour subir une agression injuste »*.

Examinant ensuite la politique française, l'archevêque de Paris a déclaré, à propos de la récente intervention (1) de M. Jacques Chirac sur l'enseignement libre et de la déclaration de l'épiscopat sur les « nouveaux modes de vie » : *« D'après certaines présentations, on pouvait s'imaginer que le maire de Paris était entré en religion et devenu lui-même nonce du pape — ce qui était peut-être un peu excessif. Je ne crois pas que cela corresponde ni à sa vocation ni à ce qu'il souhaite lui-même faire. Quand le pape a besoin de dire des choses aux évêques, il sait bien le dire lui-même, et publiquement.*

» La réflexion sur les nouveaux modes de vie a immédiatement été interprétée dans le cadre de la politique française. (...). Ce que nous avons voulu faire, c'est attirer l'attention sur le fait que nous sommes dans une période de crise longue et que les problèmes économiques relèvent aussi du jugement de la conscience morale. Il y a donc une réflexion à faire à ce sujet. C'est tout ce que nous avons voulu dire. L'accusation de marxisme qu'on nous adresse n'est pas fondée. »

Sur l'avortement, enfin, Mgr Lustiger a défendu la récente déclaration épiscopale : *« Les pays avancés se sont résignés à légitimer l'avortement. L'Eglise dit — et je pense que le judaïsme en dit autant, ainsi, peut-être, que d'autres religions : « La vie humaine doit être respectée, même s'il y a des problèmes » difficiles à résoudre. La vie doit » être respectée, et respectée inconditionnellement. Nous disons cela » en sachant que nous ne sommes » pas populaires. Mais en disant » cela, nous tirons une sonnette » d'alarme à l'intention de notre civilisation. »*

(1) Retour de Rome, où il avait été reçu le 13 décembre par Jean-Paul II, M. Jacques Chirac avait critiqué, dans une interview à l'A.F.P., la déclaration des évêques sur la situation économique « Pour des nouveaux modes de vie », ainsi que leur peu d'enthousiasme pour défendre l'enseignement libre (*le Monde* du 15 décembre).

Le P.C.F. réaffirme son engagement en faveur de la liberté de conscience et de religion

L'Humanité évoque, lundi 20 décembre, les déclarations de Mgr Lustiger au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », en estimant que l'archevêque de Paris *« est un bien curieux personnage »*. Le quotidien du P.C.F. reproche essentiellement à Mgr Lustiger d'avoir ironisé sur la *« politique de la main tendue »* des communistes vis-à-vis des chrétiens, en conseillant aux premiers de tendre la main *« surtout au peuple polonais »*.

La « politique de la main tendue » avait été illustrée par un discours de M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., le 15 décembre, à Saint-Etienne. M. Gremetz souligne, dans ce discours qui doit être publié en supplément au numéro des *Cahiers du communisme* de janvier, que, dans la société socialiste voulue par le P.C.F., *« la liberté de conscience et de religion sera intégralement respectée »*. Il critique *« le tapage qu'organise la droite, dans le but de relancer une « guerre scolaire » que l'immense majorité des Français considère comme dépassée et dangereuse »*. Selon M. Gremetz, les problèmes qui se posent dans plusieurs villes gérées par la gauche *« résultent, pour l'essentiel, du caractère autoritaire et antidémocratique de la loi Guermeur, votée en 1977 »* et *« qui prétend faire obligation aux communes d'aider au financement d'établissements privés, sans aucune possibilité de concertation ni de contrôle »*.

CARNET

Naissances

— Jean et Chantal MICHEL ont la joie d'annoncer la naissance de

Paul,

le 15 décembre.
72, rue Archereau, 75019 Paris.

— M. Thierry WOLFF et Mme, née Dominique LEUCOT, laissent à Julie la joie d'annoncer la naissance de

Sarah.

Paris, le 10 décembre 1982.
6, rue de la Belle-Feuille,
92100 Boulogne.

Décès

— Nous apprenons la mort de

André BASSINET,
président-directeur général
de la « Cote Desfossés »,

décédé samedi 18 décembre à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Ses obsèques auront lieu mardi 21 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 56, avenue du Général-de-Gaulle.

[Originaire de Realmont (Tarn), M. André Bassinet présidait à la publication du quotidien la « Cote Desfossés » depuis 1946. Il était, par ailleurs, trésorier de la Fédération nationale de la presse française, trésorier du Syndicat de la presse parisienne et administrateur de nombreux organismes sociaux de la presse.]

— M. André Delwasse, son fils,
Mlle Christiane Delwasse,
M. et Mme Philippe Delwasse
M. et Mme Thierry Delwasse,
M. et Mme Patrice Delwasse, ses petits-enfants,
Serge, Nicolas et Quentin, ses arrière-petits-enfants,
Mme Freddy Delwasse, sa belle-fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean DELWASSE,
née Adélaïde Laffnet,

à l'âge de cent ans, le 11 décembre.
Bruxelles, Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Guy Durouchoux,
M. et Mme Gilles de Cambronne,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Guy DUROUCHOUX,
née Henriette Tersynck,

survenu le 17 décembre 1982.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 22 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier (75017 Paris).
1, rue de Prony, 75017 Paris.
63, rue du 19-Janvier, 92380 Garches.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Vladimir GOLDSTEIN,
dit Pierre Gauthier,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
médaille de la Résistance,
médaille de la Libération,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,

survenu le 17 décembre 1982.
De la part de :
Juliette Goldstein, son épouse,
Cécile Robel, sa sœur,
De ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces.

Les obsèques auront lieu le mardi 21 décembre au cimetière de Bagneux-Parisien.

On se réunira à l'entrée principale, à 11 heures.

[Né le 25 décembre 1901, Vladimir Goldstein (Pierre Gauthier dans la clandestinité), engagé volontaire en septembre 1939, assura le service de liaison du Front national depuis sa formation en mai 1941. Contraint de passer en zone Sud, il devint le chef du Front national de l'Hérault tout en continuant à s'occuper, sur le plan national, de l'édition et de la diffusion de la presse clandestine.

Chargé, en 1944, de l'organisation des groupes francs de ville, membre du comité clandestin de libération de l'Hérault, il participa à toutes les opérations de la résistance armée du département. Après la libération, il sera administrateur national du Front national.

Il adhère au parti communiste français dont il est resté membre jusqu'à sa mort.

Retiré à Saint-Raphaël, il y animait l'activité de l'Association des anciens combattants de la Résistance.]

— Mme Jean-Pierre Durand-Gasselin,
Mme Isabelle Le Maresquier,
M. et Mme Nicolas Le Maresquier,
ses enfants,

M. et Mme René Galy-Dejean,
Carl-Erik, Marie-Isabelle, Marie-Caroline et Marie-Victoire Henin,
Eléonore Le Maresquier,
ses petits-enfants,

Cyril, Adrien et Jérôme Galy-Dejean,
ses arrière-petits-enfants,

M. et Mme Pierre Le Maresquier,
M. et Mme Michel Debré, leurs enfants et petits-enfants,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Noël LE MARESQUIER,
née Concepcion
Lopez de Tejada,

survenu le 16 décembre 1982.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, boulevard Flandrin,
75016 Paris.

— Nous apprenons la mort de

Roger MAYER,
directeur-gérant
du « Havre-libre »,

décédé le 20 décembre à l'âge de soixante-douze ans.

[Originaire de l'Est, ancien professeur, Roger Mayer est chef d'un réseau de résistance au Havre sous l'occupation. Arrêté et torturé, il est ensuite déporté en Allemagne.

Nommé administrateur du quotidien « Le Havre-libre » à la Libération, Roger Mayer en devient directeur-gérant en 1958.]

— On nous prie d'annoncer la mort de

Clara MALRAUX,

survenue, le 15 décembre 1982 au Moulin-d'Andé (Eure).
De la part de
Florence Malraux
Et Alain Resnais,
Des familles Goldschmidt et Heynemann,
Et de tous ses amis.

Ses obsèques auront lieu le mardi 21 décembre, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, à Paris.
191, rue de l'Université,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Michel PERROT,

survenu subitement le 16 décembre 1982 dans sa soixante-dixième année.
De la part de :
Mme Michel Perrot,
née Yvonne Lennuier, son épouse,
M. et Mme Jean-Michel Perrot,
M. et Mme Jean-Luc Olivaux,
M. et Mme Denis Perrot,
ses enfants,
Cyrille, Vanessa, Marie, Pierre, Raphaël, Mathieu et Thomas,
ses petits-enfants.
Des familles :
Perrot, Genevois, Lennuier, d'Hier, ses frères et sœurs,
Tous ses neveux et nièces, cousins et cousines.

La cérémonie religieuse aura lieu le 21 décembre 1982, à 13 h 45, en l'église Saint-Elisabeth, 195, rue du Temple, 75003 Paris, suivie de l'inhumation à Châtillon-sous-Bagneux.
27, avenue Philippe-Auguste,
75011 Paris.

— Mme Maurice Poncin, née Anne Brunet,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice PONCIN,
capitaine au long cours,

survenu à Paris le 17 décembre 1982.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 22 décembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Sulpice (place Saint-Sulpice, Paris-6e).
Ni fleurs ni couronnes.
Des dons peuvent être envoyés à la recherche sur le cancer.

101, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Mme Marie-Renée RIGON,
dite Basch-Rigon,
journaliste,
chevalier des arts et lettres,

décédée le 11 décembre 1982, en son domicile parisien, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu le 17 décembre dans la stricte intimité familiale.
De la part de :
Mme et M. Raymond Barrillon,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme et M. Gaston Ricordeau,
leurs enfants et petits-enfants.
13, rue Ernest-Cresson, 75016 Paris.
19, rue Mirabeau, 75014 Paris.

Anniversaires

— Pour l'anniversaire du décès de

Georges CARRIN,
ingénieur aéronautique honoraire,

une pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

— Il y a quatre ans aujourd'hui

Ariane CHAUDIER

quittait les siens, que ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée à la mémoire de

Mme Rose REPETTO,

par le Père Pierre Bollet,
aumônier national
des artistes,

le lundi 27 décembre 1982, à 11 heures, église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

RELIGION

AU « GRAND JURY R.T.L.-« LE MONDE »

Mgr LUSTIGER : l'échec du communisme, comme idéologie d'Etat, est patent

Invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 19 décembre, Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, a répondu à des questions touchant essentiellement à la politique internationale et française. Après avoir dit qu'il ne savait rien de plus sur l'attentat contre le pape ou la « filière bulgare », n'ayant de relations « *ni dans la C.I.A., ni dans le K.G.B., ni même dans le SDECE* », Mgr Lusiger a parlé de la crise polonaise.

« *Dès le début*, a-t-il dit, *il était clair pour le primat de Pologne et pour Walesa que l'enjeu n'était pas de faire sortir la Pologne du bloc soviétique — ils savaient parfaitement que personne au monde ne pourrait le leur permettre, — mais d'obtenir dans un cadre déterminé la reconnaissance d'un minimum de liberté et de dignité, en acceptant une lutte qui ne devait, en aucun cas, mettre en jeu la survie physique du peuple. (...) L'événement que sont en train de vivre les Polonais est d'ordre spirituel. Ce peuple polonais est moralement comme les autres, mais il a assez de force et de conviction intérieures pour être capable de remettre en cause un totalitarisme oppressant.* »

Quant à l'Eglise polonaise, elle « *joue le rôle de support de l'identité du peuple, en se gardant bien de se laisser identifier avec les instances politiques ou syndicales légitimes. (...) Tout le jeu du pouvoir consiste à amener l'Eglise à sa main, soit en la flattant, soit en lui donnant des avantages, soit, à l'inverse, en la réduisant. (...) L'Eglise, dans un cas de détresse, où le peuple n'a plus de moyens d'expression légitimes, retrouve son rôle historique qui est de permettre au peuple, à la culture, à la nation de subsister.* »

Pour l'archevêque de Paris, « *le communisme comme idéologie d'Etat représente l'une des plus extraordinaires tentatives de la raison humaine moderne pour s'emparer du pouvoir sur la condition humaine sociale, et son échec est patent. Cela prouve que l'homme ne peut pas s'emparer de l'homme* ». Et, en réponse à une question sur la récente ouverture du P.C.F. envers les chrétiens, Mgr Lustiger a répondu : « *Je trouve très sympathique que les communistes français nous tendent la main, mais je souhaiterais surtout qu'ils la tendent au peuple polonais.* »

Puis, au sujet du désarmement et du pacifisme, il a commencé par commenter la récente prise de position des évêques américains.

« *Premièrement, les Etats-Unis portent le poids de l'armement nucléaire de l'Occident d'une façon fantastique — je veux dire qu'ils en portent le poids financier et technologique. A l'intérieur des Etats-Unis, cela leur pose deux questions : isolationnisme ou non-isolationnisme ? Les Etats-Unis doivent-ils « se » défendre, ou ont-ils la charge de prendre en compte l'équilibre d'une stratégie mondiale ?*

» *Deuxième élément : quelle est la nature précise de l'arme nucléaire ? Est-elle encore une arme efficace ? Est-elle une arme tolérable moralement ? Est-elle encore une arme raisonnable, comme on dit ? C'est-à-dire, n'est-on pas devant quelque chose d'absurde compte tenu de l'effet destructeur ?...* »

Pour Mgr Lustiger, les évêques américains n'ont pas adopté une position pacifiste. Et le mouvement pacifiste qui se développe en Occident « *peut aussi être manipulé comme un outil politique. Et c'est là l'ambiguïté de l'affaire. Il y a une conviction pacifique chrétienne qui fait qu'un chrétien ne peut que souhaiter que cesse cette horreur que sont la violence et le meurtre, mais que, en même temps, cette volonté de paix ne soit pas utilisée pour subir une agression injuste* ».

Examinant ensuite la politique française, l'archevêque de Paris a déclaré, à propos de la récente intervention (1) de M. Jacques Chirac sur l'enseignement libre et de la déclaration de l'épiscopat sur les « nouveaux modes de vie » : « *D'après certaines présentations, on pouvait s'imaginer que le maire de Paris était entré en religion et devenu lui-même nonce du pape — ce qui était peut-être un peu excessif. Je ne crois pas que cela corresponde ni à sa vocation ni à ce qu'il souhaite lui-même faire. Quand le pape a besoin de dire des choses aux évêques, il sait bien le dire lui-même, et publiquement.*

» *La réflexion sur les nouveaux modes de vie a immédiatement été interprétée dans le cadre de la politique française. (...). Ce que nous avons voulu faire, c'est attirer l'attention sur le fait que nous sommes dans une période de crise longue et que les problèmes économiques relèvent aussi du jugement de la conscience morale. Il y a donc une réflexion à faire à ce sujet. C'est tout ce que nous avons voulu dire. L'accusation de marxisme qu'on nous adresse n'est pas fondée.* »

Sur l'avortement, enfin, Mgr Lustiger a défendu la récente déclaration épiscopale : « *Les pays avancés se sont résignés à légitimer l'avortement. L'Eglise dit — et je pense que le judaïsme en dit autant, ainsi, peut-être, que d'autres religions : « La vie humaine doit être respectée, même s'il y a des problèmes » difficiles à résoudre. La vie doit » être respectée, et respectée incon- » ditionnellement. Nous disons cela » en sachant que nous ne sommes » pas populaires. Mais en disant » cela, nous tirons une sonnette » d'alarme à l'intention de notre civilisation.* »

(1) Retour de Rome, où il avait été reçu le 13 décembre par Jean-Paul II, M. Jacques Chirac avait critiqué, dans une interview à l'A.F.P., la déclaration des évêques sur la situation économique « Pour des nouveaux modes de vie », ainsi que leur peu d'enthousiasme pour défendre l'enseignement libre (*le Monde* du 15 décembre).

Le P.C.F. réaffirme son engagement en faveur de la liberté de conscience et de religion

L'Humanité évoque, lundi 20 décembre, les déclarations de Mgr Lustiger au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », en estimant que l'archevêque de Paris « *est un bien curieux personnage* ». Le quotidien du P.C.F. reproche essentiellement à Mgr Lustiger d'avoir ironisé sur la « *politique de la main tendue* » des communistes vis-à-vis des chrétiens, en conseillant aux premiers de tendre la main « *surtout au peuple polonais* ».

La « politique de la main tendue » avait été illustrée par un discours de M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., le 15 décembre, à Saint-Etienne. M. Gremetz souligne, dans ce discours qui doit être publié en supplément au numéro des *Cahiers du communisme* de janvier, que, dans la société socialiste voulue par le P.C.F., « *la liberté de conscience et de religion sera intégralement respectée* ». Il critique « *le tapage qu'organise la droite, dans le but de relancer une « guerre scolaire » que l'immense majorité des Français considère comme dépassée et dangereuse* ». Selon M. Gremetz, les problèmes qui se posent dans plusieurs villes gérées par la gauche « *résultent, pour l'essentiel, du caractère autoritaire et antidémocratique de la loi Guermeur, votée en 1977* » et « *qui prétend faire obligation aux communes d'aider au financement d'établissements privés, sans aucune possibilité de concertation ni de contrôle* ».

CARNET

Naissances

— Jean et Chantal MICHEL ont la joie d'annoncer la naissance de

Paul,

le 15 décembre.
72, rue Archereau, 75019 Paris.

— M. Thierry WOLFF et Mme, née Dominique LEUCOT, laissent à Julie la joie d'annoncer la naissance de

Sarah,

Paris, le 10 décembre 1982.
6, rue de la Belle-Feuille,
92100 Boulogne.

Décès

— Nous apprenons la mort de

André BASSINET,
président-directeur général
de la « Cote Desfossés »,

décédé samedi 18 décembre à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Ses obsèques auront lieu mardi 21 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 56, avenue du Général-de-Gaulle.

[Originaire de Realmont (Tarn), M. André Bassinet présidait à la publication du quotidien la « Cote Desfossés » depuis 1946. Il était, par ailleurs, trésorier de la Fédération nationale de la presse française, trésorier du Syndicat de la presse parisienne et administrateur de nombreux organismes sociaux de la presse.]

— M. André Delwasse, son fils,
Mlle Christiane Delwasse,
M. et Mme Philippe Delwasse,
M. et Mme Thierry Delwasse,
M. et Mme Patrice Delwasse, ses petits-enfants,
Serge, Nicolas et Quentin, ses arrière-petits-enfants,
Mme Freddy Delwasse, sa belle-fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean DELWASSE,
née Adélaïde Laffnet,

à l'âge de cent ans, le 11 décembre.
Bruxelles, Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Guy Durouchoux,
M. et Mme Gilles de Cambronne,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Guy DUROUCHOUX,
née Henriette Terwynck,

survenu le 17 décembre 1982.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 22 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier (75017 Paris).
1, rue de Prony, 75017 Paris.
63, rue de 19-Janvier, 92380 Garches.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Vladimir GOLDSTEIN,
dit Pierre Gauthier,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
médaille de la Résistance,
médaille de la Libération,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,

survenu le 17 décembre 1982.
De la part de :
Juliette Goldstein, son épouse,
Cécile Robel, sa sœur,
De ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces.
Les obsèques auront lieu le mardi 21 décembre au cimetière de Bagneux-Parisien.
On se réunira à l'entrée principale, à 11 heures.

[Né le 25 décembre 1901, Vladimir Goldstein (Pierre Gauthier dans la clandestinité), engagé volontaire en septembre 1939, assura le service de liaison du Front national depuis sa formation en mai 1941. Contraint de passer en zone Sud, il devint le chef du Front national de l'Hérault tout en continuant à s'occuper, sur le plan national, de l'édition et de la diffusion de la presse clandestine.

Chargé, en 1944, de l'organisation des groupes francs de ville, membre du comité clandestin de libération de l'Hérault, il participa à toutes les opérations de la résistance armée du département. Après la libération, il sera administrateur national du Front national.

Il adhère au parti communiste français dont il est resté membre jusqu'à sa mort.

Retiré à Saint-Raphaël, il y animait l'activité de l'Association des anciens combattants de la Résistance.]

— Mme Jean-Pierre Durand-Gasselin,
Mme Isabelle Le Maresquier,
M. et Mme Nicolas Le Maresquier,
ses enfants,

M. et Mme René Galy-Dejean,
Carl-Erik, Marie-Isabelle, Marie-Caroline et Marie-Victoire Henin,
Eléonore Le Maresquier,
ses petits-enfants,

Cyril, Adrien et Jérôme Galy-Dejean,
ses arrière-petits-enfants,

M. et Mme Pierre Le Maresquier,
M. et Mme Michel Debré, leurs enfants et petits-enfants,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Noël LE MARESQUIER,
née Concepcion
Lopez de Tejada,

survenu le 16 décembre 1982.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.
Cet avis tient lieu de faire-part.

22, boulevard Flandrin,
75016 Paris.

— Nous apprenons la mort de

Roger MAYER,
directeur-gérant
du « Havre-libre »,

décédé le 20 décembre à l'âge de soixante-douze ans.

[Originaire de l'Est, ancien professeur, Roger Mayer est chef d'un réseau de résistance au Havre sous l'occupation. Arrêté et torturé, il est ensuite déporté en Allemagne.

Nommé administrateur du quotidien « Le Havre-libre » à la Libération, Roger Mayer en devient directeur-gérant en 1956.]

— On nous prie d'annoncer la mort de

Clara MALRAUX,

survenue, le 15 décembre 1982 au Moulin-d'Andé (Eure).
De la part de
Florence Malraux
Et Alain Resnais,
Des familles Goldschmidt et Heynemann,
Et de tous ses amis.
Ses obsèques auront lieu le mardi 21 décembre, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, à Paris.
191, rue de l'Université,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Michel PERROT,

survenu subitement le 16 décembre 1982 dans sa soixante-dixième année.
De la part de :
Mme Michel Perrot,
née Yvonne Lennuier, son épouse,
M. et Mme Jean-Michel Perrot,
M. et Mme Jean-Luc Olivaux,
M. et Mme Denis Perrot,
ses enfants,
Cyrille, Vanessa, Marie, Pierre, Raphaël, Mathieu et Thomas,
ses petits-enfants,
Des familles :
Perrot, Genevois, Lennuier, d'Hier,
ses frères et sœurs,
Tous ses neveux et nièces, cousins et cousines.
La cérémonie religieuse aura lieu le 21 décembre 1982, à 13 h 45, en l'église Saint-Elisabeth, 195, rue du Temple, 75003 Paris, suivie de l'inhumation à Châtillon-sous-Bagneux.
27, avenue Philippe-Auguste,
75011 Paris.

— Mme Maurice Poncin, née Anne Brunet,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice PONCIN,
capitaine au long cours,

survenu à Paris le 17 décembre 1982.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 22 décembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Sulpice (place Saint-Sulpice, Paris-6e).
Ni fleurs ni couronnes.
Des dons peuvent être envoyés à la recherche sur le cancer.

101, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Mme Marie-Renée RIGON,
dite Basch-Rigon,
journaliste,
chevalier des arts et lettres,

décédée le 11 décembre 1982, en son domicile parisien, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
L'inhumation a eu lieu le 17 décembre dans la stricte intimité familiale.
De la part de :
Mme et M. Raymond Barrillon,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme et M. Gaston Ricordeau,
leurs enfants et petits-enfants.
13, rue Ernest-Cresson, 75016 Paris.
19, rue Mirabeau, 75014 Paris.

Anniversaires

— Pour l'anniversaire du décès de

Georges CARRIN,
ingénieur aéronautique honoraire,

une pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

— Il y a quatre ans aujourd'hui

Ariane CHAUDIER

quittait les siens, que ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée à la mémoire de

Mme Rose REPETTO,

par le Père Pierre Bollet,
aumônier national
des artistes,

le lundi 27 décembre 1982, à 11 heures, église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'HERBE ROUGE. – Petit Montparnasse (320-89-90), 21 h 15 (15).
ULYSSE. – Centre Georges-Pompidou (277-12-35), 20 h 30.
MÉFAITS D'HIVER. – Arc (723-61-27), 20 h 30.
LA NOURRICE DES ÉTOILES 20 h 30, CHANT DU MONDE 22 h, Déchargeurs (236-00-02).

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : 20 h 30 : La vie est un songe.
CHAILLOT (727-81-15) : Grand Foyer 20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec Annie Zadek.
BEAUBOURG (277-12-35) Cinéma-vidéo : 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. ; 17 h, 20 h : Cinéma D.W. Griffith.

Les autres salles

ARTS HÉBERTOT (387-23-23) 21 h : l'Exil.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Moi.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 45 : les Palhasses ; II : 20 h 30 : Bethsabée - La Kabbale selon Aboulafia.
FONTAINE (874-74-40), 18 h 30 : Mon Isménie - Gibier de potence.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 19 h : Moman ; 21 h : Six heures plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. – 18 h 30 : J. Supervielle ; 20 h 30 : la Noce. Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : les Soupirs du lapin.
MARIGNY (256-04-41). – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), Rencontres : 20 h 30 : Bonjour M. Van Parys.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Intrigues.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), 20 h 30 : la Manufacture.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h : Regarde les femmes passer.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Yes, peut-être.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), 20 h 45 : Famille Fenouillard dare dare.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : Le mal court.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19h30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz : Tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 18h30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 heures : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : La Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le-Mac-Amour.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Ka, l'infra-terrestre, Ch. Kursner ; 22 heures : G. Delahaye.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : A vos ronds... fisc.

La danse

CENTRE KIRON (523-54-20), 20 h 30 : la Pierre qui chante.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : A. Alexandre.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (723-47-77), 21 h : Ballet national de Marseille R. Petit.

Le music-hall

NOUVEAU CHAPITEAU - PORTE DE PANTIN (758-27-43), 21 h : H. Salvador.
PALACE (246-10-87), 20 h 30 : Santa Claus is back in Town.

Les concerts

PORTE DE LA SUISSE, 20 h 30 : Nieuw Ensemble Amsterdam (Bussoti, Donati, Fernyhough).
FIAP, 20 h 30 : Th. de Gromard, B. Vendôme (Schubert, Brahms, Debussy, Ravel).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 20 décembre

LUCERNAIRE, 21 h : E. Valetti, D. Cobbi.
RANELAGH, 20 h 30 : Orchestre français d'opéra (Pergolèse, Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : P. Sellin, B. Vasseur.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) 20 h 30 : Touré Kunda ; 22 h 30 : Interamerican Jazz Ensemble.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 20 h 30 : F. Guierre.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Bidi 17 – F. Firmin.
FORUM (297-53-39), 21 h : E. Stellaire, Yochk'O Seffer, L. Horvath.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Jany Noelle Quartet.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Happy feet Quintet.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), 20 h 30 : La Comédie de Macbeth.

En région parisienne

IVRY, Turquetil (670-15-79), 18 h : Trafic Danse.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Tragédie impériale de M. L'Herbier ; 17 h, jeune cinéma italien : Lato D. de P. Rosa et L. Sangiori ; R. Taroni 82 ; St. Ferrari, 80 ; A. di Francisca, 81 ; 19 h, festival des trois continents-Nantes 82 : Mon fils, mon amour de A. Syam Sharma.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 15e (320-12-06) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opéra night, 2e (296-62-56).
LA BOUM Nº 2 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; (v.o., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 7e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-42-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CAMP DISCIPLINAIRE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Maxéville, 20e (770-72-86).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10)
LE CRIME D'AMOUR (Fr) : Marais, 4e (278-47-86).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) : Ambassade, 8e (359-19-08).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) : Ambassade, 8e (359-19-08).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Arcades, 20e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).
LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.) v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : Nation, 12e (343-04-67) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Escurial, 13e (707-28-04).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA GUERRE D'UN SEUL HOMME (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LES GUERRIERS DU BRONX (*) (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-07) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).
HECATE (Fr.) (*) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Quartier latin Pathé, 5e (326-84-65).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA MAISON DU LAC (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ciné-Beaubourg, 2e (271-92-36), hor. spéc. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) : Ambassade, 8e (359-19-08) : Français, 9e (770-33-88) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) ; 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Biarritz, 8e (723-69-23) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

ANNIE, film américain de John Huston. V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (532-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA BARAKA, film français de Jean Valère : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA COURTISANE, film inédit de Robert Z. Léonard (1931). V.O. : Bonaparte, 6e (326-12-12).
FIREFOX, L'ARME ABSOLUE, film américain de Clint Eastwood. V.O. : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
MUTANT (*), film américain de Allan Holzman. V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
OPÉRATION GREEN ICE, film américain d'Ernst Day. V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
TRON, film américain de Steven Lisberger. V.O. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33.88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
PHILADELPHIA SECURITY (**) (A., v.o.) : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
POLTERGEIST (A., v.f.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Marivaux, (296-80-40) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
S.A.S. A SAN SALVADOR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).
TELL... ME (DAVID ET EVA) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
THE THING (A., v.o.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Miramar, 14e (320-89-52).
TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount Opéra, 2e (742-56-31).
UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., vf.) : Rivoli-Beaubourg, 3e (272-63-32).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ARNAQUE (A., vf.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
CHANTONS SOUS L'OCCUPATION (Fr.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).




SPECTACLES

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (A., vf.) : Acacias, 17e (764-97-83). H.Sp.
LES DAMNÉS (It-All., v.o.) (*) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA DEROBADE (Fr.) Club, 9e (770-81-47).
DES SOURIS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. vf.) (**) Arcades, 2e (233-39-36).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ERASERHEAD (A.,v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
FEMME OU DEMON (A., v.o.) Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) Olympic, 14e (542-67-42) Acacias, 17e (764-97-83).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
GIMME SHELTER (A. v.o.) Vidéostone, 6e (325-60-34).
FREUD PASSION SECRÈTE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).
GILDA (A., v.o.) : Olympic-Halles, 3e (278-34-15) ; Olympic-St.-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PAPILLON (A., vf.) (*) Capri, 2e (508-11-69).
PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (327-78-37) Calypso, 17e (380-30-11).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).
POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 6e (354-47-62).
SAMSON ET DALILA (A., vf.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) : v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
TOM JONES (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Images, 18e (522-47-94).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) (**) Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).
WANDA (A., v.o.) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

On en pleurerait

Ils sont fous, ces Français... C'est ce que se disent nos voisins chaque fois que FR3 va faire son shoping, à Londres, avant les fêtes et choisit de nous offrir, enveloppées de rubans, de papiers scintillants, ce qu'on peut vraiment acheter de meilleur marché, de plus populaire, les grossières, les énormes perles de rire, les grosses pitreries de Benny Hill. Et le peuple le plus spirituel du monde se régale, se délecte, moi en tête, de ces caleçonnades. Quand c'est fini, on en pleurerait. De tristesse, ce coup là, de morosité trop vite retrouvées.

On n'est pas fous, non. On est en manque. En manque d'humour, de dérision, de joie de vivre, de détente. Et ce n'est pas M. Cyclopède, de brève et sinistre mémoire, qui me démentira. Il faut s'y résigner : on a la télé la plus barbante et la plus bavarde d'Europe. Encore quand c'est la belle, l'appétissante, la plantureuse B.B. qui vient nous raconter ses souvenirs de star – j'y reviendrai, il y en a pour trois semaines – bon, ça va. A Noël, Bardot, c'est comme la dinde, une tradition.

Mais pour le reste, on est arrivé à un tel point de désespérance qu'on se rue, à présent, sur l'émission de Polac – soyons justes, il y a mis du sien, il a fait la moitié du chemin – dans l'espoir d'y trouver quelque chose, ou quelqu'un, qui nous sorte de notre triste ordinaire. Samedi dernier encore, ça n'a pas manqué. Il nous a montré une vieille dame, une pensionnaire du fâcheusement fameux hospice de Cachan, victime, à en croire une aide-soignante, d'une chute accidentelle. Elle a en effet six points de suture derrière le crâne. Elle a aussi, les caméras nous l'on montré, un œil au beurre noir. Difficile de croire, commentait le meneur de jeu, qu'elle soit tombée à la fois sur le dos et sur le nez. En effet !

Toujours au rayon des rencontres, des conversations, des entretiens à quoi passent à présent les trois quarts de notre temps, une excellente enquête sur la façon de fabriquer, de lancer une vedette de la chanson. Pas compliqué : exactement comme n'importe quel produit littéraire ou d'entretien, une lessive, un best-seller. Le vendeur, pardon l'éditeur, doit y croire au point d'investir tout ce qu'il a : argent, énergie, entregent, pour matraquer comme il faut, quand il faut, où il faut. Certaines maisons s'y entendent mieux que d'autres. Question de talent, de métier. Il n'y a là aucun mystère. Enfin si, on a beau essayer de la déceler, de la cerner au plus près, il reste, grâce à Dieu, une inconnue : l'imprévisible réponse du public.

CLAUDE SARRAUTE.

LES AMBITIONS DE TÉLÉFRANCE-U.S.A.

« On peut tout faire aux États-Unis à condition d'éviter l'élitisme »

De notre correspondante

New-York. – L'« affaire Rosenberg » n'agite plus les passions aux États-Unis, mais elle reste un sujet douloureux pour certains, tabou pour beaucoup : en diffusant récemment « Les Rosenberg ne doivent pas mourir », l'émission réalisée en 1975 par Alain Decaux et Stellio Lorenzi, Téléfrance-U.S.A. a pris un risque qui témoigne de ses nouvelles ambitions.

Les critiques n'ont d'ailleurs pas manqué : sur la façon dont les auteurs ont transformé Julius et Ethel Rosenberg en *« en martyrs »* (selon l'expression de *The Christian Science Monitor* et du *Wall Street Journal*), sur les erreurs de reconstitution (la salle du tribunal, les limiers du F.B.I. arborant des « pattes » à la Elvis Preslay bien avant la gloire du roi du rock, etc.). Cependant le *Los Angeles Times* s'est félicité de cet apport hardi d'une télévision extérieure, à un public qui ne connaît guère des émissions étrangères que les feuilletons britanniques, et encore, de préférence ceux qui dépeignent la société victorienne ou edwardienne.

Crée en 1976, Téléfrance-U.S.A. a commencé par offrir aux abonnés au câble de New-York quelques heures de programmation par semaine dans un esprit résolument traditionaliste : une grande place était faite à la cuisine, à la mode, aux variétés, avec des gloires aussi éprouvées que Maurice Chevalier, Joséphine Baker ou Charles Aznavour. S'y ajoutaient quelques émissions « politiques », essentiellement destinées à rendre populaires les visages et les discours des dirigeants français des vingt dernières années.

En 1980, avec sa diffusion par satellite, Téléfrance-U.S.A. gagnait un public beaucoup plus large ; ses émissions sont maintenant diffusées dans quarante-neuf États, dont l'Alaska et Porto-Rico, par huit cents stations de câble.

Devenu responsable de la chaîne en juillet 1981, M. Jean Vallier, qui dirigeait l'Alliance française à New-York depuis près de vingt ans, a notablement modifié la physionomie de Téléfrance-U.S.A. La chaîne, qui est financée pour moitié par la société Gaumont et la Sofirad, s'est engagée à acheter 40 % de la programmation des trois chaînes françaises. Elle diffuse, désormais, quatre heures par jour – trois heures le week-end – à un moment de grande écoute (entre 20 heures et minuit), avec deux rediffusions dans la semaine.

M. Vallier a choisi quatre créneaux : le littéraire, avec des émissions ou des séries sur les grands noms de la littérature française, de Hugo et Balzac à Proust et à Camus. Téléfrance diffuse en ce moment « Émile Zola et l'affaire Dreyfus » de Lanoux et Lorenzi le théâtre (de Molière à Ionesco et Duras) ; l'art (Brancusi et Daumier, Toulouse-Lautrec et Malraux). M. Jean Vallier tient particulièrement à ce thème car les émissions sur les arts plastiques sont rarissimes à la télévison américaine. C'est pourquoi Téléfrance-U.S.A. montrera aussi des expositions, comme « Paris-Moscou », « Paris-New-York » et « Paris-Berlin » du Centre Pompidou. On ne décourage pas pour autant les téléspectateurs plus traditionalistes, puisque Téléfrance-U.S.A. conserve une émission « Cuisine cordon-bleu » avec les « grands chefs », des variétés et des feuilletons populaires comme « Les gens de Mogador ».

Le « créneau cinéma » a subi, lui aussi, un notable rajeunissement avec des séries de festivals (Malle, Godard, Jeanne Moreau, etc.), et la série des chefs-d'œuvre des années 1930 à 1945, qui avait fait l'objet, à l'automne 1981, d'une manifestation très réussi, à New-York.

Les premiers résultats sont plus qu'encourageants si on en croit les sondages, qui donnent 5,5 % d'écoute sur les 7 millions de foyers qui reçoivent Téléfrance-U.S.A. (l'écoute, en 1980, était de 1,5 %) : 92 % des quelque 630 000 téléspectateurs ainsi recensés sont américains : 58 % d'entre eux ont entre dix-huit et quarante-neuf ans, 56 % sont des cadres supérieurs, 84 % ont fait des études secondaires ou supérieures, 37 % ont une formation technique. En outre, si 30 % seulement des amateurs de Téléfrance ont des connaissances en français, 88 % d'entre eux se sont déclarés favorables au sous-titrage plutôt qu'au doublage des émissions.

« On peut tout faire aux Etats-Unis dit M. Vallier, *à condition d'être patient et de respecter les mentalités. Il faut éviter le « cocorico » et l'élitisme : il n'y a pas d'élite ici, mais il y a beaucoup de gens curieux et incroyablement ouverts aux idées neuves. »*

NICOLE BERNHEIM.

LES ÉPOUX DEWÈVRE SONT DÉBOUTÉS DE LEUR ACTION CONTRE ANTENNE 2

Le tribunal de Paris a débouté, M. et Mme Dewèvre, les parents de la jeune Brigitte assassinée le 5 avril 1972 à Bruay-en-Artois, qui avaient entamé un procès en diffamation (*le Monde* daté 17-18 octobre) contre Antenne 2 et M. Pierre Desgraupes, auteur d'un livre intitulé *Non-Lieu*, adapté ensuite à la télévision et diffusé en novembre 1981.

M. Desgraupes laissait entendre que le personnage central de son œuvre se livrait à des pratiques sexuelles de tribalisme et d'exhibitionnisme, mais il avait multiplié les « *avertissements* », pour assurer que son récit s'inspirait, certes, de l'affaire de Bruay-en-Artois, mais qu'il l'avait largement dépassée pour faire œuvre de fiction.

Le tribunal a retenu que « *l'auteur a manifesté sa volonté d'écarter toute confusion dans l'esprit du public* ». Il a conclu : « *Si la publication et la diffusion à la télévision d'un tel récit, qui ne peut malheureusement que raviver la douleur de cette famille, peuvent être estimées comme une initiative inopportune ou même regrettable, les larges emprunts aux faits réels ne sont pas de nature à enlever à l'ouvrage le caractère d'une œuvre de fiction romanesque.* »

Lundi 20 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : les Dames à la licorne.
D'après le roman de R. Barjavel et O. de Veer, réal. L. Iglesis, avec I. Desny, M. Robinson, A. Stewart...
Premier épisode de ce téléfilm tourné en Bretagne. Des amours irlandaises d'une lenteur et d'une inconsistance à désespérer.

22 h Un lieu, un regard : Athènes et G. Candilis.
Réal. C. Massot.
Une promenade rêveuse dans les quartiers populaires de la banlieue d'Athènes, avec Georges Candilis, un architecte en quête de signes secrets.
23 h 05 Contes pour Noël.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : la Flûte enchantée.
(En liaison avec France-Musique.)
Opéra de Mozart, avec le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. T. Guschlbauer, chef des chœurs J. Jouineau, et E. Gruberova, J. Rodgers, R. Littig, S. Dickson, R. Lloyd, S. Cole... (Enregistré en juillet 1982 au Festival d'Aix-en-Provence.)
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Au gui l'an neuf : l'Escale imprévue.
Réal. R. Darbon.
Les péripéties cocasses d'un journaliste qui pense pouvoir profiter d'une escale pour renouer avec une « amie ».
21 h 05 Cinéma : les Mariés de l'an II.
Film français de J.-P. Rappeneau (1970), avec J.-P. Belmondo, M. Jobert, L. Antonelli, M. Auclair, S. Frey (rediffusion).
En 1793, un Nantais exilé en Amérique revient dans sa ville natale pour divorcer. Il cherche sa femme, qu'il n'a pas vue depuis cinq ans, et la retrouve chez les Chouans. Folle équipée d'un couple façon « comédie américaine » dans une guerre civile (les blancs et les bleus) traitée avec une extrême fantaisie. Mise en scène et interprétation excellentes.

22 h 40 Journal.
23 h 10 Musi-Club.
Récital Claudio Arrau, pianiste : « Quinze variations et fugue sur un thème de l'Héroïque » de Beethoven.
23 h 40 Bonne année.

FRANCE-CULTURE

20 h, Retour du paradis, de K. Yamamoto. Avec P. Asmen, A. Cuny, A. Wiaziemsky...
21 h, L'autre scène, ou les vivants et les dieux : la crèche, ses bêtes et ses gens.
22 h 30, Nuits magnétiques : le ciel à témoin ; l'empire du soir.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Les muses en dialogue.
20 h 30, Opéra (en liaison avec Antenne 2) : « la Flûte enchantée », de Mozart ; par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France.

Mardi 21 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 10 Vision plus.
11 h 50 Contes pour Noël.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent
à 14 h 5, Série : l'Ile fantastique ; à 15 h, Féminin seulement ; à 15 h 25, Dossier : la clé des chants ; à 17 h 15, L'oreille en coin...
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
Spécial Liban.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Téléfilm : C'est pas le rêve ici.
Réal. J.-C. Charnay, avec A. Gaylor, D. Giardinelli, E. Houdeyer.
Un père ingénieur-dessinateur, licencié, quitte la province pour la région parisienne : une nouvelle vie commence pour le petit David : rompre les attaches, s'adapter a un nouveau standing de vie. Résistera-t-il ?
21 h Documentaire : François d'Assise selon Joseph Delteil
Emission de J.-M. Drot, avec la participation des Cantori d'Assisi dirigés par le Révérend Père Evangelista.
Saint François d'Assise (dont on fête cette année le 800e anniversaire de la naissance), vu par Joseph Delteil (mort en 1978), un écrivain au langage dru.
23 h 5 Contes pour Noël.
23 h15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Journal.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours de la belle époque.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Série : Super Jaimie.
15 h 50 Variétés : Annie Cordy à l'Olympia.
16 h 45 Entre vous.
de L. Beriot.
Planète vivante : Les menaces qui pèsent sur la terre ; Futur antérieur : Les tailleurs de pierre.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
Le prix du crédit gratuit.
20 h 35 Cinéma : Le Guépard.
Film italien de L. Visconti (1962). Avec B. Lancaster, A. Delon, C. Cardinale, P. Stoppa, S. Reggiani (rediffusion).
Après les événements de 1860, un vieil aristocrate sicilien comprend que le rôle politique de sa classe est terminé, prépare le mariage de son neveu avec une fille de la bourgeoisie en pleine ascension, et s'achemine vers la mort. Superbe reconstitution historique et sociale d'après le roman de Giuseppe Tomasi di Lampedusa. Un très grand film de Visconti, un très grand rôle de Burt Lancaster.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Secours populaire.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les Jeux : Les petits papiers de Noël en faveur de l'UNICEF.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 La dernière séance
Emission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui.
Actualités Gaumont de 1959 : 20 h 45 dessin animé : Tom and Jerry.
20 h 50 Cinéma : l'Homme aux colts d'or.
Film américain d'E. Dmytryk (1959), avec R. Widmark, H. Fonda, A. Quinn, D. Malone, D. Michael, T. Drake (rediffusion).
Les habitants d'une ville de l'Ouest font appel à un tueur professionnel pour les défendre contre des bandits. Mais l'un de ceux-ci passe dans le camp de l'ordre. Un western complexe, ambigu, où s'affrontent, d'une manière étrange, Henry Fonda (colts d'or en main) et Richard Widmark.
23 h 15 Journal.
23 h 30 Cinéma : L'Ile au trésor.
Film américain de V. Fleming (1934), avec W. Beery, J. Cooper, L. Barrymore, O. Kruger, L. Stone, N. Bruce (N. rediffusion).
Vers 1760, le jeune fils d'une aubergiste anglaise part avec une expédition à la recherche d'un trésor caché. Mais des pirates se sont mêlés à l'équipage du navire. L'aventure toutes voiles dehors, dans une adaptation du roman de Stevenson qui connut, jadis, un grand succès. Nostalgie...
1 h 15 Prélude à la nuit.
Fantaisies, Villanelles de W. Diugorasj, par E. Chojnacka, au clavecin.
1 h 25 Bonne année.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Du tribunal Russel au tribunal des peuples ; Livres d'étrennes ; Les marionnettistes ; Marc Favreau.
8 h, Les chemins de la connaissance : Marcel Mauss et l'anthropologie française ; à 8 h 32, L'eau, le corps ; à 8 h 50, L'herbe des falaises.
9 h 7, La matinée des autres : La péninsule Arabique.
10 h 45, Etranger mon ami : La marche de Radetzky.
11 h 2, Musique : Les clarinettes, par J.-M. Gonelou. (Et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Permissionnaire » de A. Astruc.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier (Robert Kramer) ; à 15 30, Points cardinaux ; à 16 h 30, Micromag ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Dracula.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La théorie des catastrophes, une philosophie scientifique (les concepts-clés de la théorie).
20 h, Dialogues : La mémoire, problème historique ? Avec L. Passerini et P. Nora.
21 h 15 : Les clarinettes : musique de chambre avec clarinette.
22 h 30, Nuits magnétiques ; Le ciel à témoin ; L'homme-oiseau.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Mozart, Scarlatti, Grieg, Haydn, J. Brahms.
8 h 7, Le Bougolafama 8-9.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Busnois, Pfitzner, Gershwin, Hüttenbrenner.
12 h, La musique populaire d'aujourd'hui.
12 h 35, Jazz : Le Blues urbain.
13 h, Opérette : « Robinson Crusoé » d'Offenbach (1re partie).
14 h 4, Boîte à Musique :
14 h 30, Musique : joie de la jeunesse, œuvres de J.-S. Bach, Tchaïkowsky, Debussy, Mucynski, Gould.
15 h, Musiciens à l'œuvre : Les petits opéras de Mozart.
17 h 2, Repères contemporains.
17 h 30, Les intégrales.
18 h 30, Concert : (donné le 15 novembre 1980 à Lille) œuvres de Halffter, Marco, de Pablo ; par les chœurs de Hambourg ; Dir. C. Gottwald.
19 h 38, Jazz.
20 h, Premières loges : Georges Noré, ténor français : Œuvres de Gounod, Massenet, Verdi.
20 h 30, Concert : (donné au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris, le 10 novembre 1982) « Sonate pour clavier » de Haydn ; « Rhapsodie en mi bémol » de J. Brahms ; « Fantasiesstücke » de Schumann ; « Valse en la bémol », « Mazurka en ut majeur », « Ballade no 1 » de Ravel : « Paraphrase d'après Rigoletto » de Liszt ; par B. Janis, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : ô saisons, ô châteaux ; 23 h 35, Jazz-Club.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 20 DÉCEMBRE

– *M. Jean Poperen*, secrétaire national du parti socialiste, est reçu à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

MARDI 21 DÉCEMBRE

– *M. Joseph Franceschi*, secrétaire d'État chargé de la sécurité publique, est reçu au journal de 13 heures sur TF 1.

Le Monde
ECONOMIE

UNE ÉTUDE DE L'O.C.D.E.

L'endettement du tiers-monde

L'O.C.D.E. a rendu public à la fin de la semaine dernière un rapport sur « *l'endettement extérieur des pays en développement* » faisant le point sur le sujet aujourd'hui le plus brûlant sur la scène financière internationale. Ce document fait état de « *la progression spectaculaire des risques pris par les banques et leur concentration extrême* » depuis quelques années, comme si les règles élémentaires de prudence et la bonne gestion devaient être systématiquement ignorées. C'est en effet sur un petit nombre de pays ayant accumulé d'énormes dettes, le Brésil, le Mexique, l'Argentine, que se concentre la moitié environ de l'endettement des pays en développement. Ces pays, depuis l'été dernier, se sont déclarés incapables de faire face au remboursement de leurs échéances ou bien, dans le cas du Brésil, s'obstinent à ne pas demander de moratoire, mais à condition de recevoir des crédits supplémentaires pour faire face aux échéances. Cette nouvelle situation contraste avec celle des années passées au cours desquelles les arriérés de paiement et le rééchelonnement des dettes ne concernaient en général que des pays à faible revenu et ne représentaient qu'un pourcentage faible du service total de la dette.

Un chiffre cité par le rapport illustre le comportement des banques jusqu'à une époque très récente : de la fin de 1978 jusqu'au quatrième trimestre de 1982, les portefeuilles des banques à l'égard des quatre pays en développement qui se sont le plus massivement adressés au marché international des capitaux, se sont élargis de 100 milliards de dollars, passant de 40 à 140 milliards de dollars. Ces quatre pays sont : le Brésil, le Mexique, l'Argentine et la Corée du Sud (voir tableau p. 20, qui fait état de chiffres supérieurs puisqu'il englobe, outre les crédits bancaires, les prêts obtenus par ces différents pays en provenance d'autres sources). Les crédits à court terme ont une tendance à progresser plus vite que les crédits à moyen et long terme (échéance supérieure à un an). De même, les opérations à taux variable ont fortement progressé non seulement pour ces pays mais pour un certain nombre d'autres qui font aussi appel au marché international des capitaux et aux crédits bancaires, dont le Chili. Ces opérations, note au passage le rapport, étaient sans doute, plus rentables que d'autres pour les banques. Les débiteurs ont bien sûr subi de plein fouet l'incidence sur leurs charges financières de la forte hausse des taux d'intérêt.

Une progression générale

« *Au fond, il n'existe pas, écrivent les auteurs du rapport, de problème de la dette des pays en développement* ». En effet, les problèmes d'endettement sont propres à chaque pays, et c'est à propos de chacun d'eux, comme on le voit aujourd'hui, que se pose la question du remboursement, ou de l'impossibilité d'y procéder. Les chiffres globaux ont cependant un intérêt, celui de montrer la progression générale de l'endettement dans le monde et notamment dans les pays dits du tiers-monde (expression générale elle aussi de moins en moins adaptée à la réalité des choses). Les graphiques que nous reproduisons (page 20) illustrent l'augmentation de l'endettement de l'ensemble des pays en développement en donnant une répartition des différentes sources auxquelles se sont adressés lesdits pays, ce qui frappe, c'est l'augmentation plus que proportionnelle des crédits de provenance bancaire munis de la garantie des gouvernements dont les banques prêteuses sont les ressortissantes (les crédits garantis sont ceux à l'exportation).

Aussi les experts font-ils remarquer : « *La structure financière érigée durant la dernière décennie n'est guère tenable dans un contexte de stagnation mondiale prolongée.* » La baisse des prix des matières premières le ralentissement des échanges mondiaux sont autant de causes de manque à gagner et quelquefois de diminution absolue des recettes d'exportation pour les pays qui doivent chaque année faire face à leurs charges d'emprunts. Le deuxième de nos graphiques montre que l'année dernière c'est à quelque 109 milliards de dollars que s'est montée la dette extérieure de ces pays. Le chiffre correspondant pour 1982 est estimé à 131,3 milliards de dollars, la charge des intérêts représentant désormais presque la moitié du total (60,1 milliards). La décrue des taux d'intérêt est le seul élément favorable dont on puisse faire actuellement état. Le dernier abaissement du taux d'escompte auquel a procédé le système de réserve fédéral des Etats-Unis était sans doute principalement dicté par la préoccupation d'alléger les frais financiers pesant sur les pays en développement.

Depuis la publication du rapport, la situation s'est encore détériorée, comme un tissu qui devient plus fragile après la première déchirure. C'est ainsi que les auteurs du rapport estimaient que les pays en développement avance, parmi lesquels se trouvent rangés éminemment les pays d'Amérique latine que nous avons déjà cités et les pays à revenu intermédiaire, devraient continuer d'être fondamentalement solvables. Ils ajoutaient que les banques s'emploient actuellement à ramener à des niveaux plus réalistes les nouveaux prêts consentis à ces pays et plus particulièrement au Brésil, au Mexique et à l'Argentine. Cependant, fait nouveau, le Brésil a dû reconnaître à son tour, *nolens volens*, qu'il n'était plus capable d'obtenir, par sa seule signature, de nouveaux crédits sur le marché, après que l'Argentine et le Mexique eurent de leur part demandé un rééchelonnement de leur dette (pour un total de 19,7 milliards pour le Mexique, ce qui est considérable).

Changement de mot d'ordre

Conséquence : le changement total d'attitude de la part des gouvernements et du Fonds monétaire. Il y a encore quelques semaines, le mot d'ordre était à la prudence. Et l'on pensait généralement que les banques commerciales subordonneraient l'octroi de nouveaux crédits à l'obtention d'un prêt du Fonds monétaire assorti de conditions plus ou moins draconiennes imposées aux débiteurs. Dans l'atmosphère d'inquiétude aggravée qui a suivi l'aveu brésilien, c'est presque au développement d'un schéma contraire que l'on assiste puisque pour faire pression sur les banques le Fonds monétaire fait savoir sans ambages qu'il n'accordera son propre concours qu'à la condition que les banques consentent dès maintenant des crédits-relais à court terme. Une autre institution vole au secours du système vermoulu : la Hongrie, au printemps dernier, puis le Mexique, et aujourd'hui le Brésil, vont obtenir d'autres crédits-relais à court terme de la Banque des règlements internationaux, laquelle agit pour le compte des principales banques centrales du monde capitaliste, chargées de renflouer pêle-mêle, pays à économie de marché et pays socialistes en perdition.

Le coefficient de service de la dette (la proportion par rapport au total des recettes d'exportation) a augmenté pour les pays industriels, c'est-à-dire ceux qui font appel au marché des capitaux et aux crédits bancaires. En moyenne ce coefficient était de 24 % en 1982 mais il est supérieur à 50 % dans le cas de pays comme le Brésil ou le Mexique.

A eux seuls, ces deux derniers pays ont représenté cette année 26 % du service total de la dette des pays en développement. Si on ajoute le Venezuela, l'Espagne et l'Algérie, le service de la dette des cinq plus gros emprunteurs de l'année passe à 40 % du total. Rangés par ordre d'importance du service de la dette pendant les années 1980-1981, les vingt pays débiteurs les plus importants sont les suivants : Brésil, Mexique, Venezuela, Espagne, Algérie, Iran, Yougoslavie, Corée du Sud, Argentine, Arabie Saoudite (laquelle finance beaucoup d'importations par des crédits à court terme), Chili, Indonésie, Egypte, Pérou, Grèce, Maroc, Nigéria, Inde, Turquie, Philippines. Mais faisons remarquer que cette liste, qui ne concerne que les pays en voie de développement et les pays méditerranéens membres de l'O.C.D.E. dont l'Espagne et la Yougoslavie, laisse de côté les pays du Comecon.

Des conditions libérales

Signalons que les pays à faible revenu ont globalement une dette de 110 milliards de dollars comportant un service annuel qui s'élèvve actuellement à 11,5 milliards, les crédits à l'exportation représentant 20 % du total de la dette, mais près de 50 % de son service. Les autres emprunts sont en général contractés à des conditions dites libérales, c'est-à-dire à des taux nettement plus bas que ceux du marché. Mais, là encore, les situations varient d'un pays à l'autre, trois pays à forte population représentant à eux seuls la moitié du service total de la dette, à savoir l'Egypte, l'Inde et le Pakistan.

PAUL FABRA.

(*Lire la suite page 20.*)

Les devoirs des pays créanciers

COMME le rappelle justement le rapport de l'O.C.D.E. que nous analysons dans l'article ci-contre, il est normal que « *des pays dont le niveau d'évolution économique exige un volume d'investissement supérieur à leur capacité d'épargne intérieure* », importe des capitaux de l'extérieur. En soi, le phénomène de l'endettement des pays en voie de développement n'est pas malsain. Il l'est devenu essentiellement por deux raisons. La première est que, dans beaucoup de ces pays, à commencer pas les plus importants comme le Mexique, le déficit extérieur à combler par des emprunts ne comportait pas seulement un solde de dépenses en capital : ce déficit provient aussi d'une politique budgétaire extrêmement laxiste génératrice d'inflation et d'un déséquilibre permanent entre l'offre et la demande. Autrement dit, nombre de nations, socialiste comme la Pologne ou plus ou moins capitalistes, comme les pays de l'Amérique latine, se sont endettés non seulement pour s'équiper mais aussi pour payer leurs dépenses de consommation courante. Une deuxième raison n'est pas imputable à la seule responsabilité des pays débiteurs, mais tient au dérèglement du système financier international. C'est de plus en plus par le canal des crédits bancaires que se sont effectués des *transferts de fonds qui, dans* un monde non-inflationniste, auraient emprunté d'autres circuits. De même que, dans les pays développés, on a assisté à un déclin relatif des augmentations de capital et des emprunts obligataires au profit des appels au crédit bancaire, de même les pays en voie de développement ont de moins en moins importé de capitaux sous forme d'investissements directs (fonds propres) ou d'émissions d'obligations, mais de plus en plus sous la forme de concours bancaires. Sur le plan économique, le résultat a été sans doute à peu près le même, mais la conséquence, sur le plan financier, a été une fragilisation progressive du système.

Les banques occidentales ont largement profité d'opérations en général très rentables. Elles ne peuvent purement et simplement refuser de prendre des riques supplémentaires qu'elles ont été les premières à ignorer parce qu'elles n'avaient d'yeux que pour l'augmentation des bénéfices de l'exercice en cours. Les Etats du monde industrialisé, qui ont garanti une partie des prêts consentis aux pays-clients du tiers monde accordent des délais de paiement qui, en attendant, coûtent cher à leurs contribuables. Leur responsabilité ne s'arrête pas là : il serait illogique et suicidaire qu'au moment où ils demandent aux pays débiteurs de mettre de l'ordre dans leurs affaires, ils ferment l'accès de leurs propres marchés aux produits des pays du tiers monde qui ne pourront rembourser qu'en exportant. La France, malgré ses dicours tiers-mondistes, a particulièrement tendance à oublier ses devoirs dans ce domaine.

P. F.

Le déclin industriel de l'Europe n'est pas une évidence

LA prophétie du déclin économique et industriel de l'Europe voit régulièrement son écho renforcé par des informations alarmantes sur l'« invasion » de ses marchés par des produits en provenance du Japon ou des nouveaux pays industriels.

Selon cette thèse, l'Europe, divisée, serait incapable de préserver les restes de sa grandeur passée et le centre de gravité du monde se déplacerait presque inéluctablement de l'Atlantique vers le Pacifique. Bref, les difficultés commerciales que nous connaissons aujourd'hui ne seraient que la traduction dans les faits de la poursuite d'un déclin économique et industriel de l'Europe amorcé depuis longtemps.

L'expérience prouve qu'il faut se méfier des idées à la mode (la mode a la mémoire courte), et systématiquement les soumettre à l'épreuve du temps et des faits.

Précisément, l'Europe, frappée de plein fouet par deux chocs pétroliers, et même trois, si l'on tient compte de la flambée du dollar en 1980, fait preuve d'un dynamisme économique et industriel tout à fait remarquable – tel est l'enseignement des chiffres du commerce international :

– L'Europe, première puissance commerciale du monde, représente en 1980, 33 % des exportations mondiales, dont la moitié pour des échanges extra-européens, soit presque autant que les États-Unis (10,6 %) et le Japon (6,6 %) réunis.

– La part du Japon dans les exportations mondiales n'a pas significativement augmenté entre 1973 et 1980 (6,6 % contre 6,4 %), et l'excédent commercial du Japon en 1981 (environ 10 milliards de dollars) ne doit pas faire oublier que la balance commerciale de ce pays est restée presque systématiquement déficitaire entre 1973 et 1980 malgré les percées que l'on sait sur certains marchés comme l'automobile, l'électronique grand public... D'ailleurs, les produits japonais envahissent d'abord le marché japonais : le Japon exporte un peu plus de 10 % de sa production contre par exemple 20 % pour la France.

– La menace industrielle de certains pays du tiers-monde doit être ramenée à sa juste mesure : en 1981, 80 % des exportations de produits manufacturés dans le monde sont le fait des pays développés, contre 82 % en 1973, et l'Europe (C.E.E.), qui compte pour la moitié dans ce résultat, exporte une fois et demie plus de produits manufacturés hors de sa zone que les États-Unis ou le Japon.

Le recul exceptionnel de 2 % de la part de l'Europe dans le commerce mondial en valeur constaté en 1981 reflète sans doute plus les conséquences de fluctuations monétaires exceptionnellement fortes (par rapport au dollar, l'ensemble des monnaies occidentales s'est déprécié en moyenne de 12,5 % au cours de l'année 1981) que des évolutions structurelles des compétitivités relatives des économies. Ainsi, par exemple, la baisse de 1 % en valeur dollar du commerce international en 1981 s'explique essentiellement par la hausse de la monnaie des États-Unis et n'a guère de signification quant aux flux réels d'échanges. D'ailleurs, comme le soulignent les experts du GATT, dans leur dernier rapport, exprimés en D.T.S. ceux-ci ont augmenté de 9,5 % en valeur en 1981.

Part dans les exportations et dans les importations des pays de l'OPEP en pourcentage

	1973		1981	
	Export en %	Import en %	Export en %	Import en %
EUROPE	11	17	18,5	15,4
ÉTATS-UNIS	17	13	14,7	16,7
JAPON	44	41	29,8	43,3

Un marché-test

De là à conclure que les difficultés commerciales de l'Europe sont plus conjoncturelles que structurelles, il n'y a qu'un pas que nous sommes d'autant plus tentés de franchir, que d'autres considérations statistiques témoignent de *l'exceptionnelle vitalité industrielle du Vieux Continent sur longue période.*

par MICHEL GODET (*)

Il est un marché privilégié pour comparer les performances des États-Unis, de l'Europe et du Japon à l'exportation, marché qui a été multiplié par sept en valeur courante entre 1973 et 1981 et qui absorbe aujourd'hui 11 % des exportations mondiales de produits manufacturés contre seulement 4,6 % en 1973. Nous avons désigné les pays de l'OPEP, marché sur lequel, depuis 1973, l'Europe industrielle a fait mieux que ses partenaires américains et japonais en renforçant ses positions commerciales.

Ce résultat, qui surprendra peut-être, est clairement mis en lumière dans le dernier *Bilan économique annuel 1982/1983* de la Commission des Communautés européennes qui conclut : « *La compétitivité globale de la communauté ne s'est pas détériorée. Si tel avait été le cas, la Communauté n'aurait pas pu s'affirmer sur le marché OPEP comme elle l'a fait.* » Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

– Entre 1973 et 1981, le déficit des États-Unis vis-à-vis de l'OPEP a été multiplié par 25, celui du Japon par 7 et celui de l'Europe par 2,2 « seulement ».

– En 1981, la hiérarchie des déficits et des taux de couverture (le rapport des exportations sur les importations) par rapport à l'OPEP s'est complètement inversée par rapport à 1973 : le déficit de l'Europe (23,5 milliards de dollars) est plus faible que celui des États-Unis (30,6 milliards de dollars) et que celui du Japon (32,1 milliards de dollars). Dans le même temps, le taux de couverture (voir note et graphique) s'est fortement amélioré pour l'Europe (72 % en 1981 contre 44 % en 1973) et dégradé pour les États-Unis (40 % en 1981 contre 74 % en 1973), alors que celui du Japon reste voisin de 40 %.

Pour comprendre ce phénomène, que nous avons naguère relevé dans ces colonnes (1), il faut se placer du *point de vue de l'OPEP pour examiner* la structure des échanges de cette zone dans la période 1973/1981.

Entre les États-Unis et l'Europe, le contraste est frappant : les États-Unis représentent un débouché de plus en plus important pour les pays de l'OPEP, alors que l'Europe devient un client beaucoup moins important (30 % au lieu de 44 % des exportations) et améliore sa part de marché dans les importations de la zone OPEP (44 % contre 41 %). L'Europe tend à être pour l'OPEP plus un fournisseur qu'un débouché.

Par rapport au Japon les résultats sont surprenants : les exportations de produits manufacturés de la C.E.E. vers l'OPEP sont passées de 7,6 milliards de dollars en 1973 à 46,3 en 1981 et celles du Japon respectivement de 2,4 à 19,5 milliards de dollars. De sorte que si l'écart relatif entre l'Europe et le Japon sur le marché OPEP diminue, il croît considérablement en valeur. Ce résultat est confirmé pour toutes les catégories de produits manufacturés (biens intermédiaires, biens d'équipements), même l'automobile ne fait pas exception puisque les exportations correspondantes de la C.E.E. dans la zone OPEP passent, entre *1973 et 1980, de 0,9 à 5,8 milliards* de dollars contre 0,3 à 3,9 milliards de dollars pour le Japon.

Des atouts compétitifs considérables

En conclusion, l'Europe conserve des atouts compétitifs considérables sur les marchés extérieurs même si, comme le soulignent les experts de la commission, « l'appareil de production communautaire apparaît plus apte à satisfaire les besoins de marchés extérieurs en croissance que certaines demandes du marché intérieur ou de certains marchés comparables (États-Unis par exemple) ». Bref, ce n'est pas la vitalité industrielle de l'Europe mais l'orientation de celle-ci qui est en cause.

Le message finalement optimiste pour l'Europe vaut-il aussi pour la France qui paraît aujourd'hui moins dynamique que ses partenaires européens : en 1981, son taux de couverture avec les pays de l'OPEP est de 49 % contre 66 % pour l'Italie et 92 % pour l'Allemagne ?

La réponse à cette question mériterait une démonstration spécifique que nous ne pouvons entamer ici. Rappelons seulement que la plupart des analyses rétrospectives confirment l'extraordinaire vitalité économique et industrielle de la France sur longue période. Par exemple, de 1965 à 1979, la France était en position de reconquête et même de conquête sur la plupart des secteurs industriels, notamment par rapport à l'Allemagne (2). Les tendances lourdes finiront bien par reprendre le dessus sur les fluctuations conjoncturelles, c'est un pari qu'il n'est pas téméraire de faire.

(*) Professeur associé au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).

(1) Cf. « Le second choc pétrolier et les échanges internationaux », *le Monde* du 8 juillet 1980.

(2) Cf. « La compétitivité internationale des industries françaises au seuil des années 1980 ». *Études politiques industrielles* nº 32 – Documentation française, ainsi que les travaux du C.E.P.I.I. ; en particulier le dernier rapport : « L'économie mondiale 1970-1990, la troisième révolution industrielle en jeu » – *Économica, décembre 1982.*

APRÈS LES ÉLECTIONS PRUD'HOMALES

Des mutations décisives

Depuis dix jours, les organisations syndicales examinent « à la loupe » les résultats des élections prud'homales du 8 décembre. Les grandes tendances sont : la montée des abstentions (+ 4,59 points par rapport à 1979), le recul historique de la C.G.T. (36,81 %, soit – 5,59 points), le maintien, avec une très légère progression, de la C.F.D.T. (23,5 %, soit + 0,4 %) et de F.O. (17,78 %, soit + 0,38 %), la poussée de la C.F.T.C. (8,46 %, soit + 1,56 %) et surtout de la C.G.C. (9,64 % soit + 4,44 points). Mais comment s'expliquent de tels résultats, alors que, paradoxe apparent, les salariés ont à la fois exprimé leur méfiance vis-à-vis des syndicats en s'abstenant davantage et leur confiance dans les cinq centrales représentatives, qui, globalement, ont légèrement progressé ?

La première tentation est d'établir une corrélation entre le pourcentage d'abstentions, élevé dans toutes les régions, et le taux de chômage par rapport à la population active. Les régions à chômage élevé ont-elles été les plus abstentionnistes ? Si l'on établit le rapport entre les demandeurs d'emploi (octobre 1982) et les cotisants à l'UNEDIC (au 31 décembre 1981), population qui recoupe à peu près l'électorat des prud'homales, une telle corrélation n'est en rien évidente. Ainsi, parmi les dix régions où le taux de chômage est le plus élevé, seules la Corse (plus forte proportion de demandeurs d'emploi et plus faible participation, région parisienne mise à part), le Languedoc, la Basse-Normandie et la Provence-Côte d'Azur se distinguent également par des taux élevés d'abstention. En revanche, Rhône-Alpes, qui a un des taux de chômage les moins élevés (12,79 %), compte quand même 41,05 % d'abstentions, presque la moyenne nationale.

Une clef

On peut aussi expliquer l'important recul de la C.G.T. par un refuge d'une partie de son électorat de 1979 dans l'abstention. C'est pour une large part l'analyse que fait cette confédération. Si l'on considère les résultats concernant les ouvriers et les employés (toutes les sections sauf l'encadrement), cette clef explicative est parfois satisfaisante. Ainsi, en Haute-Normandie, la C.G.T. perd 16 171 voix, et les abstentions montent de 20 195 : dans la région parisienne elle régresse de 147 458 voix, et les abstentions progressent de 181 390. Mais une telle explication ne peut pas être généralisée : dans quatre régions sur vingt-deux, les reculs de la centrale de M. Henri Krasucki sont, chez les ouvriers et les employés, supérieurs à la montée des abstentions. En Champagne (la C.G.T. perd 20 687 voix, et les abstentions progressent de 13 196), en Franche-Comté (13 930 voix de moins et 5 723 abstentions de plus), dans le Nord-Pas-de-Calais (54 501 voix de moins et 35 611 abstentions de plus) et en Picardie (la C.G.T. a reculé de 17 101 voix, et les abstentions n'ont progressé que de 1 867). Comment ces électeurs, qui tout en abandonnant la C.G.T. ne se sont pas réfugiés dans l'abstention, ont-ils voté ? Ce qui est significatif c'est que, dans ces quatre régions, la C.F.D.T. a également reculé chez les ouvriers et les employés (de 10 458 voix dans le Nord-Pas-de-Calais, par exemple). Quant à F.O., elle a progressé en Picardie et dans le Nord, mais a régressé en Franche-Comté et en Champagne. Seule la C.G.C. a réalisé d'importantes progressions dans ces quatre régions (+ 15 197 voix dans le Nord-Pas-de-Calais). Transferts C.G.T.-C.G.C. ? Ils n'ont peut-être pas été aussi directs, mais des voix cégétistes ont pu se reporter sur une C.F.D.T. ayant, elle-même, été abandonnée par une partie de ses électeurs.

Autre analyse intéressante : la comparaison avec les derniers résultats des élections professionnelles ; elle montre que les tendances dégagées par celles-ci ont été atténuées ou amplifiées par le scrutin prud'homal pour l'ensemble du collège salarié. Aux élections des comités d'entreprise, la C.G.T. a ainsi perdu 3 points de 1976 à 1978 et de 1977 à 1979, 2 points de 1978 à 1980 et 2,4 points de 1979 à 1981. Son recul a été amplifié aux prud'homales. En revanche, la C.F.D.T., qui avait progressé de 1,3 point de 1976 à 1978, de 0,9 point de 1978 à 1980 et de 1,8 point de 1979 à 1981, n'enregistre aux prud'homales qu'une progression légèrement supérieure à celle enregistrée aux élections des comités d'entreprise en 1979 (+ 0,3 point par rapport à 1977). La progression est par contre assez nette pour les syndicats dits réformistes : F.O. (9,7 % en 1979, 11 % en 1980 et 9,9 % en 1981), la C.F.T.C. (3,1 % en 1979, 2,9 % en 1980 et en 1981) et la C.G.C. (5,8 % en 1979, 6 % en 1980 et 6,1 % en 1981) ont obtenu, pour le collège salarié, des scores très sensiblement supérieurs lors des prud'homales, qui s'expliquent en partie par le report en leur faveur du vote de ceux qui dans les élections professionnelles se prononcent pour les non-syndiqués. L'augmentation importante du nombre de candidats de la C.F.T.C., la présence plus massive de la C.G.C. dans toutes les sections, expliquent également leurs percées.

Au niveau national, la C.G.C., malgré sa très sensible progression, n'a pas réussi à conquérir la majorité dans la section encadrement ou même à atteindre la barre des 45 %. Cependant, elle a obtenu la majorité dans sept départements : l'Aube, le Doubs, la Marne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, la Saône-et-Loire et le Territoire de Belfort (60,09 %). Dans sept autres départements, elle est dans la section encadrement en dessous des 30 % (Aveyron, Haute-Corse, Corse-du-Sud, Finistère, Haute-Loire, Morbihan, Vendée). Elle est distancée par la C.G.T. dans deux départements, ceux de la Corse, et par la C.F.T.C. en Vendée.

Le désenchantement

Les résultats des syndicats autonomes et indépendants ont peu retenu l'attention, les cinq centrales représentatives ayant capté dans le collège salariés 96,19 % des suffrages. Pour la C.S.L., qui était absente dans de nombreux départements, la comparaison avec 1979 est d'autant plus malaisée qu'elle était alors, avec la CAT, partie d'une *« Alliance pour les libertés syndicales »*. Cependant, dans neuf départements, elle a dépassé son score national de 1,71 %. Elle atteint même 3,81 % en Haute-Garonne, où elle talonne la C.F.T.C. (4,76 %), 4,05 % dans l'Aube et 7,27 % dans l'Hérault, où elle se place pour l'ensemble des sections devant la C.G.C. (6,87 %).

Ainsi, la montée des abstentions est significative du désenchantement et, dans bien des cas, de la déception d'un certain nombre de salariés vis-à-vis de la politique gouvernementale. Les syndicats en ont été pénalisés par ricochet, une partie des électeurs leur signifiant qu'ils jouent mal leur rôle revendicatif depuis l'arrivée de la gauche. Cependant, la consolidation globale des cinq centrales représentatives, avec une répartition des forces modifiée, montre que la défiance reste entière, même chez des salariés d'entreprises peu syndiquées, vis-à-vis de syndicats dits autonomes ou indépendants.

A bien des égards, les élections prud'homales ont ainsi fait apparaître des mutations décisives. Il reste à savoir, à l'heure où les lois Auroux peuvent donner une chance nouvelle à la syndicalisation dans les entreprises, comment les tendances de fond qui se sont dégagées se répercuteront maintenant dans les élections professionnelles, le prochain test de grande dimension devant avoir lieu pour les conseils d'administration de la Sécurité sociale en juin 1983...

MICHEL NOBLECOURT.

GIRONDE : abstentions, votes blancs ou nuls

Abstentions et votes blancs ou nuls semblent expliquer le recul de la C.G.T aux élections prud'homales en Gironde.

Le scrutin de 1979 avait mis en lumière la puissance de la C.G.T. (45,8 % pour l'ensemble des collèges, et 54,5 % dans l'industrie) face à F.O. (20,3 %), qui arrivait en deuxième position, y compris dans l'industrie, devant la C.F.D.T. (16,9 %).

En 1982, le recul de la C.G.T. (40,5 % pour l'ensemble des salariés et 49,8 % dans l'industrie) est, comme dans les autres régions, l'un des faits marquants du scrutin, l'autre étant la forte croissance de la C.G.C. (12,25 % au lieu de 7,2 %). C'est par l'abstention et non par le report des voix cégétistes sur d'autres listes que semble s'expliquer la perte d'influence de la C.G.T.

En 1982, la croissance générale des inscrits concerne en effet toutes les sections, sauf l'industrie, qui enregistre une perte de 2 375 électeurs par rapport à 1979. Il y a donc effritement de la base industrielle, qui est le point fort traditionnel de la C.G.T. De plus, le taux de participation est largement inférieur à celui de 1979. Avec 42,9 % d'abstentions au lieu de 37,6 % en 1979 (et 52,8 % dans la section des « activités diverses »), la Gironde se place en tête de l'Aquitaine, avec une progression particulièrement élevée dans l'industrie, accentuée, dans cette section, par la progression des bulletins blancs ou nuls. L'industrie, qui représente 33,5 % des inscrits en Gironde, concentre 41,1 % des bulletins blancs et nuls du département. Si bien que, dans cette branche, les 5 908 voix perdues par la C.G.T. ne se retrouvent pas, et de loin, chez ses concurrents : la C.F.D.T. gagne 23 voix, la C.F.T.C. 122, la C.G.C. 1 703, tandis que F.O. en perd 336. Les autres sections suivent la même évolution. Les pertes de la C.G.T. sont moins importantes en nombre, et l'accroissement des suffrages des autres centrales provient essentiellement de l'augmentation du nombre des inscrits. Dans le commerce, par exemple, la C.G.T. conserve 42,8 % des voix en perdant 2 309 électeurs, alors qu'on enregistre 5 226 inscrits en plus et 1 480 suffrages exprimés en moins, par rapport à 1979. La progression de la C.G.C. dans cette section, passant de 5,6 % à 9,4 % des voix, ne porte que sur un gain de 1 502 suffrages.

Une moindre combativité ?

Les pertes de la C.G.T., qui n'ont guère profité à F.O., très présente dans l'industrie, en particulier l'aéronautique et le papier, sont-elles dues à une moindre combativité de la première centrale ?

Le bon score de la C.G.T. dans l'industrie en 1979 pouvait s'interpréter comme la traduction électorale de l'activité de la centrale dans le domaine de la défense du tissu industriel régional, dont la longue occupation de l'usine Saint-Joseph était le symbole : en 1982, on peut difficilement imputer la perte de suffrages à une diminution de son activité dans ce domaine, car la C.G.T. a pris l'initiative dans de très nombreux conflits dans le département. Le recul de la C.G.T. pourrait être davantage la traduction d'une méfiance envers le syndicalisme en général, dont la C.G.T. offre l'image la plus typique : *« Dans l'entreprise, « le » syndicat, c'est souvent la C.G.T. »* (*Sud-ouest*, 10 décembre 1982).

Quant au succès de la C.G.C., c'est sans doute celui d'un syndicat qui se démarque de la classe ouvrière dans un département qui concentre à la fois des secteurs « de pointe » (aérospatiale, laboratoires de pharmacie), des sièges sociaux, des organismes de direction et emploie un important personnel non cadre et non ouvrier. La ferme opposition politique de la C.G.C. a incontestablement permis à cette organisation de conquérir de nombreux suffrages chez les personnels d'encadrement, au détriment de la C.G.T., bien sûr, mais aussi de F.O., qui passe de 16,1 à 12,36 % des suffrages. Mais la C.G.C. a également étendu son influence dans l'agriculture, où elle recueille 7,3 % des voix, le commerce et l'industrie, où elle enregistre 4 152 suffrages (7,47 %), soit 40 % des voix de la C.F.D.T. dans cette branche. Ici, l'image d'un syndicalisme « respectable » sans référence au monde ouvrier a pu jouer.

Toutefois la présence sur le terrain, dans les grandes entreprises, de la C.G.T. et de la C.F.D.T. demeure payante.

La C.G.T. conserve une influence déterminante à la centrale nucléaire de Braud-et-Saint-Louis, à La Cellulose du Pin ou à Ford-Blanquefort. Cette prépondérance et le succès confirmé de la C.F.D.T. à La Société européenne de propulsion au Haillan et, par « contagion », à l'usine Thomson voisine, où les scores réalisés par ces centrales sont supérieurs à ceux qu'elles obtiennent au niveau de la commune, confirment le poids parfois décisif du militantisme syndical.

JOËL PAILHE,
maître-assistant de géographie.

BASSE-NORMANDIE : la population ouvrière boude la C.G.T. et la C.F.D.T.

Les élections prud'homales de 1982 en Basse-Normandie, sans provoquer de bouleversement, révèlent des mouvements en profondeur au sein de la population ouvrière.

Déjà, en 1979, le scrutin prud'homal avait fait apparaître que la Basse-Normandie constituait une plaque sensible sous bien des aspects : c'était une des trois régions où la C.F.D.T. arrivait en tête dans les collèges salariés. La C.G.T., non seulement s'y voyait distancée mais réalisait, dans le Calvados, un de ses plus mauvais scores nationaux avec 27 %, et F.O. dépassait largement sa part nationale de 17,9 % pour atteindre 22 % et même 25 % dans le département de la Manche.

Cette année, il n'y a pas eu de bouleversement considérable : la C.F.D.T. garde le leadership (29,05) avec une légère érosion (– 0,9 %) devant une C.G.T. seconde mais là aussi en perte de vitesse (– 1,43 %) et F.O. (23,20). Et pourtant on décèle des indices de mouvements en profondeur au sein de la population ouvrière. Ici, comme dans le reste de la France, on était moins nombreux à aller voter le 8 décembre. Particulièrement dans la Manche, où davantage de salariés ont boudé les urnes (+ 6 points par rapport à 1979), portant ainsi la participation à guère plus de 57,5 %. Résultat paradoxal alors même que ce département était celui qui avait vu ses effectifs salariés – et donc ses électeurs – s'accroître le plus fortement dans la région. Si la C.G.T. reste en tête dans la Manche et l'Orne ainsi que la C.F.D.T. dans le Calvados, le fait marquant est qu'ensemble elles reculent nettement. La C.G.T. perd même 4,5 points dans l'Orne au profit d'une solide stabilisation de F.O. et d'une apparition remarquée de la C.G.C.-Force Ouvrière, qui non seulement réédite son très bon score de 1979, largement au-dessus de sa moyenne nationale, mais atteint près de 26 % dans la Manche.

Comment se sont comportés les ouvriers d'industrie, particulièrement dans les grosses entreprises, où sont concentrées les forces les plus actives, les plus importantes de la population ouvrière ? Les prud'homales mettent tout d'abord en évidence le stigmate de la crise économique que porte la population ouvrière régionale. On lit à travers les listes d'inscrits le lourd tribut payé à la récession : 1 300 inscrits de moins chez les salariés du secteur industrie dans le conseil de Caen, autant dans le conseil de Lisieux, etc. Seule exception, Cherbourg, où les grands travaux de l'industrie nucléaire et leurs incidences font progresser les inscrits de 18,5 %.

On mesure là l'affaiblissement numérique des ouvriers et employés de l'industrie basse-normande, mais derrière celui-ci on ne peut sous-estimer l'affaiblissement psychologique, la perte de crédit des grandes organisations syndicales majoritaires devant la saignée d'emplois. Ainsi les employés de R.V.I.-Blainville (ex-SAVIEM) se retrouvaient à 850 de moins pour voter le 8 décembre et ils étaient loin d'être les seuls dans ce cas.

Alors qu'en 1979 dans l'industrie la participation avait été particulièrement forte, dépassant très souvent 75 %, voire 80 %, il n'en a pas été de même cette année. Si la participation reste plus élevée que chez les autres salariés, le recul n'en est pas moins marqué et parfois très fortement : chez C.I.T.-Alcatel-Cherbourg ils étaient 9 % de moins à aller voter, 3 % de moins chez Moulinex-Saint-Lô, moins 11 % à la R.T.C.-Caen, moins 5 % chez Tréfimétaux-BUK.

C'est là un des faits majeurs de cette élection : les centres industriels, qui ont vécu une activité sociale intense ces dernières années à l'initiative de fortes sections syndicales, se sont abstenus fortement, provoquant un recul général et plus marqué de la C.G.T. et de la C.F.D.T. que dans les autres sections.

Des chutes parfois vertigineuses au profit de F.O. et de la C.G.C.

Cette évolution est très nette dans les grosses entreprises. En clair, ce sont des électeurs C.F.D.T. et C.G.T. qui se sont pour une part abstenus le 8 décembre. Cela provoque parfois, pour l'organisation syndicale majoritaire, des chutes vertigineuses : la C.F.D.T. perd 20 points à la R.T.C.-Caen ou 16 à la Cogema de la Hague. Mais toutes ces pertes ne s'évaporent pas en abstentions : une partie d'entre elles se transfèrent vers F.O. et la C.G.C. et, plus modérément, la C.F.T.C., donnant ainsi le leadership à F.O. dans des grosses unités de production de l'industrie basse-normande, ce qui est un fait tout à fait nouveau. Ainsi F.O. prend la tête à la Cogema avec 45 %, faisant un bond de 17 points, ou à la Biscuiterie normande avec 39 %, progressant de 15 points.

Dans ce tableau, Citroën fait une fois de plus une tache bien particulière qu'il faut mentionner ; dans cette entreprise de deux mille six cents personnes, la C.S.L. reste majoritaire avec 38 %, mais – effet indubitable des événements récents – la C.G.T. et la C.F.D.T. progressent de 16 points, tendant à reprendre leur place naturelle dans les entreprises de cette taille.

Transferts de votes et surtout abstentions... Au-delà des statistiques et des évolutions diverses de l'audience des syndicats, ces élections ont une autre signification. Derrière les chiffres, il y a visiblement l'inquiétude, l'interrogation et les doutes de la population ouvrière basse-normande.

PASCAL BOLEON.
(chercheur à l'université de Caen).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. – SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX•

Commission paritaire : n° 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

Les clubs d'investissement : la préférence aux actions

Comme depuis une quarantaine d'années aux États-Unis, la formule des clubs d'investissement a été introduite en France en 1968. Il en existe actuellement environ quatre mille et ils ne regroupent qu'un peu moins de cinquante mille personnes.

POUR la troisième fois, en liaison avec la Fédération nationale des clubs d'investissement (F.N.A.C.I.), la Commission des opérations de Bourse (C.O.B.) a entrepris de rassembler des informations détaillées sur ces clubs répartis aux quatre coins de la France (y compris en Corse), puisque seuls les trois départements de la Creuse, de la Lozère et des Alpes-de-Haute-Provence n'en ont pas.

Pour sa dernière enquête annuelle, la Commission des opérations de Bourse a reçu en retour au questionnaire qui leur était adressé les réponses de 1 380 clubs d'investissement (1).

A titre de comparaison, en 1975, 800 clubs avaient répondu et seulement 690 s'étaient manifestés deux ans plus tard à l'occasion de la seconde enquête. La nette progression constatée en 1982 peut être interprétée à la fois comme le résultat d'un certain engouement des épargnants à l'égard de ce mécanisme de placement collectif, mais aussi comme une meilleure connaissance des clubs et du rôle de la Fédération grâce à l'action des « filières » (organismes bancaires ou autres qui gèrent parfois les comptes des clubs après avoir contribué à leur création).

Près de la moitié d'actions étrangères

Plus de seize mille « clubistes » ont finalement répondu à l'enquête, et il est possible d'en dresser à présent le portrait-robot : de sexe masculin, habitant la région parisienne dans la plupart des cas, cadre de son état, âgé de trente-cinq à quarante-neuf ans et décidé à dépenser 163,50 F par mois au sein d'un club de douze personnes en moyenne, lesquelles gèrent un portefeuille composé à 95 % d'actions, dont près de la moitié étrangères.

Le premier enseignement à tirer de ce document est la nette diminution du nombre des femmes au fil des ans. Elles ne représentent plus en moyenne que 28 % des « clubistes », contre 37 % lors des enquêtes précédentes, sans qu'on sache très bien d'où peut provenir cette désaffection, puisque, par exemple, les associations Femmes de valeurs et Femmes d'actions, représentées au conseil d'administration de la F.N.A.C.I. continuent de figurer parmi les clubs les plus actifs.

Dans l'ensemble, les classes d'âge restent assez homogènes même si la tranche de trente-cinq à quarante-neuf ans regroupe, à elle seule, près de 42 % des membres de clubs d'investissement, étant entendu que 60 % d'entre eux ont moins de cinquante ans.

Partisans de la décentralisation avant l'heure, les clubs sont cependant assez fortement concentrés en région parisienne (27 % environ), et les cadres moyens ou supérieurs constituent encore le gros des troupes (33 %), face aux ouvriers (0,6 %) et agriculteurs (2 %), les retraités et sans profession représentant pour leur part près de 23 % du total.

En termes d'investissement, le « clubisme » reste dans le « bas de gamme » et sa cotisation mensuelle se monte, en moyenne, à 163,50 F (lors qu'elle s'élevait à 105 F en 1975 et 1977), cette progression s'expliquant, notamment, par les possibilités nouvelles qu'offrait « la loi Monory » (voir par ailleurs).

Mais le phénomène essentiel de ce rapide survol des us et coutumes du « clubiste » réside dans ses intentions d'achat. Paradoxalement, alors qu'en Bourse les obligations ont le vent en poupe à un point tel qu'elles représentent près de 75 % des transactions, le portefeuille moyen des clubs d'investissement comprend 94,5 % d'actions — dont 52,1 % d'actions françaises et 42,4 % d'étrangères — et seulement 5 % d'obligations, le solde allant à des Sicav et des parts de fonds communs de placement.

Pour M. Claude Vallon, président de la Fédération nationale, cette nette préférence pour les actions (qui va de pair avec une désaffection pour les valeurs françaises : 52,1 % en 1982 contre 70 % environ lors des enquêtes précédentes) montre bien que le but recherché par les clubs d'investissement est atteint : le développement de l'actionnariat direct et volontaire.

SERGE MARTI.

(1) Au 30 juin dernier, ceux-ci géraient pour 80,3 millions de francs de valeurs mobilières, ce qui, par extrapolation, peut représenter entre 220 et 250 millions de francs pour l'ensemble des clubs en France.

Un régime fiscal avantageux

FONCTIONNANT sur la base de l'indivision volontaire, les clubs d'investissement regroupent un certain nombre de personnes (vingt au maximum) décidées à apprendre les mécanismes boursiers pour gérer en commun un portefeuille de valeurs mobilières alimenté par des contributions mensuelles comprises entre 50 F et 1 000 F, outre un apport initial qui ne peut dépasser 3 000 F.

La transparence

Les clubs eux-mêmes bénéficient de la transparence fiscale (report sur le bénéficiaire des revenus de valeurs mobilières). Quant aux gains nets en capital provenant de la cession de valeurs mobilières, ils sont assujettis à un régime simplifié :

- Exonération pour les plus-values réalisées dans le cadre de la gestion du club ;
- Exonération, également, des plus-values réalisées en cas de retrait du club ou lors de sa dissolution si celle-ci donne lieu à cession des titres, à condition que le total des sommes reçues du club et des cessions réalisées par le contribuable sur son propre portefeuille soit inférieur à 150 000 F au cours de la même année. Au-delà de cette somme, les plus-values sont taxées au taux réduit de 15 %.

Par ailleurs, et c'est là une précision importante, depuis le 13 juillet et la « loi Monory », les adhérents des clubs d'investissement peuvent déduire de leurs revenus imposables les versements effectués à un club d'investissement sous réserve que celui-ci emploie plus de 75 % de ses actifs à acquérir des valeurs françaises ouvrant droit à la détaxation de l'épargne investie en actions.

En cette fin d'année, le problème se posait de savoir si ces dispositions seraient reconduites à travers les nouveaux instruments d'épargne qui doivent prendre le relais des « 5 000 F Monory ». Il semble bien que oui et les pouvoirs publics envisagent des décrets d'application en ce sens qui viendraient confirmer *la spécificité des clubs d'investissement.*

S. M.

Le « S.A.S. number one »

DERRIÈRE ce sigle aux allures de hamburger se cache le « Stanford All Stars number one » et l'animateur de ce club d'investissement pas tout à fait comme les autres, M. Yves Delacour.

Pourquoi ce nom de baptême peu conformiste ? Tout simplement en hommage à l'hymne des majorettes de la *Business School* de Stanford, aux États-Unis, où il a accompli ses classes pour revêtir en 1965 la tenue d'officier de marine et la troquer en 1973 contre un costume croisé au service de la banque Indosuez avant de voler de ses propres ailes quelques années plus tard.

Une réunion de copains un peu farfelus, en somme ? Certainement pas. Au contraire, dans ce « beau linge » : des chasseurs de *têtes, des directeurs financiers*, des banquiers, quelques industriels, bref, une mosaïque d'individus parfaitement rodés aux mécanismes financiers et qui viennent régulièrement chaque mois assouvir leur soif d'investissement pour la modique somme de 200 francs.

Non seulement ce type de club constitue un réseau d'informations privilégiées — et ce n'est pas un mince avantage compte tenu de la stature de ses membres, — mais il représente le ré*ceptacle idéal pour* permettre à tous ces personnages bien carrés dans leur fauteuil à longueur de journée de plonger au plus profond de l'entreprise dont ils rêvent tous : celle qu'ils n'ont pas su créer.

Les canards boiteux

A en croire les résultats, le « transfert psychologique » est bien vécu et le « S.A.S. number one » s'est forgé une spécialité à la mesure de ses ambitions : investir dans les canards boiteux ou dans les sociétés en posture délicate. Foin des *« placements à la papa »*, on est là pour s'amuser, pour prendre des risques en jouant sur des entreprises qui battent de l'aile, on fait le pari que leur situation va s'améliorer et qu'il ne restera plus qu'à engranger le bénéfice réalisé une fois que l'action aura repris de la hauteur en Bourse. *« C'est facile, c'est pas cher et ça peut rapporter gros. »* Ce slogan, le club est tout *prêt à le reprendre à son compte.* De fait, à la mi-décembre, son portefeuille s'était valorisé de 37 % par rapport à sa date de création (décembre 1981) après quelques « beaux coups » sur Dome Mines, dont la filiale canadienne Dome Petroleum a finale*ment été renflouée ou encore sur* la société de travail temporaire Ecco dans la perspective de sa diversification.

Autour de la table, on trépigne, et l'on s'assigne déjà des objectifs nouveaux à la vue du palmarès du *club « S.A.S. ». Mais, au fait,* pourquoi *« number one »* ? *« Parce qu'on a déjà prévu le number two et la suite... »* Tout simplement.

S. M.

POINT DE VUE

Comment financer le secteur public industriel

M. Jacques Delors a sévèrement critiqué, au colloque du P.S. sur les nationalisations, le projet de création d'une banque nationale d'investissement : *« Arrêtons de jouer aux petits inventeurs de génie avec des sociétés de financement, des remèdes-miracles... »*, a notamment dit le ministre de l'économie et des finances. Ce projet, sous une forme souvent atténuée, continue pourtant à avoir de nombreux adeptes dans les camps du parti et de ses représentants à l'Assemblée nationale.

M. J.-P. Planchou, député (P.S.) de Paris, expose ici son point de vue.

par JEAN-PAUL PLANCHOU

LE colloque du parti socialiste vient publiquement de relancer le débat, déjà fameux, au sein de la gauche sur l'utilité d'une structure spécifique de financement du développement industriel.

Le programme socialiste mentionne en effet depuis 1972 la création d'une banque nationale d'investissement. Celle-ci regrouperait la plupart des établissements spécialisés en financements longs, et sa fonction serait de gérer les participations publiques et de financer les objectifs du développement industriel.

Les critiques qui ont été adressées à ce projet sont principalement de deux ordres :

— La B.N.I. ainsi entendue serait un organisme très lourd qui déséquilibrerait le système financier ;

— La constitution d'un tel établissement casserait des structures bancaires qui ont fait leurs preuves et qui répondent à des besoins.

Aujourd'hui, il serait gratuit d'ouvrir à nouveau le débat à un stade aussi fondamental, compte tenu des responsabilités de la gauche au pouvoir et des échéances relatives à la situation économique.

Soyons donc pragmatiques. Clarifions les enjeux. Au fond, de quoi s'agit-il ?

Il importe uniquement d'organiser la meilleure mobilisation financière pour réussir l'impératif industriel que s'est fixé le gouvernement Mauroy, dans une synergie dynamique du secteur public et du secteur privé. Et, d'emblée, la problématique que ainsi posée conduit à distinguer le financement du développement industriel *lato sensu* de celui, particulier, du secteur public industriel. Je m'explique.

Des structures à préserver

Concernant la première préoccupation, les mesures sur l'épargne qui sont en passe d'être adoptées par le Parlement en vue d'alimenter financièrement le tissu industriel vont dans le bon sens. Cependant, à propos des financements longs de l'appareil productif, qui pourrait nier que la diversité des établissements, des institutions et des organismes publics et para publics — du Crédit national au C.E.P.M.E., de l'IDI aux différents comités de prêt, sans parler de l'échelon régional — n'aboutit pas à une dispersion de l'efficacité financière ? Qui pourrait ne pas reconnaître que cet enchevêtrement complexe de réseaux multiples pour une même fonction ne constitue pas une confusion et une perte d'énergie aux effets pervers ?

Une nécessaire rationalisation s'impose, même si elle doit être réalisée avec le moins de bouleversements possible.

Mais il est proprement aberrant qu'un établissement comme le Crédit national, dont le savoir-faire technique est remarquable, l'assise suffisamment large, ne soit pas susceptible, présentement, de prendre des participations et de développer une politique de fonds propres.

C'est donc autour de ce Crédit national « réactivé » et du C.E.P.M.E. — dont une répartition des rôles pourrait être clairement instaurée eu égard à la taille des entreprises — qu'une coordination de l'ensemble des opérations de financement long devrait être mise en œuvre.

Ainsi, il n'est pas forcément question de porter atteinte à l'intégrité de certaines structures, comme l'IDI, par exemple, dont les attributions spécifiques pourraient, au contraire, être développées sans être diversifiées. Cette coordination fonctionnelle, si elle devait conduire à des regroupements d'activités, notamment au niveau régional, déboucherait surtout sur une unification et une simplification des procédures, tant souhaitées par les entrepreneurs eux-mêmes.

Il faut comprendre que, dans ce type d'opérations, le rôle moteur qu'assurerait en l'occurrence le Crédit national dynamiserait l'implication dans l'industrie du système bancaire qui, en France, pour des raisons historiques, ne s'est jamais véritablement engagé dans le financement des capitaux à haut risque. Il constituerait, assurément, une sorte de couverture, de fond de garantie supplémentaire pour les banques inscrites.

Un problème à résoudre

Mais, au-delà de cette mobilisation des ressources longues et peu coûteuses de l'appareil productif, reste à résoudre, de manière appropriée, le problème des financements à long terme du secteur public industriel.

Car il n'est guère envisageable de continuer pour ce faire à ponctionner régulièrement et lourdement, dans le cadre budgétaire, les banques et les établissements financiers, sauf au cours d'une période brève et exceptionnelle, à l'instar de celle qui vient de s'écouler. Il est même aléatoire de subordonner aux résultats de discussions menées entre le ministère de l'industrie et ceux du budget, et de l'économie et des finances, les moyens de ces financements.

Et si l'on admet le caractère primordial du développement prioritaire du secteur public industriel dans la démarche gouvernementale de redressement économique — ce qui représente l'une des motivations de la nationalisation de ces sociétés — alors on conviendra qu'un financement à long terme, régulier et suffisant, soit garanti à ces entreprises.

A mesurer les missions qui lui incombent désormais dans la promotion de l'investissement, le secteur public industriel ne peut pas être banalisé.

Dès lors, une intermédiation financière s'avère nécessaire à travers la mise en place d'une société publique de financement des entreprises nationales industrielles.

Le cadre existe avec la Société financière de participation industrielle créée par l'Etat au printemps 1982. De cette manière, il n'y aurait pas création d'un nouvel instrument bancaire afin de ne pas compliquer les circuits. La gestion administrative et financière des opérations serait confirmée par un organisme déjà existant, le Crédit national, en raison de ses compétences.

Le capital de cette société serait constitué par :

— une dotation de l'Etat ;

— des apports de tous les organismes financiers appartenant au secteur public : banques, compagnies financières, établissements à statut spécial (Crédit national, Crédit foncier, Caisse nationale de crédit agricole, Caisse des dépôts, Banque française du commerce extérieur, etc.) *sans exception*, pour bien faire apparaître la volonté de réorienter les efforts de l'appareil financier vers l'industrie ;

— des apports de toutes les *sociétés d'assurances* appartenant au secteur public.

De plus, tous les organismes financiers appartenant au secteur mutualiste ou assimilé pourraient *être invités* à participer à la constitution du capital de la société de financement. Un effort intense de persuasion, justifié dès lors que les pouvoirs publics feraient apparaître aux yeux de l'opinion le caractère prioritaire du développement du secteur public industriel, devrait être fait en direction des dirigeants adhérents de ces organismes : caisses régionales de crédit agricole mutuel, éventuellement caisses d'épargne si leur nouveau statut en offre la possibilité, sociétés mutualistes d'assurances (MAIF, MACIF, MAAF, mutuelles agricoles, etc.), caisses de retraites.

Des obligations de statut privilégié

La société devrait être administrée par un conseil tripartite composé de représentants de l'État, de représentants des souscripteurs désignés et de représentants des grandes organisations nationales de salariés. Les parts sociales devraient être rémunérées sur la base d'un intérêt assurant une rémunération minimale, mais excluant toute idée de recherche d'un profit lié aux résultats.

Les ressources de la société seraient instituées, outre le capital, par :

— des emprunts obligataires placés, garantis éventuellement par l'État, sur le marché français. Les obligations émises devraient bénéficier totalement ou *au moins partiellement* des avantages fiscaux créés en faveur des placements à risque, que ces avantages soient accordés aux ménages ou aux investisseurs institutionnels.

Le taux de ces emprunts pourrait, en outre, être calculé de façon à permettre le recyclage des sommes provenant des amortissements et des intérêts des obligations indemnitaires émises par la Caisse nationale des banques et par la Caisse nationale de l'industrie.

Les obligations émises par la société de financement devraient être considérées, au moins partiellement, comme *des placements de premier ordre* que les *sociétés d'assurance* doivent obligatoirement détenir : cela permettrait d'utiliser leurs réserves techniques jusqu'alors mal orientées.

Le placement des emprunts devrait être accompagné d'une grande campagne de promotion, faisant largement appel au civisme.

— des emprunts placés sur les marchés étrangers ;

— des bons à cinq ou sept ans analogues aux bons du Trésor qui pourraient être souscrits par tous les établissements financiers disposant d'excédents et par les compagnies d'assurances qui pourraient, dans des limites à préciser, être réescomptées ;

— éventuellement des prêts de la Caisse des dépôts et consignations ;

— du produit du remboursement des prêts consentis par la société de financement aux entreprises du secteur public industriel.

La société de financement ne se consacrant qu'au financement à long terme du secteur public industriel, *accorderait des prêts participatifs* destinés à accroître les capitaux permanents des entreprises nationales *et des prêts à moyen et long terme* qui, compte tenu de leurs prix résultant du coût relativement modéré de la ressource, allégerait d'autant les contributions budgétaires en fonds propres. Au surplus, la société de financement pourrait bénéficier de bonifications d'intérêt.

Les prêts seraient accordés par un comité placé sous la responsabilité conjointe du ministre chargé de l'industrie et du ministre chargé de l'économie et des finances, appliquant sur le plan du financement les directives arrêtées par le gouvernement pour le développement du secteur public et les engagements pris dans le cadre des contrats de plan d'entreprises.

Voilà une forme souple qui ne mettrait pas en cause l'ordonnancement institutionnel actuel, et qui permettrait de manière cohérente, en réorientant de façon directive des flux financiers, de mobiliser complètement les ressources nécessaires au développement du secteur public industriel.

En définitive, il ne s'agit pas d'accorder à ces sociétés des conditions particulièrement privilégiées. Cependant, ces entreprises publiques industrielles sont d'un caractère suffisamment spécifique, puisqu'elles doivent rendre compte à la collectivité, pour que les moyens de leur croissance soient rassemblés.

ERRATA

● Dans l'article intitulé « L'essor des marchés à terme des titres financiers », de Michel Levasseur et Yves Simon (*le Monde de l'économie* du 14 décembre), plusieurs omissions ont rendu incompréhensible le début de la deuxième colonne de la première page du *Monde de l'économie*. Il fallait lire : *« Cette plus-value sur le marché des contrats compensera la hausse des taux sur l'émission des reconnaissances de dettes.*

« La protection n'est cependant jamais parfaite car des imperfections, sur le détail desquelles il est inutile d'insister, empêchent une parfaite compensation de la hausse des taux sur le marché au comptant. »

En ce qui concerne l'article de Gilbert Etienne : « En Chine comme en Inde, un nouveau réalisme », une coquille nous a fait écrire une inexactitude à propos de la population de la Chine, qui s'élève à 1,08 milliard, et non à 1,8 milliard.

Il s'agissait, d'autre part, de la région de Hunan et non du Henan.

Enfin, dans les « Notes de lecture » d'Alfred Sauvy, l'auteur de l'ouvrage intitulé *les Perspectives énergétiques internationales à long terme* est Hervé Couffin (et divers), et non Henri Couffin.

L'endettement du tiers-monde

(Suite de la page 17.)

Considérée du point de vue des banques privées, la situation est la suivante : les pays en voie de développement reçoivent environ le tiers des crédits consentis par les banques à la communauté internationale, et ces crédits représentent 6 % du total combiné des prêts intérieurs et internationaux. Le montant brut des en-cours bancaires doit être mis en regard des dépôts effectués par les pays débiteurs auprès des banques prêteuses, mais ces dépôts ont augmenté au cours des dernières années de 13 % par an tandis que les crédits bancaires à court terme connaissaient une progression de 29 % et les crédits à moyen et long terme de 23%. Précisons encore que les crédits bancaires à l'exportation, qui bénéficient d'une garantie officielle mettant à l'abri les banques de tout risque de non-remboursement, ne représentent encore cette année qu'un peu plus du cinquième de la dette totale à moyen terme contractée à l'égard des banques par les pays en développement (le pourcentage serait probablement un peu plus important si l'on ajoutait à ces derniers les pays membres de l'OPEP). En défalquant les dépôts des en-cours bancaires, on obtient le montant net des crédits accordés par les banques privées aux pays en développement non membres de l'OPEP. Le chiffre est passé de 32 milliards de dollars en 1977 à 208 milliards en 1982, ce qui représente une progression de 45 % par an. Les crédits bancaires à l'exportation garantis sont comptés dans ces derniers chiffres, les auteurs du rapport faisant observer que ces crédits ne présentent pas pour les banques le même type de risque international que les autres opérations. Si l'on exclut les crédits à l'exportation, le montant net des crédits bancaires non garantis est passé de 19 à 159 milliards de dollars pendant la même période, soit une progression de 54 % par an, les quatre plus gros pays débiteurs cités au début de cet article se taillant la part du lion (presque 90 % du total). Comme le rapport le note, les banques sont dans ces circonstances *« de plus en plus attentives aux risques »*. La disparition des excédents de l'OPEP devrait-elle avoir des effets sur l'activité du marché ? Non, répondent les experts qui notent : *« La position de liquidités globales du secteur bancaire international ne dépend pas des apports de capitaux « décroissants » des pays de l'OPEP. »* En revanche, on peut s'attendre à une augmentation des emprunts des pays pétroliers les plus peuplés.

PAUL FABRA.

DETTE TOTALE BRUTE DE TOUTES ORIGINES
(en milliards de dollars)

		1978	1980	1981	1982
Argentine	dette à court terme	4	11	11	n.d.
	dette totale	13	28	32	38
Brésil	dette à court terme	7	9	12 (1)	20 (1)
	dette totale	52	65	78	87-100 (1)
Corée du Sud	dette à court terme	3	7	12	n.d.
	dette totale	16	25	33	39
Mexique	dette à court terme	5	9	19 (2)	n.d.
	dette totale	37	53	71	85
Total des quatre pays	dette à court terme	19	36	54	n.d.
	dette totale	118	171	214	249

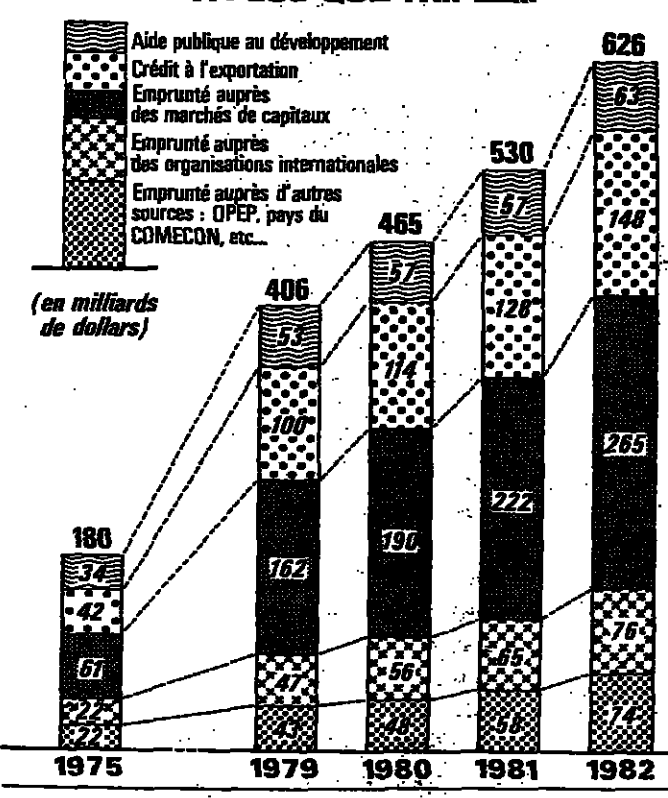
L'extrême concentration des crédits bancaires bruts sur ces quatre pays tient généralement à la rapidité avec laquelle les pays ont accru leurs emprunts auprès des marchés privés durant les années 70, avec des marges d'intérêt relativement élevées. Pour apprécier l'endettement de ces pays, il faut cependant aussi tenir compte :

— Des prêts et crédits importants accordés *par* ces débiteurs à d'autres pays ;

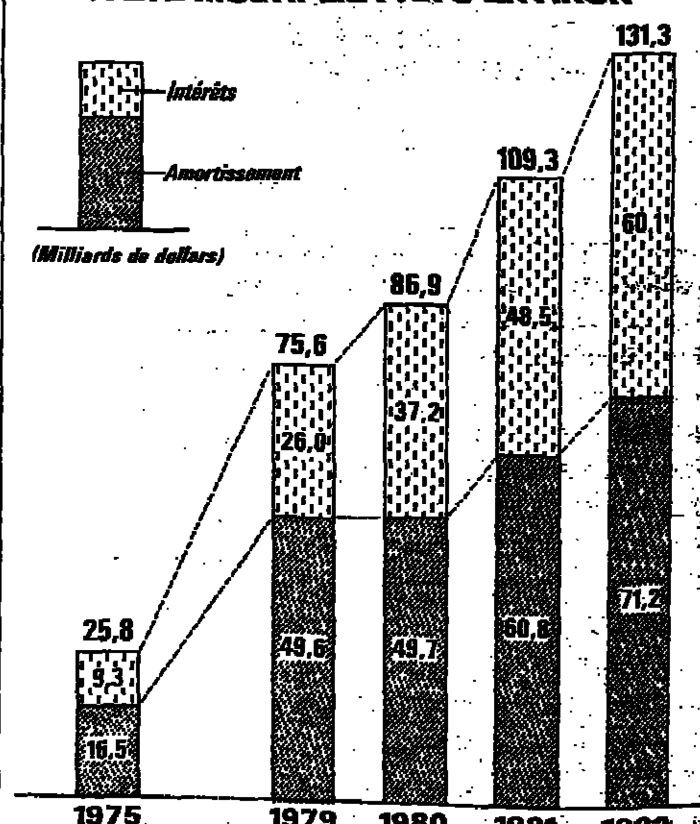
— De l'acquisition par des banques locales de ces pays d'instruments de la dette extérieure nationale (par exemple, l'achat par des banques brésiliennes de certificats représentatifs d'emprunts à l'étranger émis par le gouvernement brésilien sur les marchés internationaux).

(1) Estimations de source privée, étrangères à l'O.C.D.E.
(2) Plutôt 24 milliards selon des estimations privées.

EN HUIT ANS, L'ENDETTEMENT DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT A PLUS QUE TRIPLÉ...



...ET LE SERVICE DE LEUR DETTE A ÉTÉ MULTIPLIÉ PAR 5 ENVIRON



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Directeur des services comptables

C'est une intéressante direction que nous vous proposons de prendre dans cette Société, au C.A. de trois milliards de francs, créée il y a plus de soixante ans et qui a pour activité principale la distribution de produits énergétiques.

Tous les mouvements financiers engendrés par son activité qui s'exerce principalement au travers d'une cinquantaine d'agences dispersées sur le territoire national relèveront au plan comptable de votre responsabilité. L'organisation en place, basée sur un système décentralisé, a prouvé son efficacité, elle sera encore améliorée par l'arrivée prochaine d'un réseau de mini-ordinateurs (Mini 6 HB) relié à l'ordinateur central. Mais il est capital de veiller à ce que, constamment et à tous les niveaux, les principes soient maintenus et les procédures respectées. Des états fiables, parvenant en temps donné aux exploitants comme à la direction générale, sont une clé essentielle de la bonne marche de cette entreprise en progression constante malgré la conjoncture.

Ce rôle, vous serez en mesure de l'exercer parce que, le niveau expertise atteint, vous avez assumé la responsabilité de la comptabilité, durant plusieurs années, de sociétés au C.A. de plus de cinq cents millions de francs.

Venir diriger les cinquante personnes qui relèveront de votre autorité et animer la centaine qui, dans les agences, dépendront de vous fonctionnellement ne vous pose aucun problème. Votre compétence en matière de techniques comptables et fiscales et quelques connaissances sur les opérations de change vous feront reconnaître immédiatement par tous ceux qui, dans la maison, auront vu, avec regret, partir en retraite votre prédécesseur.

Ce dernier disait aux consultants de CLEAS venus l'interroger pour assurer ce recrutement et auxquels vous écrirez sous référence 202 M, combien vous ne pourriez manquer d'apprécier l'importance de ce poste et sa place déterminante du fait de son implantation à Strasbourg, la direction générale étant à Paris. Egalement combien les vôtres se plairont en Alsace.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS. Tél : 267.35.11

---

directeur du crédit

EDITION ET PUBLICITE

PARIS 8e **180.000 F +**

Notre client est un GIE de facturation et de recouvrement constitué à l'initiative de sociétés de très grande notoriété du secteur publicitaire. Nous recherchons un veritable "Credit Manager" qui, sous la responsabilité du Directeur Financier d'une des sociétés membres, aura la charge de diriger l'exploitation de ce GIE (gestion de comptes clients, recouvrement et contentieux, gestion de la trésorerie). Agé de 30 ans minimum, de formation supérieure, la personne recherchée doit pouvoir justifier d'une première expérience réussie en matière de facturation, recouvrement, gestion de trésorerie acquise en entreprise ou en milieu bancaire. Elle aura à animer et à diriger une quinzaine de personnes. La notoriété et l'importance des sociétés adhérentes à ce GIE offrent des perspectives d'évolution de carrière particulièrement intéressantes pour une personne dynamique et compétente. La plus grande discrétion est assurée dans l'examen des dossiers de candidature. Ecrire sous réf. 7674 à I.C.A. 3 rue d'Hauteville 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising — NEW YORK — PARIS

BUREAU D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES DE LA REGION RHONE-ALPES

Recherche

DIRECTEUR DES ÉTUDES

Responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme d'études, de l'animation et de l'encadrement technique de l'équipe de chargés d'études.

- Formation supérieure exigée ;
- ingénieur AGRO de préférence ;
- expérience professionnelle 5 ans minimum ;
- connaissance du milieu agricole ;
- aptitude aux fonctions d'encadrement.

Adresser C.V., photo et prétentions à : A.R.E.R. B.P. 5514 69247 LYON Cedex 05.

Nous sommes une Société de l'Ouest de la France 170 personnes - 60 millions C.A. axée sur la fabrication de produits d'emballages nouveaux.
Nous offrons poste de

DIRECTEUR GENERAL

pour remplacer notre Directeur actuel appelé à de plus larges fonctions.
Il prendra en charge l'Entreprise, définira en commun les orientations et objectifs, les fera appliquer sur le terrain, gèrera et dynamisera l'ensemble.
Ce poste s'adresse à un homme de 32 ans minimum - H.E.C. - INSEAD - ou équivalent, ayant eu des responsabilités élevées, dans une entreprise de transformation de moyenne importance.
Il doit être autonome avec de l'ambition, être animateur avec du sens commercial, dans une optique de développement.
Merci d'adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions s/réf. 1901 à Mme A. GARRET - 11, rue Mauvoisins 44200 NANTES - Discrétion assurée.

SOCIÉTÉ DE T.P. région PARISIENNE recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

- Formation Ecole de Commerce ;
- Expérience direction commerciale dans la branche B.-T.P. en Entreprise ou, dans le matériel, ou dans les matériaux.

Anglais souhaitable

250.000 +

Ecrire sous référence 328 M à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Sté française (70 magas. et 3 000 salariés) rech. son

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Lieu de travail : Région parisienne.
Adr. lettre manus. avec C.V., photo et prét. à nº 55.056 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

ASSOCIATION DÉPARTEM. INFORMATION, ACTION MUSICALE 91

recherche

DIRECTEUR (TRICE)

licence ou sortie gde école connais. musicale, pratique souh. Exp. gestion structure culturelle. Dépôt dossier avant 20/12/82 à ADIAM 91 105, place des Miroires 91000 ÉVRY.

Société d'études et de réalisation d'équipements lourds dans le domaine Pétrole-Pétrochimie, filiale d'un groupe international

recherche son

Directeur des Approvisionnements

Rattaché au Directeur Général des réalisations, il lui propose la politique d'approvisionnement de la société, la met en application, anime et contrôle les services dont il a la charge : achats, relance, inspection, transport. Il intervient personnellement pour établir les documents contractuels de la société avec ses fournisseurs et régler les litiges.
Négociateur, le candidat retenu aura une formation juridique (droit des affaires - droit commercial) doublée d'une connaissance nécessaire du commerce international. Une expérience de l'engineering sera un sérieux atout.
La maîtrise de l'anglais est indispensable pour ce poste qui est à pourvoir à PARIS LA DEFENSE.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 8717 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Jeunes cadres financiers à vocation internationale

LA DIRECTION INTERNATIONALE D'UN GRAND GROUPE DE BATIMENT (proche banlieue Sud-Ouest de Paris) recherche des jeunes cadres financiers à vocation internationale.

Vous avez une formation superieure : HEC, ESSEC, SUP de CO, Sciences Po ou équivalent.
Vous êtes débutant ou justifiez d'une première expérience d'un à deux ans dans le milieu bancaire.
Vous parlez couramment l'anglais.

Nous vous proposons

- dans un premier temps, une formation de quelques mois au sein de notre Direction Financiere pour prendre connaissance du suivi financier et de la gestion de nos chantiers à l'étranger, tout en assurant votre intégration et votre connaissance de notre Groupe.
- dans un deuxième temps, la responsabilite du suivi financier et du contrôle de gestion sur un de nos chantiers ou dans une de nos filiales à l'Etranger.

Adresser C.V. et photo sous référence 3791 a :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Bureau d'études économiques cherche pour

AFRIQUE NOIRE

(séjour 1 an minimum) et travail dans équipe pluridisciplinaire de planification :

ING. ÉCONOMISTE

expert planification, établissement programmes et/ou évaluation projets.

ÉCONOMISTE

pour analyse et prévision économique court-moyen terme, formation type ENSAE, CEPE, 3e cycle Sce Eco...

STATISTICIEN

problèmes collecte et traitement statistiques nationales, connaissances informatiques souhaitées (ENSAE, ISUP ou analogue).

Expérience professionnelle : 5 ans minimum.
Disponibilité rapide souh.

Envoyer C.V. et prétentions s/nº 7.439 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SIEI Pour son développement en Afrique francophone recherche

INGÉNIEUR DIPLÔMÉ T.P.

Mission (10 mois) : *Animation de séminaires : gestion de chantiers pour le personnel d'encadrement du secteur construction et entretien des routes.*
Exigences : *Expérience travaux routiers en Afrique.*
Départ célibataire (nombreux déplacements).

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo à : S.I.E.I., 5 Bd Magenta, 75010 PARIS

Important bureau allemand d'ingénieurs-conseils recherche pour restructuration d'une société d'économie mixte de développement rural à MADAGASCAR (Majunga)

EXPERT-COMPTABLE

Le candidat sera responsable de :

la mise au point, surveillance et contrôle de la comptabilité analytique des coûts ; l'établissement des bilans et formation des homologues.

Le contrat est prévu pour 12 mois avec prolongation envisagée.

Qualifications attendues :

diplôme supérieur en comptabilité (A1) ou licence en sciences économiques/commerciales ; expérience similaire d'au moins 5 ans. Outre-mer ; fourchette d'âge 35-50 ans ; disponibilité immédiate.

Prière d'adresser vos dossiers immédiatement à : AGRAR UND HYDROTECHNIK GMBH Boîte Postale 10 01 32 D - 4300 Essen 1 RFA.

SOGREAH Ingénieurs Conseils

SOCIETE GRENOBLOISE D'ETUDES ET D'APPLICATIONS HYDRAULIQUES

INGENIEUR DE TRAVAUX (IRAK)

LE POSTE :
— Le poste à pourvoir concerne la Direction du Contrôle d'un lot important de travaux relatifs à un grand périmètre d'irrigation à KIRKUK, IRAK.

LE PROFIL :
— Diplômé d'une Grande Ecole, Spécialité Génie Civil,
— Possédant une bonne connaissance de la langue anglaise
— Ayant une dizaine d'années de pratique professionnelle dont au moins cinq années d'expérience du rôle de l'Ingénieur Conseil, en matière de contrôle de travaux de gros ouvrages du type "Barrages, Aménagements hydroélectriques, Aménagements hydroagricoles"
— Connaissant les aspects techniques du contrôle dans le domaine du béton et de la terre, de même que les aspects administratifs et financiers de la Gestion des Contrats.

Adresser lettre manuscrite — C.V. détaillé photographie récente, prétentions et délai de disponibilité à : SOGREAH - Service du Personnel - BP 172 X - 38042 Grenoble cedex.

groupe d'ingénierie
S. CONSULT

SOCIÉTÉ PARAPUBLIQUE RECHERCHE

pour

GESTION DE PORT en ARABIE SAOUDITE (Mer Rouge)

Ingénieurs, officiers de la Marine marchande, officiers de port, cadres administratifs, etc., pour poste au sein autorité portuaire.

Excellent niveau en anglais impératif.

Ecr. avec C.V. et prétent. s/Nº 7443, LE MONDE Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Cherchons INGÉNIEUR-TRADUCTEUR all.-franç. et franç.-angl. indépendant (const. méc. élect., électronique, informatique). Ecrivez-nous en indiquant vos qualif. et prét. d'honoraires s/réf. 856 à RUNTE KG. Blumenstr. 7 D-6000 Frankfurt-Main 1.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

IMPTE STE FRANÇAISE recherche pour postes Afrique noire francophone

UN INGÉNIEUR

du génie rural ou I.T.R. ayant au minimum 5 ans d'expérience en pays tropicaux.

UN ZOOTECHNICIEN

Ingénieur ou titulaire d'un BTS spécialité élevage avec expérience O.M.
Ces deux postes sont à pourvoir rapidement.
Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé avec photo et prétentions nº 3.815 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31 00	36,45
AGENDA	31.00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



LE GROUPE DE LA MUTUELLE GENERALE FRANÇAISE
4ème groupe d'assurances en France recherche plusieurs

JEUNES DIPLOMES
HEC, ESSEC, ESCP

Notre groupe emploie plus de 4000 personnes dans ses Sièges Sociaux. Il étend ses implantations sur les marchés métropolitain et étrangers et son encaissement mondial consolidé atteint plus de 6 milliards de francs à partir d'une gamme complète de produits classiques aussi bien que de contrats spécifiques. Il se situe ainsi en bonne place parmi les Compagnies européennes.

Il poursuit depuis plusieurs années une politique de recrutement de haut niveau qui vise à constituer un potentiel de compétences qui permettront aux Sociétés de faire face aux changements techniques, économiques et sociaux.

Après une phase de formation destinée à faciliter leur adaptation professionnelle, ces jeunes diplômés assureront eux-mêmes la responsabilité à part entière de secteurs d'activité, tant sur le plan de l'organisation et de la gestion du personnel que des coûts et des résultats.

Ils disposeront de réelles et très diverses possiblités d'évolution dans le groupe.

Si vous êtes intéressé, adressez-nous un CV sous réf. 527/M en mentionnant les stages que vous avez effectués ou les premières situations professionnelles dont vous avez, même brièvement, fait l'expérience. L'un de nos Consultants vous proposera de le rencontrer pour vous informer plus complètement avant que nous ne décidions, d'un commun accord, de poursuivre l'examen de votre candidature.

COFAP

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL 3, bd René Levasseur
72000 LE MANS.



LE MANS - ANGERS - LIMOGES



La Région Nord-Est-Normandie se développe et crée des postes de

Chefs d'agence
Ingénieurs commerciaux

Nous avons une gamme motivante de produits généralisés (comptabilité, paie, facturation etc...) *en informatique répartie (micro-ordinateurs connectables) et en télématique,* parfaitement adaptée au marché des Entreprises et des Cabinets Comptables.
Vous êtes ambitieux, dynamique, diplômé d'une école de commerce ou titulaire du DECS, avec une expérience dans la vente aux Entreprises et aux Cabinets Comptables.
Nous vous proposons, après une période de formation à nos produits et à nos méthodes de vente, de rejoindre nos équipes où vous serez motivé par des responsabilités et une rémunération en conséquence.
Ecrivez avec C.V., photo et prétentions à **L. BAUVIN**, Directeur de Région, SLIGOS, B.P. 451 - 62028 ARRAS CEDEX. Discrétion assurée.

PUBLIVAL

Un patron pour nos ateliers mécanique et chaudronnerie

La mécano-soudure est une réalité industrielle de notre époque. Chez nous, elle est capitale. Plus de trois cents personnes concourent dans nos ateliers mécanique, chaudronnerie, tuyautage... à la production des éléments entrant dans les constructions métalliques de grande envergure qui sont notre vocation.

Nous avons décidé de faire un gros effort pour améliorer la qualité et l'efficacité des prestations apportées par ces ateliers au reste de l'entreprise. Notre Directeur de Production crée le poste de patron des ateliers. Le nouveau venu ne devra pas craindre de remettre en question les outils existants et même ce qu'ils sont supposés faire ! On attend de lui une participation importante à l'introduction de méthodes nouvelles, la transformation de l'organisation et l'entraînement au changement des bons professionnels qu'il trouvera dans ces ateliers. Si nécessaire, il pourra se faire assister par des spécialistes compétents dans tel ou tel domaine qu'il aura jugé prioritaire.

L'homme sur lequel nous comptons a une solide formation d'ingénieur, de type A & M., une expérience de gestion et d'organisation d'ateliers de mécanique et de chaudronnerie et surtout des qualités de personnalité lui permettant de mener à bien cette lourde tâche. Mission remplie, il aura la possibilité d'accéder à des postes de responsabilité plus élevée au niveau de l'entreprise. Le fait que cette situation l'amène à vivre en bord de mer, dans le Midi, ne sera pas pour lui déplaire. Il prendra contact avec les consultants du cabinet de recrutement CLEAS auxquels nous avons confié cette recherche en écrivant sous référence 822 LM.

CLEAS

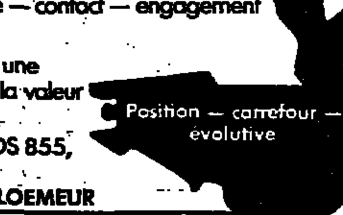
6 Place de la République Dominicaine - 75017 PARIS.

Yves Rocher

Les laboratoires de cosmétologie Yves Rocher
(vente par correspondance - 2 Millions de clientes) recherchent pour la Gacilly, en Morbihan, un

JEUNE SUP DE CO, ou équivalent

pour assumer un poste-clé de coordination (faisabilité — compte à rebours — top départ — suivi) entre les équipes Marketing et les Services Opérationnels de réalisation.
Le poste nécessite beaucoup de qualités: esprit logique — sens du détail — vivacité — contact — engagement de soi.
Il représente un excellent tremplin dans une société qui base son développement sur la valeur personnelle des hommes.
Merci d'adresser sous identification DS 855, C.V. complet avec photo au
CEIP Conseil d'Entreprises 56270 PLOEMEUR



Organisme constructeur
Secteur public
Activités : construction neuve (locatif-accession), acquisition-amélioration, aménagement, prestations de services.
recherche :

RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE

- Ingénieur ou équiv.
- Expérience H.L.M. exigée.

Adresser C.V. et prétentions à l'O.P.A.C. du PUY-DE-DOME, B.P. 60, 59, bd Gambetta, 63402 CHAMALIÈRES Cedex.

Sté SPIE BATIGNOLLES
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN

avec 2 ans d'expérience ou débutant pour fonction de responsable d'affaires, étude prix + étude exécution, suivi chantier en équipement électrique *H.T., M.T., B.T.* automatisme.
Ecrire B.P. 19, quartier de la Grande Serve, 69320 FEZIN.

150 personnes RENNES
Fabricant de tableaux, pupitres et armoires basse tension et automatismes (dont 80 % export), filiale d'un important groupe constructeur électrique recherche

DEUX INGENIEURS D'AFFAIRES

Sous l'autorité d'un ingénieur chef de groupe, ils conduisent
— l'étude du dossier technique,
— la réalisation du devis,
— le suivi des affaires.
Postes principalement sédentaires, en relation occasionnelle avec le client. La mission essentielle est de faire des devis et de décrocher des commandes.
Les candidats auront des formations d'ingénieurs électrotechniques, seront âgés de 30 à 35 ans et maîtriseront parfaitement l'anglais, surtout pour les ingénieurs d'affaires.

Ecrire : GANIDE,
64 rue Le Dantec - 35100 RENNES
lettre - CV - photo - salaire souhaité.



BLACK ET DECKER
leader mondial de l'outillage électroportatif est présent dans 50 pays du globe et gère 22.000 personnes.

LA SOCIETE FRANCAISE (1.200 personnes ; CA : 700 MF ; forte croissance) occupe une position prépondérante au sein de la structure européenne.
Pour faire face à son développement et à sa politique de diversification, elle cherche à renforcer son Département Electronique en engageant un

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Basé au siège social près de LYON et rendant compte au Responsable de Département, il participera au développement de nouveaux produits relevant de l'électronique grand public, notamment dans le domaine de la SECURITE : études de faisabilité, conception, élaboration de prototypes.

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur électronicien diplômé (ENSEEIHT, ENSERG, ESEO ou équivalent) justifiant d'une première expérience acquise en électronique grand public.

La dimension internationale de la Société requiert une bonne maitrise de la langue anglaise.



Ecrire s/réf. N° 741 avec C.V. et prétentions à **BLACK ET DECKER** à l'attention de C. NICOLAZZI BP 0633. 69239 Lyon Cédex 02

FAMICREDIT

Filiale d'un Groupe Bancaire International recherche pour son siège social implanté à **DIJON**

Chef de produit senior

Le profil du candidat devra intégrer les éléments suivant :
- Pratique usuelle de la langue Anglaise.
- Quelques années d'expérience comme chef de produit soit dans le domaine de la consommation, soit dans une activité de services. (Débutants s'abstenir).

La rémunération envisagée sera motivante, de plus s'y ajouteront les avantages traditionnels de la profession.

Adresser candidature, CV, photo et prétentions à Franck de Bucy - Service du Personnel BP 449 21000 Dijon.

média-system

ETABLISSEMENT DE CREDIT DES ALPES-MARITIMES
recherche :

UN ADJOINT AU CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL

MISSION :
- Assister le responsable du personnel dans tous les domaines propres à l'activité de cette unité et notamment dans la mise en place des procédures les mieux adaptées pour une exécution efficace des tâches.

FORMATION :
- *Formation générale de niveau supérieur (juridique de préférance)*
- Connaissances en droit social indispensables.

PROFIL :
Le candidat devra :
- avoir un sens développé de l'organisation, une grande rigueur intellectuelle,
- aimer le contact et les relations humaines,
- posséder une grande facilité d'expression écrite et orale,
- avoir acquis expérience dans fonction identique.

REMUNERATION : à débattre suivant expérience.

Adresser lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions sous No 55203 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 *qui transmettra*

INGENIEUR INSA
ou équivalent.

ayant solides connaissances en **PHYSIQUE ACOUSTIQUE** pour travail laboratoire Contrôle Non Déstructif (CND) disposant de moyens importants.
Lieu de travail: REGION EST.
Préférence donnée à candidat parlant allemand.
Nationalité française, libéré OM, permis VL.
Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence 40977 *à Projets Publicité* 12, rue des Pyramides 75001 Paris, qui fera suivre.

développez notre activité: maîtrise d'ouvrage déléguée, à Lille.

Filiale d'un important groupe financier, nous sommes une société de promotion immobilière de premier plan (2000 p.).

Pour développer notre activité régionale de construction de centres *administratifs importants, hôpitaux, mairies, écoles..., nous cherchons* un diplômé Grande École (ingénieur, HEC, IEP...) d'au moins 35 ans.

Vous connaissez bien les méthodes à mettre en œuvre pour nouer les contacts avec les personnalités locales et régionales, négocier les affaires et les mener à leur terme, car vous vivez cela depuis plusieurs années dans une importante société de promotion immobilière, en entreprise générale ou même en BET.

Notre consultant, S. BERLEM, vous remercie de lui écrire (réf. 331 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
2 RUE G.-DE-CHATILLON - 59000 LILLE
PARIS - LYON - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



BCT Midland Bank

développe son activité DEPOT
et recherche

ATTACHE CLIENTELE PARA-IMMOBILIERE

Mission :
Créer et animer un réseau de relations commerciales avec les professionnels de l'immobilier (promoteurs, agents immobiliers, syndics d'immeubles, etc.) en vue de la collecte de dépôts.

Profil :
Formation bancaire indispensable (B.P. banque exigé).
Expérience de la démarche en exploitation d'au moins 2 ans

développe son activité de CREDITS AUX ENTREPRISES
et recherche

RESPONSABLE DE COMPTES

Le poste comporte une double mission :
- Action commerciale pour développer le fonds de commerce.
- Gestion et animation des comptes

Ce poste nécessite :
- Une formation supérieure (SUP. DE CO. - ESCAE)
- Une première expérience bancaire d'au moins 2 ans.

publiop

Adresser lettre manuscrite, CV, photo récente et rémunération actuelle à :
Jacques GRANGER Direction des Ressources Humaines
BCT MIDLAND BANK - 2 PLACE RIO DE JANEIRO, 75008 PARIS



COMPAGNIE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTIONS TÉLÉPHONIQUES

recrute

pour ses services d'études et développements de systèmes de télécommunications comprenant 400 ingénieurs et 350 techniciens

INGENIEURS DEBUTANTS(ES) ET CONFIRMES(ES)

Plusieurs postes sont à pourvoir dans les domaines de circuits logiques et analogiques, microprocesseurs, composants à haut niveau d'intégration, techniques d'équipements (technologies hybrides, ensembles mécaniques, etc...).

Ecrire avec CV et prétentions à : Direction du Personnel
251, rue de Vaugirard 75740 PARIS CEDEX 15.

Assistante du Directeur Général

Notre entreprise d'aménagement et de construction, en forte progression, recherche pour son Directeur Général la collaboratrice capable de prendre en charge la multiplicité des tâches d'une assistante : secrétariat des réunions de Direction, suivi des dossiers, tableaux de bord, organisation des contacts, ...

Par sa maturité, elle doit pouvoir s'imposer dans cette fonction à créer qui demande le sens de l'organisation, des relations à tous niveaux, de l'initiative et des responsabilités.

La candidate souhaitée, 30 ans minimum, est de formation supérieure et peut justifier d'une réelle expérience dans un poste similaire.

La rémunération se situe aux alentours de 110.000 F. par an.

Le lieu de travail est en proche banlieue est de Paris.

Merci d'adresser rapidement votre lettre de candidature accompagnée d'un C.V. et d'une photo sous référence 7201 M à François CORNEVIN

EQUIPES ET ENTREPRISES
33, rue Vivienne 75002 PARIS

FAITES UNE CARRIERE D'INFORMATICIEN AVEC NOUS

Nous sommes une Société de Conseils en Informatique
et recherchons de
JEUNES COLLABORATEURS
ayant plusieurs années d'études supérieures, célibataires et dégagés des obligations militaires, libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec C.V. détaillé + photo sous n°55312 à CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01,
qui transmettra.

Pour son développement établissement d'enseignement supérieur privé (économie, gestion et commerce international) recherche

1 RESPONSABLE DE L'ORGANISATION DES ÉTUDES

- Formation supérieure économique ou de gestion.
- Spécialisation en commerce international.
- Anglais courant (2e langue souhaitée).

Envoyer C.V. + photo à :
RÉGIE-PRESSE n° 037.417 M,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.




emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE PHARMACEUTIQUE DYNAMIQUE
INTÉGRÉ DE LA SYNTHÈSE CHIMIQUE AU CONDITIONNEMENT FINAL
recherche pour son
BUREAU D'ÉTUDES à ANGERS
réalisant les projets des quatre usines du groupe

INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE

PROFIL : Jeune ingénieur spécialisé en génie chimique. Expérience souhaitée 2 à 3 ans bureau d'études usines chimiques ou sociétés ingénierie.

Adresser C.V. + photo + prétentions à l'attention personnelle de M. J.C. GUEDEL.
JOUVEINAL LABORATOIRES,
route de Beaucouzé, 49240 Avrillé.

Important Groupe Industriel - filiale groupe américain - recherche pour l'une de ses unités de production (350 personnes), située à 200 km Paris Ouest environ, son

Chef du personnel

Répondant directement au Directeur de l'Usine, il devra, avec l'aide de son Service, assumer toute la responsabilité de la fonction. Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre de formation supérieure ayant déjà exercé des responsabilités similaires et désirant progresser dans sa carrière.
Veuillez écrire sous réf. 6483

INTERCARRIÈRES
5 rue du Helder 75009 Paris

LA MAIRIE DE POITIERS
recrute

UN ANIMATEUR SCIENTIFIQUE
(Service du Musée)

Traitement net de début : 4.978 F. (Carrière assimilée à Conservateur de Musée de 2e catégorie). Il est demandé une bonne culture scientifique niveau maîtrise ou licence et des connaissances techniques et si possible une pratique de la vie associative.

Dépôt des candidatures à l'Hôtel-de-Ville jusqu'au 31 décembre 1982.
Tél. : 88-82-07, poste 361.

Le leader des Peintures et Vernis pour l'emballage métallique
recherche
pour ses laboratoires situées en Normandie

- INGÉNIEURS-CHIMISTES
- CHIMISTES
- ANALYSTES

Quelques années d'expérience, en formulation peintures, vernis, résines synthétiques souhaitées.

Env. C.V. avec ph. et prét. à :
HOLDEN EUROPE S.A.
B.P. 27
76320 CAUDEBEC-LES-ELBEUF.

Clinique médico-chirurgicale 300 lits LYON
recherche

CHIRURGIEN OPHTALMOLOGIE

ancien interne CHU
activité salariée
de consultations,
laser et interventions.
Poste à temps partiel pouvant évoluer rapidement vers un poste à temps plein.
Ecrire sous le n° T 037.480 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FMC EUROPE SA

EQUIPEMENTS PETROLIERS
recherche pour son usine de SENS

UN JEUNE INGENIEUR

MECANICIEN DE BUREAU D'ETUDES
pour son département
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

— Formation complémentaire en automatisme souhaitée
— Anglais lu, parlé et écrit
— Libéré O.M.

Se présenter ou téléphoner au Service du Personnel - Route de Clérimois
BP. 101 - 89103 SENS Cedex
Tél. : (86) 65.65.45



GROUPE CGI

ETABLISSEMENT FINANCIER
(85 points de vente en France)
Pour assurer son développement, le C.G.I. recherche de futurs :

RESPONSABLES COMMERCIAUX

Après une formation complète à nos produits et nos techniques dans l'ensemble des services du Groupe, les candidats évolueront vers les fonctions de responsable ou adjoint de point de vente.

De formation BAC + 2 minimum (DUT Techniques de Commercialisation, Gestion, ESC, EDHEC ou équivalent), les candidats devront impérativement accepter la mobilité professionnelle.

Une première expérience serait appréciée ainsi qu'une connaissance des technologies nouvelles (bureautique, micro-informatique...).

Ces responsables se verront offrir des perspectives d'évolution motivantes.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence SD 83 à
Guilain VANDAELE
CREDIT GENERAL INDUSTRIEL
Equipe Développement Social
69 avenue de Flandre
59700 MARCQ EN BAROEUL.

Recherchons pour compte importante entreprise

Chef du personnel et relations sociales

Bonne formation, droit social. Expérience confirmée gestion, nombreux personnels et relations sociales.
Residence MARSEILLE mais déplacements assez fréquents pour régler problèmes sur place.
Adr. curriculum vitae détaillé, photographie et lettre manuscrite. Remunération départ minimum 210.000 F/an.
Ecrire HAVAS MARSEILLE n° 93.121.

Association de Jeunes et d'Education Populaire rech. :

ses Responsables régionaux en Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées.

Envoyer C.V., photo et prét. s/N° 7440, LE MONDE Pub., Service Annonces Classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

CABINET CONSEILS JURIDIQUES
recherche

FISCALISTE

confirmé (ENI - DESS fiscalité)
Expérience clientèle.
C.V., prétentions, photo, HAVAS 2 038,
B.P. 297,
38044 GRENOBLE.

GROUPE MULTINATIONAL
recherche pour sa filiale française
située à 110 kms au Sud-Est de Paris

CHEF DE SERVICE COMPTABILITE GENERALE

Diplôme DECS,
D.U.T. comptable ou équivalent.

Experience 3 ans minimum dans Société industrielle ou cabinet audit.

Connaissances de la comptabilité anglo-saxonne et de l'anglais souhaitées.

Adresser lettre de candidature avec C.V., photo, pretentions à No 55.359, Contesse Publicite 20, avenue de l'Opera 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
METALLURGIQUE DU LITTORAL NORD
située dans une région agréable, recherche

DEUX INGENIEURS DIPLOMES DEBUTANTS

Ces postes conviennent à des jeunes Ingénieurs attirés par les problèmes de terrain, ayant :
— Goût des responsabilités et des contacts humains.
— Esprit d'entreprise.
— Aptitude certaine au commandement et à l'organisation.
— Dispositions pour l'innovation.

1er POSTE : POSTE EN FABRICATION
Consacré à terme à l'ensemble des problèmes liés à la production (élaboration aux Hauts Fourneaux de ferro-alliages).

L'action conjuguée à celle des responsables des différents services de l'Entreprise portera en première étape sur l'optimisation de la production : économie de matières premières et d'énergie, maintenance de l'outil, qualité du produit.

2ème POSTE : RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
Chargé d'études notamment sur pilote, concernant les traitements physiques et chimiques de minerai, sous-produits divers et les procédés métallurgiques, le poste offre des possibilités d'évolution dans les services fonctionnels ou d'exploitation de l'Entreprise.

Ces deux postes intéressants doivent permettre des promotions relativement rapides débouchant, en cas de succès, sur la prise en charge de responsabilités dans les services fabrication et fonctionnel.

Adresser lettre manuscrite, C.V., avec photo et prétentions à No 55306 à Contesse Publicité
20, avenue de l'Opéra
75040 Paris cedex 01, qui trans.

Une des premières Coopératives Céréales-Appro région CENTRE
recherche

CHEF DE RÉGION

- Représentant de la Direction dans la Région (animation, développement, contact adhérents).
- Responsable du personnel et des moyens logistiques de la Région (plusieurs dépôts et silos, camions, etc.
- Capacités de direction, gestion et contact.
- Expérience approfondie du bon niveau en collecte, appro, agronomie.
- Formation ingénieur ou connaissances équivalentes.

Les dossiers de candidature seront traités avec la plus grande discrétion.

Ecrire à n° 7438, LE MONDE Pub, Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

NANCY
INSTITUT NATIONAL
DE RECHERCHE ET SÉCURITÉ
Dans le cadre des contrats de Solidarité
recrute

pour l'extension des activités de son laboratoire de chimie minérale, un ingénieur chimiste débutant diplômé d'une école supérieure de chimie.

pour son service « Sécurité des machines. Protecteurs » un ingénieur mécanicien diplômé grande école possédant quelques années d'expérience en laboratoire ou en milieu industriel pour diriger la Section « Etudes générales. Protecteurs individuels ».

Faire offre de candidature par lettre manuscrite + C.V. à l'attention de Monsieur BARTOLI



SECTION SPÉCIALISÉE CADRES
12, place de la Croix-de-Bourgogne
54000 NANCY.

SERITA

RESEAUX - GENIE LOGICIEL

Pour élargir nos activités étude et développement de logiciels "réseau", nous recherchons sur RENNES et TOULOUSE des

ingénieurs logiciel

débutants ou confirmés motivés pour le développement de logiciels de qualité dans les domaines suivants : logiciels de base, logiciels de Télécommunications, X.25, VIDEOTEX, TELETEX,...

Adressez votre candidature accompagnée d'un C.V. sous référence TR 12 à
SERITA
11 rue Bailly - 92200 Neuilly

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Pour son siège à Paris,
une des plus importantes sociétés industrielles françaises,
leader sur un marché de technologie de pointe
et d'envergure internationale, recherche

CHEF DE SERVICE RECRUTEMENT ET GESTION DES CARRIERES

Il sera chargé, en liaison étroite avec les unités opérationnelles :

de l'ensemble des activités de recrutement des cadres,

de leur intégration et suivi de leur évolution,

de la gestion des mouvements internes, fondés sur une politique de mobilité et de développement individuel.

Il animera une équipe de spécialistes dont les activités se déploient tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur, il aura une dizaine d'années d'expérience dans le recrutement et la gestion des ressources humaines.

Adresser lettre de candidature et CV sous référence 2012 à



BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

Ingénieurs que le marketing industriel passionne, offrez vous l'Europe

Raychem est une société américaine internationale présente dans 73 pays. Nos technologies de pointe dans le domaine des polymères conducteurs, des plastiques thermotransformables et des métaux à mémoire, apportent des solutions originales dans différents secteurs industriels porteurs.
Afin de développer le marché des centrales électriques (nouvelles constructions ou maintenance) et celui des industriels fabricants de machines tournantes, cellules, jeux de barres et transformateurs, notre département marketing recherche :

Ingénieur mécanicien
(AM ou équivalent)
ayant une très bonne connaissance du marché centrales électriques.

Ingénieur électricien
(Sup Elec ou équivalent)
ayant une très bonne connaissance des marchés industriels fabricants de machines tournantes et cellules.
Poste basé en Angleterre pendant les 3 premières années

Vous devrez détecter dans ces secteurs d'activités les applications nouvelles pour nos produits existants, mais aussi les besoins que nous pourrions y satisfaire en adaptant notre technologie
Evaluations quantitatives et qualitatives vous aideront à décider du développement des produits nouveaux puis à les introduire avec succès sur leur marché.
La dimension internationale de ces jobs vous fera rayonner sur l'Europe entière.
Parler anglais est donc une obligation, connaître l'allemand, un avantage supplémentaire.
Vous avez compris que vous allez vivre une aventure passionnante. Si vous vous sentez concernés, téléphonez ou écrivez à Thierry Berrier, Raychem, BP 738.
95004 Cergy Pontoise Cédex. Tél. (3) 037.92.12.

Raychem

média-system

Une importante organisation professionnelle
recherche pour Paris le

SECRETAIRE GENERAL
DE SON
INSTITUT DE FORMATION

- Il sera licencié en droit ou diplômé de Sciences Pô ou d'une grande école de commerce.
- Il aura au minimum 5 ans d'expérience de responsabilité totale dans la gestion d'un organisme de formation ou du service formation d'une entreprise.
- Il devra, d'une part, promouvoir la formation et, d'autre part, élargir les domaines d'activité de l'institut.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et salaire actuel à
N. 2612 - PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris



Ingénieur commercial
Secteur militaire

Dans le cadre du développement de ses activités dans le secteur militaire, SINTRA ALCATEL recrute un **Ingénieur commercial** pour son établissement de **GENNEVILLIERS** (proximité du métro Gabriel Peri).

De **formation ingénieur** (ESE, ENSI...) ou **école de commerce**, il possédera une **expérience de la vente de matériels** ou de **systèmes à l'export** et la pratique de l'**anglais** courant.

Adjoint direct du chef de secteur Armées, il sera responsable des activités export pour les matériels à usage militaire.

Ses connaissances lui permettront de définir une politique export pour tous les matériels susceptibles d'intéresser les armées étrangères (terre, air, mer).

Ce poste implique des déplacements.

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions sous la référence ICM/M à Madame BRIAND - **SINTRA ALCATEL** - 26, rue Malakoff - *92600 ASNIERES.*

MEDIA PA

DES CARRIÈRES OUVERTES AU SERVICE DE L'ÉLECTRONIQUE DE DEMAIN



Pour renforcer le potentiel de son
Laboratoire Central de Physico-Chimie

R.T.C. LA RADIOTECHNIQUE-COMPELEC

CENTRE DE SURESNES
recherche

INGENIEUR CHIMISTE DEBUTANT

pour
- Etudes d'électrochimie
- Analyse de travaux

Adresser CV + photo et prétentions à l'attention de Monsieur BOURGES
R.T.C. LA RADIOTECHNIQUE-COMPELEC - 51, rue Carnot
B.P. 301 - 92156 SURESNES CEDEX

FILIALE D'UN DES PLUS IMPORTANTS
GROUPES INDUSTRIELS FRANCAIS
recherche pour son département
« ENERGIE - FLUIDES - ENVIRONNEMENT »

INGENIEUR THERMICIEN

Le candidat retenu devra :
- être diplômé IDN, A.M., Centrale, ENSPM ou toute grande école ayant une section thermique,
- posséder, si possible, une première expérience industrielle en thermique.

Il participera aux études et réalisations d'installations industrielles :
- **de production et de distribution de fluides,**
- **de traitement d'effluents industriels.**

Il assistera le responsable du groupe :
- dans le développement technique et technologique de produits,
- dans les actions commerciales propres à ces produits.

Au sein d'un petit département dynamique, le candidat sera amené à travailler avec différentes équipes pluridisciplinaires.

Le poste est à pourvoir dans la
banlieue Ouest de Paris.

Env. C.V. détaillé, photo et prét. s/réf. M 11814 à
PIERRE LICHAU S.A.,
BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

GROUPE BANCAIRE
recherche

ATTACHE DE CLIENTELES

- DUT techniques de commercialisation ou équivalent,
- attaché à la Direction de l'Agence, il est chargé d'un secteur dans lequel il aura la responsabilité du développement des activités du Groupe, auprès de clientèles "privée" et "entreprise".

Poste autonome et évolutif à l'intérieur d'une unité décentralisée, demandant dynamisme, initiatives, goût des contacts et de la négociation.
Lieux de travail : MEAUX - ARGENTEUIL - PARIS.
(Préciser votre préférence)
Adresser C.V. + photo s/réf. 8985 à
PIERRE LICHAU S.A. — BP 220 —
75063 PARIS Cédex 02, *qui transmettra.*

Banque de Dépôts, privée
en fort développement
(France et Etranger)
Recherche un

Responsable commercial
clientèle grandes entreprises

Homme de conseil, votre connaissance de la trésorerie d'entreprises et de l'ensemble des services bancaires vous permettra d'assurer le suivi et le développement d'un portefeuille dont vous aurez la responsabilité.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 1419M à

SOURCES 16 rue J.J. Rousseau
75001 Paris qui trans.

Située dans le centre de Paris, SITB est une Société de Services et de Conseil en INFORMATIQUE DE GESTION. Tout en ayant su conserver une taille humaine, elle est dans le peloton de tête des SSCI françaises et occupe une position très forte sur son créneau : le Secteur BANQUES FINANCES.

JEUNES DIPLÔMÉS
(INSA, ENSI, Sup de Co...)

Nous avons décidé d'investir dans vos capacités
en vous assurant une formation complète et rémunérée aux techniques de base de l'informatique, d'une durée de 2 mois environ.

A l'issue de ce stage, votre participation à des projets vous permettra d'acquérir une haute qualification technique dans des domaines de pointe (Bureautique, Réseaux, Télétraitement ...).
Ayant fait vos preuves, vous pourrez alors vous orienter :
- soit vers des responsabilités de conception et de mise en œuvre de systèmes informatiques complexes.
- soit vers des carrières commerciales et de conseil (Domaine Banques-Finances).

Quelle que soit votre spécialité, votre expérience professionnelle, nous examinerons votre candidature avec la plus grande attention.
Nous attachons en effet autant d'importance à votre dynamisme et à votre désir de réussir dans cette nouvelle voie qu'à la couleur de votre diplôme.
Lieu de travail permanent Paris Centre.
Début du stage : janvier 83.
Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. JD 1182 M
à Madame PERONNIN, SITB 38, rue des Jeûneurs 75002 Paris.

média-system

BANQUE NATIONALISEE
Recherche pour
son Service Architecture

INSPECTEURS DE TRAVAUX
TOUS CORPS D'ETAT
et
DESSINATEURS-PROJETEURS

Possédant grande expérience en vue d'aménagements de locaux bancaires sur l'ensemble du territoire.
Adresser curriculum vitae, photo et prétentions salariales à n° 9982
TELEX PA-JONCTION 34 bd. Haussmann
75009 PARIS qui transmettra.

EUROSOFT-SYSTEMES

recherche pour **NANTES :**

INGENIEUR SYSTEME

1 an d'expérience minimum acquise en environnement mini ordinateur pour devenir l'« **homme système** » d'un matériel multi microprocesseurs auprès d'une équipe de réalisateurs.

Pour PARIS :

INGENIEURS INFORMATICIENS

Compétences Mitra, Mini 6, Solar, PDP, microprocesseurs 8 et 16 BITS pour participer à des projets temps réel dans les domaines réseaux, contrôle de processus, terminaux spécialisés, bancs d'essai.

Envoyer C.V., prétentions et photo à :

Ariane CHARTIER
Sté EUROSOFT
BP 145-92154 SURESNES Cédex



Contrôle de gestion

BANQUE IMPORTANTE (proche de l'Etoile) recherche pour son service Contrôle de Gestion une personne *titulaire d'un B.P., d'un B.T.S. ou D.U.T. comptabilité-gestion*

Esprit méthodique, sens de la communication.
Expérience professionnelle 2 à 3 ans si possible dans le secteur bancaire.

Rémunération annuelle - 90-100 000 F

Nous vous remercions d'adresser votre CV détaillé sous référence 3418 à rscg carrières -
48, rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche

ASSISTANT CONTROLE DE GESTION

En liaison avec les différents services et établissements, il assistera le Contrôleur de Gestion dans toutes ses missions : études économiques, plans budget, tableaux de bord, etc...
De formation économique supérieure (DUT de gestion minimum), il aura acquis une première expérience dans l'industrie.

Lieu de travail : Paris La Défense.

Adresser sous réf. 1384, C.V. détaillé, photo et rémunération envisagée à
AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-CSF

DIVISION RADIODIFFUSION TELEVISION

CHEF DE PRODUIT CAMERAS TV

SUPTELECOM, SUPELEC, ENSAM, ENSEEIHT, ENSERG...

Au sein de notre département Télévision-vidéo vous effectuerez les recherches nécessaires en vue de connaître les besoins du marché, leur évolution et celle de la concurrence. Vous définirez les caractéristiques fonctionnelles et d'utilisation des nouveaux produits et fixerez les objectifs de prix. En liaison avec les Ingénieurs commerciaux et le service après-vente vous vous informerez en permanence du bon comportement du produit en clientèle et de la bonne adaptation aux besoins.

Nous recherchons une personnalité de premier plan, capable de s'imposer par sa compétence technique et la qualité de ses contacts.

Pour un premier contact, adressez votre dossier de candidature sous référence 6471 au Service du Personnel de THOMSON DRT 94 rue du Fossé-Blanc 92231 Gennevilliers.

AU-DELÀ DE L'INFORMATIQUE...

Vers une conception des systèmes d'information qui prenne en compte leurs impacts sur les hommes et les organisations : telle est la démarche qui guide EUREQUIP dans ses missions d'assistance et de conseil auprès de grandes entreprises françaises et étrangères.

Nous recherchons pour prendre en charge ces interventions des

INFORMATICIENS DE HAUT NIVEAU

- *vous êtes Ingénieur Grande École ;*
- *vous avez au moins 5 ans d'expérience en Informatique de Gestion acquise en entreprise ou en SSCI ;*
- *vous souhaitez élargir votre champ d'activité.*

Le dynamisme de nos équipes et les perspectives de développement permettent des évolutions très ouvertes.

Merci d'adresser votre candidature aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP sous la référence 8257 M qui examineront votre dossier avec la plus grande discrétion.

MEMBRE DE SYNTEC



PARIS - LONDRES - HOUSTON

Département Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS Tél : 553.84.73

HAVAS CONTACT



Nous sommes un important organisme de prévoyance et nous recherchons de JEUNES DIPLOMES, Etudes Supérieures de Commerce, Licence Sciences Eco, DUT option commerciale ... pour assurer des fonctions de relations commerciales et négociations.

Une formation est assurée.

Plusieurs postes sont à pourvoir ; affectation Paris et Province.

Mobilité géographique indispensable.

Veuillez adresser une lettre manuscrite + C.V. + photo, sous référence 55.442,
CONTESSE PUBLICITE
20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



L. E. R. S.

Société de recherche pharmaceutique du Groupe SYNTHELABO
recrute, pour son Département CHIMIE :

RESPONSABLE DU SERVICE DE SPECTROMETRIE DE MASSE

Niveau minimum : doctorat 3° cycle ou D.E.A.

Le titulaire du poste :

- apportera un service efficace pour l'ensemble des chimistes du Centre de Recherche,
- devra être familier avec toutes les techniques de la Spectrométrie de Masse et aura une expérience de préférence sur appareil VG.
- aura sous sa responsabilité un technicien.
- devra posséder un bon contact humain.

Poste à pourvoir rapidement. Lieu de travail : banlieue Sud de Paris.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement et devront être adressées sous référence 6501 à L.E.R.S. Direction Administrative et Technique 58-60, rue de la Glacière - 75013 -Paris.

média-system

La filiale française d'une entreprise multinationale, regroupant plusieurs sociétés spécialisées dans la PRODUCTION AUDIOVISUELLE, recherche un

Contrôleur de gestion

Paris 160 000 F *HF*

Sous l'autorité du directeur financier de la filiale, il sera en charge :

- du **reporting** et du tableau de bord de l'une des sociétés ;
- des budgets et du contrôle budgétaire établis par projet ;
- du suivi permanent des dossiers de production, d'achat et de distribution de films avec étude préalable des risques encourus.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure : école de commerce ou de gestion, âgé d'au moins 28 ans. Une première expérience réussie de la **mise en place d'un système de contrôle de gestion de type anglo-saxon**, au sein d'une société de service, de négoce ou de distribution est exigée.

Il devra parler couramment l'anglais et être familiarisé à l'utilisation de l'outil informatique.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement sous la référence 5046 LM.

MEDIA PA



Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 227.96.49



ORGANISATION
TRAITEMENT DE L'INFORMATION

recrute

4 INGENIEURS INFORMATICIENS

(2 INGÉNIEURS-CONCEPTEURS
2 INGÉNIEURS D'APPLICATIONS)

5 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

- Travail en équipe avec des ingénieurs en organisation.
- Sens des responsabilités.
- Rémunération élevée en rapport avec le haut niveau de qualification souhaitée.
- Diplômés grandes écoles ou universitaires et quelques années d'expérience.
- Les analystes-programmeurs débutants sont également acceptés. Après formation complémentaire, ils seront appelés à s'intégrer aux équipes avec bonnes perspectives d'avenir pour candidats de valeur.

Adresser C.V. + photo à **SIGMA-CONSEIL,**
12, rue Marbeuf - 75008 PARIS.

Bureau central d'études pour les équipements d'outre-mer (**B.C.E.O.M.**) recherche

Hydraulicien

compétant en

Analyse informatique

Cet Ingénieur, qui aura obligatoirement une première expérience, sera intégré à une équipe de consultants internationaux, spécialisés en urbanisme, et il sera conduit à assurer des missions **outre-mer.**

Ecrire à **B.C.E.O.M.** - 15, square Max-Hymans - 75015 PARIS.

MEDIA PA

RESPONSABLE TRESORERIE

Dans le cadre du remplacement de l'actuel titulaire appelé à d'autres fonctions au sein de la Société, nous recherchons notre

RESPONSABLE TRESORERIE

Pour ce poste nous souhaitons rencontrer un candidat âgé de 30 ans environ, si possible de **formation supérieure** type **école de commerce ou d'ingénieur.**

De plus un D.E.C.S. sera un atout très favorable.

Une expérience financière acquise dans une banque, un établissement financier ou dans une direction financière d'entreprise est indispensable.

Au sein de la Direction Financière et rattaché au Chef du Département Financier, il aura **l'entière responsabilité** de son service et sera chargé entre autres de la gestion des finances à court terme de la Société.

La connaissance de l'anglais et si possible de l'allemand est nécessaire.



Adresser C.V. et prétentions à
Département Ressources Humaines (réf.645)
SOCIETE FRANCAISE HOECHST
Tour Roussel Nobel Cédex 3
92080 - PARIS LA DEFENSE



LEADER MONDIAL DU TRAITEMENT DES EAUX

(1500 personnes - Activité tournée aux deux tiers vers l'Exportation)
recherche

UN INGENIEUR ELECTRO-CHIMISTE

ETUDE ET DEVELOPPEMENT D'APPAREILS D'ELECTROCHLORATION

Rattaché au Chef de Service « Produits Nouveaux », cet Ingénieur devra étudier et faire réaliser des appareils d'électrochloration avec leur environnement, ces équipements devant être intégrés dans certaines de nos installations.

Le poste, basé à RUEIL, s'adresse à un Ingénieur Electrochimiste (ENSEEG en particulier) ayant au minimum 5 ans d'expérience industrielle en Bureau d'Etudes dans une fonction de développement.

Une compétence technique dans le domaine des équipements concernés constituera bien sûr un atout déterminant.

Le poste implique en outre l'usage de la langue anglaise et quelques déplacements, aussi bien en France qu'à l'étranger.

Ecrire en adressant C.V. et prétentions sous réf. 433/M au
Département Relations du Travail -
183 avenue du 18 Juin 1940 - 92500 RUEIL MALMAISON.



GROUPE L'AIR LIQUIDE
St Ouen l'Aumône (95)

INGENIEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

28 ans minimum, **Ingénieur SUPELEC, ESME, INSA, 3ème cycle physique-chimie.**

Vous êtes debutant ou doté d'expérience professionnelle et d'un acquis théorique ou pratique dans les domaines intégrant la physique des canons électroniques, micro-systèmes et automatismes, électronique de puissance et haute tension.

Vous interviendrez au sein de notre département techniques nouvelles spécialisé dans la **conception et l'amélioration de biens d'équipements de soudage par faisceau d'électron.**

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. manuscrit détaillé avec photo et salaire actuel sous réf.4670 SA à notre Conseil
8, rue de la Tirelire 51054 REIMS Cédex
58, avenue de Wagram 75017 PARIS.





L'un des leaders mondiaux dans le secteur de la Chimie—Pharmacie

recherche deux

JEUNES DIPLOMES

HEC — ESSEC — SUP de CO ...
ou Scientifique + Gestion

- L'un de ces jeunes collaborateurs se verra confier un poste de Crédit — Manager (évaluation du risque - client et proposition de lignes de crédit compatibles avec nos politiques financière et commerciale). Il devra également concevoir des méthodes d'analyse financière faisant appel aux outils informatique et mathématique pour une meilleure évaluation du risque.
- L'autre poste, directement rattaché au responsable du département contrôle de gestion - planification de l'une de nos divisions, sera centré en majeure partie sur le développement et la coordination de l'ensemble des projets et systèmes d'information de la division en liaison avec les principaux responsables opérationnels et le département organisation et informatique.

Dans les deux cas de bonnes connaissances en informatique sont nécessaires. Compte tenu de notre politique de développement des personnes et du large éventail d'opportunités offertes par notre groupe en France et à l'étranger, les candidats retenus pourront évoluer à terme vers des fonctions complémentaires de type marketing ou autre selon leurs aptitudes et aspirations.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à Mme MONTEIL.
Département du Personnel — CIBA GEIGY
2 & 4 rue Lionel Terray — 92506 RUEIL MALMAISON

THOMSON-CSF

DIVISION RADIODIFFUSION TELEVISION

INGENIEUR COMMERCIAL AU SERVICE ACHATS

Formation ETP, INSA, HEI ou équivalent

Au sein du groupe contrats et en liaison avec les Ingénieurs d'affaires, vous aurez pour mission de négocier et gérer les contrats de génie civil et charpente métallique pour nos centres clefs en main (étude du marché fournisseur, établissement des contrats, suivi commercial).

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur TP ayant une bonne expérience des chantiers mais aussi dans d'autres domaines tels que l'énergie, l'électromécanique.

Déplacements à l'étranger à prévoir. Anglais indispensable.

Pour un premier contact, adressez votre dossier de candidature, sous réf. 6469, au Service du Personnel de THOMSON DRT, 94 rue du Fossé Blanc 92231 Gennevilliers.

La voie royale de la recherche appliquée

Raychem est une société internationale d'origine américaine présente dans 73 pays, qui grâce à ses efforts déployés en R & D (9% du CA), génère un rythme de croissance soutenu.
Nos technologies de pointe dans le domaine des polymères conducteurs, des plastiques thermotransformables et des métaux à mémoire, apportent des solutions originales dans les secteurs industriels porteurs : aéronautique, énergie, offshore, télécom...

• «Silicon Valley» pour commencer.

1 an, c'est le temps que nous estimons nécessaire pour bien vous imprégner de nos technologies.
De retour en France, vous aurez la responsabilité du **Développement des produits nouveaux** pour notre division Aéronautique Europe. Sur ce marché, nous vendons principalement des connecteurs spéciaux.
Vous avez une formation d'

Ingénieur Electricité
(Supelec ou équivalent)

et avez passé vos premières années d'expérience professionnelle en recherche/développement dans des sociétés de composants électroniques où vous avez éprouvé vos qualités de créateurs et de réalisateurs.

Bien entendu, vous parlez l'anglais convenablement.

La division qui vous accueille est jeune et en plein essor, vous tombez au bon moment pour être un futur leader si vous en avez l'étoffe.

• Haute fréquence ! prenez contact.

L'unité française produit pour l'Europe entière la gamme des produits «Connectique».
Le responsable de la **Recherche appliquée** dans le domaine des connections de câbles co-axiaux haute fréquence et hyper fréquence est appelé à de plus hautes fonctions aux Etats-Unis. Pour le remplacer, nous souhaitons rencontrer :

Ingénieur Electricité
(Supelec, ENST ou équivalent)

travaillant actuellement dans le domaine des hautes fréquences, en développement (radars, faisceaux hertziens, etc.).
Vous avez de bonnes base en anglais.
L'équipe vous attend, les projets aussi.

Prenez un premier contact avec Thierry Berrier ou envoyez CV photo et prétentions à RAYCHEM, BP 735, 95004 Cergy Pontoise Cédex. Tél. 037.92.12.

Raychem

média-system

DÉPARTEMENT INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE
Le développement de notre marché et notre évolution ouvrent des perspectives à

INGÉNIEURS

ENSAE - ENST - ESE - ENSEEIHT - UNIVERSITAIRES...
débutants ou confirmés

Ils participeront à d'importants projets dans les domaines suivants:

- Gestion industrielle, recherche opérationnelle, analyse numérique.
- Avionique, automatismes, contrôle de processus industriels.
- CAO, logiciel de base, micro-informatique.
- Réseaux, reconnaissance de formes.

Adressez votre CV sous la référence ISI M9 à Eric BOUDON.



10, rue Auber - 75009 Paris.

HAVAS CONTACT

Nous sommes un groupe leader pharmaceutique français. Nous recherchons

Ph.D. ou équivalent (médecin, pharmacien, biologiste, chimiste)

ayant :
• une bonne expérience scientifique • des compétences spécifiques et éprouvées dans le domaine du développement des médicaments
• un anglais courant • une bonne aptitude aux relations humaines.
pour coordonner les interactions avec nos organisations aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.
Le candidat, rattaché au Directeur de la Recherche clinique, devra coordonner le planning du développement des médicaments dans les pays mentionnés ci-dessus, en ce qui concerne les délais, les transferts de technologie et les problèmes légaux et administratifs.
Le poste exige de fréquents déplacements.
Lieu de travail : Paris.
Rémunération en fonction des connaissances et de l'expérience du candidat.
Envoyer CV avec photo en précisant sur l'enveloppe la Réf. 6491 à Média-System, 104, rue Réaumur 75008 Paris qui transmettra.

média-system

FORASOL

IMPORTANTE ENTREPRISE DE FORAGES PETROLIERS
Siège social : VELIZY (Z.I.)
recherche

pour Service Comptabilité générale du Siège Social

COMPTABLE CONFIRME (réf. C.C.)

pour Service Comptabilité étrangère

COMPTABLE ITINERANT (réf. C.I.)

Profil :
- niveau minimum BTS
- expérience professionnelle minimum 2 ans (en cabinet appréciée)
- connaissances fiscales
- pratique de l'anglais lu et écrit

Fonction :
- Réf. C.C. : Comptabilité générale et analytique
- Réf. C.I. : Mixte
  - •au Siège : préparations de déclarations
  - •en missions : inspections et remplacements

Adresser C.V. détaillé et photo (restituée) en précisant rémunération actuelle souhaitée à Société FORASOL Service du Personnel - B.P. 100 - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Société Industrielle
proche banlieue Sud de Paris
recherche

chefs de chantiers

pour FRANCE et ETRANGER
Auront à assurer la Direction d'un chantier considéré comme une petite entreprise (50 à 200 personnes) avec des activités de montage, essais, mise en route et réception de lignes transfert automatisées ou machines spéciales.
EXPÉRIENCE INDISPENSABLE déjà exercée avec responsabilités dans les domaines suivant :
• **Technique** : mécanique, électronique, soudage, informatique ;
• **Administratif** : gestion des hommes, des matériels, de l'avancement des travaux ;
• **Financier** : comptabilité de chantier, respect des budgets.
– Déplacements de longue durée (12 à 18 mois).
– Langue allemande ou anglaise nécessaire.
– 40 ans minimum.
Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions nº 567, PUBLIALE-GR
27, rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris.

(2.500 personnes, C.A. supérieur à 1,5 milliard) rattachée à PPG, un des premiers groupes mondiaux de production de verre plat, recherche :

ATTACHÉ A LA DIRECTION JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE

Il sera chargé :
• de conseiller et d'assister les opérationnels de la société et des filiales francaises et européennes,
• de préparer les conseils d'Administration et les Assemblées Générales,
• de gérer les contrats d'assurance et les brevets de propriété industrielle.

Ces responsabilités seront confiées à un candidat Docteur en Droit, diplômé de l'IEP ou équivalent, ayant quelques années d'expérience professionnelle en matière de problèmes d'assurance incendie et perte d'exploitation. La connaissance de la législation des brevets et de la propriété industrielle est nécessaire ainsi que la maitrise de l'anglais.

Poste à pourvoir rapidement à LEVALLOIS.

Merci d'adresser votre candidature complète à : Monsieur Patrice LUCAS, DRHS - BOUSSOIS S.A. 126, rue Jules-Guesde, 92302 LEVALLOIS-PERRET.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT ETABLISSEMENT PUBLIC FINANCIER
recherche pour PARIS

jeune cadre financier

de formation supérieure, économique ou actuariat, pour participer à des études financières ayant trait au marché international.
Une expérience bancaire ou financière de 2 à 3 ans serait un atout.
L'anglais courant est indispensable.
Rémunération selon diplôme et expérience, non inférieure à 96.000 F.
Merci d'écrire avec C.V. sous référence G 168 à
PAJ Conseil,
2, rue des Dardanelles
75017 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

telesystemes ingenierie

Recherche un

CHEF DE SERVICE

Il sera chargé de développer les activités dans les domaines de la TELEMATIQUE et du VIDEOTEX de mener à bien des réalisations et de créer des produits nouveaux, en encadrant des chefs de projets et d'ingénieurs.

Il devra argumenter des propositions techniques et assurer le support technico-commercial.

Ingénieur de haut niveau, de formation Grande Ecole, complétée par une expérience supérieure à 8 ans de réalisations sur MINI-ORDINATEURS, il exerce aujourd'hui une fonction de chefs de projets dans le domaine de la TELEINFORMATIQUE.

Adresser CV + Photo + prétentions sous référence DCM/AW à Bernadette BREUIL – TELESYSTEME INGENIERIE – Tour Vendôme - 204, Rond Point du Pont-de-Sèvres 92 516 BOULOGNE.



Dessein

Périodique d'informations juridiques
recherche

RÉDACTEUR

Niveau licence en droit
Il est nécessaire d'avoir : un bon esprit d'analyse, l'habitude des recherches de documentation et la capacité d'exposer clairement des problèmes complexes. Envoyer C.V. et prétentions sous nº 426 à L.C., 31, rue de la Rochefoucauld, 75009 Paris, qui transmettra.

Importante société de distribution
Filiale Groupe PRINTEMPS, 1 200 personnes, 500 Millions de CA, 62 magasins, recherche pour son siège à PARIS

CHEF DU PERSONNEL

Adjoint au Directeur des Relations Sociales

Sa mission : *assister la Direction Générale et le Directeur des relations sociales dans tous les domaines de la gestion et de l'administration du personnel (études, recrutement, formation, paies, déclarations, droit du travail, relation partenaires sociaux...).*

Son profil : *environ 30 ans, diplômé (e) de l'enseignement supérieur, expérience de 3 à 5 ans indispensable.*

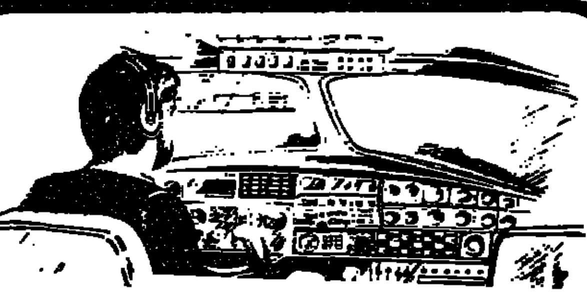
Rémunération stimulante.

Envoyez lettre manuscrite, CV détaillé, photo à SOMAT Direction Relations Sociales 31, rue de Miromesnil 75008 PARIS - DISCRETION ASSUREE

Printemps

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-CSF



MAINTENANCE ET QUALITÉ : NOTRE OBJECTIF

Pour renforcer notre compétitivité sur le marché international dans le domaine de l'électronique aéronautique, c'est l'objectif de notre DIVISION AVIONIQUE.

INGÉNIEUR
DÉBUTANT OU CONFIRMÉ

Vous êtes motivé par les techniques avancées et leur aspect, désormais vital, de fiabilité.

Ce poste implique un dialogue permanent avec des spécialistes de haut niveau et exige des connaissances approfondies en électronique, physique et mécanique.

Déplacements de courte durée à l'étranger prévus.

Langue anglaise indispensable.

Les candidats sont priés d'adresser leur dossier accompagné d'une photo à Madame CHARRIER, THOMSON-CSF, 52, rue Guynemer 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX, sous réf. IM.

HAVAS CONTACT

Organisme de Formation

Deux cents personnes, spécialisé dans la formation d'ingénieurs, recherche pour renforcer ses unités de LYON et de PARIS

PLUSIEURS INGÉNIEURS DE FORMATION

Travaillant au sein d'une petite équipe

- Ils (elles) participent à la conception de l'enseignement, ainsi qu'à l'animation ;
- Ils (elles) contribuent à l'évolution des processus pédagogiques.

Leur action les amènera à développer des conctacts étroits avec les milieux industriels régionaux.

pour ces postes, il est exigé :

- Une **FORMATION D'INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE** avec de bonnes connaissances de base en
  - Electronique ;
  - Automatisme ;
  - Informatique industrielle ;
- Une **EXPÉRIENCE RÉUSSIE** dans le domaine de la **PRODUCTION INDUSTRIELLE**.

Agé(e)s de 30 ans minimum, ils (elles) désirent acquérir une vision nouvelle du métier d'ingénieur dans des branches industrielles très diverses et sont fortement motivé(e)s pour la formation d'adultes.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant niveau de rémunération à **M. PENVERN**, Conseiller en recrutement



ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES
8, rue Duret, BP 803.16, 75783 PARIS CEDEX 16.

Financial controller : $chéma américain

100 millions de CA - 500 personnes - une expansion constante, des bénéfices. Nous sommes la filiale française d'un grand groupe américain de services. A Paris.

RATTACHE DIRECTEMENT AU PDG, vous allez mettre en place le contrôle de gestion (avec l'aide de l'informatique). Egalement la préparation et le suivi des budgets sur le modèle américain. Tout est à penser : structures budgétaires, comptabilité analytique, tableaux de bords, etc ...
Vous êtes un contrôleur confirmé, rodé dans une société multinationale, maîtrisant la comptabilité, le reporting anglo-saxon et l'informatique ... et, bien sûr, parfaitement bilingue anglais-français.
HEC, ESSEC complété d'un DECS Droit Financier et fin gestionnaire, vous êtes un homme de contact ayant un excellent esprit d'analyse, de synthèse et une grande aptitude à la communication qui vous permettra d'imposer votre leadership dans l'entreprise.

Adressez dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions) sous référence 3397 LM à RSCG CARRIERES - 48, rue Saint Ferdinand 75017 PARIS

---

afnor

Association Française de Normalisation

recherche

ingénieur

pour lui confier des responsabilités dans la gestion technique de la certification de conformité aux normes, au sein du service «Marque NF».
- Audit fréquent d'entreprises en France et en Europe,
- Suivi des dossiers des entreprises.

Aptitude, sens du contact et expérience de la gestion de la qualité en entreprises sont indispensables.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle sous référence 1388 à AFNOR - Direction du Personnel Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris la Défense.

AVIAL Publicité

GRAS SAVOYE S.A.

Société de courtage internationale

recherche

pour son Département Vie-Prévoyance

DEUX CHARGÉS DE CLIENTÈLE

Pour :
- Conseiller des sociétés dans la souscription des assurances de prévoyance et de retraite de leurs salariés.
- Assurer le suivi et développer une partie du portefeuille.

Nous souhaitons :
- Plusieurs années d'expérience professionnelle.
- Des qualités de négociateur.
- Un fort dynamisme.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 006 M à
GRAS SAVOYE S.A.
Direction du Personnel
B.P. 129, 92202 NEUILLY-SUR-SEINE.

UNE SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET DE CONSEIL

recherche

pour faire face à son développement

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

- Ayant quelques années d'expérience dans les entreprises ;
- Désireux de faire carrière dans le CONSEIL DE DIRECTION :
- Et apte à prendre des responsabilités au sein de la Société ;
- Pratique de l'anglais indispensable ;
- Connaissances en informatique appréciées.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à :
RÉGIE-PRESSE, sous n° 037.410 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

recherche pour unité
INFORMATIQUE DE GESTION, à PARIS

UN OPÉRATEUR

Service moyen de 6 h 30 à partir de 17 heures du lundi au vendredi.

Bac exigé (série H de préférence).
Niveau B.T.S. informatique et notions de comptabilité appréciées.

Qualités d'attention et d'organisation nécessaires pour fonction de responsabilité.

Emploi stable après essai de 6 mois.

Ecrire à ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 Paris.

CADRE PERSONNEL

Après 5 années au moins dans la fonction sociale, vous souhaitez élargir vos domaines de compétences dans une société industrielle de premier plan. Nous vous proposons de devenir dans un premier temps

chargé d'études

auprès de notre Direction des Affaires Sociales, avant d'évoluer au sein de celle-ci.

Dans votre rôle de conseil et de recherche, vous aurez à participer à l'élaboration de la politique sociale portant notamment sur la gestion prévisionnelle, les statistiques et tableaux de bord sociaux, la gestion salariale...
Poste situé à Paris.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous réf. 6447, à Média-System, 104 rue Réaumur, 75002 Paris.

média-system

Importante union de coopératives

FIRME SERVICE PRODUCTIONS ANIMALES

recrute

UN COLLABORATEUR

POUR SON DÉPARTEMENT RUMINANTS

Avec mission vaches laitières et moutons.
Ingénieur INA ou ENSA.
Expérience souhaitée.
Anglais indispensable.
Lieu de travail : RÉGION PARISIENNE et nombreux déplacements.

Ecrire sous n° T 037.345 M à RÉGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

LCT Laboratoire Central de Télécommunications
recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES

ESE - ENST - ENSEEIHT - ECP - ENSERG

pour participer à ses études dans le domaine de la télématique et des réseaux locaux pour téléphonie et données.

1) INGENIEURS ELECTRONICIENS

débutants ou quelques années d'expérience en étude de circuits analogiques ou logiques, utilisation des technologies LSI et des microprocesseurs.

2) INGENIEURS LOGICIEL TEMPS REEL

débutants ou quelques années d'expérience dans la programmation de systèmes à microprocesseurs.

Pour ces postes, la nationalité française est exigée. Bonne connaissance de l'anglais. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) à **LCT** - BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY cedex.

---

digital

N° 1 de l'informatique interactive
Pour son département FINANCE ET ADMINISTRATION

Credit manager

Il (elle) est responsable d'une équipe de 10 personnes qui assurent l'établissement des lignes de crédit des clients et le recouvrement des créances.
Ce poste conviendrait à un(e) professionnel(le) de la finance, issu(e) d'une école supérieure de commerce et de gestion, capable d'évoluer vers d'autres responsabilités. 5 années d'expérience comprenant l'animation d'une équipe dans une multinationale et la pratique de l'anglais sont nécessaires. Une connaissance des systèmes informatiques serait appréciée.

Adressez votre CV, sous réf. M 21, à Eric WILSON
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 2 rue Gaston Crémieux
BP 136, 91004 Evry Cédex.

THOMSON-CSF

DIVISION RADIODIFFUSION TELEVISION

leader mondial dans sa spécialité
85 % du CA à l'expatriation
recherche

PROJECT MANAGERS

pour diriger les systèmes «clefs en mains» depuis le projet jusqu'à la recette finale sur site.
- formation radioélectricité ou électronique.
- expérience conception et réalisation systèmes,
- anglais lu et parlé indispensable.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature sous réf. 6457, au Service du Personnel de THOMSON DRT 94, rue du Fossé-Blanc 92230 Gennevilliers.

Jeune juriste attiré par l'informatique

Nous sommes une importante Société de Restauration, en évolution constante.
Pour PARIS, nous recherchons un jeune cadre à qui nous confierons la charge de nos affaires juridiques et, progressivement, la coordination des travaux informatiques de notre société.
De formation supérieure, connaissant le Droit des Sociétés et du Travail, vous avez acquis une expérience de 3 à 5 ans.
Attiré par l'informatique, vous souhaitez en savoir plus dans ce domaine ... nous pouvons satisfaire vos aspirations.

Adressez-nous votre candidature, sous référence 3772 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Nous sommes une **importante société de réassurances** (Paris 1er)
nous recherchons un

Analyste - Chef de Projet

Après vous être intégré dans notre équipe informatique, vous prendrez en charge **l'évolution et le développement d'un des domaines d'application d'une branche de réassurances**
- analyse
- contrôle de la réalisation
- contacts avec les utilisateurs et avec l'exploitation

Dans un environnement **Mini 6 CII HB, transactionnel, base de données, vous avez** une formation supérieure, quelques années d'expérience, une bonne maîtrise de la programmation.
Rémunération motivante.

Adresser lettre, CV et prétentions sous réf **006 M** à
ACLES - CII HONEYWELL BULL
61/63 rue d'Avron 75020 Paris

acles

LEVI-TOURNAY PUB

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Société 5000 personnes, recherche

Cadre de sécurité

Il aura pour mission : d'assister le chef de la sécurité de son siège social (3000 personnes) situé à Paris-La-Défense dans les domaines de la sécurité industrielle (protection, sécurité incendie et du travail IGH).

Une expérience d'une dizaine d'années dans le service sécurité d'un établissement important est indispensable.

Merci d'adresser CV et prétentions, sous réf 6504, à mentionner sur l'enveloppe, à Média-System, 104 rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

média-system

MEESCHAERT-ROUSSELLE ET CIE
AGENTS DE CHANGE
Recherche pour son activité Clientèle particulière

ATTACHE DE CLIENTELE

Haut niveau

Spécialiste des valeurs mobilières et des marchés financiers, ce cadre confirmé justifiera d'une formation supérieure (HEC, IEP, Droit...) et d'une expérience de 3 à 5 ans minimum dans ce domaine d'activité.

Assisté d'une équipe technico-commerciale, il sera chargé, de suivre la clientèle particulière non gérée en lui apportant une prestation de **CONSEIL TECHNIQUE BOURSIER** et de veiller à la bonne fin des opérations.

Ce poste nécessite des qualités de rigueur, de disponibilité et de contact à haut niveau.

Envoyer C.V. + photo et prétentions sous réf. AC à Bernard CEYROLLE.

MEESCHAERT-ROUSSELLE ET CIE
16, Boulevard Montmartre 75009 PARIS.
Discrétion absolue.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE RECHERCHE
(700 personnes)
recrute

ASSISTANT(E) DU PRÉSIDENT

Rattaché(e) directement au Président, cette personne devra participer activement à la direction de l'établissement.

En liaison avec le Secrétaire Général et les responsables des divers départements et services, elle assurera notamment le secrétariat exécutif du conseil d'administration, l'élaboration et le suivi des dossiers, la rédaction des projets, des relations internes ainsi que des liaisons avec des organismes extérieurs.

Pour ce poste de confiance et de responsabilité, nécessitant jugement, méthode, disponibilité et sens des relations humaines, nous demandons une formation supérieure grandes écoles ou universitaire (niveau doctorat).

Cette personne bénéficiera d'un emploi d'agent contractuel de l'état, type CNRS (niveau visé : 2 A).

Lieu de travail : Paris 14e.

Envoyer C.V. détaillé avec lettre manuscrite et photo à Observatoire de Paris, Présidence, 61, avenue de l'Observatoire, Paris 14e.

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION A VOCATION NATIONALE ET INTERNATIONALE PARIS, recherche un

REDACTEUR

Outre la rédaction et l'actualisation de supports pédagogiques et technologiques qui constitueront le principal axe de son activité,
- il aura la responsabilité des enseignements à distance
  - au plan pédagogique (recrutement et animation du corps professoral)
  - au plan administratif (supervision d'une petite équipe)
- il assurera des formations dans les niveaux concernés.

Poste motivant pour un cadre de formation supérieure disposant d'une expérience bancaire d'au moins 8 années, passionné par les problèmes pédagogiques

Une experience de formateur serait appreciée.
Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 55540 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui trans.
DISCRETION ASSUREE

Importante Société de Distribution
recherche

un Audit

De formation supérieure, type Sup de Co : DECS, il sera chargé, au sein de notre Service Expansion, des analyses économiques et financières et des négociations en vue du rachat de sociétés ou fonds de commerce de type grandes surfaces, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre groupement.
Il devra en outre assister nos directions régionales dans le montage des dossiers et dans leurs prises de décisions.
Une première expérience réussie et un goût des contacts à haut niveau sont nécessaires.

Ce poste est à pourvoir à **Paris.**

Envoyer lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions sous réf. **8714** à **L.T.P.**
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra

Levi Tournay

SOCIÉTÉ DE TAILLE NATIONALE SUR SON MARCHÉ, AFFILIÉE A UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

propose à :

Jeune CADRE débutant

Libéré obligations militaires

LA RESPONSABILITÉ DE SA TRÉSORERIE ET DE SES ÉTUDES FINANCIÈRES

– POSTE CONVENANT : à DIPLOMÉ I.E.P. ECOFI équivalent
– à POURVOIR : à BOULOGNE-BILLANCOURT

Adresser curriculum vitae et prétentions à :

PROSERVICE SERVICE du PERSONNEL
11, rue Lazare-Hoche
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

CAISSE DE RETRAITES
quartier BOURSE recherche

RESPONSABLE DU SERVICE RETRAITES (LIQUIDATION/COORDINATION)

Le titulaire, après avoir assimilé rapidement l'aspect technique du poste, devra exercer, dans les plus brefs délais, une autorité qu'il tiendra de sa compétence professionnelle et de ses qualités propres.

Les candidats seront sélectionnés en fonction de leur expérience acquise dans un poste similaire dans une Caisse de Retraites Complémentaires **ARRCO.**

La rémunération sera en rapport avec la valeur professionnelle du candidat.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions s/réf. 11811 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Important Etablissement Financier
recherche

un Conseiller en Gestion de Patrimoine

qui sera chargé au sein du service Informations et Conseils aux Particuliers d'une mission de formation et d'animation.
Il assurera en outre une activité de conseil auprès d'une clientèle disposant d'actifs ou de revenus d'un montant important.
Il étudiera et rédigera les rapports d'analyse patrimoniale et participera au développement des services et produits liés à cette activité.
Il aura un niveau d'étude supérieure en économie ou en techniques bancaires et justifiera d'au moins 8 ans d'expérience professionnelle dans ce domaine. Il aimera rédiger et possédera de bonnes capacités d'animation.
Ce poste est basé à Paris.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions s/réf. CC à L.T.P. 31 Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02

Levi Tournay

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Importante Société de Distribution
recherche

Responsable Service Référencement Matériel Points de Vente

Jeune et dynamique, bien adapté à négocier, il saura suivre avec discernement l'ensemble des opérations d'achat (études techniques et pratiques des matériels, référencement, devis, appels d'offres, ...).
Une première expérience réussie est nécessaire.

Ce poste est à pourvoir à **Paris.**

Envoyer lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions sous réf **8719** à **L.T.P.**
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra

Levi Tournay

Importante Compagnie d'Assurance recherche pour sa Direction Informatique à PARIS (I.B.M. 3033, important réseau de télét)

- **SON RESPONSABLE D'EXPLOITATION**
- **SON RESPONSABLE DE LA PRÉPARATION**

Pour ces deux postes, une très bonne expérience technique est exigée, ainsi que les capacités d'animation d'une équipe importante d'environ 30 et 10 personnes respectivement.

- **UN INGÉNIEUR SYSTÈME CHEF DE GROUPE**

Expérimenté (3 ou 4 ans) connaissance de l'OS/MVS et logiciels annexes exigés.
30 ans environ.

Pour l'ensemble de ces postes, le salaire motivant sera fonction de la formation et de l'expérience du candidat.

Totale discrétion assurée.

Envoyer C.V. et lettre à N° 7442, LE MONDE Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

SOCIETE DE PRESSE ET DE COMMUNICATION ayant son siege social et filiale d'un groupe important, recherche son :

Chef des ventes

130.000 F +

Il aura pour mission de participer au développement du support par le biais de la commercialisation d'un nouveau service de conception originale. Il devra mettre en place une équipe de collaborateurs et de correspondants régionaux.

De formation commerciale, âge au minimum de 27 ans, disponible et efficace, il justifiera d'une expérience réussie dans les domaines de la communication et de la vente de services.

Documentation sur poste aux candidats preselectionnes

Ecrire avec salaire actuel et photo S. Réf. 2412 P
39, rue Etienne Marcel
75001 PARIS



SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION SPÉCIALISÉE DANS LA VENTE D'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE
recherche

1 INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

- **Sa Mission :**
  Promouvoir et développer les ventes de matériels et produits de laboratoire dans les hopitaux, universités et industries.
  Poste basé à Paris avec déplacements fréquents (50 % ou plus en Algérie).
- **Son Profil :**
  Niveau Maîtrise, B.T.S. ou D.U.T. de chimie ou biochimie.
  Expérience réussie dans la vente d'instrumentation scientifique. Connaissance export souhaitée.
  Anglais courant. Rémunération selon compétence. Discrétion assurée.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° T 037.433 M à **RÉGIE-PRESSE**
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS,
qui transmettra.

ASSOCIATION TOURISME SOCIAL
recherche pour Villages de Vacances

ÉCONOMES

Responsable :
- De la prestation alimentaire ;
- Du respect de la prime alimentaire ;
- De la maintenance du matériel de son secteur ;
- De l'hygiène et de la sécurité dans son secteur ;
- A autorité sur son personnel du cuisine, de salle, de bar.

Minimum C.A.P. aide-comptable + C.A.P. de restauration. Connaissance en diététique et équilibre alimentaire. Expérience indispensable de 2 ans minimum dans la restauration avec goût de la vie collective. Disponibilité et mobilité. Permis de conduire V.L. indispensable. Adresser C.V. + photo à O.P.F., n° 497, 2, rue de Sèze, 75009 Paris, qui transmettra.

PETITE SOCIÉTÉ DYNAMIQUE FILIALE D'UN GRAND GROUPE FRANÇAIS
recherche

INGENIEURS ET AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

AYANT :
- des connaissances en électronique de puissance ;
- quelques années d'expérience.

POUR :
- un travail au sein d'une équipe jeune et dynamique ;
- nombreux contacts ;
- et responsabilités de produits.

Envoyer C.V., photo et prétentions, sous N° réf. 8071, à :
PRAIRIAL
47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION
(doublement du C.A.)
recherche

UN COMPTABLE

- Niveau DECS ;
- Expérience comptable - unique - 5 ans ;
- Comptabilité jusqu'à préparation bilan ;
- Connaissant saisie informatique IBM 34.

Poste évolutif si capacités

Adresser curriculum vitae et photo sous n° 037.466 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

POSTE A PRENDRE TRÈS RAPIDEMENT

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE d'ASSURANCE
recherche

pour son service Technique Vie Groupe, chargé des études et tarifications retraite et prévoyance de grandes sociétés industrielles et du secteur bancaire :

– UN ACTUAIRE

– UN CALCULATEUR d'ACTUARIAT

ayant quelques années d'expérience.

Adr. curriculum vitae et prétentions sous n° 18.067 M à : GEM PUBLICITÉ, 142, rue Montmartre, 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION SPÉCIALISÉE DANS LA VENTE DE MATÉRIEL MÉDICO-CHIRURGICAL
Recherche

1 INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

Ce poste (futur chef de département) intéresse un candidat âgé de 30 ans minimum, possédant une bonne formation technique et commerciale dans la vente de matériel médico-chirurgical.

- Excellent négociateur clients fournisseurs.
- Déplacements fréquents en Algérie.
- Connaissance de l'Export (souhaitée).
- Rémunération selon compétence.
- Discrétion assurée.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous n° T 037.434 M,
à RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.
qui transmettra.

Contrôleurs de gestion

Le Directeur du contrôle de gestion d'un groupe industriel de taille internationale exerçant son activité dans l'entreprise et l'ingénierie, renforce son équipe de contrôleurs de gestion.

Les postes s'adressent :
- soit à des diplômés d'école d'ingénieurs complétée par une formation de gestion,
- soit à des diplômés d'une école de gestion, débutants ou avec 2 ou 3 ans d'expérience.

L'anglais est indispensable, l'espagnol serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, en précisant sur l'enveloppe la réf. 6406, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

JANUS INFORMATIQUE
cherche d'urgence
ANALYSTES-INGÉNIEURS
expérimentés sur : MITRA, SOLAR
M. TANG. 952-60-60.

Importante entreprise bâtiment et T.P. Paris-8e, recherche pour son service méthodes
BRANCHE BATIMENT
INGÉNIEUR
Les candidats doivent avoir une expérience de 8-10 ans et être titulaires d'un diplôme d'une Ecole d'ingénieurs.
Ecrire avec C.V., réf. et prét. s/réf. 7.239 à PIERRE LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Sté industrielle à COLOMBES, recherche
TECHNICO-CCIAL
pour vente de composants électroniques et dérivés. Formation technique et expérience commerciale indispensables.
Le candidat devra être disponible pour visite clientèle sur toute la France. Travail de base en région parisienne.
Adresser C.V. et prétentions à AIR L.B., 240, rue Gabriel-Péri, 92700 COLOMBES.

Agence de publicité anglo-américaine, 70 personnes, recherche RESPONSABLE PERSONNEL/ADMINISTRATION :
- Formation supérieure ;
- Plusieurs années d'expérience fonction personnel.

Ce poste de confiance exige :
- Un très bon contact ;
- méthode, autorité et discr.

Env. C.V. à Mme Benveniste, Masius, 10, bd du Parc, 92521 NEUILLY Cedex, et téléphoner au 747-12-25 pour r.-v.

ÉLECTRONICIENS
Niveau BTS pour circuits logiques. SIEMEPHONE, 199, rue de Fontenay, 94300 VINCENNES. Tél. : 365-20-70.

T.I.T.N., filiale THOMSON-CSF INFORMATIQUE, recherche
INSPECTEURS DE MAINTENANCE
débutants ou confirmés. Expérience Microprocesseur et Mini 6 pour MAINTENANCE en région parisienne. Nombreux avantages.
Env. C.V. + photo et prétentions sous référence SAV/M à T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

S.C.A. AGGLOMÉRATION NOUVELLE D'EVRY
recrute immédiatement
1 ATTACHÉ COMMUNAL 2e CLASSE
Administration générale
Condition statutaire du personnel communal
Ecrire M. LE PRÉSIDENT DU S.C.A., 25, Cours Blaise-Pascal, B.P. 62, 91002 EVRY CEDEX.

P.M.I. FABRICANT ET DISTRIBUTEUR
Pièces détachées automobile, exportant 80 % de son C.A. recherche urgent
UNE ASSISTANTE ADMINISTRATIVE EXPORT
Responsable secteur géographique ; formation B.T.S. commerce international ou équival.
Libre immédiatement.
Anglais indispensable.
Espagnol souhaité.
Adresser C.V. et prétentions à SASIC, B.P. 195, 92306 LEVALLOIS.

LABORATOIRE DE RECH. DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECH. AGRONOMIQUE
recrute pour emploi de :
TECHNICIEN
Titulaire d'un diplôme BAC + 2 (B.T.S., D.U.T., DEUG A) en mathématiques appliquées.
Env. c.v. à E. JOLIVET, Laboratoire de Biométrie, C.N.R.Z., 78350 Jouy-en-Josas.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT EST PARISIEN
recherche
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
susceptible assurer maîtrise d'ouvrage et mise en exploitation géothermie. Connaissances et expériences en matière de chauffage urbain souhaitées.
Adresser c.v. et candidatures sous n° T 037.416 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ets public administratif
recherche
UN CADRE SUPÉRIEUR
CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL
Dynamisme et expérience.
Envoyer C.V., photo et prét. à : C.N.M.H.S. Service du Personnel 62, rue Saint-Antoine 75004 PARIS.

Importante Association Nationale
recrute pour son SECTEUR DÉVELOPPEMENT
UN CADRE
- Chargé de promouvoir le financement du service aide-familiale rurale.
- Motivations associatives et sociales souhaitées.
- Formation supérieure ou expérience.
- Bonne connaissance en comptabilité, en gestion, en juridique.
- Qualités humaines et travail d'équipes.
- Sens des responsabilités.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo + prétentions à l'attention de M. le Directeur Général — U.N.A.D.M.R. 12, rue Jacquemont, 75017 Paris. POSTE A POURVOIR IMMÉDIATEMENT.

Société de Presse
recherche
AGENTS COMMERCIAUX
dynamiques, efficaces, responsables et ambitieux
minimum garanti + %.
Tél. : S.P.R.I.C. 727-63-27.

Association de vacances pour l'enfance et la jeunesse
recherche
UN DÉLÉGUÉ EN ILE-DE-FRANCE
introduit auprès des C.E. et des municipalités.
Rémunération %
+ frais de déplacements.
Envoyer lettre manuscrite, c.v. et photo sous n° T 037.444 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RÉGIE PUBLICITAIRE
recherche
COURTIERS
H. ou Fmes pour prospection publicitaire support professionnel artisanat et alimentation. Fixe + commission.
Ecrire avec c.v. FLORENCE, 33, bd Raspail, Paris-7e.

RECHERCHONS POUR PARIS
1 RESPONSABLE DES SERVICES PERSONNEL ET COMPTABLE
Libre rapidement.
Envoyer c.v. sous n° T 037.465 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

E.C.S. Sté de leasing
filiale d'un grand groupe bancaire recherche :
UN ANALYSTE
DE FORMATION SUPÉRIEURE SCIENTIFIQUE
Expérience 5 ans et connaissance R.P.G. IBM 34 souhaitée
Il lui sera confié l'encadrement d'analystes programmeurs, le développement et la maintenance d'applications informatiques dans le domaine de la gestion.
Envoyez votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo et prét.) à : E.C.S. service du personnel, 16, rue Washington, 75008 PARIS.

P.M.E. biens d'équipement IGNY (91) recherche
CHEF COMPTABLE
responsable 2/3 personnes. Connaissance CCMC, paye, comptabilité générale, et analytique.
Anglais souhaité. Formation DECS. Expérience 5 à 10 ans. Libre de suite.
Envoyer c.v., photo et prét. s/réf. 9997 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE DES TRAVAILLEURS SALARIÉS
recrute
pour son Service Inspection
UN CADRE
chargé du contrôle des organismes régionaux.
Titulaire d'une maîtrise en droit science économique.
Connaissance comptabilité indispensable.
Dégagé obligations militaires, minimum 25 ans.
Déplacements fréquents en métropole, éventuellement dans D.O.M.
Rémunération ann. 88.000 F.
Adresser lettre de candidature, c.v. et photo n° 3810 . L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Contrôle médical de la région de Paris placé près de la Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France
recherche
INGÉNIEUR
pour son service technique radiologique.
Les postulants devront être titulaires d'un diplôme d'ingénieur reconnu par l'État.
Le candidat retenu sera chargé de diriger, d'orienter, de coordonner les différents groupes de travail du service en matière de mécanique et d'électromécanique, d'électricité, d'électronique, rayonnements ionisants, photographie (imageries médicales), bâtiment, sécurité, secrétariat administratif.
Un examen permettra de vérifier les connaissances des candidats. Le permis de conduire est indispensable.
Adr. c.v. détaillé à Monsieur le chef du personnel de la Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France, 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE en ressources humaines et formation RÉGION PARISIENNE
recherche
INTERVENANT
PROFIL SOUHAITÉ :
- Formation universitaire ou Ecole d'ingénieurs ;
- Expert en matière de gestion de ressources humaines et formation ;
- Expérience de conduite de projets et changement en milieu industriel ;
- 5 ans de pratique professionnelle.

FONCTIONS :
- Conduite d'interventions en entreprise tant sur le plan commercial que opérationnel ;
- travail en équipe pluridisciplinaire ;
- développement des services « Ressources Humaines » auprès d'une clientèle industrielle.

Déplacements fréquents
Env. lettre man. avec C.V., ph. et prét. à n° 55.443 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01.

REVUE SPÉCIALISÉE
cherche
MAQUETTISTE PRESSE
Env. c.v. et prét. à S.P.E., Chantal TIMAR-SCHUBERT, 43, r. de Dunkerque, Paris-10e.

CNRS
recherche pour traduction à domicile de résumés documentaires allemands, des
MÉTALLURGISTES
CONFIRMÉS
Env. C.V. : CNRS diffusion traduction 26, rue Boyer 75971 PARIS Cedex 20.

BERNARD MAILLET et associés 164, fg St-Honoré, PARIS-8e recrutent
MÉMORIALISTES COLLABORATEURS
possédant C.S.
D.E.C.S.
+ 2 ans cabinet
Tél. pour R.-V. 723-78-14.

secrétaires

Importante Sté Informatique Mº PONT DE NEUILLY
recherche
SECRÉTAIRE BILINGUE
1re EXPÉRIENCE SOUHAITÉE
Nombreux avantages sociaux
Ecr. à SESA, 30, quai de Dion-Bouton, 92806 PUTEAUX. Préc. réf. sur env. : 67 LM.

SOCIÉTÉ DE SERVICES
recherche
pour son département international
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
de langue maternelle de préférence américaine ou anglaise, parfaitement bilingue français.
- Sténo ds les 2 lang. ;
- 5 ans minimum d'exp. ;
- Espagnol et IBM visiotexte appréciés.

Envoyer c.v. + photo sous n° T 037.460 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75428 PARIS CEDEX 09.

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre administratif confirmé, EOST + chambre de commerce + DECS en cours. Rompus administration générale, comptable, financière et commerciale. Libre de suite. Téléphone : 306-23-00. Paris, région parisienne.

J. F. 2 enfants, BTS anglais, 10 ans expérimenté secrét. P.D.G. cherche poste respons. compatible av. EC. système scolaire.
Ecr. s/nº 0.655 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ARCHITECTE 40 ans cherche projets ou concours en sous-traitance, délais rapides. Tél. : 905-16-75 — 996-47-32.

H.E.C. EXPERT COMPTABLE AUDIT EXPÉRIMENTÉ, CHERCHE SITUATION.
Ecrire sous le nº T 037395 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 25 ans, maîtrise droit privé connaissances législation du travail. Cherche emploi sédentaire ou non. Tél. : (37) 81-10-34.

CADRE SUP. CIAL, 38 ANS
Super vendeur, autodidacte exp. et maît. parfaite jouet industriel ou artisanal. Distribution moderne et traditionnelle réf. permanent, opération ponctuelle, spécialiste mise au point opérations modes, ex : Scoubidou — Etude toutes propositions, représentant, agent, animateur, équipe vente, réf. C.A., suivi clientèle etc.
Ecrire sous le nº T 037459 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 31 ans DECS COMPLET. maîtrise de gestion. DAUPHINE
DESS de contrôle de gestion plusieurs années d'expérience recherche situation intéressante.
Ecr. s/nº 6.423 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FC504 Direction P.M.E.
- H. 38 ans, Droit + Sc. Po ;
- EXPÉRIENCE. Direction P.M.E. + 50 pers. secteur transports ;
- Exp. Management, Marketing Publicité, commerce international ;
- Conn. marchés espagnol, Amér. latine ;
- Anglais, Espagnol,

recherche : Direction P.M.E. ou adjoint P.-D. G.
Ecr. s/nº 6.424 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 23 ans, débutante diplômée Ecole de Commerce International, groupe ESSEC, Anglais très courant, Espagnol, cherche 1er emploi plein-temps ou mi-temps dans service commercial marketing, publicité. Edition... Tél. : 723-56-11.

CADRE ESA, 29 ans d'expérience mécanique métallurgie forge, fonderie, tôle, découpage, emboutissage, sous-traitance, investissements, achats techniques, organisation, gestion, recherche situation.
Achats, région Rhône-Alpes, centre, midi, libre de suite.
Ecrire sous le nº T 037481 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Collaboratrice de cabinet, B.P. comptable, CSRC et JF, exp. secteur hôtellerie, organisation, disponible avril 1983, recherche E.C. sur région parisienne pour travaux réguliers ponctuels 120 h/mois.
Ecr. s/nº 7.446 le Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75009 PARIS.

Jeune homme, grande qualité rédactionnelle, importante culture générale, maîtrise enseignement histoire. Expérience enseignement et correction imprimerie cherche emploi
RÉDACTEUR
toute branche
disponible immédiatement.
Ecr. s/nº 6.414 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 24 ans, maîtrise droit privé, juriste d'entreprise, anglais/allemand parlé/écrit. Disponible le 1-1-83.
Recherche situation service juridique ou administratif. T. 687-22-14 ou 852-32-60.

TRANSPORT
DISTRIBUTION PHYSIQUE
Cadre Sup. large expérience :
- transport/magasinage.
- grande distribution.
- négociateur haut niveau,
- rigueur gestion.

Références premier ordre.
Rech. poste Direction dans :
- P.M.E. à développer, ou
- Import. Sté pour compléter équipe de direction.

Ecr. s/nº 0548 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire assistante, 39 ans, expérience, ch. poste stable.
Ecr. s/nº 0549 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Energique : 25 ans, ingénieur INSA, responsable de production, augmentation du C.A. de 50 % en un an.
Mais j'ai peu de moyens et 6.000 F/mois.
Que me proposez-vous ?
Ecr. s/nº 7435 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 23 ans, ANIMATEUR AUDIOVISUEL, rech. emploi (form. BAFD, Vidéo, Ciné 8, Séri., Photo, Repro...). C.V. sur dem. Tél. 274-43-22.

automobiles

ventes

plus de 16 C.V.

SOCIÉTÉ VEND BMW 732 I.A.
Excellent état, toutes options, modèle 80 - 60.000 km.
Prix : 60.000 F (Argus 77.000 F)
Tél. : 341-47-74 (hres bur.).

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

DUPLEX DE CARACTÈRE
Vue Panthéon, exp. Est et Sud, imm. XVIIe, poutres, chem., tt cft. 90 m² pondéré. 1.400.000 F. JAMAR, notaire - 233-21-18.

PLACE MONGE
Beau 2 p., entrée, cuis., bns, w.-c., 4e ét., b. état. 340.000 F. Propriétaire : 504-25-04.

Jussieu, 2 pces. 354-42-70
PUITS ROMANTIQUE.

NEUF
1 ET 3 R. POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE 3, 4, 5 PCES ET DUPLEX.
Vis. témoin ts les jours de 14 h à 19 h, sauf mercredi et dim.

7e arrdt

DUROC - 126 m², magnifique séj. avec cheminée, 2 chbres, imm. pierre de t., ascenseur. GARBI - 567-22-88.

8e arrdt

Plein cœur Champs-Elysées imm. p. de taille, 2e étage, asc., 2 pces, 55 m², très sombre sur cour. Idéal investissement ou pied-à-terre. Urgent à saisir. 610.000 F. Tél. 771-22-33, ap.-midi.

9e arrdt

9e arrondissement, part. vend studio + entrée, cuis., s. de bns. Tél. de 10 h. à 13 h. et 16 h. à 19 h. Tél. 338-15-88.

11e arrdt

PELÉE VOLTAIRE
5 p., asc., vue. 354-42-70.

14e arrdt

RASPAIL 7e ét. avec asc., studio + terrasse, belle vue dégagée. 315.000 F.

NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

15e arrdt

SÉGUR SUR JARDIN
Bel résidence avec tennis. Réception, 4 chbres, 2 bains, parfait état - T. 633-29-17/577-38-38.

17e arrdt

Particulier vend appt 240 m²
Mº COURCELLES
8 p., 3 bains/toil., 2 services, luxueuse résidence p. de t., idéal pour diplomate ou homme d'affaires.
Px 2.138.000 F (park. option). Tél. : (1) 227-78-99.

45, AV. VILLIERS
Mº MALESHERBES
DUPLEX avec MEZZANINE de 2, 4, 5 p., et STUDIOS. LUXUEUSE RÉHABILITAT. Visite lundi, mardi 12-18 h.

BOULEVARD VOLTAIRE
Pptaire vend murs de boutique, occupées. 553-00-21.

18e arrdt

Grand standing, Montmartre, 3 P. 70 m², parking et jardin privé sur parc de 5.000 m. Prix justifié. Tél. le matin et le soir après 19 h. au 259-77-56.

information divers

TROUVER UN EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- Les 3 types de c.v.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détail., etc.

Pour informat., écr. CIDEM M, 3, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

occasions

PIANOS D'OCCASION DROITS ET QUEUE
Prix intéressants en l'état ou révisé. Reprises. Echanges.
PLEYEL — ERARD — STEINWAY — BECHSTEIN — SAUTER — RAMEAU, etc.
Garantie, service apr. vente, crédit location, bail. Egalement quelques pièces de collection à saisir.
PIANOS DANIEL MAGNE
553-20-60
17, av. Raymond-Poincaré, 75116 PARIS.

cours et leçons

INGÉNIEUR donne cours de maths ou physiques, toutes classes jusqu'au T.C. T. 542-22-02 ou 663-65-40.

92 Hauts-de-Seine

Levallois, résidentiel, 4e étage, 50 m². Entrée, séjour + 1 chbre, cuisine, bns, chf. central individuel. Etat impeccable. Tél. 380-29-87.

BOULOGNE Mº et BOIS. CHARM.
petite maison actuellement café + appt facil. transformab. hab., cour + gar. 605-10-08.

Province

LE BON CHOIX
Dans le VAR, au soleil de LA COTE D'AZUR, nous vous proposons des studios et des petits appartements à aménager, dans des sites privilégiés.
Vous conciliez petit investissement, rentabilité évidente en cas de location, jouissance totale de votre patrimoine et plus value de votre capital.

SANARY
Studios à aménager, calme, 20 mètres port, à partir de 110.000 F

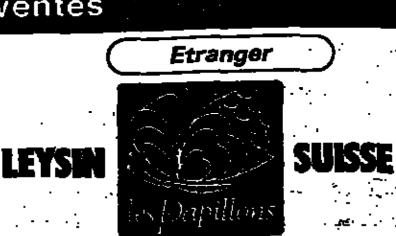
PRÈS TOULON
A 10 mètres de la belle plage des sablettes, studettes à partir de 90.000 F

SANARY
Dans pinède bord de mer, studio et appartements à aménager, parking, accès mer, à partir de 180.000 F

Renseignements et visites pendant les fêtes de fin d'année. Tél. (16 91) 79-45-03.

Vends Nîmes, plein centre, 20 ', prox. mer, appt type 5, stand. avec park. Imm. récent. tél. M. Courbier (66) 67-33-57 ou (66) 67-67-39.

Etranger



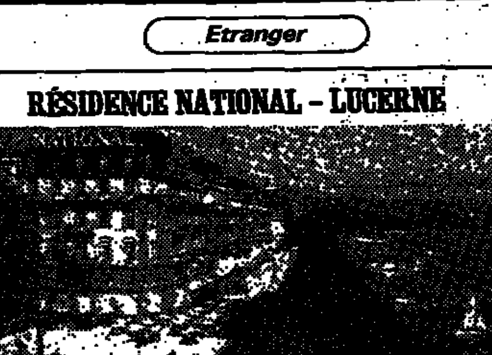
LEYSIN — SUISSE
A vendre directement du constructeur
APPARTEMENTS RÉSIDENTIELS
- autorisation de vente aux étrangers
- du studio au 6 pièces
- très belle exposition, vue splendide
- finitions de tout premier ordre
- à proximité du centre de la station
- habitables décembre 1982
- prix fermes de SFR. 105 000.— à SFR. 460 000.—, garage SFR. 20 000.—

Pour tous renseignements et visite, veuillez contacter :
RINDERKNECHT SA
7 place St-Louis, CH-1110 Morges — Ingénieurs et Entrepreneurs Conseils — Tél. (021) 71 05 21/22 50 — Télex 459141

locations non meublées offres

Etranger

RÉSIDENCE NATIONAL – LUCERNE



A ce beau site, loin du trafic, au bord du lac des Quatre Cantons, nous louons des appartements de grand luxe de
1 à 5 1/2 chambres
Salon avec cheminée, cuisine moderne, salle de bains en marbre. En quelques mots, une résidence confortable et calme, offrant sécurité et service dans un endroit merveilleux. Service d'hôtel sur demande.
Pour de plus amples détails, veuillez vous adresser à RÉSIDENCE NATIONAL, CH-6002 Lucerne, tél. 041-51-69-35.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. URGENT APPT
180 A 220 m²
16e, 8e, 7e - Tél. : 562-16-40.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs.
Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
49, av. Kléber, 75116 Paris.

immeubles

ACH. IMM. VIDE même avec gros travaux, Paris, banlieue. Tél. 580-86-06, de 7 h à 21 h.

locations meublées offres

Paris

P. à P. cherche à louer pour le 1er février, 2 pièces Paris.
Ecr. s/nº 6.421 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

viagers

Petit 2 pces, occupé, femme 87 ans. 95.000 + 950 F. Imm. ancien, près Parmentier. Téléphone : 266-19-00.

NEUILLY-PLAISANCE, plateau d'Avron, libre, grande villa 8 pièces, grand sous-sol s/1.000 m², calme, terrasse. 560.000 + 3.000 F mens. F. CRUZ - 266-19-00.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ. 266-19-00.
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

propriétés

LOT MANOIR XIIIe
restauré 10 p. + dépendances falaise et grottes 6 ha.
PX INTÉRESSANT VU URGENCE. A.V.L. - 874-82-22.

Près ST-NOM-LA-BRETÈCHE FEUCHEROLLES Coteau Saint-Gemmes plein Sud, vue, MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ, parfait état, 400 m² sur 2 niveaux, cave, grenier, 1 ha terrain, tennis, garage.
JEAN COURTOIS 261-80-02.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS, rech. pour clientèle étrangère et Diplomates APPARTS, VILLAS, HOTEL PART. et BUREAUX. LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

Région parisienne

Pour Sociétés européennes, ch. villas, pav. pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

Etude cherche pour CADRES, villas, pav., ttes banl. Loyer garanti. 8.000 F. 283-57-02.

bureaux

Locations

Architecte cherche co-locataire pour bureau de dessin installé, 70 m², à Grigny (Essonne). 1.000 F par mois.
Ecr. s/nº 6.425 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F PAR MOIS 1 DOMICILIATION + SERV. S.A.R.L. Artisans - 296-36-74.

Domiciliations : 8e-2e
SECRÉTARIAT-TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88 +.

DOMICILIATION 8e
RM-RC 220/330 MOIS
PERMANENCE TÉL.
TÉLEX-SECRÉTARIAT
CRÉATION DE SOCIÉTÉS
TOUTES DÉMARCHES
AGECO 294-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ)
DÉP. ASSUR. 550-43-87.

66, CHAMPS-ÉLYSÉES
SECRÉTARIAT-SERVICES
BUREAUX MEUBLÉS
SALLES DE RÉUNIONS
Domicile sièges sociaux.
B.E.B. - Tél. : 723-50-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L.-R.C.-R.-M.
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanence téléphonique
355-17-50

fonds de commerce

Ventes

Cède commerce, articles de sports, sur grands boulevards Paris, 11e, 200 m², façade 12 m. Tél. 700-23-49.

AFFAIRE
1er ORDRE
OPÉRA
PARFUMERIE
200 m², C.A. important à développer. Stock parfumerie, cadeaux et maroquinerie de luxe. Pptaire traite. Cession, bail avec 4.000.000 F. Ecr. s/réf. 3.172 à DAREP, 59, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris-11e, qui transmettra.

maisons de campagne

PROVENCE VIEIL EYGALIÈRES Maison 2 ét., cave voûtée, 4 pces, salle de bns, cuis., loggia, tt cft. Tél. (90) 92-14-84. 500.000 F.

chasse-pêche

Vds SOLOGNE 30 km Sud Orléans, bel étang 6 ha, eau, et 40 ha bois et plaine. Cadre exceptionn. H. NACHURY (92) NEUILLY. Tél. (1) 637-63-32 et Sté Saint-Hubert (45) la Ferté-Saint-Aubin.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Vieillir chez soi

C'est le privilège des adultes actifs que de choisir et conserver leur « lieu de vie ». Le grand âge venu, souvent accompagné d'une diminution de l'autonomie, ce choix disparaît. Difficile de rester chez soi lorsque la famille craint l'accident et insiste pour l'entrée en établissement ; lorsque le propriétaire refuse tous travaux en espérant récupérer – et louer plus cher – le vieux deux pièces ; lorsque les voisins disent redouter le « désordre », les risques d'incendie, etc. Tous s'entendent pour dire au vieillard : *« Vous seriez tellement mieux en maison de retraite. »*

« Des personnes âgées désespérées de tout quitter pour entrer dans une maison de retraite ou un hospice sans l'avoir ni voulu ni choisi, j'en ai connu des centaines », explique Mme P..., actuellement surveillante dans un service de moyen séjour de l'Etablissement national des convalescents à Saint-Maurice, dans la banlieue parisienne. *« J'ai donc voulu comprendre pourquoi et comment on en arrivait à une telle situation, et surtout tenter d'inverser le mécanisme. »* Depuis un an qu'elle est dans ce service de moyen séjour, où sont reçues pendant quatre-vingts jours au maximum des personnes âgées venant d'un service d'aigu, Mme P... a un joli score à son actif : sur cent « entrées », quatre-vingt-un malades ont pu regagner leur domicile. *« Lorsque je suis arrivée, le pli était pris de faire systématiquement une demande de placement définitif en hospice ou autre. Mon travail consiste, en plus des soins, à examiner très précisément la situation de chaque malade, cas par cas, sans a priori, pour utiliser et exploiter toutes les possibilités, amis, parents, voisins, aides financières, bureaux d'aide sociale, clubs, bénévoles, etc., pour permettre ce retour au domicile tant souhaité, même si au départ le projet semble parfaitement irréaliste. »*

Mme T..., quatre-vingt-sept ans a bénéficié de cette mobilisation intensive au printemps dernier. Elle habite seule, depuis 1917, un deux pièces banal au sixième étage – mais avec ascenseur – d'un vieil immeuble dans le douzième arrondissement de Paris. Cet appartement, c'est sa joie. *« Je ne suis jamais aussi heureuse que lorsque j'ouvre ma petite porte de palier. »* Et pourtant, au départ, l'affaire ne se présentait pas bien. En janvier 1982, Mme T... est hospitalisée pour une broncho-pneumonie (aucune de ses deux fenêtres ne fermait correctement), compliquée d'une atteinte cardio-vasculaire. En plus, Mme T... « perdait » un peu la tête à la suite d'un cambriolage. *« Pendant son séjour à Saint-Maurice, il a fallu tout résoudre »,* dit Mme P... Celle-ci est allée visiter le logement, a déterminé les travaux indispensables (menuiserie, chauffage à accumulation et réchaud électrique), déposé un dossier au PACT de Paris pour faire faire les travaux.

Mais le logement n'était pas le seul obstacle au retour. Il fallait songer à la sécurité et à l'entourage. Mme P... a donc réuni les voisins. Trois personnes, en plus de la famille et de la gardienne, ont accepté de « s'occuper » de Mme T... Tous les matins, un voisin lui apporte une baguette de pain frais. On lui fait ses courses. A tour de rôle, on lui « monte » de la soupe, des légumes cuits, du poulet. Et deux fois par semaine, une aide-ménagère vient faire le ménage.

« Même si ces personnes très âgées – la moyenne d'âge est de quatre-vingt-trois ans dans le service – ne rentrent chez elles que pour quelques mois, c'est déjà beaucoup, car elles ont une fin de vie comme elles la souhaitent ! », conclut Mme P... Voilà tout un programme qui ne peut que plaire aux pouvoirs publics et aux institutions : il fait appel à la solidarité et coûte peu cher.

CHRISTIANE GROLIER.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 22 DÉCEMBRE

« De Carthage à Kairouan », 13 h 30, Petit Palais, Mlle Zujovic.

« Musée du Costume : les uniformes civils », 14 heures, 10, avenue Pierre Ier-de-Serbie, Mme Bachelier.

« Hôtel de Sully, place des Vosges », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz.

« Musée de la Marine », 15 heures, entrée Palais de Chaillot, Mme Bouquet des Chaux.

« Notre-Dame », 15 heures, portail central, Mme Garnier-Ahlberg.

« Exposition Fantin Latour », 15 heures, Grand Palais, Mlle Oswald.

« Vie quotidienne dans l'Egypte ancienne », 15 heures, Louvre porte Champollion (Approche de l'Art).

« Musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (l'Art pour tous).

« Trésors d'Irlande », 14 h 30, Grand Palais.

« Exposition Oudry », 19 heures, Grand Palais, D. Bouchard.

« Jardins et curiosités à Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, métro Mabillon, Mme Moutard (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition Oudry », 10 h 30, Grand Palais. Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Hager.

« La Sainte Chapelle », 15 heures, portail.

« Quatrième centenaire de Sainte-Thérèse d'Avila », 15 heures, exposition Petit Palais (Paris et son histoire).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'art du XVIIe siècle dans les carmels de France », 14 h 30, Petit Palais, E. Romann.

« Exposition Oudry », 15 h 30, Grand Palais (Tourisme culturel).

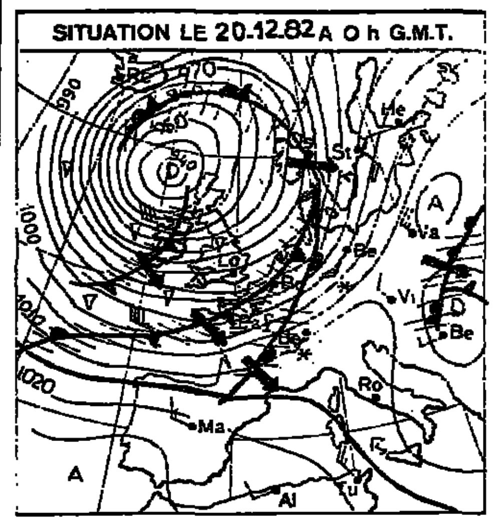
Ruelles moyenâgeuses, rue de la Parcheminerie, la Comédie française, le Café Procope », 14 h 30, 1, rue des Carmes (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

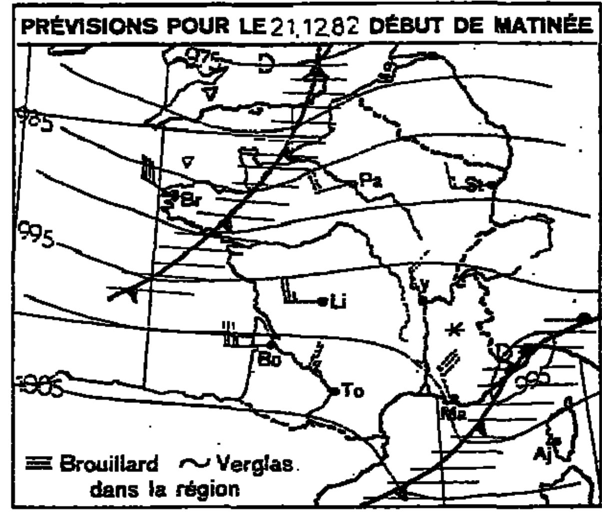
18 heures, 12, rue Vivienne, J. Breyer : « Manipulation publique du tarot des grands peintres » et 19 h 45, J.-L. Bernard : « Egyptologie » (Ergonia) (projections).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20.12.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 21.12.82 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 21 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Une très vaste zone de basses pressions centrée au nord de l'Ecosse va déborder sur la Fance et continuera de diriger à travers le pays des perturbations assez actives. Elle maintiendra un vent d'ouest fort soufflant par moments en tempête.

Mardi, en début de journée, la France sera prise en tenaille par deux zones de mauvais temps. Une première sur les Pyrénées, le sud du Massif Ccentral, les Alpes et le littoral de la Méditerranée *donnera encore* des *pluies abondantes et* de la neige vers 1 500 et 2 000 mètres seulement. Une deuxième plus étroite, ayant abordé la Bretagne dans la nuit commencera à progresser vers l'intérieur, entre ces deux bandes de mauvais temps, un ciel très incertain de la Vendée et des Charentes au Massif Central, à la Franche-Comté, aux Alpes et à l'Alsace.

Au cours de la journée, amélioration sur la moitié sud-est avec temps plus variable. Sur la moitié nord-ouest, de fré*quentes* averses et *toujours* du vent fort en Manche et sur le proche Atlantique. Au cours de la journée, peu de changements de température entre le matin et l'après-midi, 2 à 6 degrés du nord au sud. L'après-midi il fera plus frais sur le nord-ouest, 4 à 5 degrés, ailleurs 6 à 9 degrés.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 20 décembre à 7 heures, de 990,9 millibars, soit 743,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 décembre ; le second le minimum de la nuit du 19 décembre au 20 décembre) : Ajaccio, 12 et 12 degrés ; Biarritz, 11 et 9 ; Bordeaux, 11 et 10 ; Bourges, 10 et 5 ; Brest, 12 et 6 : Caen, 12 et 6 : Cherbourg, 11 et 6 : Clermont-Ferrand, 3 et 2 : Dijon, 2 et 1 : Grenoble, 2 et 0 : Lille, 3 et 3 : Lyon, 4 et 2 ; Marseille-Marignane, 6 et 4 : Nancy, 2 et 1 ; Nantes, 12 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 5 : Paris-Le Bourget, 5 et 5 ; Pau, 10 et 3 ; Perpignan, 12 et 5 ; Rennes, 12 et 8 ; Strasbourg, 4 et 2 ; Tours, 7 et 7 ; Toulouse, 9 et 3 ; *Pointe-à-Pitre*, 31 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 3 degrés ; Amsterdam, 3 et 3 : Athènes, 17 et 9 : Berlin, 3 et 0 : Bonn, 3 et 2 : Bruxelles, 2 et 2 : Le Caire, 24 et 12 ; îles Canaries, 19 et 16 ; Copenhague, 3 et 0 : Dakar, 24 et 18 ; Djerba, 15 et 10 : Genève, 3 et 1 : Jérusalem, 15 et 4 ; Lisbonne, 13 et 10 ; Londres, 12 et 5 ; Luxembourg, 0 et 0 ; Madrid, 10 et 0 ; Moscou, 5 et 1 ; Nairobi, 24 et 14 : New-York, 2 et 0 : Palma-de-Majorque, 13 et 4 ; Rome, 12 et 0 ; Stockholm, 2 et 0 : Tozeur, 14 et 6 ; Tunis, 10 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CONSOMMATION

LES « GAULOISES » A 4 FRANCS LE 24 janvier

Le prix des cigarettes, des tabacs et des cigares fabriqués en France et importés augmenteront le lundi 24 janvier. Le prix du paquet de Gauloises passe de 3,80 F à 4 F, celui des Gitanes de 4,90 F à 5,10 F.

Dans l'ensemble l'augmentation du prix des cigarettes est comprise entre 20 et 40 centimes selon les marques. Les Pall Mall, Peter Stuyvesant, Marlboro, *Winston augmentent de 35* centimes par paquet.

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

Reconnue d'utilité publique

CAS n° 17

Cette famille de deux enfants,* dont un infirme cérébral, vit une situation dramatique. Le père et la mère viennent d'être licenciés, l'entreprise où ils travaillaient étant en difficulté. Pour améliorer la vie du petit handicapé, ils ont construit un pavillon, dont il faut terminer les travaux. Toutes les économies sont épuisées. *Il faudrait encore :

3 000 F.

★ Prière d'adresser les dons à la Semaine de la bonté, 175, boulevard *Saint-Germain*, *75006 Paris*, C.C.P. Paris 4-52 X ou chèques bancaires.

Aucune quête n'est faite à domicile.

LES CONSÉQUENCES DU MAUVAIS TEMPS

Les inondations sont préoccupantes en Ile-de-France et dans le Sud-Ouest

Le redoux et la persistance des pluies sur une grande partie de la France maintiennent de nombreux départements en état d'alerte aux inondations. C'est notamment le cas en Haute-Saône, où plusieurs routes nationales ont été coupées et où le plan ORSEC a été déclenché dans la région de Vesoul.

Dans le Doubs, un homme de cinquante-cinq ans s'est noyé dans la nuit du 18 au 19 décembre, près de Montbéliard, en regagnant son domicile. En Lorraine, où une décrue s'était amorcée en fin de semaine, de nouvelles pluies et chutes de neige dans les Vosges, ainsi que sur la Moselle et la Meurthe-et-Moselle, font craindre une remontée des eaux.

La navigation sur le Rhin est toujours interrompue sur une vingtaine de kilomètres entre le nord de l'Alsace et l'Allemagne fédérale.

Dans le Sud-Ouest, la situation est toujours préoccupante en Dordogne et en Charente. Une légère décrue a été observée à Périgueux, et les habitants de Montignac et Terrasson, qui avaient dû évacuer leurs maisons samedi devant la montée des eaux, ont presque tous regagné leur domicile.

A Nice, samedi, un violent orage de grêle a interrompu le trafic pendant deux heures à l'aéroport. Plusieurs vols ont dû être déroutés sur Marseille.

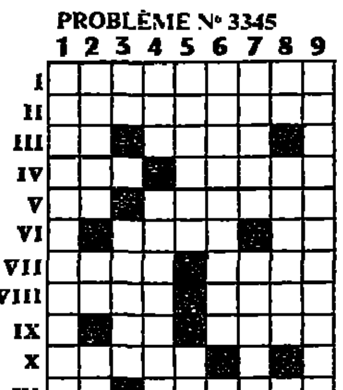
En région parisienne, où la Seine et ses affluents continuent de monter, plusieurs communes de Seine-et-Marne, de l'Essonne et du Val-de-Marne sont inondées. A Paris, la *voie express rive gauche* est complètement interdite à la circulation depuis dimanche, où la Seine atteint 4,20 mètres. La France n'est pas seule à connaître des intempéries.

Un car-ferry britannique coule en mer du Nord : *cinq noyés, un disparu*

La plus grave conséquence du mauvais temps a été la collision de deux car-ferries en mer du Nord : cinq personnes ont péri noyées. Par un vent de force 9, l'un des bateaux, l'*European Gateway*, battant pavillon britannique, avec à son bord soixante-dix personnes, a coulé dimanche soir au large de Harwich (côte est de l'Angleterre) après être *entré en collision avec un navire qui* ne transportait que des véhicules. Un passager était toujours porté disparu lundi 20 décembre en fin de matinée.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3345



HORIZONTALEMENT

I. Comble ceux pour qui l'uniforme a quelque attrait. – II. Rend sa féminité à la femme mais lui enlève tout piquant. – III. Personnel. Anglaise riche d'enseignement. – IV. Faisait fumer les anciens. Menace en l'air, mais ce n'est pas toujours du vent. – V. Démonstratif. Certains se piquent de l'apprécier. – VI. Inconnu qui mérite toute notre considération. Symbole chimique. – VII. Ne craint pas la rouille sur les bords de mer. Se donne de la main à la main. – VIII. Répond lorsqu'on envoie un timbre. Sa présence est souhaitable pour les répétitions. – IX. En rade. Rivière française. – X. Devient froide dans les situations brûlantes. – XI. Conjonction. Très liant malgré son apparente dureté.

VERTICALEMENT

1. Fait donc une maladie lorsqu'elle ne soigne pas. – 2. Nous transporte par les airs. Vieil agrément. Note. – 3. Adverbe. Peut être sincère mais jamais de bonne foi. – 4. Encourage à faire de bonnes passes. Conduit avec énergie. – 5. Fait donc de l'expression corporelle. Participe passé. – 6. C'est du sang dans un sens. – 7. Font autant d'effet aux sénors que les sénoritas. Est donc loué sans réserve. – 8. Fut transformée par l'amour. Sortir sans prévenir. – 9. Plus il est lent et plus vite il est dépassé.

Solution du problème n° 3344

Horizontalement

I. Déshabillage. Oc. – II. Encolure. Vans. – III. Scène. Ivrogne. – IV. Sand. Et. Fraudes. – V. Odeur. Iv. Iule. – VI. Ur. Rassises. Cet. – VII. Sépare. Our. Etc. – VIII. Oseille. Muets. – IX. Epi. Tmèses. Hure. – X. Bordée. Son. Rit. – XI. Ruée. Sa. Mot. – XII. A.M. Centième. Oui. – XIII. Sosie. Atrium. En. – XIV. Nom. Ne. Redan. – XV. Essoriller. Sati.

Verticalement

1. Dessous-de-bras. – 2. Encadre. Poumons. – 3. Scène. Poire. S.O.S. – 4. Honduras. Decimo. – 5. Ale. Rareté. EE. – 6. Bu. Seime. Ni. – 7. Iritis. Le. Staël. – 8. Lev. Viols. Ait. – 9. R.F. Suées. Erre. – 10. Avorter. Sommier. – 11. Gaga. Nœud. – 12. Ennui. Euh ! Mas. – 13. Séducteur. Na ! – 14. Electrique. – 15. Corset. Set. INRI.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 19 décembre :

DES ARRÊTÉS

- Relatif à la dotation d'installation aux jeunes agriculteurs ;
- Portant modification du prix de vente en France continentale de certaines catégories de tabac (pour le 24 janvier 1983).

UN DÉCRET

- Fixant les circonscriptions des directions opérationnelles des télécommunications.

BREF

CONCOURS

P.M.I. : Un concours sur titres est ouvert pour le département de Seine-et-Marne pour un poste de médecin à temps complet au service de protection maternelle et infantile à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de Meaux.

Les candidatures sont à adresser, avant le 10 janvier, au président du conseil général de Seine-et-Marne, service du personnel, 77010 Melun Cedex.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

M. JACQUES DELORS AU « CLUB DE LA PRESSE D'EUROPE 1 »

• Il n'y a pas de raison objective de changer la parité du franc vis-à-vis du deutschemark.

• S'il le faut, je n'hésiterai pas à proposer un nouveau tour de vis

M. Jacques Delors était l'invité du « Club de la presse », dimanche 19 décembre. Evoquant les récents remous monétaire, le ministre de l'économie et des finances a déclaré :

« Si la tempête monétaire continuait, nous résisterions, car il n'y a pas de raison objective de changer la parité du franc vis-à-vis du deutschemark ni vis-à-vis des autres monnaies. Si nous pouvons encaisser une baisse du dollar, il en résultera des effets bénéfiques pour nos importations, tant mieux pour l'Europe entière. »

Confirmant la volonté de la France de rester dans le Système monétaire européen. Il a ajouté :

« Nous ne sommes pas les seuls à tenir ce raisonnement. Les Belges, les Italiens, les Irlandais, le font. Et il y a des raisons à cela. Lorsque l'on fait partie d'un club et que l'on croit à son avenir, on a des droits et des devoirs. Il arrivera un moment où les Allemands auront des devoirs, et il les rempliront. Aujourd'hui, lorsque je discute avec l'administration américaine, que me donne-t-on comme référence de ce que pourrait être demain l'ordre monétaire satisfaisant, sinon le Système monétaire européen ?

Justifiant la politique d'endettement de la France par la nécessité de *« faire la soudure »*, M. Delors, après avoir rappelé que le deuxième choc pétrolier eut nécessité de diminuer le pouvoir d'achat de 2 %, ce que *« le gouvernement de M. Barre n'a pas fait »*.a ensuite évoqué les perspectives monétaires.

« La guerre économique »

« Il y a actuellement deux signes positifs. D'une part, les Américains ont accepté le renforcement des moyens des institutions monétaires internationales ; d'autre part, alors que nous avons eu à faire face à deux problèmes extrêmement difficiles pour deux pays d'Amérique latine, la coopération entre nos pays a fonctionné dans des conditions de rapidité, de célérité, sans tension entre nous, qui sont exceptionnelles.

» Quand nous avons fait cela, nous avons joué les pompiers. maintenant il faut être des architectes. Il faut reconstruire un ordre. Et je suis persuadé que le jour où l'ensemble du monde saura qu'il y a à la disposition des pays qui traversent une phase difficile, c'est-à-dire des pays en voie de développement, 60 milliards de dollars en plus, ce sera déjà un aspect positif.

» Par ailleurs, je vous rappelle qu'après le sommet de Versailles, qu'on a tant vilipendé, j'avais obtenu la création, pragmatique, à l'anglo-saxonne, d'un groupe de travail pour réfléchir sur la question :

« Est-il utile ou non d'intervenir sur le marché des changes, faut-il laisser aller les marchés, selon la théorie du laisser-faire, ou faut-il intervenir ? Nos amis américains avaient alors dit oui au groupe de travail, mais sans enthousiasme. On l'autre jour, à Francort, il se sont référés eux-mêmes à ce groupe de travail que je convoquerai sans doute au mois de février, date à laquelle il aura terminé ses travaux. Et si, à ce moment-là, les grands pays industrialisés disent ensemble au monde : si c'est nécessaire, si les mouvements divaguent de trop, nous interviendrons, je vous assure que ce sera un signe de confiance. Ce qui manque le plus au monde aujourd'hui, c'est que les pays les plus riches, qui ont le plus de responsabilités, disent au monde : nous prenons, nous, nos responsabilités, nous vous donnons des signes de confiance. »

Évoquant les négociations en cours entre les pays les plus riches, M. Delors a indiqué que trois pistes de recherches étaient explorées : un renforcement des institutions financières internationales, une coopération raisonnable entre le dollar, le yen et l'ECU, l'aide aux pays en voie de développement qui pourrait revêtir l'aspect d'un plan d'aide ambitieux qui serait mis en œuvre par la Banque mondiale et ses satellites ou bien faire une émission spéciale de D.T.S.

Le ministre a parlé ensuite des mesures qu'il serait prêt à prendre si la crise mondiale devait durer :

« Si ce que nous voulons faire pour redonner confiance au monde ne donnait pas des résultats rapides, si le découragement, le pessimisme, l'engrenage pervers de la récession et du chômage continuaient et que la France en subisse les conséquences parce que la désinflation n'est pas assez rapide, je n'hésiterais pas à proposer au gouvernement un nouveau tour de vis sur le plan du budget et de la politique monétaire, de façon que nous puissions tenir debout. En effet, ce n'est pas nous qui sommes les maîtres du monde. Ce monde, il va comme il est, il est en proie à des forces que personne ne maîtrise, et on en revient à la question précédente. Mais, sur le chapitre de la désinflation, moi je ne céderai pas, pour une raison simple. Je sais que mon pays, pendant trente ans, a réussi sa modernisation en tolérant une inflation supérieure aux autres pays, mais nous étions dans un monde de changes fixes, dans un monde où le prix du pétrole était quinze fois inférieur à ce qu'il est aujourd'hui.

» Aujourd'hui, pour rester debout, il faut avoir une monnaie stable et il faut avoir maîtrisé l'inflation. C'est la dure loi de notre époque, et nous ne pouvons pas en faire l'économie. C'est un obstacle incontournable et, tant que je serai ministre des finances, je proposerai des mesures nécessaires pour le faire, non pas des mesures sauvages — notre politique n'est pas du même genre que celle de Mme Thatcher, car je ne veux pas trois millions de chômeurs en France et des îlots de pauvreté comme il y en a, par exemple, au Pays de Galles, — mais, malgré tout, il faut savoir que cela ne sert à rien de piétiner, d'injurier le monde entier.

» L'important, c'est que nous sommes dans une guerre économique et, pour la gagner, nous devons assurer la stabilité de notre monnaie et la sagesse en matière de hausse des prix. Ce sont des obstacles fondamentaux. Simplement, il ne faut pas faire que cela, il faut préparer l'avenir, d'où les efforts que nous faisons pour que le chômage ne soit pas la marée noire qui décourage la valeur « travail » en France, d'où les efforts que nous faisons — je vous donnerai les chiffres tout à l'heure, si cela vous intéresse — pour donner à notre industrie et, d'une manière générale, à notre appareil productif les ressources qui lui ont tant manqué ces dernières années pour se hisser au niveau du défi de la révolution scientifique et technique. »

Un journaliste s'étant alors exclamé : *« Vous parlez comme M. Debré ! »*, M. Delors répond : *« Figurez-vous qu'à beaucoup d'égards j'ai de l'estime pour M. Debré. Quand il dit qu'il fait jour, je dis comme lui. »*

Puis M. Delors ajoute, après avoir indiqué qu'il n'entendait pas décourager la consommation en 1983 :

« Dans les politiques menées par les autres pays, il y en a qui demandent trop à la politique monétaire ; la conséquence, c'est un chômage croissant mais pas d'investissements. Et il y en a trop qui demandent à la politique budgétaire, c'est-à-dire qui restreignent trop le budget ; la conséquence, c'est davantage d'injustices sociales et pas assez d'investissements. Nous, nous essayons de doser politique budgétaire, politique monétaire, évolution raisonnable des prix et des revenus. C'est une politique mixte un peu originale. L'avantage de cette politique, c'est qu'elle nous permet de concilier la rigueur dans le présent et le dynamisme pour l'avenir. »

Abordant enfin les relations entre le patronat, les pouvoirs publics et les syndicats, M. Delors conclut :

« Comme le disait un syndicaliste que j'aime beaucoup et qui a beaucoup compté dans l'histoire du syndicalisme, Eugène Descamps, la société est fondée sur la participation conflictuelle. Il y a conflit d'intérêts et il peut y avoir conflit de conceptions. Mais, en même temps, comme on est sur le même bateau, il doit y avoir participation. Et, dans le fond, ce terme de « participation conflictuelle » permet de reconnaître la lutte des classes pour ce qu'elle est , avec, évidemment, des décodages différents selon les uns et les autres, des conflits d'intérêts, des conflits de conceptions. Mais aujourd'hui, alors qu'on est en pleine guerre économique, qui peut se permettre le luxe de donner la préférence ou de mettre sur l'avant-scène ce qui nous divise au lieu de ce qui nous rassemble ? Je crois que l'honneur d'un homme qui sert l'Etat, c'est de mettre en avant ce qui nous ras- semble. »



(Dessin de PLANTU)

Un appel a l'effort et au rassemblement

(Suite de la première page.)

Une baisse de la consommation, alors ? Non, puisque nous allons trouver *« un juste dosage »*, puisque la baisse du pouvoir d'achat dans certains secteurs sera compensée par une augmentation très importante des prestations aux familles, aux retraités et aux handicapés.

Mais le programme comporte un deuxième volet, le *« rassemblement des Français dans le respect de la diversité »*, responsabilité « numéro un » d'un homme politique. Pour M. Delors, par exemple, le rassemblement des chefs d'entreprise à Villepinte a été un phénomène *« encourageant »*, puisque à ses yeux ceux qui s'étaient dérangés croyaient encore à leur métier.

Reniement de la lutte des classes ? Non, *« participation conflictuelle »* Ainsi, pas de durcissement stérile en pleine guerre économique, où personne ne peut se permettre le luxe de donner la préférence à *« ce qui nous divise au lieux de ce qui nous rassemble »*.C'est une véritable profession de foi, qui va directement à l'encontre des prises de position *« dures »* récemment formulées par certaines têtes politiques du parti socialiste : visiblement, elle s'inscrit dans les affrontements inévitables au cours d'une année 1983 qui s'annonce très difficile sur tous les plans

Un petit réconfort, tout de même, pourrait apparaître avec la légère baisse du chômage enregistrée en novembre, mais l'hiver sera rude.

A plus court terme, les propos de M. Delors sur la monnaie sont ambigus. Affirmer que la monnaie française *« n'est pas surévaluée »*, *c'est vrai vis-à-vis du dollar, de la livre sterling, du franc belge, de la lire italienne ou le la peseta. Est-ce que cela l'est autant vis-à-vis du mark ? La chose est moins probable, s'agissant d'un pays, l'Allemagne fédérale, avec laquel la France va probablement, enregistrer en 1982 un déficit commercial de près de 40 milliards de francs, double de celui de l'an dernier et supérieur à celui avec l'Arabie saoudite.*

Dans ces conditions, l'allusion aux *« devoirs »* que *« rempliraient »* les Allemands n'est pas passé inaperçue. Elle laisse entendre que nos voisins devraient faire *« un effort »* pour améliorer une situation qui risque de devenir intolérable, et que cet effort pourrait bien prendre la forme d'un nouvelle réévaluation du mark, attendue par tous les partenaires européens de l'Allemagne. Le seul ennui est que le chancelier Kohl doit au préalable franchir le cap des éléctions législatives, et que le scrutin de Hambourg, favorable au S.D.P., n'est pas de nature à lui faciliter la tâche.

FRANÇOIS RENARD.

SOCIAL

EN DONNÉES BRUTES, COMME APRÈS CORRECTION DES VARIATIONS SAISONNIÈRES

Le chômage a diminué, sur un mois, de 0,7 % en novembre

Le chômage a diminué en novembre, que ce soit en données brutes ou après correction des variations saisonnières, indique un communiqué de M. Le Garrec, ministre chargé de l'emploi, en date du 19 décembre.

Selon le ministère, le nombre de demandeurs d'emplois inscrits à l'A.N.P.E. était de 2 161 700 fin novembre, au lieu de 2 176 000 fin octobre, soit une diminution de 0,7 % en un mois. En un an, l'augmentation est de 7,2 %. Cette légère décroissance du chômage apparaît également, après correction des variations saisonnières. Le nombre des chômeurs, fin novembre, s'élevait à 2.031.100, contre 2.044.600 fin octobre — soit une diminution de 0,7 % en un mois et une augmentation de + 7,2 % en un an. Dans son communiqué M. Le Garrec a rappelé que de novembre 1980 à novembre 1981, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi (après correction) avait été de 25 %.

Pour le ministre, les statistiques de novembre *« confirment la tendance permanente depuis le mois de juillet à une stabilisation, voire à un léger reflux du chômage »*.

S'appuyant sur les données corrigées, M. Le Garrec indique que pour la première fois depuis 1974, sur cinq mois, le nombre de demandeurs a baissé de 0,5 % (soit 12 600 personnes). *« Ce bon résultat doit être rapproché de la quasi-stabilité des effectifs salariés depuis quelques mois : moins 0,1 % pour le troisième trimestre après la progression de plus 0,3 % au deuxième. Il fait contraste avec la progression du chômage constatée dans la plupart des pays de l'O.C.D.E. »*.

En novembre, l'A.N.P.E. a reçu 312 100 demandes nouvelles (elle en avait enregistré 316 400 en novembre 1981). Parmi celles-ci, celles faisant suite à un licenciement pour motif économique sont en progression ; les inscriptions de jeunes à la recherche d'un premier emploi sont à un niveau équivalent à celui de l'automne 1981 : les jeunes de moins de dix-huit ans sont en revanche moins nombreux qu'il y a un an à s'inscrire (moins 25 %).

Les offres d'emploi non satisfaites fin novembre à l'A.N.P.E., sont en données brutes au nombre de 93 600 (au lieu de 95 500 fin octobre — une diminution de 2 % en un mois et un accroissement de 58,6 % en un an). Après correction des variations saisonnières, ces offres s'élèvent à 97 500 (+ 7,3 % sur un mois). Au cours du mois l'A.N.P.E. a enregistré 59 500 offres. Elle a enfin réalisé 44 500 placements (contre 39 200 en novembre 1981). Pour M. Le Garrec, l'amélioration de la situation s'explique par *« la rigueur et l'efficacité de la politique de l'emploi mise en œuvre par le gouvernement (mesures d'insertion professionnelle des jeunes, contrats emploi-formation, placements réalisés dans le cadre de l'action pour les chômeurs de longue durée). En outre les contrats de solidarité qui induisent déjà un courant d'embauches significatif jouent un rôle important dans ce résultat »*.

2773 contrats de solidarité ont été signés en novembre 1982, ce qui porte le nombre total de contrats à cette date à 17 828.

En données cumulées 621 contrats (sur 17 828), comportent une clause de réduction de la durée du travail, 17 289 concernent la préretraite — démission donnant la possibilité à 229 702 personnes du quitter leur activité (ce n'est pas une obligation) ; 792 contrats, recourent à la formule de la préretraite progressive. Le ministère estime que le nombre de départs effectifs dans le cadre de ces contrats est de l'ordre de dix mille personnes par mois, sur les trois derniers mois.

Salariés de l'industrie : baisse des effectifs de 0,8 %

Les effectifs salariés sont en baisse dans les secteurs marchands non agricoles : moins 0,1 % au troisième trimestre de cette année. Sur cette période les effectifs dans l'industrie ont diminué de 0,8 % (— 0,7 % dans le secteur des « biens d'équipement », — 0,8 % dans celui des « biens de consommation », — 1 % dans les « biens intermédiaires », — 1,1 % dans les « bâtiments et travaux publics »). Mais dans le « tertiaire marchand », les effectifs s'accroissent de 0,5 % au troisième trimestre (après une augmentation de 0,8 % au deuxième).

M. Le Garrec espère enfin une consolidation d'un courant d'embauches en 1983, dues aux contrats de solidarité, grâce au *« développement du nouveau type de contrat « trente-cinq heures » adopté au conseil des ministres du 20 octobre »*.

DANIÈLE ROUARD.

MONNAIES

LE PRET SAOUDIEN A LA FRANCE

Ryad, souscrira des obligations émises par le Trésor

Le prêt que l'Arabie Saoudite accordera à la France revêtira la forme de souscription d'obligations émises par le Trésor français, a indiqué à Beyrouth le ministre saoudien des finances, Cheikh Mohamed Abou El Kheil.

Dans une interview recueillie à Ryad et que publie l'hebdomadaire économique libanais *Arab Report and Memo*, le ministre ajoute que les chiffres qui ont récemment circulé sur le montant de cet emprunt, à savoir 2 à 4 milliards de dollars, sont *« exagérés »*. *« Je m'attends à une information plus claire sur cette question après la visite que doit effectuer en Arabie Saoudite le ministre français de l'économie et des finances »*, a-t-il ajouté, faisant allusion à la visite officielle de deux jours qu'effectue M. Delors à Ryad, du 20 au 22 décembre.

Evoquant le concours financier que le royaume wahabite apportera à la France, le ministre saoudien des finances a ajouté *« que la participation dans des obligations gouvernementales émises par les pays industrialisés est un des principaux canaux d'investissement pour les institutions monétaires et pour les pays qui ont des surplus financiers »*. *« Les bons émis par le Trésor français sont semblables à ceux émis par d'autres pays occidentaux industrialisés et ils sont un moyen d'investissement sûr procurant un bon rendement aux investisseurs »*, a-t-il tenu à souligner.

Dans ce domaine, *« les relations entre la France et le royaume saoudien ne sont pas nouvelles, et la visite de M. Delors permettra de mettre la touche finale à quelques questions qui ont été examinées lors de ma dernière visite en France »*, a notamment déclaré Cheikh Abou El Kheil.

De son côté, M. Jacques Delors, qui participait dimanche soir à l'émission « *R.T.L.-le Monde* », a confirmé cette information. *« Les techniciens ont déjà travaillé. Je n'ai plus qu'à apposer ma signature. C'est fait »*, a-t-il déclaré, précisant que la contribution de l'Arabie Saoudite à l'effort en faveur du système financier mondial constituera cependant *« le sujet essentiel »* de sa visite à Ryad.

RAFFERMISSEMENT DU FRANC

Le franc s'est nettement raffermi sur les marchés des changes lundi 20 décembre après la tourmente de la semaine dernière et au lendemain d'un week-end sans « événement » : à Paris, le cours du mark a baissé, revenant de 2,8350 F et même 2,84 F à New-York, à 2,83. La Banque de France n'a pas eu à intervenir, comme elle avait dû le faire massivement les jours précédents.

● **La Banque nationale du Mexique** a annoncé une dévaluation de 35,7 % du peso dans le but de *« sauvegarder la compétitivité du pays »*, tout en confirmant l'instauration d'un double marché des changes à compter du lundi 20 décembre. Annoncé le 10 décembre, ce double taux de change va porter à 95 pesos pour un dollar la parité fixe de la monnaie nationale, qui se situait à 70 pesos depuis le 1er septembre 1982. Quant au cours du peso sur le marché libre, certains experts mexicains considèrent qu'il pourrait avoisiner 140 pesos pour un dollar.

COMMERCE INTERNATIONAL

● **Automobile : Le premier ministre japonais tient pour regrettable le projet de loi américain.** — Le vote d'un projet de loi tendant à imposer l'usage de pièces détachées fabriquées aux États-Unis dans toute voiture étrangère (*le Monde* du 17 décembre) est *« extrêmement regrettable »*, a déclaré le 16 décembre le premier ministre japonais, M. Nakasone. De son côté, le président de Nissan, M. Ishihara, a estimé qu'un tel texte était de nature à compromettre la production projetée de camions Datsun dans le Tennessee.

AGRICULTURE

LE RAPPORT SUR LA RÉFORME DU FINANCEMENT

• Sélectivité renforcée
• Remboursement des aides foncières
• Mise à l'essai de bonifications en points

Le mode de financement de l'agriculture va-t-il être réformé ? Dans un rapport qui n'est pas encore officiel, le groupe de travail mis en place, le 2 mars, par Mme Cresson, fait des propositions qui ne vont pas manquer de surprendre. Le groupe que préside M. Achach, directeur à la Caisse nationale de crédit agricole, est d'ailleurs loin d'être unanime sur ces propositions. Il doit se réunir à nouveau une dernière fois mardi 21 décembre.

Trois axes principaux se dégagent : la sélectivité serait fortement accrue, l'octroi des prêts étant conditionné par le niveau de revenu du foyer fiscal, et non pas de l'exploitation agricole. Les bonifications d'intérêt accordées pour les achats de terre seraient remboursables à l'expiration du prêt ou au moment de la réalisation du bien acheté. Un nouveau système de bonifications d'intérêt en points pourrait être adopté, à l'essai.

Il ne s'agissait pas pour le groupe de mettre le financement de l'agriculture à plat, ni de le revoir de fond en comble. D'ailleurs, il estime que la panoplie des prêts existants (prêts d'installation et de modernisation, prêts fonciers, prêts de calamités) est suffisamment complète. Mais il s'agissait surtout, pour les pouvoirs publics, de trouver une parade au gonflement incontrôlable de la masse des crédits nécessaires à la bonification des intérêts. Cette somme payée par l'Etat représente la différence entre les remboursements effectués par les emprunteurs, dont les prêts sont à taux fixes et le coût de la ressource collectée par le Crédit agricole, ressource nécessaire au financement de ces prêts. Si le Crédit agricole prête à 8 % de l'argent qu'il a collecté en le rémunérant à 15 %, il faut bien que l'Etat paye la différence. Or le coût de la ressource augmente plus vite que les taux des prêts aux agriculteurs : d'où un emballement de la bonification, contenue entre 5,3 et 5,7 milliards entre 1979 et 1981, et qui est passée à 6,2 milliards en 1982. Aux finances et au budget, on voudrait être sûr de l'efficacité économique de ces subventions. Au ministère de l'agriculture, on constate avec regret que ces crédits quasiment automatiques dépassent largement les crédits d'équipement (2,7 milliards) dont dispose l'administration pour orienter sa politique.

Une aide à la constitution du patrimoine

Les représentants de l'administration ont proposé au titre de la sélectivité d'exclure du bénéfice des crédits bonifiés ceux des exploitants dont le revenu du foyer fiscal atteindrait le double d'un revenu départemental de référence. Autrement dit, si l'épouse de l'agriculteur gagne bien sa vie dans une profession gratifiante, il n'y aurait pas d'aide de l'Etat pour développer l'activité économique que représente l'exploitation... Les fonctionnaires de l'agriculture sont moins sévères que ceux qui tiennent les cordons de la bourse. Pour eux, le plafond d'exclusion devrait être plus élevé. Quant aux organisations agricoles traditionnelles, C.N.M.C.C.A., A.P.C.A., C.N.J.A. et F.N.S.E.A., elles sont carrément contre. Le MODEF (1) est pour avec des nuances. Un autre mode de sélectivité fondé sur le patrimoine a aussi été envisagé.

L'ensemble du groupe, par contre, s'accorde pour reconnaître que la bonification constitue, dans le domaine foncier, une aide publique à la constitution d'un patrimoine privé. D'où l'idée du remboursement qui, pour l'administration (du moins ses représentants), devrait être systématique et égale à la bonification actualisée, lors d'une mutation ou à l'échéance du prêt. Les chambres d'agriculture sont pour une reprise partielle, avec un allongement de la durée des prêts. Le C.N.J.A., la F.N.S.E.A. et la C.N.M.C.C.A. estiment que cette mesure doit être incitative. Il n'y aurait, pour ses organisations, pas de reprise si la terre est vendue à un jeune qui s'installe, ou à moins jeune qui ne dépasserait pas une certaine surface, ou si le bien est reloué avec un bail à long terme. La F.N.S.E.A. précise pour sa part que la reprise de la bonification serait de droit en cas de vente à un prix spéculatif.

Sur le troisième grand projet de réforme, ce sont les institutions du Crédit agricole qui sont divisées. L'administration proposerait, à titre expérimental, une bonification en points sur les crédits à moyen terme ordinaire (qui sont le plus souvent des crédits de complément ou qui permettent d'accorder une bonification aux exploitants qui n'entrent pas dans le cadre des réglementations sur l'installation ou la modernisation). Bonifications en points, cela veut dire que l'emprunteur et l'État se partageraient, dans des proportions invariables, les intérêts.

Ainsi l'État peut mesurer et orienter son effort, le gonflement de la bonification n'est plus automatique. Mais c'est le Crédit agricole qui supporte, au titre du risque de change, les fluctuations du coût dues aux variations du prix de la ressource. A ce titre, c'est lui qui fixe le taux final des prêts (dans le système actuel c'est l'État). La Fédération nationale du Crédit agricole, organe politique des caisses régionales, veut bien tenter l'expérience, mais la Caisse nationale du Crédit agricole (C.N.C.A.) comme les organisations syndicales C.N.J.A. et F.N.S.E.A. sont contre, craignant que la charge du risque de transformation n'entraîne une hausse des taux.

Mais la C.N.C.A. a surtout peur que cette modification du régime de la bonification ne soit qu'un premier pas vers la fin du monopole que détient la Crédit agricole dans la distribution des crédits bonifiés. Elle refuse de perdre ce monopole qui facilite le maintien de son statut actuel d'établissement public.

JACQUES GRALL.

(1) Confédération nationale de la Mutualité de la Coopération et du Crédit agricole, Assemblée permanente des chambres d'agriculture, Centre national des jeunes agriculteurs et Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, Mouvement de défense des exploitants familiaux.

LES ÉTATS-UNIS ÉTANT HOSTILES A SON ORIENTATION

Le Fonds international de développement agricole n'a pu reconstituer ses ressources

De notre correspondant

Rome. – *La sixième session du conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA) s'est achevée la semaine dernière sur la même incertitude que celle sur laquelle elle s'était ouverte : les États-Unis, le plus important contributeur, fourniront-ils les financements auxquels ils se sont engagés ? Le chef de la délégation américaine n'a pas pris la parole et a fait distribuer, peu avant la clôture de la session, un communiqué reconnaissant que les États-Unis ont promis de verser 190 millions de dollars pour la reconstitution du Fonds et qu'ils espèrent pouvoir le faire dès que le Congrès le permettra. En fait, les réticences des États-Unis ont un arrière-plan politique.*

Entré en activité en 1977, le FIDA, qui est une institution spécialisée des Nations unies, a pour objectif d'aider exclusivement les couches les plus pauvres de la population rurale des pays ayant le plus souvent des économies de subsistance. Les pays membres sont répartis en trois catégories : pays développés, pays exportateurs de pétrole et pays en voie de développement. Pour sa première période triennale (1977-1980), ses ressources initiales ont été supérieures à 1 milliard de dollars. Pour la période triennale en cours (1981-1983), le FIDA avait entrepris de développer son programme opérationnel qui, au cours des cinq dernières années, a déjà compris cent quatorze projets d'assistance concernant quatre-vingts pays. La reconstitution des ressources du FIDA a été approuvée en janvier 1982 : les pays développés s'engageant à fournir 620 millions de dollars, les pays producteurs de pétrole, 450 millions, et les pays en voie de développement, 30 millions.

Le programme triennal 1981-1983 a dû être réduit de 1,5 à 1,2 milliard de dollars en raison de la carence de certains grands contributeurs. Si la contribution de la France a doublé par rapport à l'exercice précédent, dans le cadre d'une augmentation globale de l'aide au développement qui, en deux ans, est passée de 0,37 % à 0,52 % du P.N.B., celle des États-Unis en revanche a diminué : de 200 millions de dollars pour la première période triennale, elle avait été portée à 230 millions pour la seconde, mais l'administration Reagan l'a réduite à 190 millions. Encore le déblocage de cette somme, dont la première tranche aurait dû être versée l'année dernière, n'a-t-il pas été autorisé par le Sénat.

La carence américaine fait peser une incertitude sur l'avenir du FIDA car, comme le souligne le chef de la délégation française M. Jurgensen, *« à l'évidence, l'ensemble des autres donneurs ne peuvent faire complètement abstraction de l'attitude du plus important d'entre eux »*. Le chef de la délégation australienne a également exprimé son *« regret »* devant l'attitude américaine.

La réticence des États-Unis s'explique certes par des problèmes de procédure. Elle a aussi un arrière-plan politique. Les États-Unis estiment d'une part que le personnel du FIDA est trop nombreux (c'est en fait le plus petit organisme des Nations unies : soixante-quatorze fonctionnaires) et en outre que ses projets ne s'harmonisent pas toujours avec ceux décidés par la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international, les deux grands organismes par lesquels Washington « oriente » l'aide au tiers-monde. Une divergence qui s'explique en fait par l'objectif poursuivi par le FIDA : la population des laissés-pour-compte, des paysans les plus déshérités qu'il cherche à insérer dans les économies nationales. C'est ainsi qu'il a notamment financé onze projets de crédit pour les ruraux pauvres tenant compte des réalités économiques et politiques des pays receveurs : le FIDA a, par exemple, organisé au Bangladesh vingt-cinq mille paysans sans terre afin de leur fournir des crédits en nature (semences, outils) et a permis aux femmes du Népal d'obtenir des prêts ; il a contribué d'autre part à réorienter la politique traditionnelle du crédit au Pakistan. Peut-être, pour la même raison qu'échoua le projet visant à la création d'un organisme pour aider la recherche pétrolière dans les pays pauvres, qui provoqua l'opposition des États-Unis, est-ce l'indépendance manifestée par le FIDA qui irrite Washington.

PHILIPPE PONS.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	6,8700	6,8750	+ 175	+ 215	+ 345	+ 390	+ 990	+1110
$ can.	5,5520	5,5580	+ 90	+ 130	+ 185	+ 230	+ 530	+ 645
Yen (100)	2,8040	2,8090	+ 130	+ 150	+ 260	+ 285	+ 790	+ 860
DM	2,8280	2,8330	+ 145	+ 170	+ 290	+ 320	+ 900	+ 970
Florin	2,5630	2,5670	+ 155	+ 185	+ 310	+ 340	+ 875	+ 940
F.B. (100)	14,4140	14,4350	– 990	– 440	–1090	– 530	–1230	– 530
F.S.	3,3350	3,3430	+ 250	+ 280	+ 490	+ 520	+1440	+1535
L (1 000)	4,8800	4,8880	– 710	– 590	–1205	–1090	–2510	–2335
£	11,0630	11,0800	+ 140	+ 220	+ 315	+ 405	+1170	+1385

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9	9 1/4	9 7/16	9 13/16	9 7/16	9 13/16	9 11/16	10
DM	5 5/8	6 1/8	5 1/2	6 7/8	6 3/8	6 3/4	6 3/16	6 9/16
Florin	4 7/8	5 1/8	5 7/16	5 11/16	5 4/8	5 7/8	5 7/16	5 13/16
F.B. (100)	24	38	16	21	15	19	13 1/2	16
F.S.	1	2	3 7/8	4 1/4	3 7/8	4 1/4	4	4 1/4
L (1 000)	40	81	28 1/2	32 1/4	27 1/2	30 1/4	24 1/4	25 3/4
£	10 1/2	11	10 11/16	11 1/16	10 11/16	11 1/16	10 7/16	10 13/16
F. franç.	40	65	33	35	26	28	23	28

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

RÉUNIS A VIENNE

Les pays de l'OPEP n'ont pu s'entendrent sur des quotas de production de pétrole

Les treize pays exportateurs de pétrole n'ont pas réussi lundi 20 décembre, à répartir entre eux des quotas de production pour tenter d'enrayer la baisse des prix. L'opposition de certains pays à l'attribution de niveau de production trop faibles a empêché qu'un accord puisse intervenir. L'OPEP s'est cependant dite prête à défendre un plafond global de 18,7 millions de barils par jour et le prix de référence de 34 dollars, une manière de sauver les apparences.

De notre envoyé spécial

Vienne. – Invités par le ministre nigérian, M. Dikko, à « serrer les rangs », les pays membres de l'OPEP se sont efforcés d'éviter que leurs difficultés ne se transforment en crise. Point de déclaration tonitruante dans les tristes couloirs de cet hôtel de luxe du centre de Vienne. Point, non plus, d'hostilité avouée entre l'Iran et l'Irak, les deux belligérants du Golfe. La gravité était de rigueur.

Face à une baisse de la demande sans précédent et dont nul ne prévoit la fin rapidement, l'OPEP n'avait guère le choix. Il faut *« partager la production de manière rationnelle et équitable, fixer les prix à des niveaux respectifs qui permettent à chaque partenaire de vendre ses quotas et s'engager à respecter ses limites »*, avouait M. Dikko. De club, l'OPEP est contrainte de se transformer en véritable cartel pour survivre. Soutenue notamment par l'Iran et le Venezuela, l'idée de fixer des quotas de production en fonction de critères objectifs (parts historiques de production, importance des réserves pétrolières, populations et besoins financiers, importance des réserves financières) a fait long feu. Nul n'est capable d'établir avec précision de tels paramètres.

Un premier tour de table, avant l'ouverture de la conférence, au cours duquel chaque pays a exposé ses difficultés et ses intentions de production, amenait donc l'Organisation à un total de 23 millions de barils par jour (1). Alors que la demande de pétrole OPEP a été en moyenne de 18,5 millions de barils par jour au cours des neuf premiers mois de l'année et qu'elle n'a pas atteint 20 millions de barils quotidiens cet automne, un tel niveau était inacceptable. Comme le dit M. Nabi, le ministre algérien : *« Si l'on veut empêcher les pays membres d'offrir des rabais pour écouler leur pétrole, il faut fixer des quotas, dont le total sera inférieur à la demande. »*

Les pays membres s'étaient donc fixé pour objectif de ne pas dépasser en 1983 une extraction moyenne de 18 millions de barils quotidiens. Mais comment répartir cette pénurie quand on sait que les besoins financiers des pays membres, pour le remboursement de leurs dettes et le développement de leurs économies, nécessitent une production plus proche de 20 millions de barils que de 18 ?

Répartir la pénurie

Les principaux demandeurs étaient l'Iran, l'Irak, le Venezuela et les Emirats arabes unis. La consommation de la République islamique est importante et son extraction avait atteint 6 millions de barils par jour avant la révolution. Les 3,2 millions réclamés par la délégation ne semblaient pas excessifs pour un pays en guerre. Alors que son quota en mars était de 1,2 million, l'OPEP aurait pu accepter de le relever à 2,5 millions de barils. De même, l'Irak semblait ne faire guère problème. Vis-à-vis de son opinion publique, la délégation de Bagdad ne pouvait pas obtenir un quota trop inférieur à celui de son adversaire. Puisque l'Irak devra attendre 1984, et la pose de nouvelles pompes sur l'oléoduc qui lui permettent d'expédier le pétrole de Kirkouk vers la Turquie, pour pouvoir accroître ses exportations, l'OPEP pouvait lui accorder un quota supérieur à ses possibilités sans crainte qu'il l'utilise en 1983.

Le Venezuela, en revanche, paraissait bien mal venu à tenter d'obtenir un relèvement de son quota de 25 %. Toute proportion gardée, c'est un des pays pétroliers qui a le moins souffert en 1982. Alors que le Koweït, par exemple, n'a utilisé ses capacités de production qu'à 30 % au cours des trois premiers trimestres, Caracas les faisait tourner à 74 %. En outre, le Venezuela a été le premier pays membre à enfreindre, tant sur les quantités que sur les prix, les dispositions mises en place par l'Organisation en mars, pour éviter un effondrement du marché. D'où l'irritation provoquée chez de nombreux délégués par la requête du ministre vénézuélien, M. Calderon Berti. Plus prudente, la Libye, qui a, elle aussi, été en infraction constante, a demandé un quota (1,3 million) nettement plus modeste que sa production actuelle (1,8).

Quant aux Émirats arabes unis, ils auraient aimé pouvoir mettre en production un nouveau gisement et souhaitaient de ce fait obtenir une nette réévaluation de leur quota (1,350 million de barils au lieu de 1 million actuellement).

Le schéma élaboré supposait toutefois que Ryad l'accepte. Or le quota global de 18 millions de barils ne laissait à l'Arabie Saoudite qu'une production de 6 millions de barils. Le royaume, qui a toujours refusé de s'associer à une programmation de la production, estimant que le niveau de celle-ci relève de sa souveraineté nationale, pouvait-il tolérer un tel chiffre ? Entre sa volonté de maintenir l'existence, voire une certaine puissance, de l'OPEP et sa présence sur la scène internationale, qui réside en grande partie sur sa capacité financière, donc ses ventes de pétrole, l'Arabie Saoudite va devoir choisir. Si l'Iran, les Emirats et le Venezuela acceptent de réduire leurs demandes, Ryad pourrait annoncer après la conférence une diminution de sa production à ce niveau.

Un autre sujet était à l'ordre du jour de cette réunion : les relations avec les pays exportateurs de pétrole non membres de l'OPEP. Le ministre du Nigéria avait dénoncé dans son discours d'ouverture ces pays *« qui comptent sur l'OPEP pour garantir leurs intérêts à long terme »* et qui, dans le même temps, offrent des rabais par rapport aux prix officiels pour maximiser leurs revenus courants. Entre la guerre et le rapprochement, la stratégie de l'Organisation à l'égard de ces pays n'a pas encore été définie : elle ne devrait pas tarder à l'être.

BRUNO DETHOMAS.

(1) 1 million de barils par jour égal 50 millions de tonnes par an.

AFFAIRES

INTERNATIONAL HARVESTER : UN RECORD DE PERTES

International Harvester (I.H.), l'un des géants malades du machinisme agricole, a battu un record : celui de la plus forte perte trimestrielle enregistrée par une société américaine, soit 1,01 milliard de dollars. Le précédent fâcheux record appartenait à U.S. Steel, avec 668,9 millions de dollars.

Pour l'année, terminée au 31 octobre, le déficit du groupe I.H. atteint 1,64 milliard de dollars (soit environ 11,2 milliards de francs) avec un chiffre d'affaires de 4,29 milliards de dollars (contre 6,3). Après avoir perdu 393 millions de dollars en 1981, et 299 millions de dollars pour le seul premier semestre de 1982, les dirigeants d'I.H. faisaient alors preuve d'optimisme. A les en croire, le second semestre devait marquer le retour aux bénéfices. Les réductions d'effectifs, les désengagements industriels et la renégociation de la dette d'I.H., qui s'élève toujours à 4,2 milliards de dollars, n'auront pas suffi.

Aujourd'hui, le président du groupe évoque publiquement le risque de la mise en faillite. Cependant, dans le déficit enregistré pour l'année, la moitié seulement provient d'une perte d'exploitation proprement dite, l'autre moitié étant le prix de l'« assainissement », puisqu'il représente le coût de l'abandon de diverses usines et activités dans le cadre d'un plan de restructuration. Celui-ci va d'ailleurs se poursuivre : d'ici à la fin de 1984, I.H. vendra vingt-cinq usines aux Etats-Unis et dans le monde, pour n'en conserver que vingt-cinq ; le nombre des emplois sera ramené à 36 000. Il était de 93 000 fin octobre 1979.

régions

Ile-de-France

POLÉMIQUE AUTOUR DES PANNEAUX DECAUX

Information ou propagande

Les neuf cents panneaux d'information – et de publicité – installés par la société Decaux sur les trottoirs de la capitale vont-ils devenir aussi le support de controverses syndicales ou de campagnes politiques ? *La question est aujourd'hui posée.*

Lors de la grève des éboueurs qui a eu lieu à Paris du 4 au 14 décembre, les syndicalistes C.G.T. distribuèrent un tract expliquant leur mouvement et mettant en cause la politique de propreté de la Ville. Celle-ci cru, bon de réagir en tirant une affiche (coût : 7 000 F) qui fut placardée sur les panneaux Decaux dans la nuit du lundi au mardi 14 décembre. Ayant pour titre : « *La vérité sur la grève des éboueurs* », le texte énumérait les revendications du personnel qui avaient été ou allaient être satisfaites, indiquait que la C.G.T. continuait tout de même la grève et en donnait une explication : « *La C.G.T. craint que la création d'équipes de nettoiement ne porte atteinte à son influence.* » Puis, en capitales rouges, cette conclusion : « *La C.G.T. s'oppose à la propreté de Paris.* »

C'était la première fois qu'à Paris le mobilier municipal était utilisé dans un conflit du travail. Les syndicats n'ont pas manqué de réagir. La C.F.D.T. a dénoncé « *l'utilisation par la Mairie de l'argent des Parisiens pour une campagne calomnieuse à l'égard d'organisations syndicales représentatives* ».

La C.G.T. de son côté a protesté, dès le lendemain, au cours d'une entrevue avec M. Jean Tiberi, adjoint au maire chargé des personnels, et a demandé à exercer le droit de réponse. Cela lui a été refusé, et la délégation s'est entendu répondre que la C.G.T. n'avait pas le privilège de l'information et que la Ville se réservait le droit d'utiliser à nouveau les panneaux dans des circonstances semblables. Les syndicalistes ont donc décidé de faire tirer une affiche d'explication et de la coller sur les panneaux Decaux. C'est ce qui sera fait durant le week-end.

Journaux électroniques

La guerre des panneaux est donc déclarée. Elle risque de s'étendre à d'autres supports de l'information municipale et à d'autres sujets, notamment politiques. En effet, la société Decaux est en train d'installer dans Paris soixante nouveaux panneaux qui serviront de support à des journaux électroniques lumineux.

En principe, ces « médias », télécommandés à partir d'un central situé à l'Hôtel de Ville, doivent diffuser des informations pratiques vingt-quatre heures sur vingt-quatre sous forme de télégrammes apparaissant pendant quinze secondes.

Les informations fournies par les différents services de la Ville, par vingt officiers municipaux d'arrondissement, par la préfecture, la R.A.T.P. et même par les associations seront essentiellement pratiques : offres d'emplois municipaux, heures d'ouverture de certains services, annonces de manifestations culturelles, etc.

Le coût de location de ce matériel s'élève à 1 million de francs par an et cinq employés municipaux sont affectés à son fonctionnement. Les journaux lumineux ne passeront aucune publicité. Interrogé sur la nature des messages diffusés, M. Jacques Chirac a déclaré : « *Les informations seront techniques et objectives. Je n'ai pas l'intention de faire passer des messages politiques, par exemple mon programme pour la prochaine mandature. Mais il est normal que nous disions ce que nous avons fait pendant celle-ci, que nous donnions le bilan de notre action.* »

L'épisode de la grève des éboueurs laisse planer un doute sur l'« objectivité » des journaux lumineux. En effet, l'affiche de la Mairie affirmant que « la C.G.T. poursuit la grève » était en place le mercredi 15 décembre, alors que le travail avait repris le matin même, et elle l'était toujours le lendemain. Durant deux jours l'information officielle donnée par l'Hôtel de Ville était donc – sans doute involontairement – erronée.

Les journaux lumineux – dont les messages peuvent être supprimés ou modifiés instantanément – ne souffriront pas de ce fâcheux décalage. Mais serviront-ils, eux aussi, à polémiquer sur une affaire syndicale ou politique ?

Lorsqu'en 1980 la municipalité de Lyon annonce son intention d'installer de semblables journaux M. Charles Lignel, patron du *Progrès* s'était inquiété de la concurrence, à son avis déloyale, que ces panneaux allaient faire à son quotideien en diffusant des informations pratiques. M. Victor Noir, député R.P.R. du Rhône et conseiller municipal de Lyon, avait, quant à lui, posé une question écrite au ministre de la culture de l'époque sur la légalité de cette initiative (*le Monde* du 4 avril 1981). « *Nous saurons nous méfier de l'effet boomerang d'une propagande sans contrôle* », avait assuré Me André Soulier, adjoint au maire chargé de l'information. Or, en septembre 1982, les vingt-cinq journaux lumineux de Lyon ont diffusé un message du maire, M. Francisque Collomb, appelant la population à lui écrire « *pour sauver la ville menaccée d'éclatement* » par la réforme du statut proposée par le gouvernement.

Au même moment, à Paris, M. Jacques Chirac lançait par voie d'affichage sur les panneaux Decaux un appel aux Parisiens leur demandant de « *se mobiliser pour sauvegarder l'unité de la ville* ». Les citoyens étaient invités à exiger du gouvernement une consultation populaire sur le statut de Paris.

En campagne

Pour donner une réponse politique à un projet éminemment politique, les maires des deux plus grandes agglomérations de France ont donc utilisé des moyens municipaux. Cette pratique est courante, notamment dans les villes gouvernées par le parti communiste. Tout récemment encore M. Chirac lui-même s'indignait de l'abondance du matériel de propagande diffusé par les municipalités de Marseille et de Lille animées par le parti socialiste.

La multiplication des instruments municipaux d'information (journaux, radio, panneaux en tout genre) amène donc à poser un certain nombre de questions. L'argent de l'ensemble des contribuables d'une commune peut-il être utilisé à faire passer une information au seul profit de l'équipe en place ? Quel garde-fou faut-il imaginer pour empêcher un maire de succomber aux tentations de la propagande ? Sinon, quelle sera la crédibilité des messages « techniques et objectifs » diffusés par ces médias ? Enfin, l'opposition – ou les organisations éventuellement mises en cause – pourront-elles user du droit de réponse selon les modalités prévues par la loi ? Répondre à ces questions, ce serait clarifier un débat qui va nécessairement se compliquer et s'envenimer à l'occasion de la campagne pour les élections municipales.

MARC AMBROISE-RENDU.

UN ABRI POUR LES « CHEVAUX DE MARLY »

Après un mini-concours (le Monde du 3 décembre), le projet de l'architecte Pierre Gangnet a été retenu pour l'abri transparent, démontable et provisoire, qui devrait abriter, pendant les mois d'hiver, chacun des quatre *Chevaux de Marly*, place de la Concorde, à Paris. Pendant quatre ou cinq ans, en attendant qu'ils soient remplacés par des copies...

CORRESPONDANCE

La S.C.I.C. et le rapport de la commission Lagrange

A la suite de la publication dans le Monde *du 17 décembre 1982 d'extraits du rapport de la commission Lagrange consacré aux filiales de la Caisse des dépôts, la S.C.I.C. nous a fait parvenir copie de la lettre adressée par le président de cette société, M. Sriber, à M. Roger Lagrange, maire socialiste de Chalon-sur-Saône. En voici les principaux passages.*

Certaines idées qui sont exprimées dans ce document m'ont semblé jucicieuses. Beaucoup d'autres, ou certaines critiques, paraissent malheureusement relever davantage de la polémique ou de conceptions *a priori* que d'une réflexion basée sur des réalités.

Contrairement à ce qui est indiqué dans le rapport, la déconcentration ne s'est pas accompagnée d'un renforcement des « services de contrôle », c'est-à-dire sans doute des services fonctionnels du siège. De 1977 à 1982, ces services ont vu leur effectif diminuer de 19 %, alors que, dans le même temps, l'effectif des directions régionales augmentait de 25 %.

Les sociétés d'économie mixte sont pratiquement toutes présidées par un maire ou un élu municipal, et la commune dispose de la majorité au conseil. Le président a donc toute possibilité d'y exercer son autorité.

Le personnel de la S.C.I.C. a su répondre, depuis vingt-huit ans, à chaque orientation nouvelle qui lui était donnée, comme aux évolutions de la construction et du marché. Il n'a nul besoin, pour s'adapter à d'autres nécessités, de cette mutation cérébrale que le rapport entend promouvoir.

La S.C.I.C. ne se contente pas de « *gérer son parc de 170 000 logements* ». Elle a mis en place, a développé et fera évoluer ses conseils de résidents, qui intéressent plus de 50 000 locataires et restent encore en avance sur les nouvelles dispositions législatives ; elle a organisé un service d'assistance sociale permettant de venir en aide aux locataires en difficulté ; elle maintient, malgré un coût très élevé, un réseau dense de personnel de gardiennage. Ni elle ni les sociétés immobilières ne font de profit sur la gestion locative.

La S.C.I.C. est et reste avant tout un promoteur social. Les logements engagés en 1981 comprennent 77 % de logements sociaux (presque exclusivement financés par PLA et PAP), auxquels s'ajoutent 10 % de logements financés par prêts conventionnés et 1 % de villages de vacances. Les logements destinés aux investisseurs institutionnels et au secteur privé représentent 12 % de la production.

Ile-de-France

UNE NOUVELLE RIVE DROITE DANS LE « DOUZIÈME »

Les paris de Bercy

La *rive droite* de la Seine, à l'entrée de Paris, va changer. Nous avons publié dans *le Monde* daté 19-20 décembre *l'esquisse du nouveau ministère* des finances, qui doit être construit entre la rue de Bercy et la quai de la Rapée... avant 1986.

Juste en face de ce terrain, en février 1984, le maire de Paris donnera le départ des nouveaux Six Jours cyclistes sur la piste du Palais omnisports de Bercy, un quart de siècle après la fermeture du célèbre Vél'd'Hiv.

CETTE image d'Epinal, c'est celle dont rêve l'actuel maire de Paris. Pour qu'elle se concrétise, il faudra, bien sûr, qu'il soit réélu à la tête de la municipalité, mais aussi que l'un des plus grands chantiers de la capitale soit achevé, que cette *machine* à faire la fête fonctionne et que l'on trouve des pistards capables de tenir *six jours, comme* autrefois. Aucune de ces conditions n'est encore remplie, mais M. Jacques Chirac ne doute pas un instant qu'elles le seront toutes, le moment venu. On aime les paris à l'Hôtel de Ville, et pour Bercy on en a pris au moins *quatre*.

D'abord, celui de l'emplacement. Planter un grand équipement sportif à l'est de Paris, alors que Roland-Garros, le stade Pierre-de-Coubertin, le Parc des Princes et les grands clubs sportifs sont tous à l'ouest, c'est renverser un courant qui paraissait irrésistible. De ce côté, l'affaire est gagnée.

Le douzième arrondissement vieillissait mal entre des quais nostalgiques, un entrelacs de voies ferrées et des chais fleurant la lie de vin. On lui injecte coup sur coup la rénovation de la gare de Lyon et des quartiers alentours, un port de plaisance sur le canal Saint-Martin, un opéra à la Bastille, le ministère des finances à côté de Bercy, un parc de 11 hectares, *le tout sur moins de* 1 500 mètres. Le traitement de choc va inévitablement réveiller quelques villages de Paris et recentrer la capitale.

Dans dix ans c'est jour et nuit, en semaine comme en week-end, sur terre et sur l'eau, par le sport, les affaires et les spectacles, que le douzième vivra sa vie, intensément.

Ce pari de géographie urbaine s'est doublé d'un pari sur la sécurité. Couler 40 000 tonnes de béton et convier 17 000 personnes *sur les* rives de la Seine, c'était exposer l'ouvrage et ceux qui le fréquentent aux aléas du bord de l'eau. Les concepteurs n'y avaient pas songé. Première surprise : le sol composé d'alluvions ne tient pas. D'où l'obligation de le farcir de 1 900 pieux de béton enfoncés à 25 mètres avant d'ériger quoi que ce soit. *Bercy est une cité* lacustre aux pilotis invisibles.

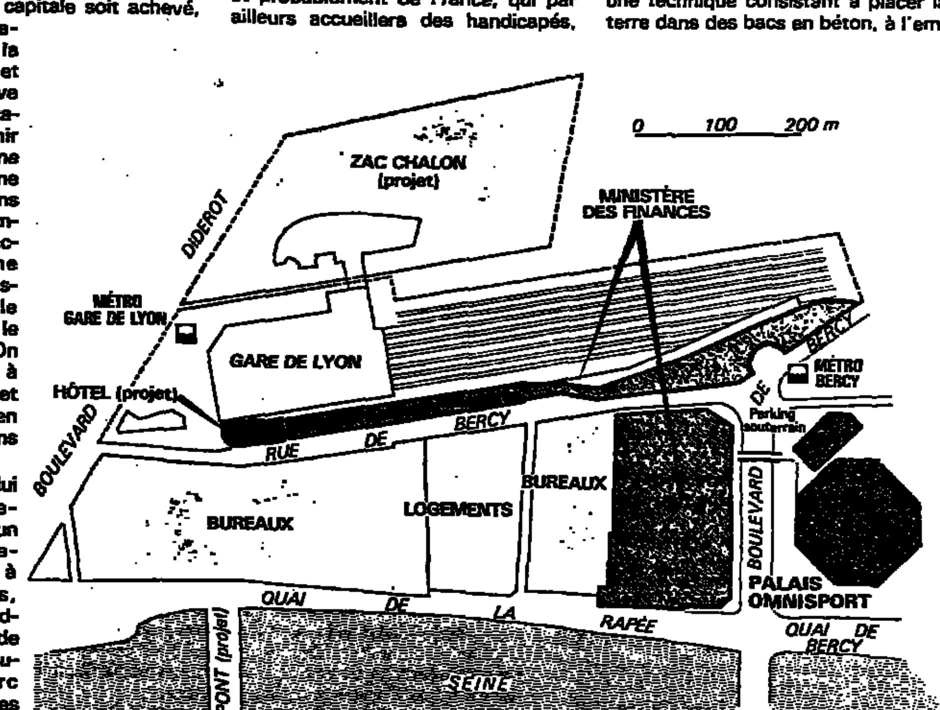
Au dernier moment on s'est aperçu que la Seine pouvait avoir ses humeurs une fois par siècle. D'où la nécessité, pour le mettre à l'abri des inondations, de rehausser la piste de deux mètres sans exhausser le toit.

Enfin la sécurité avait été négligée dans les plans primitifs.

Pour la plus grande salle de Paris et probablement de France, qui par ailleurs accueillera des handicapés, les pompiers ont exigé des précautions exceptionnelles : tout spectateur doit se trouver à moins de *50 mètres d'une issue*. Toutes les issues et leurs dégagements extérieurs sont calculés pour évacuer la totalité des utilisateurs du palais en un quart d'heure. Pendant ce temps, en cas d'incendie, des aspirateurs géants placés sous les gradins et dans le toit devront rejeter à l'extérieur les fumées asphyxiantes. Tout cela, qui avait été traité avec légèreté, coûtera 53 millions supplémentaires en francs 1980.

Troisième pari : celui d'intégrer dans un coin de Paris auquel l'eau, les arbres centenaires et les vieilles maisons ont gardé un charme certain, un blockhaus octogonal, haut comme un immeuble de douze étages et couvrant 5 hectares. Michel Andrault et Pierre Para, les architectes, ont relevé ce défi en dessinant une passerelle qui enjambe le quai de Bercy et relie le palais aux rives de la Seine. Celles-ci débarrassées *des installations du Port autonome de Paris* seraient aménagées en terrasses et en promenades.

Malheureusement cette partie du *projet ne sera pas réalisée pour l'instant*. Entre Bercy et la Seine, ce n'est pas le divorce définitif mais une séparation de corps, fort regrettable.



Moquette de gazon

Pour effacer le béton, les architectes ont choisi d'imiter Vauban : *engazonner les parois du palais* jusqu'au toit et sur toutes les faces. Or copier la nature, c'est-à-dire accrocher de la terre et faire pousser de l'herbe sur une pente à 45 degrés, ça *n'est pas simple*.

Depuis deux ans, on expérimente une technique consistant à placer la terre dans des bacs en béton, à l'empêcher de glisser grâce à des filets de nylon, à l'humidifier automatiquement par un réseau de tuyauterie et à la couvrir d'une moquette de gazon *que l'on fait venir de pépinières néerlandaises*. L'entretien sera assuré par des tondeuses accrochées à des treuils qui leur feront descendre et remonter la pente. Ce jardinage automatique serait aussi efficace, paraît-il, que les brebis de nos alpages.

Enfin, pour cacher une partie des automobiles qui vont s'agglutiner autour du palais, on a conçu un parking semi enterré sur trois étages dont, curieusement, le coût avait été omis dans les premières estimations. La *ville pensait qu'il serait construit* et géré par une société privée. Apparemment personne n'en a voulu, et il en coûte un petit supplément de 34 millions de francs. A ce compte, on ne logera que 760 voitures. On a prévu en surface des emplacements pour 130 véhicules particuliers, quarante cars et des centaines de deux-roues qui s'entasseront alentour.

Le pari « d'intégration dans le site » est, on le voit, loin d'être gagné. Or, malgré ces concessions à la bagnole, il est conseillé aux *futurs* spectateurs de venir plutôt par le métro (station Bercy dont l'agrandissement a coûté indirectement à la Ville 5,2 millions) et par le R.E.R de la *gare de Lyon, à 600 mètres à pied*.

Le quatrième et dernier pari – mais non le moindre – c'est celui de la rentabilité de cet équipement, autrement dit de son succès. Le maire *de Paris voulait doter la capitale* d'un local à grande capacité permettant la pratique en compétition de haut niveau de la plupart des sports d'intérieur. Il tenait à ressusciter le Vel' *d'Hiv' mais aussi à accueillir* des concours hippiques internationaux et des matches de hockey sur glace. *« Mariez la glace, la sciure et la piste cycliste, dit-on aux architectes, faites-nous une salle omnisports. Et, comme la rentabilité n'en est pas certaine, prévoyez donc qu'on y donnera aussi des concerts, des opéras et des spectacles de cirque. »* Les hommes de l'art s'en sont tirés au prix de coûteuses acrobaties techniques.

Bercy sera un palais à géométrie variable. Au centre, un terrain d'un demi-hectare transformable en patinoire. Autour, deux anneaux : une piste d'athlétisme et une piste cycliste en bois exotique de 250 mètres de développement. Quand elles ne seront pas utilisée, ces pistes seront couvertes par des volées de gradins amovibles permettant d'asseoir 10 000 personnes. Au-dessus, des *gradins fixes en recevront 7 000 au*tres. Lors des soirées d'athlétisme ou pendant les Six Jours cyclistes, comment escamoter les gradins mobiles ? En les soulevant avec des *ponts roulants disposés dans la* toiture et en les faisant disparaître dans une vaste cave aménagée sous le palais.

150 jours par an

Toute la machinerie destinée à modifier la configuration de la salle, la sono, les éclairages, la ventilation, sont suspendus en l'air à 24 mètres au-dessus du sol. Il a donc fallu imaginer, construire et mettre en place une immense charpente en poutrelles *d'acier de plus d'un hectare qui pèse* au total 3 280 tonnes, soit le poids d'une corvette de la marine de guerre. Du ciel descendront des dizaines de passerelles volantes d'où *les machinistes actionneront les* changements de décor. En outre, d'immenses rideaux compartimenteront la salle. Des entrailles du monstre surgiront par des monte-charge ou des trappes amovibles les comédiens, les sportifs, leur matériel et même les chevaux, dont on assure qu'ils ne craignent plus les ascenseurs, seuls les éléphants rentreront de plain-pied. De la sorte, en quelques heures et avec un personnel minimum, Bercy pourra se transformer de carrière de concours hippique en *hall de boxe ou en scène d'opéra*. Mais la polyvalence coûte cher : 91 millions, non chiffrés au départ.

Reste à faire tourner cette mécanique sophistiquée. La Ville a fait appel à MM. Jacques Goddet et Robert Thominet. Le premier cité, directeur de *l'Equipe*, organisateur du Tour de France et homme d'affaires, est un *super-professionnel du spectacle* sportif. Avec sa propre firme – la Société du Palais des sports de la porte de Versailles, – la Ville et divers autres organismes, il a constitué une Société anonyme d'exploitation du Palais omnisport de Paris-Bercy, autrement dit la S.A.P.B. Direction collégiale, conseil de surveillance *présidé* par le maire de Paris, commission des programmes, convention avec la municipalité, la S.A.P.B. est étroitement liée à la Ville, qui détient d'ailleurs la majorité du capital.

MM. Goddet et Thominet se sont engagés à ouvrir Bercy 150 jours par an, pour un minimum de 130 manifestations sportives et de 70 spectacles, ceux-ci épongeant le déficit éventuel de celles-là. Un système compliqué permet au budget municipal de toucher sa part des recettes et bénéfices. Si la S.A.P.B. perd de l'argent pendant trois ans, elle prend 70 % du déficit à sa charge. Si elle continue à faire de mauvaises affaires *pendant encore deux ans, la Ville* épongera tout et rachètera les actions de M. Goddet. Personne, évidemment, ne pense qu'on en arrivera là.

La partie n'est pas gagnée d'avance. Paris est loin d'avoir, dans toutes les disciplines sportives prévues au programme, des équipes d'un niveau tel qu'elles puissent remplir le palais. On compte en somme sur le contenant pour créer le contenu. Quant à ceux qui devaient s'installer autour de Bercy, ils boudent encore. C'est vrai pour l'Etat et son musée du sport, pour les fédérations sportives et leur maison, pour les promoteurs et l'hôtel de 300 chambres que l on espérait.

A Bercy, c'est donc la Ville qui a pris tous les risques. D'abord celui de construire sans demander un sou à quiconque. Le devis global du palais et de ses abords se monte aujourd'hui à 408 millions de francs 1980, hors taxes. Compte tenu de la hausse des prix, la note finale devrait se situer en 1984 à près de 600 millions, sans les taxes, soit le triple du devis initial – il est vrai fort incomplet – mais imprudemment claironné. Faut-il s'en étonner lorsque l'Etat lui-même, qui avait chiffré la transformation de la gare en musée d'Orsay à 363 millions, se trouve aujourd'hui avec une note de 1 milliard ?

Est-ce trop cher payé pour un palais du sport-spectacle ? En votant, en payant leurs impôts et en assistant ou non aux fêtes de Bercy, ce sont les Parisiens qui diront à Jacques Chirac s'il a gagné ses paris.

MARC AMBROISE-RENDU.

Quels sportifs, et combien ?

LE maire de Paris a fait un choix habile en demandant à M. Jacques Goddet, le directeur de *l'Equipe*, de prendre la responsabilité du nou*veau Palais des sports de la capi*tale. Les manifestations organisées à Bercy bénéficieront ainsi du soutien du quotidien sportif. Leur succès n'est cependant pas assuré.

La Fédération française d'athlétisme (F.F.A.) a estimé *que la location des installations* lui reviendrait à 40 000 francs par jour. Le public potentiel de l'athlétisme en salle est très faible. La F.F.A. n'envisage donc de recourir au nouveau Palais des sports que pour des manifestations de prestige, comme les championnats d'Europe qui ne *devraient* pas être attribués à la France avant plusieurs années. Le hand-ball, le volley-ball sont dans la même situation.

La Fédération des sports de glace est opposée à la création d'une coupe des capitales européennes de hockey sur glace qui verrait évoluer des équipes professionnelles. De surcroît, pour quelques centimètres, la patinoire ne correspond pas aux nouvelles *normes internationales du* hockey. La présence régulière de la boxe est liée à la carrière de pugilistes comme Louis Acariès, Stéphane Ferrara ou Franck Winterstein. Le Stade francais tente de mettre sur pied une grande équipe de basket-ball qui pourrait drainer les foules. Le président de la Fédération de tennis, *M. Philippe Chatrier, n'est pas* favorable au transfert du Masters à Paris, en dépit des difficultés du Madison Square Garden de New-York. En revanche, la rénovation des Six Jours cyclistes devrait avoir la faveur du public, ainsi qu'un concours hippique en salle.

Reste que le respect du cahier des charges paraît d'ores et déjà hypothétique. C'est pour cette raison que l'ancien champion cycliste Jean Bobet aurait retiré sa candidature à la direction de l'ensemble, qui sera confiée à un journaliste du *Parisien libéré, Andy Dixon. Les fédérations* sportives qui déploraient unanimement l'absence d'un tel équipement dans la capitale regrettent maintenant l'aménagement de salles qui leur semblent trop grandes ou trop petites pour satisfaire leurs besoins. Plusieurs d'entre elles craignent également que les autres promoteurs de l'opération n'évacuent peu à peu le sport au profit du show business, comme cela s'est passé au *Palais des sports de la Porte de* Versailles dont ils sont les gérants.

ALAIN GIRAUDO.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE NATIONALE DE PARIS

La situation au 30 septembre 1982 s'élève à 589 milliards 943 millions.

Au passif, la rubrique « Banques, organismes et établissements financiers » figure pour 13 644,1 millions (comptes à vue) et 182 260,8 millions (comptes et emprunts à échéance).

Les comptes de sociétés, entrepreneurs individuels et divers s'inscrivent pour 43 346,2 millions (comptes à vue) et 43 696,6 millions (comptes à échéance).

Les comptes de particuliers atteignent 35 968,3 millions (comptes à vue), 16 060,3 millions (comptes à échéance) et 44 101,2 millions (comptes d'épargne à régime spécial).

Les bons de caisse apparaissent pour 33 186,8 millions.

Le total des ressources de clientèle s'élève à 216 359,4 millions.

A l'actif, les crédits à la clientèle s'élèvent pour le portefeuille à 212 432,9 millions, répartis comme suit : 35 050,1 millions de créances commerciales, 54 192,6 millions d'autres crédits à court terme, 72 913,1 millions de crédits à moyen terme, 50 277,1 millions de crédits à long terme.

Les comptes débiteurs atteignent 23 973,1 millions.

Les banques, organismes et établissements financiers figurent pour 8 695,9 millions (comptes à vue) et 192 904,6 millions (comptes et prêts à échéance).

Le total de la situation consolidée du groupe à la date du 30 septembre 1982 s'établit à 664 milliards 563 millions.

INTERBAIL - ACTIBAIL - SICOMUR

Les assemblées générales extraordinaires ont approuvé, le 7 décembre 1982, la fusion absorption par Interbail d'Actibail et de Sicomur sur la base de 20 actions Actibail ou de 20 actions Sicomur pour 13 actions Interbail.

Cette opération est maintenant définitive et a pour effet de porter le capital d'Interbail à 373 548 100 F, et le total de ses fonds propres à 700 000 000 de F.

On aboutit ainsi à une institution de crédit-bail immobilier de grande dimension au service du financement à long terme de l'industrie et du commerce.

L'échange des titres commencera dans les premières semaines de janvier.

Les titres Actibail et Sicomur continueront de figurer à la cote pour permettre la réalisation de l'opération d'échange. Il en sera de même pour l'Emprunt obligataire convertible d'Actibail 7,80 % 1974 jusqu'à son amortissement final.

L'assemblée générale extraordinaire d'Interbail a également nommé au conseil de surveillance les personnalités et sociétés suivantes :

– M. Maurice Bastide, vice-président ;
– M. Rémy Robinet Duffo ;
– La Compagnie foncière Elysées ;
– La Mondiale, Société d'assurances sur la vie à forme mutuelle.

L'assemblée générale extraordinaire a également approuvé la nomination de deux censeurs supplémentaires :

– M. Jean Marcellier ;
– M. Philippe de Saint-Blanquat.

Ces nouvelles nominations viennent compléter le conseil de surveillance d'Interbail.

On sait que ce conseil, présidé par M. Jean Martineau, comporte notamment en tant que représentants de ses actionnaires fondateurs aux côtés du Crédit commercial de France, l'Union de banques suisses, M. Jacques Muller, d'Intershop Holding S.A. (vice-président d'Interbail), la Norddeutsche Landesbank Girozentrale, la Société suisse d'assurances Winterthur Iard, la Société suisse d'assurances Winterthur Vie, l'Allianz Lebesversicherungs A. G.

Lors de la réunion, le même jour, du conseil de surveillance d'Interbail, qui a suivi les assemblées générales de fusion, le directoire, présidé par M. Jean-Baptiste Pascal, a été renouvelé dans la formation suivante :

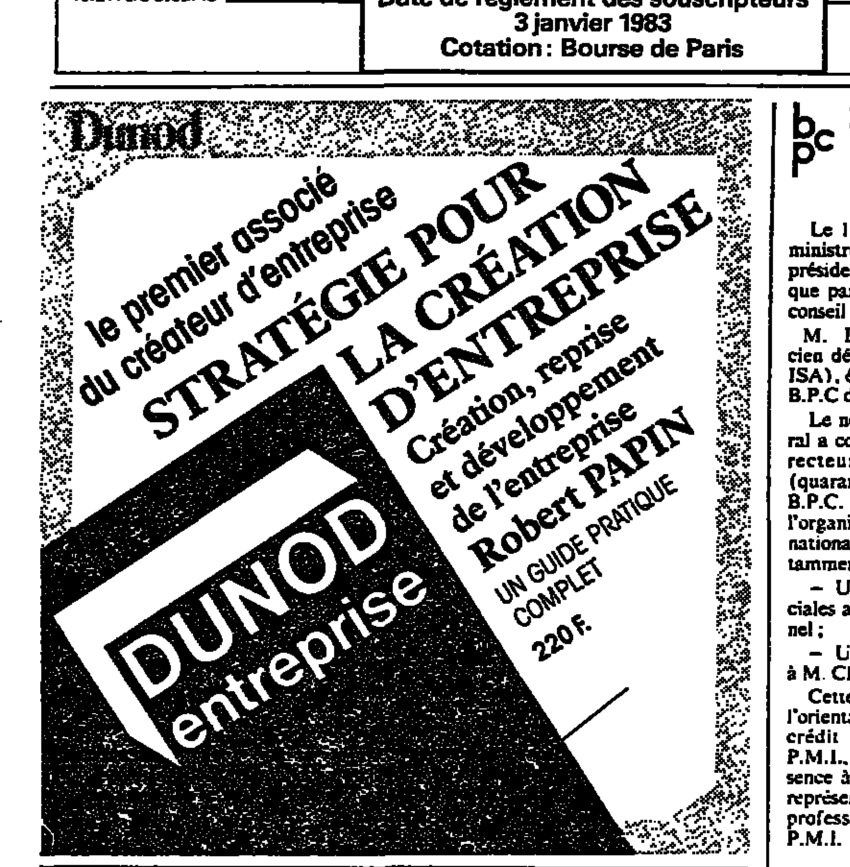
– M. Jean-Baptiste Pascal, président ;
– M. Christian Cresciucci, membre ;
– M. Yves de la Bourdonnaye Montluc, membre.

A cette occasion le conseil et le directoire ont rendu hommage à M. Francis Picard, qui quitte le directoire pour prendre de nouvelles responsabilités au siège du Crédit commercial de France.

MULTI-OBLIGATIONS

Le conseil d'administration de Multi-Obligations a constaté que le plafond de 1 000 000 d'actions fixé par le ministère des finances pour Multi-Obligations était atteint.

Conformément à la loi du 3 janvier 1979, le conseil a en conséquence suspendu les souscriptions. Celles-ci reprendront lorsque le nombre d'actions sera revenu en dessous du plafond fixé.



BANQUE PARISIENNE DE CREDIT

Le 15 décembre 1982, le conseil des ministres a nommé M. Daniel Houri président-directeur général de la Banque parisienne de crédit, après avis du conseil d'administration de celle-ci.

M. Daniel Houri, quarante ans, ancien délégué général du CESA (HEC, ISA), était administrateur général de la B.P.C depuis le 1er juillet dernier.

Le nouveau président-directeur général a confirmé dans ses fonctions de directeur général M. Guy Chartier (quarante-neuf ans, polytechnicien, à la B.P.C. depuis dix-huit ans) ainsi que l'organigramme mis en place après la nationalisation. Celui-ci comporte notamment deux directions nouvelles :

– Une direction des relations sociales au sein de la direction du personnel ;

– Une direction industrielle confiée à M. Claude Hortefeux.

Cette direction industrielle souligne l'orientation de la Banque parisienne de crédit vers la clientèle des P.M.E.-P.M.I., orientation dont témoigne la présence à son conseil d'administration de représentants des diverses organisations professionnelles des P.M.E. et des P.M.I.

FONCINA

Le Conseil d'Administration de FONCINA, réuni le 8 décembre 1982 sous la présidence de Monsieur Gérard Dexant, a procédé à l'examen des comptes du premier semestre et à celui des comptes prévisionnels de l'exercice 1982.

- Le parc immobilier est loué dans sa quasi-totalité, avec un coefficient de remplissage de 99,8 % ;
- La progression globale des recettes pour l'exercice 1982 (loyers, indemnité compensatrice, produits accessoires et financiers, etc.) devrait être de l'ordre de 7,8 % ;
- Les résultats escomptés permettent d'envisager, au titre de 1982, une progression du dividende au moins équivalente à celle des recettes.

BANQUE BRUXELLES LAMBERT S.A. BRUXELLES

Pour l'exercice clôturé le 30 septembre 1982 (chiffres consolidés), le total du bilan atteint 1 056,6 milliards de francs belges (+ 14,3 %). Le bénéfice brut, avant impôts, amortissements et provisions s'établit à 5 957 millions de francs belges (+ 25,7 %) ; le résultat net s'élève à 1 420 millions de francs belges (+ 27,7 %).

Avant répartition, le niveau des fonds propres est de 23 427 millions de francs belges (+ 14 %).

Il est proposé de distribuer un dividende de 90 francs belges net, contre 70 francs belges net pour l'exercice précédent.

L'actionnariat de la Banque vient par ailleurs de connaître une restructuration fondamentale. Des institutionnels de premier plan, belges et étrangers, ont repris les titres rendus disponibles par la diminution de l'actionnariat de la S.A. Groupe Bruxelles Lambert.

Parmi ces institutionnels figurent la Winterthur, les A.G., la Royale Belge, Assubel, l'Urbaine U.A.P. et le Merchant Navy Officers Pension Fund.

Enfin, le conseil d'administration proposera, début février 1983, à l'assemblée générale des actionnaires, une augmentation de capital de l'ordre de 2 milliards de francs belges.

(Publicité)

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'URBANISME

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail

DIRECTION GÉNÉRALE DES TRAVAUX PUBLICS

ROUTE BOSSEMBÉLÉ-GAROUA-BOULAI

CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART

Avis de Présélection

Le Gouvernement de la République Centrafricaine a obtenu auprès de la BANQUE ARABE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA) un financement pour la réalisation des travaux de construction des ouvrages d'art sur la route Bossembélé-Garoua-Boulai (RN 3).

Le démarrage des travaux est prévu pour Septembre 1983.

L'autorisation de participation à la présente présélection en vue de l'appel d'offres est donnée à égalité de conditions à toutes les entreprises, ou groupes d'entreprises, n'étant pas soumises aux restrictions décrétées par la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA).

Les candidats désirant recevoir le dossier de la présélection (gratis) sont invités à en faire la demande, dès publication du présent avis, aux adresses ci-après :

– Direction Générale des Travaux Publics
B.P. n° 978 – BANGUI – (République Centrafricaine)

– Bureau Central d'Études pour les Équipements d'Outre-Mer (B.C.E.O.M.)
15, square Max Hymans – 75741 – PARIS-CEDEX 15 (France)

La date limite de remise des documents de présélection par les entreprises est fixée au 21 Janvier 1983.

SÉLECTION MOBILIÈRE DIVERSIFIÉE

Assemblée générale ordinaire du 15 décembre 1982

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 15 décembre sous la présidence de M. Christian Faivre, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1982.

Les revenus à distribuer pour l'exercice s'élèvent à 9 614 090 F, ce qui permet la distribution d'un dividende de 10,25 F par action, assorti d'un crédit d'impôt de 0,98 F, soit un revenu global de 11,23 F au lieu de 11,87 F (9,92 + 1,95 de crédit d'impôt) pour l'exercice précédent, d'une durée exceptionnelle de quinze mois.

L'assemblée générale a fixé au 16 décembre la mise en paiement du dividende qui sera matérialisé par le coupon n° 28

Il est rappelé que les actionnaires pourront réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société en franchise totale des frais de souscription jusqu'au 31 mars 1983.

(Publicité)

PUBLICATION JUDICIAIRE

D'un jugement contradictoire rendu par la 13e Chambre, section B, de la Cour d'appel de Paris, en date du 8 juillet 1982, sur appel d'un jugement du T.G.I. de Paris, 31e Chambre, 1re section, du 26 octobre 1981 – ENTRE :

1°) M. Prosper Jean André CARRIÈRE, né le 7 novembre 1925 à Chalon-sur-Saône, de nationalité française, Directeur Général de la S.E.I.T.A., demeurant à Paris-7e, 14, rue de Bourgogne ;

2°) La S.E.I.T.A., Société d'Exploitation Industrielle des Tabacs et Allumettes, 53, quai d'Orsay, Paris-7e, es-qualité de civilement responsable de M. Carrière – ET :

– L'Union Féminine Civique et Sociale, Association de Consommateurs reconnue d'utilité publique, 6, rue Béranger, Paris-3e ;

Considérant que, les 17, 20, et 27-10-1980 à Paris, M. Jean Carrière a utilisé dans la désignation, l'offre, la présentation et la publicité des cigarettes françaises de marque « NEWS » l'expression « 20 FILTER CIGARETTES », alors que le recours à ces termes étrangers n'était pas justifié.

Considérant que M. Jean Carrière a, par des annonces dans la presse et la diffusion d'une maquette exposée dans les bureaux de tabacs, fait des cigarettes françaises de marque « NEWS » une présentation de nature à induire en erreur sur leur origine, en suggérant qu'elles étaient de provenance étrangère.

Déclare la S.E.I.T.A. civilement responsable de M. Jean Carrière.

Condamne solidairement M. Carrière et la S.E.I.T.A. à payer à l'Association l'Union Féminine Civique et Sociale 20 000 francs à titre de dommages et intérêts – 10 000 francs par application de l'art. 475-1 du Code de procédure pénale.

Les condamne aux dépens

Pour extrait,
Me Jean EBSTEIN-LANGEVIN,
avocat.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 décembre

Léger repli

Les échanges s'amenuisent au fil des séances et le ton du marché s'en ressent. Ainsi, le vendredi précédent, les transactions ont porté sur à peine 92 millions de francs (valeurs françaises à terme), dont près du quart pour l'action Machines Bull, en hausse de 46 % sur l'ensemble de la semaine.

Lundi, l'ambiance était très calme autour des tableaux de cotation et le premier cours affiché, celui de Michelin, à la corbeille, devait confirmer l'affaiblissement des valeurs françaises.

En baisse de 3 % dès le premier son de cloche, l'action de la firme de Clermont-Ferrand réagissait à sa manière aux mauvaises nouvelles qui émanent en ce moment du groupe, la dernière en date concernant la suppression de 4 000 emplois (23 % des effectifs) de sa filiale britannique.

Les autres actions françaises n'étaient guère mieux loties si l'on en croit l'indicateur instantané, en baisse de 0,4 %. Matra perdait 6 %, après des commentaires d'analystes financiers peu favorables à la société, suivie de Thomson-C.S.F. (– 5,2 %), Dassault (– 4 %), Eurafrance (– 3,9 %), Galeries Lafayette (– 3,8 %).

A l'inverse, Merlin-Gerin, Prêtabail, U.C.B., Pechelbraun, Club Méditerranée, C.I.T.-Alacatel gagnent 3 % à 4 %.

Le nouveau démenti apporté par M. Delors à tout changement de parité du franc a-t-il été entendu ? Toujours est-il que la monnaie française s'est affermie en même temps que le dollar remontait la pente. Le loyer de l'argent, au jour le jour, lui, est passé à 13 % lundi matin contre 12 15/16 % le vendredi précédent.

Si le métal fin n'a guère valé (440,75 dollars à Londres contre 440,50 vendredi midi), le lingot a regagné 250 F, à 97 200 F mais le napoléon cédait 3 F, à 655 F, sur notre place.

Tassement du dollar-titre, à 8,29/32 F contre 8,32/37.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	10 déc.	16 déc.
Valeurs franç. à revenu variable	806,0	806,0
Valeurs étrangères	2309,7	2292,7
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	116,3	116,3
Valeurs étrangères	312,6	310,2
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	104,2	104,2
Pétroles-Energie	76,1	76,2
Métallurgie	76,8	76,9
Chimie	98,0	97,4
Bâtim., mat. constr., trav. publics	103,4	102,9
Constructions mécaniques	97,0	95,7
Matériel électrique	113,3	118,8
Automobile et accessoires	93,7	89,2
Industr. de consom. non alim.	117,4	115,6
Agro-alimentaire	120,3	121,0
Distribution	94,2	94,1
Transports	113,8	113,0
Services	112,8	112,0
Assurances	107,1	106,1
Banques	131,1	130,3
Immobilier et foncier	114,0	115,8
Investissement et portefeuille	107,3	106,5
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	98,2	98,3
Emprunts d'Etat	99,1	99,2
Emprunts garantis et assimilés	98,1	98,4
Sociétés	97,8	97,9
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	87,4	87,4
Sociétés	94,3	94,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	100,5	100,4
Produits de base	78,6	79,2
Construction	100,2	99,5
Biens d'équipement	99,2	101,4
Biens de consom. durables	105,8	102,4
Biens de consom. non durables	107,8	105,7
Biens de consom. alimentaires	118,1	118,7
Services	97,3	97,6
Sociétés financières	118,9	117,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	94,6	92,9
Valeurs industrielles	97,3	97,4
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	101,4	102,8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE LA HENIN. – Cette filiale à 45,8 % de la Compagnie financière de Suez a triplé son bénéfice net ainsi qu'il ressort de l'arrêté de ses comptes annuels au 31 août dernier : 247,8 millions de francs contre 87,1 millions pour le précédent exercice. Cette forte progression résulte essentiellement des plus-values dégagées à la suite de la nationalisation de deux de ses filiales à 100 %, la Banque La Hénin d'une part et Sofinco-La Hénin d'autre part, ainsi que de quelques cessions d'actions en provenance de Cogefimo. Réunis en assemblée générale, les actionnaires de la Compagnie La Hénin, ont décidé d'affecter une somme de 166,9 millions de francs à la réserve spéciale des plus-values à long terme et de constituer un report à nouveau de 37,7 millions de francs. Enfin, 80,7 millions de francs seront consacrés à la distribution d'un dividende net de 18,50 F par action.

SUDINNOVA. – Une nouvelle société financière d'innovation (S.F.I.) a été créée sous ce sigle à l'initiative de la Sofinnova, avec la collaboration de la Société lyonnaise de banque et de plusieurs partenaires financiers du sud-est de la France où Sudinnova doit exercer l'essentiel de son activité (apports en fonds propres aux entreprises locales sous la forme de prises de participations, de prêts participatifs ou d'autres concours financiers pour la mise au point de produits innovants).

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE. – Trois sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie (Sicomi) du groupe Crédit commercial de France, Interbail, Actibail et Sicomur, vont fusionner sous la forme d'une absorption de ces deux dernières par Interbail. Cette opération s'effectuera sur la base de vingt actions Actibail ou vingt actions Sicomur pour treize actions Interbail, le capital de cette dernière se trouvant alors porté à 373,6 millions de francs et le total de ses fonds propres à quelque 700 millions.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	16 déc.
Valeurs françaises	105
Valeurs étrangères	132,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	16 déc.	17 déc.
Indice général	100,5	100,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 décembre ....13 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 déc.	20 déc.
1 dollar (en yens)	243,45	244,20

BOURSE DE PARIS Comptant 20 DECEMBRE

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ufimeg	....	....
Ufiner S.M.D.	92 10	92
Ugimo	140	139 10
Unibail	353	349 50
Unidel	82	79 90
U.A.P.	555	555
Union Brasseries	34	35 40
Union Habit.	192	191
Un. Imm. France	180 60	182 60
Un. Ind. Crédit	239	242 50
Union Ind. Ouest	316	318
Unipol	....	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	42	43 60 d
Waterman S.A.	179 40	175
Brass. du Maroc	138	....
Brass. Ouest-Afr.	23	23 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Novotel S.I.E.H.	869	863
Sarakreek N.V.	250 10	256 50
Sicomur	159	160 20
Sofibus	219	....
Rodamco	396	392

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alsar	161	....
Cellulose du Pin	18	....
Coparex	400	370
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	65	....
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	118	127 50
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	569	565

SICAV

	Émission Frais inclus	Rachat net
Sivam	236 84	228 10
Sivarente	175 62	167 66
Sivinter	267 98	255 83
S.I.G.	582 53	555 48
S.N.I.	819 65	782 48
Sofinvest	342 50	326 97
Sogepargne	280 33	267 62
Sogevar	631 60	602 96
Soginter	813 13	776 26
Soleil Investiss.	362 95	346 49
U.A.P. Investiss.	255 32	243 74
Unifrance	197 87	186 90
Unifoncier	518 62	495 10
Ungeston	453 56	432 99
Uni-Japon	708 79	676 65
Unirente	1549 42	1498 47
Univar	11615 12	11615 12
Valoren	292 93	279 64
Valreal	114379	114264 74
Worms Investiss.	535 31	511 04

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
250	Exxon Corp.	236 50	234	234	231 70
286	Ford Motors	296	301	301	306 70
320	Free State	365 50	361	358	365
157	Gencor	173	171	171	169
215	Gén. Belgique	213	210 10	210 10	210
790	Gén. Electr.	783	789	785	774
510	Gen. Motors	492	488 50	497 90	498 50
59	Goldfields	62 80	61	61	61
125	Harmony	160	155 50	156	158 50
26	Hitachi	26 30	26 30	26 30	26 30
375	Hoechst Akt.	375	368	368	365

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
49	Imp. Chemical	47 50	47 50	47 50	47
83	Inco. Limited	77	76 70	76 70	76 10
745	IBM	783	780	780	780
35	Ito-Yokado	38 80	38	37 30	....
860	Siemens A.G.	893	872	872	....
147	Sony	128 50	123 10	123	123 80
183	T.D.K.	186 50	183 10	183 10	183 60
640	Unilever	583	575	575	....
490	Unit. Techn.	444	456 80	456 80	452
870	Vaal Reefs	842	828	826	812
345	West Deep	428 50	418 50	417	415
345	West Hold.	395	389 50	391	383
335	Xerox Corp.	312	315	314 50	308 80
2 01	Zambia Corp.	2 45	2 40	2 40	2 40

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 825	6 841	6 650	7
Allemagne (100 DM)	283 540	283 130	275	289
Belgique (100 F)	14 419	14 488	13 500	14 600
Pays Bas (100 fl.)	257 140	256 600	250	262
Danemark (100 krd)	79 880	80 490	78	82
Norvège (100 k)	97 470	97 520	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	11 079	11 026	10 800	11 500
Grèce (100 drachmes)	9 695	9 640	8	10
Italie (1 000 lires)	4 872	4 899	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	334 200	334 550	325	343
Suède (100 krs)	92 940	92 900	89	95
Autriche (100 sch)	40 300	40 250	38 400	41 100
Espagne (100 pes.)	5 369	5 354	5 200	5 650
Portugal (100 esc.)	7 570	7 610	6 400	7 600
Canada ($ can 1)	5 531	5 532	5 390	5 650
Japon (100 yens)	2 814	2 805	2 700	2 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/12
Or fin (kilo en barre)	97000	96400
Or fin (en lingot)	96950	97250
Pièce française (20 fr)	658	655
Pièce française (10 fr)	434	....
Pièce suisse (20 fr)	628	621
Pièce latine (20 fr)	608	602
Souverain	745	746
Pièce de 20 dollars	3310	3310
Pièce de 10 dollars	1647 50	1647 50
Pièce de 5 dollars	880	....
Pièce de 50 pesos	3940	3920
Pièce de 10 florins	624	624

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. CHIRAC : nous allons tout faire pour gagner

Le comité central du R.P.R., réuni samedi 18 décembre, avait pour mission de préparer le congrès extraordinaire du mouvement qui se tiendra le dimanche 23 janvier 1983 au Parc des expositions de la porte de Versailles, là même où fut fondé le R.P.R. le 5 décembre 1976.

Ce congrès aura pour objet de lancer spectaculairement la campagne des élections municipales, visera également, selon M. Bernard Pons, secrétaire général, « *à montrer le dynamisme du R.P.R., à adopter un projet politique et à définir un plan de redressement national* ».

M. Pons a estimé que la situation politique se caractérise par un triple échec du gouvernement : « *Échec politique que traduisent les défaites subies par les représentants du pouvoir dans les élections partielles successives ; échec économique avec les difficultés monétaires et commerciales ; échec social illustré par la baisse du pouvoir d'achat, la diminution des prestations sociales et les atteintes portées à la politique contractuelle.* »

M. Chirac a repris les grandes lignes de son intervention devant la fédération de Paris le 5 décembre (*le Monde* du 7 décembre), ajoutant : « *Il faut se garder de dire : nous allons gagner ces élections. Il faut que tous les membres du mouvement, tous les élus et tous les candidats disent plutôt : nous allons tout faire pour les gagner.* »

Le comité central a donné à M. Pons des pouvoirs spéciaux, qui par un assouplissement des règles statutaires lui permettront « *de sanctionner immédiatement, sur proposition de la commission des conflits, les actes d'indiscipline en matière électorale* ».

M. Pons s'était félicité du « *bon climat d'entente* » qui préside aux négociations avec l'U.D.F. Selon lui, les élections primaires « *se compteront sur les doigts d'une seule main* ».

Il a cité le cas de Metz « *où les deux parties considèrent les primaires comme inévitables* » et a mentionné les villes d'Hyères, de Brest et de Menton où les négociations se poursuivent. Quant à Lyon, le secrétaire général du R.P.R. a jugé qu'il s'agit d'un problème entre les « apolitiques » de la municipalité sortante et les formations politiques de l'opposition. Il a ajouté : « *Aujourd'hui, alors que les socialistes et les communistes sont au pouvoir, comment peut-on être apolitique dans la seconde ville de France ?* »

Face à M. Quilès

M. TOUBON (R.P.R.) SERA CANDIDAT DANS LE XIIIe ARRONDISSEMENT DE PARIS

M. Jacques Chirac, chef de file de la majorité municipale sortante à Paris, a désigné comme tête de file de cette majorité dans le XIIIe arrondissement. M. Jacques Toubon, actuel député R.P.R. du XVe arrondissement. C'est au vu de sondages et d'enquêtes diverses que le R.P.R. et l'U.D.F. ont fixé leur choix et décidé de « *constituer une liste solide dans le but de gagner* ».

M. CHIRAC INVITE M. MITTERRAND A FÊTER EN 1983 LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA Ve RÉPUBLIQUE

A l'ouverture de la séance du Conseil de Paris, consacrée le lundi 20 décembre au vote du budget 1983, M. Chirac a fait adopter par les conseillers un projet consistant à organiser le 3 octobre 1983 la commémoration de la fondation, il y a vingt-cinq ans, de la Ve République. Celle-ci fut annoncée par le général de Gaulle le 4 septembre 1958, place de la République.

Les groupes socialiste et communiste, estimant que les formes n'avaient pas été respectées, se sont abstenus. Une lettre invitant le chef de l'État à cette manifestation a été immédiatement portée à l'Élysée. M. Chirac a précisé que ces fêtes, devant symboliser l'unité nationale, seraient accompagnées d'un colloque sur les institutions.

UNE ÉLECTION CANTONALE

PYRÉNÉES-ORIENTALES : canton de Thuir (2e tour).

Inscr., 11 257 ; Vot., 7 559; suffr. expr., 7 239. M. René Olive, P.S., 3 702, *ELU* : M. Pierre Mossé, div. dr., 3 537.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Léon-Jean Grégory, modéré, décédé le 23 octobre, qui était également sénateur des Pyrénées-Orientales et maire de Thuir.

Au premier tour, M. Mossé avait obtenu, 1 968 voix ; M. Olive, 1 770 : Mme Pastor, P.C., 1 271 ; M. Capdet, div. g., 469 ; M. Payre, div. app., 429 ; M. Genis, intérêts cantonaux, 149, et M. Montagut, écol., 92, pour 6 148 suffrages exprimés. Le candidat du P.S. qui a recueilli 51,14 % des suffrages, a , semble-t-il, bénéficié d'un bon report des voix de gauche et d'une plus forte participation.

La défaite de M. Pierre Mossé, qui revendiquait l'héritage de Léon-Jean Grégory, ne sera pas sans incidence sur la préparation des élections municipales à Thuir. M. Olive avait en effet devancé, le 12 décembre, la candidate du P.C., alors que celle-ci était arrivée en tête de la gauche à l'occasion du scrutin cantonal de mars 1979 ; le nombre des conseillers généraux appartenant à la majorité passe de treize à quatorze, celui des conseillers appartenant à l'opposition, dont est issu le président, M. Guy Malé, de seize à quinze.]

● *La décentralisation de la S.N.C.F. à Lyon.* — Le projet de déménagement d'un service « informatique » de la S.N.C.F. à Lyon vient de se concrétiser : la direction et une partie du service « approvisionnement » ainsi qu'un service informatique seront soit transférés, soit créés dans une ville qui a très longtemps réclamé cette mesure concrète de décentralisation.

Un homme accusé d'avoir tué un policier est acquitté par les assises de la Côte-d'Or

De notre correspondant

Dijon. — La cour d'assises de la Côte-d'Or, après deux journées de débats, a acquitté le 17 décembre Daniel Brut, accusé de plusieurs viols et d'homicide volontaire sur la personne d'un policier, André Lachiche, mortellement blessé lors de la tentative d'arrestation le 13 août 1976 d'un homme masqué. Estimant avoir la preuve que cet homme était Daniel Brut, l'avocat général avait demandé la réclusion criminelle à perpétuité. Les syndicats de policiers qui s'étaient portés partie civile (S.N.A.P.C., S.N.P.T., S.G.P.N., S.I.P.N.) ont publié à l'issue du procès le communiqué suivant : *« Le jury populaire a décidé en son âme et conscience. Aux Dijonnais, aux policiers d'en tirer les conclusions. »*

Interpellé le 14 août 1976, Daniel Brut est immédiatement considéré comme le suspect numéro un. Son signalement est celui du violeur masqué et de l'homme qui a tiré sur le brigadier Lachiche, le blessant à la colonne vertébrale (il devait mourir de ses blessures dix-sept mois plus tard). Au terme de la garde à vue, il est cependant relâché. Mais en 1979, il est de nouveau arrêté. Un indicateur a affirmé qu'il possédait un revolver Smith et Wesson 38 spécial. L'expertise conclut que cette arme est celle avec laquelle on a tiré sur André Lachiche. Daniel Brut dit qu'il avait acheté l'arme en 1979 et il continue de nier avoir un quelquonque rapport avec les agressions de l'été 1976. Il a reconnu avoir commis une lourde erreur : celle d'acheter pour 200 F ce revolver. : La défense a donc voulu faire apparaître les ambiguïtés du dossier. La balle qui a touché le policier n'a été mise sous scellé que plusieurs jours après sa découverte. Outre qu'elle était passée entre de nombreuses mains, le scellé était antidaté. « *Un faux, c'est sur un faux que repose toute l'accusation* », a soutenu Me Laval. De plus, la trajectoire de la balle — de haut en bas — ne correspond pas à la position du tireur présumé — l'homme à la cagoule. Enfin, comme l'a expliqué Me Etelin, « *après quatre ans et demi d'enquête, on apprend, et encore parce qu'un avocat le demande, que l'un des deux policiers qui participent avec le brigadier Lachiche à l'opération du 13 août 1976 utilise ce soir-là, lui aussi, un Smith et Wesson 38 spécial* ».

A ces « *anomalies* », l'avocat général, Me Bruno Estrangin, a préféré « *des certitudes concordantes ne pouvant mener ailleurs qu'à une évidence : la culpabilité de Brut* ».

Il avait donc requis la peine maximum : la réclusion criminelle à perpétuité. Après une heure et quart de délibéré, la cour ne l'a pas suivi : Daniel Brut a été reconnu non coupable de viol et homicide volontaire, mais sa culpabilité a été reconnue pour le seul « *transport d'arme prohibée* ». Il a été condamné à trois ans d'emprisonnement ferme que couvre sa détention provisoire. Il est donc sorti libre.

ROBERT CERLES.

● *Un curé tué par des cambrioleurs.* — L'abbé Charles Madaule, curé de Fenouillet (Haute-Garonne), commune proche de Toulouse, a été tué par des cambrioleurs dans la nuit du 19 au lundi 20 décembre. Sa sœur a été légèrement blessée.

En Iran

DEUX MISSILES SOL-SOL IRAKIENS ONT FAIT UNE QUARANTAINE DE TUÉS A DEZFOUL

Téhéran *(A.P.F.)*. — *La ville iranienne de Dezfoul, dans le nord du Khouzistan, a été touchée dimanche en fin d'après-midi par deux missiles sol-sol irakiens qui ont fait plus de quarante tués et deux cents blessés parmi le population.*

Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, dans un message adressé immédiatement a la population affirme : « *Saddam* (M. Saddam Hussein, le chef de l'État irakien) *a perdu la raison, il se vange sur vous avec ces armes des grandes puissances. C'est le raisonnement de tous les grands pilleurs du monde, souvenez-vous du chah* »..

● *La troisième tournée de M. Mitterrand en Afrique subsaharienne* aura lieu du 13 au 19 janvier. Le chef de l'État se rendra successivement au Togo, au Bénin et au Gabon.

Répondant à la C.G.T.

M. AUROUX : nous avons facilité le bon déroulement des prud'homales

M. Jean Auroux, dans un communiqué publié le 18 décembre, a répliqué aux accusations de la C.G.T. selon lesquelles les élections prud'homales anticipées auraient eu pour but d'affaiblir la centrale par tous les moyens (*le Monde* du 18 décembre). Pour le ministre du travail, il est « *faux de dire* » que la consultation du 8 décembre a été anticipée de manière injustifiée.

Le communiqué indique : « *Le ministère du travail a facilité au maximum, y compris par la prolongation des délais d'inscription, le bon déroulement de ces élections et s'est fait un devoir, comme chaque observateur objectif a pu le constater, de respecter la liberté et le pluralisme syndical. Quant aux résultats, ce sont les électeurs eux-mêmes qui les ont déterminés.* »

En Union soviétique

LA DÉSIGNATION DU CHEF DE L'ÉTAT EST DE NOUVEAU DIFFÉRÉE

Le Soviet suprême va tenir mardi 21 décembre une séance solennelle pour marquer le 60e anniversaire de la création de l'Union des Républiques socialistes soviétiques. Il y a quelques semaines, on disait dans les milieux soviétiques bien informés qu'à cette occasion le poste de chef de l'État, vacant depuis la mort de Brejnev, serait pourvu, et on laissait entendre que M. Andropov serait appelé à exercer cette fonction.

Cependant, rapporte l'A.F.P., M. Vadim Zagladine, premier chef adjoint de la section internationale du comité central, a indiqué lundi que les cérémonies du 60e anniversaire ne donneraient pas lieu à l'élection du chef de l'État, ni à la proclamation d'une amnistie, parce que, dit-il, « *il n'y a pas de prisonniers politiques* ».

Le numéro du « Monde » daté 19-20 décembre 1982 a été tiré à 481 677 exemplaires.

A B C D E F G